

République et Canton de Neuchâtel

BUDGET DE L'ÉTAT

pour l'exercice 2018

ET

PLAN FINANCIER ET DES TÂCHES 2019-2021

Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil

du 25 septembre 2017

2018

Table des matières

RAPPORT DU CONSEIL D'ÉTAT

	<i>Pages</i>
Résumé	3
I - Situation générale	
1.1 Vue d'ensemble	8
1.2 Considérations générales	10
1.2.1 Perspectives économiques	10
1.2.2 Objectifs de politique financière	10
1.2.3 Nouveautés introduites dans le cadre du budget 2018	11
1.2.4 Frein à l'endettement	13
1.2.5 Risques et incertitudes	16
1.2.6 Mesures d'assainissement intégrées dans le budget et le PFT	17
1.2.7 Modifications de lois et décrets soumis à l'adoption du Grand Conseil conjointement au budget 2018	18
1.3 Décret sur le budget 2018	26
II - Budget et PFT du compte de résultats	
2.1 Vue d'ensemble du compte de résultats	28
2.1.1 Total des charges et des revenus	28
2.1.2 Compte de résultats détaillé	29
2.1.3 Charges nettes par département	30
2.2 Charges et revenus par nature	31
2.2.1 Vue d'ensemble	31
2.2.2 Charges de personnel et effectif	33
2.2.3 Biens, services et autres charges d'exploitation	36
2.2.4 Charges et revenus financiers	37
2.2.5 Charges et revenus de transfert	39
2.2.6 Facture sociale	42
2.2.7 Revenus fiscaux	43
2.2.8 Taxes	45
2.2.9 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux	46
2.3 Résultat analytique	48
III - Budget et PFT du compte des investissements et projets gérés par crédit d'engagement	
3.1 Vue d'ensemble du compte des investissements	52
3.1.1 Dépenses et recettes par nature	52
3.1.2 Investissements nets par département	55
3.1.3 Investissements nets selon la classification fonctionnelle et par catégorie	55
3.2 Projets gérés par crédit d'engagement	58
IV - Budget et PFT du compte de financement	
4.1 Vue d'ensemble du compte de financement	64
4.2 Découvert et endettement	65
V - Vues synthétiques par centre de profit	
5.1 Présentation des informations	72
5.2 Autorités législatives	74
5.3 Autorités exécutives	80
5.4 Autorités protection des données et transparence	88
5.5 Contrôle cantonal des finances	91
5.6 Autorités judiciaires	95
5.7 Département des finances et de la santé	107
5.8 Département de la justice, de la sécurité et de la culture	138
5.9 Département de l'éducation et de la famille	179
5.10 Département du développement territorial et de l'environnement	222
5.11 Département de l'économie et de l'action sociale	275

VI - Budget et PFT par domaine de tâches	6.1	Vue d'ensemble	298
	6.2	Charges nettes par domaine de tâches	300
	6.2.1	Administration générale	300
	6.2.2	Ordre et sécurité, défense	301
	6.2.3	Enseignement et formation	301
	6.2.4	Culture, sport et loisirs, église	302
	6.2.5	Santé	302
	6.2.6	Prévoyance sociale	303
	6.2.7	Trafic et télécommunications	303
	6.2.8	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	304
	6.2.9	Économie publique	304
	6.2.10	Finances et impôts	305
Conclusion			306
Annexes	1	Principes de présentation des données selon le MCH2 et la législation financière	310
	2	Détail projets gérés par crédit d'engagement par département	
	a)	crédits d'engagement en cours	312
	b)	crédits d'engagement à solliciter	316
	c)	futurs projets d'investissement selon planification stratégique	320

Informations et symboles figurant dans les tableaux

Δ en % 2017-18	Variation en pourcent entre les données du budget 2017 et les données du budget 2018: - signe plus (+) indique une détérioration du compte de fonctionnement (augmentation des charges ou diminution des revenus). - signe moins (-) indique une amélioration du compte de fonctionnement (diminution des charges ou augmentation des revenus).
$\Delta \emptyset$ en % 2016-21	Taux de progression annuel moyen entre les données réelles 2016 (derniers comptes clôturés) et les données du PFT 2021: - signe plus (+) traduit une augmentation des charges (détérioration) ou une augmentation des revenus (amélioration). - signe moins (-) traduit une diminution des charges (amélioration) ou une diminution des revenus (détérioration).

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

En exécution des dispositions constitutionnelles et légales, nous vous soumettons le budget de l'État pour l'exercice 2018, dont un volet présente l'évolution des différents domaines de tâches portant sur les années de la planification financière 2019-2021, conformément aux articles 13 et suivants LFinEC.

Résumé

Le présent rapport est sujet à une profonde refonte, tant dans son mode de présentation que des données et états financiers qui y figurent. Cette refonte s'inscrit dans le cadre plus large de l'introduction du référentiel MCH2 à partir du 1^{er} janvier 2018, de l'amélioration des processus de conduite financière de l'État et en particulier de l'introduction du nouveau système d'information et de gestion de l'État (SIGE), ainsi que de l'application complète de la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), entrée en vigueur dans ses dispositions essentielles le 1^{er} janvier 2015.

Le budget 2018 prévoit un excédent de charges au compte de résultats (ex-compte de fonctionnement) de CHF 66 millions et une enveloppe d'investissements nets de CHF 81,7 millions (CHF 59,2 millions hors investissements autofinancés et écart statistique). Les charges augmentent de 3% entre les budgets 2017 et 2018 (2,2% seulement en tenant compte d'un budget 2017 intégrant les crédits supplémentaires octroyés/sollicités), contre 2,3% pour les revenus. Les limites du frein à l'endettement ne sont pas respectées, puisque le degré de couverture des revenus déterminants se situe à 3,5% (limite maximale de 1%) et le degré d'autofinancement à 2,5% (limite minimale de 70%). Le déficit du compte de résultats est en revanche inférieur au niveau des amortissements du patrimoine administratif inscrits au budget, critère sur lequel a été construit l'accord du Grand Conseil pour le budget 2017 (hors frein), avec l'objectif d'éviter d'emprunter pour assurer le fonctionnement courant de l'État. Le plan financier et des tâches (PFT) 2019-2021 s'écarte lui aussi encore des limites du frein à l'endettement avec des déficits projetés avoisinant CHF 50 millions, mais, pour la première fois, les trois exercices suivant le prochain budget s'inscrivent en amélioration par rapport à celui-ci.

Le résultat d'ensemble, bien qu'insatisfaisant puisque non conforme aux mécanismes du frein à l'endettement, correspond aux projections réalisées lors de la présentation du 2^{ème} volet du programme d'assainissement, et ce malgré les détériorations intervenues depuis lors. Ces détériorations ont pour la plupart déjà été mises en évidence lors de la première évaluation intermédiaire du résultat des comptes 2017, et certaines font l'objet de demandes de crédits supplémentaires.

Pour parvenir au résultat présenté, le Conseil d'État a placé en priorité la concrétisation des mesures annoncées dans le programme d'assainissement. Il a donc jugé essentiel de tenir parole s'agissant des mesures relevant de sa compétence. Le Conseil d'État réaffirme l'objectif d'un retour à l'équilibre budgétaire à l'horizon 2020, grâce à la poursuite des améliorations structurelles et aux axes stratégiques qui seront définis dans le programme de législature 2018-2021.

La non-conformité du budget avec les règles du frein et la nécessité d'y déroger une seconde fois s'explique pour l'essentiel par les mêmes motifs que lors de la présentation du budget 2017, en particulier du fait de la chute importante des revenus, qu'il eût été illusoire de penser compenser en un seul exercice. S'y ajoutent les difficultés rencontrées à contenir les dynamiques de croissance dans quelques postes de charges de transfert sur lesquelles le Conseil d'État n'a pas la maîtrise directe et pour lesquelles il y a peu de visibilité, ainsi que par certaines décisions récentes prises tant par le Grand Conseil que par le peuple. Ainsi, les charges de transfert s'accroissent de 3,3% entre les budgets 2017 et 2018 (1,9% seulement en prenant en considération les crédits supplémentaires octroyés/sollicités pour l'exercice 2017), principalement dans les domaines de la santé (CHF +15,8 millions), de la prévoyance sociale (CHF +7,4 millions) et de la formation (CHF +5,0 millions). Sont particulièrement concernées les charges d'intensité en matière hospitalière dépendant à la fois du volume et de la gravité des soins prodigués au sein et hors de notre canton, et qui ne cessent de croître (au total CHF +8,9 millions). On relève à ce sujet que le système de santé tel que défini au plan suisse, notamment par le biais de la rémunération forfaitaire par cas des prestataires est devenu difficilement contrôlable et favorise la surmultiplication des actes médicaux. À cela

s'ajoutent le refus par le peuple de la réorganisation spatiale d'HNE le 12 février 2017, le développement du « marché » des soins à domicile, qui, avec le vieillissement démographique, correspond à un réel besoin (CHF +2,3 millions), ainsi que l'augmentation tendancielle du nombre et de la lourdeur des cas des personnes placées dans les institutions spécialisées (CHF +0,8 million). En matière de prévoyance sociale, on relève l'augmentation des dépenses d'intensité au titre des subsides LAMal (CHF +5,1 millions), de l'aide matérielle (CHF +2,7 millions, part État) et des prestations complémentaires (CHF +1,4 million), pour une frange toujours plus importante de la population fragilisée par la situation économique et sociale que vit notre canton. Dans le domaine de la formation, les augmentations s'expliquent principalement par la décision du Grand Conseil de décembre 2016 de faire supporter à l'État la prise en charge du remplacement des enseignants (CHF +0,7 million), ainsi que par les diverses améliorations apportées au terme des négociations et de la situation de blocage survenue en lien avec l'introduction de la nouvelle grille salariale (CHF +2,8 millions). Sur le plan de la fiscalité enfin, la décision de la majorité du Grand Conseil de réintroduire une partie de la phase II de la réforme de la fiscalité, ciblée sur une révision du barème, induit une réduction des rentrées d'impôts relatives aux personnes physiques de CHF 3,5 millions par an.

Dans le cadre de la préparation du budget 2018 et du PFT 2019-2021, le Conseil d'État a, en plus de la prise en compte intégrale des mesures d'assainissement annoncées, effectué un important travail de priorisation des charges tant de fonctionnement que de transfert, en modifiant au besoin les actes réglementaires de sa compétence. D'une manière générale, les chiffres inscrits dans quelques postes tant au budget qu'au PFT ne pourront être atteints que moyennant l'adoption de mesures de restriction à l'étude ou en préparation dans les départements. À titre d'exemple, les charges hospitalières ont été fixées en 2018 au même niveau que pour l'exercice 2016 et intègrent entre 2017 et 2021 une réduction des prestations d'intérêt général (PIG) versées à l'HNE de deux fois CHF 3 millions, puis CHF 4 millions et CHF 5 millions – soit au final CHF 15 millions sur la législature en plus de la réduction du déficit de l'institution.

Les efforts fournis sont plus particulièrement perceptibles à la lecture de l'évolution des charges directement maîtrisables. Tant les charges salariales que les BSM n'augmentent que faiblement entre 2017 et 2018 (+0,6%, respectivement +1,7%), pour redescendre ensuite dès 2021 au niveau de 2016. Il est par conséquent vraisemblable que notre canton connaîtra la hausse la plus faible de ses charges de fonctionnement en comparaison intercantonale.

La masse salariale est stable en comparaison avec le budget 2017. Les charges de personnel s'élèvent à CHF 435,3 millions en 2018 contre CHF 432,6 millions en 2017. Si l'on soustrait l'écart statistique, le montant est de CHF 447,5 millions en 2017 contre CHF 448,2 millions en 2018, ce qui représente une hausse de CHF 0,7 million seulement. L'écart statistique de CHF 14,9 millions décidé en 2017 est surévalué. Il a été ramené à CHF 12,9 millions en 2018 et est ainsi conforme aux estimations du service des ressources humaines. Au niveau des EPT, le programme de réduction de 60 postes accompagnant le budget 2017 sera tenu et permet de fixer les effectifs globaux de l'État en dessous du niveau de 2016 pour l'entier de la période concernée par le plan financier, et ce malgré les besoins nouveaux ou croissants qui ne cessent d'apparaître.

Après une année 2017 respectant une période de « transition » pour les communes (qui ont installé leurs autorités entre le printemps 2016 et le début de l'année 2017), une participation des communes à l'effort d'assainissement est sollicitée comme annoncé. Suite aux nombreux échanges tenus au cours des deux ans écoulés, une contribution de 2 points fiscaux en 2018 et 2 points en 2019 est sollicitée et expliquée dans un rapport séparé, transmis conjointement au présent rapport. Les incidences financières, intégrées dans les chiffres du budget et du PFT, sont évaluées à CHF 13,5 millions en 2018 et à CHF 27 millions dès 2019 et sont donc conformes à ce qui avait été annoncé (effort de l'ordre de CHF 25 millions). Cette bascule, qui est à la fois la plus équitable (chacun contribue selon la force de ses ressources) et la plus simple, intervient faute d'accord sur d'autres mesures sectorielles qui ont été examinées avec les communes, à l'initiative de deux parties. Certaines mesures encore à l'étude portent sur des volumes sans lien avec les objectifs annoncés. Le Conseil d'État

relève ainsi qu'il est disposé à renoncer à tout ou partie de cette contribution de 2x2 points au profit d'éventuelles autres mesures sectorielles qui feraient l'objet d'un large accord.

Par rapport au précédent plan financier qui accompagnait le budget 2017, les améliorations annuelles des charges et des revenus s'élèvent à CHF 58,1 millions en 2018, CHF 83,7 millions en 2019 et CHF 47,2 millions en 2020.

Trois modifications légales vous sont soumises directement par le biais du présent rapport, dont deux sont purement formelles (suppression de deux fonds qui ne sont plus conformes à la LFinEC), et une de portée financière limitée relative aux aides à la formation.

Au plan de la fiscalité, si la conjoncture permet de tabler sur une amélioration à partir de 2020, la visibilité est encore très faible. Il n'a pas été tenu compte dans le PFT de nouvelles réformes fiscales, celles-ci n'étant pas encore précisées et devant, aux yeux du Conseil d'État et vu le contexte financier délicat dans lequel se trouve l'État, générer des effets positifs sur les revenus ou au moins être compensées. Ainsi, hormis la progression découlant de la contribution des communes (2x2 points) et de celle, en 2019, liée à l'introduction de la réforme nationale de l'imposition des personnes morales (progression des recettes de l'IFD d'une vingtaine de millions de francs), les recettes progressent modérément en 2018 et 2019, puis de près de 1% (CHF 10 millions) par an en 2020 et 2021. Les recettes issues de la RPT augmentent de CHF 10 millions entre 2017 et 2018. Le Conseil d'État table en l'état sur une stabilité des revenus de la RPT dès 2019, la baisse de quelque CHF 5 millions par an des contributions au titre des cas de rigueur pouvant raisonnablement être compensée par une amélioration des versements au titre de la compensation des ressources.

S'agissant des investissements, le Conseil d'État s'en est tenu, dans l'attente du programme de législature, à une enveloppe d'environ CHF 60 millions (hors éléments particuliers repris ci-dessous) à financer par les ressources générales de l'État. Le montant prévu correspond à ce qu'il a défendu ces dernières années, à savoir un volume qui ne se réduit pas malgré les difficultés économiques, mais qui reste compatible avec le niveau d'endettement élevé de l'État. À cet égard on relèvera que selon les standards communément admis sur le plan intercantonal, l'effort d'investissement de l'État devrait être nettement plus élevé pour assurer le maintien du patrimoine de l'État et répondre aux besoins d'adaptations de nos infrastructures, de transport notamment. Des réflexions sont en cours afin de limiter la dépendance existant entre le volume d'investissements autorisé par le frein et le résultat annuel.

Les investissements nets inscrits au budget 2018 se montent au total à CHF 81,7 millions, dont CHF 12 millions autofinancés au titre de participation à des sociétés électriques. En tenant compte d'un écart statistique de CHF 10,5 millions, calculé conformément à la LFinEC, le montant réel à charge de l'État s'élève à CHF 59,2 millions. **Suite au refus par le peuple du crédit de CHF 48,5 millions au titre du NHOJ le 24 septembre 2017, le montant de CHF 3,5 millions porté au budget devient sans objet. Le Conseil d'État demandera par le biais de la COFI de réduire en conséquence sous forme d'amendement le crédit budgétaire y relatif.**

Après prise en compte des mouvements avec les financements spéciaux (solde négatif de CHF 13,4 millions), des amortissements du patrimoine administratif (CHF 67,5 millions), et de l'écart statistique sur les investissements (CHF 10,5 millions), l'insuffisance de financement (augmentation de l'endettement) est estimée à CHF 83,1 millions. La dette devrait se situer selon les estimations actuelles à CHF 1'423 millions en 2017 et avoisiner CHF 1'514 millions à fin 2018. L'évolution ne tient notamment pas compte des incidences liées à Prévoyance.ne (projet de passage à la primauté des cotisations dès 2019 et mesures de capitalisation additionnelle), ni de la consolidation des comptes de l'État avec ceux des entités qui lui sont liées à partir de l'exercice 2021. Compte tenu du renouvellement d'emprunts à des taux très favorables et à une gestion rigoureuse de la dette, la charge d'intérêts continue néanmoins de baisser, de CHF 23,9 millions au budget 2017 à CHF 21,4 millions au budget 2018. Le taux moyen baisse également de 2,15% prévu en 2017 à 1,80% en 2018.

I	Situation générale
II	Budget et PFT du compte de résultats
III	Budget et PFT du compte des investissements et projets gérés par crédit d'engagement
IV	Budget et PFT du compte de financement
V	Vues synthétiques par centre de profit
VI	Budget et PFT par domaine de tâches

1.1 Vue d'ensemble

Vue d'ensemble (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
Compte de résultats (partie II)						
Total charges	2'117'464'878	2'099'048'919	2'161'768'506	2'182'990'402	2'197'518'480	2'207'271'434
+ Total revenus	-2'043'340'635	-2'049'010'891	-2'095'728'598	-2'132'478'951	-2'149'766'254	-2'159'231'687
= Résultat total	74'124'243	50'038'028	66'039'908	50'511'451	47'752'225	48'039'747
Compte des investissements (partie III)						
Dépenses	76'171'328	88'410'671	103'483'591	107'172'691	124'094'000	138'117'800
+ Recettes	-29'419'834	-25'459'068	-21'767'600	-27'120'621	-42'584'165	-38'651'265
= Total investissements nets	46'751'494	62'951'603	81'715'991	80'052'070	81'509'835	99'466'535
Compte de financement (partie IV)						
Total investissements nets	46'751'494	62'951'603	81'715'991	80'052'070	81'509'835	99'466'535
- Écart statistique	0	9'442'740	10'457'399	12'007'811	12'226'475	14'919'980
+ Résultat total	74'124'243	50'038'028	66'039'908	50'511'451	47'752'225	48'039'747
- Amortissements du patrimoine administratif	50'550'642	50'784'011	67'544'316	68'025'132	74'104'260	69'325'272
- Mouvements fonds et financements spéciaux	-6'284'973	-14'163'337	-13'366'692	-6'917'492	-5'386'092	-4'570'792
= Insuff. (+) / exc. (-) de financement	76'610'068	66'926'217	83'120'877	57'448'071	48'317'417	67'831'822
Découvert et endettement (partie IV)						
Total découvert	689'007'041	739'045'069	805'084'977	855'596'428	903'348'653	951'388'400
Total dette (sens strict)	1'303'161'115	1'422'504'754	1'513'825'420	1'540'825'420	1'539'825'420	1'537'825'420
Indicateurs financiers (art. 57 al. 2 LFinEC)						
Degré d'autofinancement	-59.3%	1.4%	2.5%	25.7%	38.0%	25.2%
Degré de couverture des rev.déterminants	4.0%	2.7%	3.5%	2.6%	2.4%	2.4%
Taux d'endettement net ¹	117.7%	121.3%	127.4%	130.0%	133.2%	137.9%
Part des charges d'intérêts	1.0%	0.9%	0.7%	0.7%	0.7%	0.6%
Effort d'investissement	2.4%	2.8%	3.6%	3.4%	3.4%	4.2%
Valeurs de référence macroéconomiques						
Croissance du produit intérieur brut réel	1.3%	1.4%	1.9%	2.0%	1.7%	1.7%
Renchérissement (IPC)	-0.4%	0.3%	0.2%	0.6%	0.8%	1.0%
Taux d'intérêt à long terme	-0.4%	0.0%	0.2%	1.1%	2.2%	3.0%
Taux de chômage CH	3.3%	3.2%	3.1%	3.1%	3.0%	2.9%
Taux de chômage NE	5.8%	5.8% ²	--	--	--	--

¹ 2017-2021 : simulations

² moyenne annuelle à fin août 2017

Résultat global Le déficit inscrit au budget 2018 est de CHF 66 millions. Il avoisine CHF 50 millions durant les années du PFT. Le seuil limite de 1% des revenus déterminants prescrit par le mécanisme du frein est ainsi largement dépassé (max. admis : CHF 19 millions en 2018), ce qui conduit également à un degré d'autofinancement des investissements très faible (de 2,5% à 38%). Au final pourtant, le déficit du compte de résultats est inférieur au niveau des amortissements du patrimoine administratif inscrits au budget, critère sur lequel a été construit l'accord du Grand Conseil pour le budget 2017 (hors frein), avec l'objectif d'éviter d'emprunter pour assurer le fonctionnement courant de l'État. S'agissant du PFT, il convient de retenir que, pour la première fois, les trois exercices suivant le prochain budget s'inscrivent en amélioration par rapport à celui-ci. Sur le plan de la fiscalité, on relève que si la conjoncture permet de tabler sur une amélioration à partir de 2020, la visibilité est encore très faible.

Investissements Les investissements nets s'élèvent à CHF 81,7 millions en 2018 ou CHF 69,7 millions déduction faite d'un écart statistique de CHF 12 millions. Ils s'établissent entre CHF 49 millions et CHF 70 millions durant les années du PFT. L'effort d'investissement (mesuré en proportion des dépenses courantes) se situe entre 3,4 et 4,2%, ce qui est nettement insuffisant selon les standards communément admis (de 7,5% à 9,5%).

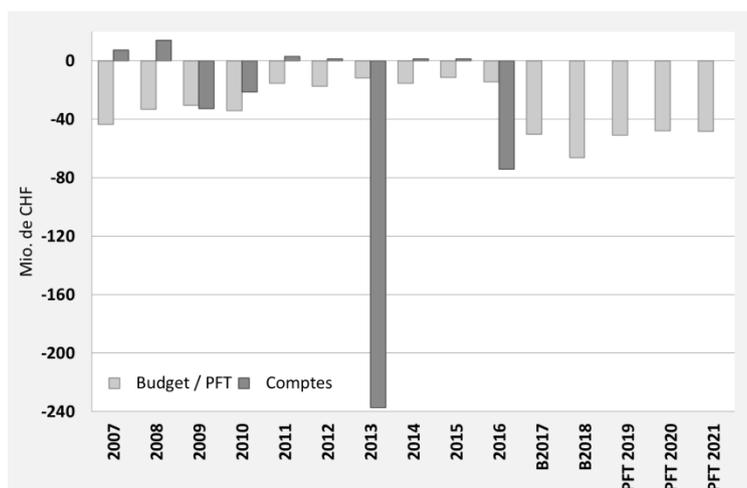
Insuffisance de financement Selon les projections actuelles, l'endettement de l'État lié à l'accomplissement des tâches publiques devrait s'accroître de CHF 83 millions en 2018, et de CHF 48 millions à CHF 67 millions durant les années du PFT.

Découvert Le découvert pourrait passer de CHF 689 millions en 2016 à plus de CHF 950 millions en 2022, ceci hors effets positifs découlant de la réévaluation des postes de bilan au moment du passage au référentiel du MCH2 en 2018.

Dettes La dette totale au sens strict (emprunts à court, moyen et long termes sans engagements courants) pourrait passer de CHF 1,4 milliard à plus de CHF 1,5 milliard entre 2016 et 2021. L'évolution ne tient notamment pas compte des incidences liées à Prévoyance.ne (projet de passage à la primauté des cotisations dès 2019 et mesures de capitalisation additionnelle), ni de la consolidation des comptes de l'État avec ceux des entités qui lui sont liées à partir de l'exercice 2021. Le taux d'endettement net (soit le rapport entre la dette nette et les revenus fiscaux) pourrait croître de 117% en 2016 à près de 138% en 2021 selon les simulations effectuées.

Charges d'intérêts Malgré l'augmentation de l'endettement, la part des charges d'intérêts en regard des revenus courants devrait demeurer très faible, voire diminuer légèrement ces prochaines années, en raison des conditions de taux offerts sur le marché toujours favorables, et aux efforts entrepris pour optimiser la gestion des emprunts.

Évolution du solde du compte de résultats de 2007 à 2021



Depuis l'introduction du frein à l'endettement en 2006, les comptes ont enregistré 7 exercices équilibrés ou légèrement bénéficiaires. La nouvelle dégradation depuis 2016 découle plus particulièrement de la chute brutale des revenus issus de la fiscalité et de la RPT, ainsi que des postes de charges dynamiques sur lesquels le Conseil d'État n'a qu'une maîtrise limitée à court terme (santé, prévoyance sociale en particulier) et que l'État assume seul. On observe néanmoins pour les années du PFT 2019-21 une réduction des déficits suite aux efforts successifs entrepris par le gouvernement. Ceux-ci seront encore accentués au cours de la présente législature de façon à atteindre l'objectif d'un retour à l'équilibre budgétaire à l'horizon 2020. L'important déficit de CHF 237 millions de 2013 découle des mesures de recapitalisation de Prévoyance.ne. On relève par ailleurs que pratiquement aucun budget n'a été bénéficiaire depuis les années 80 au moins.

1.2 Considérations générales

1.2.1 Perspectives économiques

Les premiers mois de l'année 2017 confirment une tendance à la reprise pour l'économie suisse mais dans une dynamique plus lente que celle escomptée. La croissance, globalement faible, présente des disparités marquées en fonction des secteurs. Ainsi, si l'industrie pharmaceutique et le secteur des services montrent des signes de faiblesse, le secteur de l'industrie manufacturière semble quant à lui avoir réussi à s'adapter au franc fort. Le PIB réel de la Suisse a progressé de 0,3% au premier trimestre 2017 soit une croissance de 0,1 point inférieure aux attentes. Sur le marché de l'emploi, on comptait 133'926 chômeurs au niveau national à fin juillet 2017 (taux de chômage de 3,0%, en baisse de 0,1 point en regard de juillet 2016). L'effectif des chômeurs dans le canton de Neuchâtel à la même période s'établit à 4'852 personnes (taux de chômage de 5,3% contre 5215 chômeurs et 5,6% à la même période de 2016). L'indice des prix à la consommation, après une contraction marquée en 2015, ne cesse de progresser depuis 2016, affichant en juillet 2017 une variation annuelle de +0,3%.

Les prévisions conjoncturelles de juin 2017 du Groupe d'experts de la Confédération tablent sur une croissance du PIB en termes réels de +1,4% en 2017 et +1,9% en 2018. Le taux de chômage devrait poursuivre le recul enregistré depuis le début de l'année, avec une valeur annuelle moyenne attendue de 3,2% pour 2017 et de 3,1% pour 2018. Quant au renchérissement, il devrait se situer à environ +0,5% en 2017 et +0,2% en 2018.

1.2.2 Objectifs de politique financière

Objectif général La politique du Conseil d'État en matière financière vise progressivement à renforcer autant que faire se peut la maîtrise des charges dynamiques et à stimuler les revenus de manière à résorber le déficit structurel. L'objectif reste celui de l'équilibre à l'horizon 2020 et de l'accroissement du volume des investissements.

Piliers stratégiques La stratégie financière menée depuis le début de la précédente législature repose sur les piliers suivants :

1. Contenir par des réformes l'évolution des charges les plus dynamiques ;
2. Envisager des réductions de charges par :
 - l'abandon ou la réduction de certaines prestations,
 - la recherche de gains d'efficacité et de synergies aussi bien au sein de l'État que pour ses partenaires.
3. Rééquilibrer le partage des tâches et du financement entre l'État et les communes et entre les communes elles-mêmes.
4. Stimuler l'évolution des revenus. Les comparaisons intercantionales ne permettant pas d'accroître la pression fiscale mais imposant au contraire des réformes dans certains domaines prioritaires, toute nouvelle réforme fiscale devra générer des effets positifs sur les revenus ou être compensée sur des points moins sensibles.
5. Renforcer les efforts d'investissement, le volume de ces derniers étant depuis plusieurs années nettement insuffisants pour assurer la modernisation de l'État et répondre aux besoins d'adaptation de nos infrastructures.

Soutenir les logiques vertueuses Dans la même logique, le Conseil d'État cherche à maintenir, voire à accroître, les enveloppes financières destinées à soutenir les logiques vertueuses (développement de la prospérité, mesures préventives, investissements, etc.).

Cette approche produit certes des résultats qui ne sont pas immédiats, mais reste la seule à même de ramener à terme un équilibre financier durable,

sans asphyxier l'État, ni abandonner la responsabilité qui est la sienne à l'égard de la collectivité, respectivement de celles et ceux pour qui ses prestations sont essentielles.

Développer des politiques sectorielles à long terme

L'étude de la situation financière de notre canton en comparaison intercantonale a confirmé que, pour l'essentiel, la situation financière délicate de l'État est la conséquence des faiblesses de ses structures démographiques, économiques et sociales et non d'une inefficacité de l'État ou d'un niveau de prestations individuelles plus généreuses qu'ailleurs. Aussi convient-il de développer des politiques sectorielles à long terme à même de réduire les risques et les sollicitations de l'État et de répondre aux nouveaux défis posés par l'évolution de la société.

1.2.3 Nouveautés introduites dans le cadre du budget 2018

Contexte Le présent rapport est sujet à une profonde refonte, tant dans son mode de présentation que des données et états financiers qui y figurent. La refonte des processus et des outils utilisés pour l'élaboration du budget et de la planification financière s'inscrit dans le cadre plus large de l'amélioration des processus de conduite financière de l'État, de l'introduction du MCH2, ainsi que de la nouvelle loi sur les finances (LFinEC), dont l'entrée en vigueur est intervenue au 1^{er} janvier 2015 (référentiel MCH2 avec l'exercice 2018). La modernisation de la conduite financière de l'État doit progressivement permettre, dans le cadre des réformes en cours, de mettre en place de nouvelles méthodes de gestion (p. ex. gestion par mandats de prestations, comptabilité analytique, contrôle de gestion), de standardiser et d'automatiser les processus essentiels en s'appuyant sur une architecture informatique intégrée, et d'améliorer d'une manière générale la maîtrise des coûts.

Référentiel MCH2 Le budget 2018 et le PFT 2019-21 sont présentés selon le référentiel MCH2. Standard défini sur le plan intercantonal pour l'ensemble des cantons et des communes, il comprend un nouveau plan comptable ainsi que de nouvelles normes d'évaluation (principe de l'image fidèle) et de présentation des états financiers. Le MCH2 rejoint en cela les normes internationales définies pour les secteurs public et privé.

Les principaux changements du plan comptable MCH2 sont décrits en annexe 1.

Plan financier et des tâches (PFT) Les états financiers intègrent systématiquement les données issues de la planification financière pour les trois années suivant le prochain budget (en l'occurrence PFT 2019-21 en plus du budget 2018). De la sorte, à partir des derniers comptes clôturés (comptes 2016) et du budget en cours (budget 2017), l'évolution à moyen terme des finances de l'État peut être mieux appréhendée.

Rapport par domaines de tâches Toujours dans une optique pluriannuelle, le rapport sur le budget intègre désormais systématiquement un rapport sur l'évolution des différents domaines de tâches de l'État, conformément aux dispositions des articles 13 et suivants LFinEC. Pour le budget 2018, le rapport sur le PFT 2019-21 est établi de manière simplifiée, compte tenu du fait que les axes politiques du Conseil d'État seront déclinés dans le Programme de législature qui sera porté à la connaissance du Grand Conseil au cours de ces prochains mois. Le PFT 2019-21 sera repris à cette occasion et complété des incidences financières découlant des priorités politiques du gouvernement.

Compte de résultats à trois degrés de clôture Le compte de fonctionnement est, avec la terminologie du MCH2, renommé « compte de résultats ». Le compte de résultats est nouvellement structuré selon les trois niveaux de clôture suivants, avec pour chaque niveau l'excédent de charges ou de revenus y relatif :

- Résultat d'exploitation,
- Résultat de financement,
- Résultat extraordinaire.

Le résultat opérationnel comprend le résultat d'exploitation et le résultat de financement. Le résultat total inclut le résultat opérationnel et le résultat extraordinaire. À relever qu'outre les ressources nécessaires au fonctionnement de l'État, le compte d'exploitation inclut également les charges et revenus de transfert.

Conformément à l'art. 26, al. 4 LFinEC basé sur le modèle admis par le MCH2, les charges et revenus sont considérés comme extraordinaires, s'ils ne relèvent pas de l'activité opérationnelle, s'ils ne pouvaient en aucune manière être prévus et lorsqu'ils échappent à toute influence et tout contrôle. Dans la pratique, le champ d'application sera défini de manière très restrictive et se limitera aux phénomènes de grande ampleur (p. ex. catastrophe naturelle sur une large échelle), qu'il conviendra d'apprécier de cas en cas, mais qui ne comprendront pas les charges dites d'intensité (p. ex. hospitalisations hors canton). Les charges et revenus extraordinaires prévoient également les éléments suivants, motivés par la politique budgétaire :

- l'amortissement du découvert d'exercices précédents,
- les attributions et prélèvements au titre des préfinancements et à la réserve conjoncturelle,
- les attributions et prélèvements aux réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire (pas encore mis en œuvre).

Présentation par centres de profit Les données détaillées sont regroupées par centre de profit. Un centre de profit correspond en principe à une unité administrative (service, école cantonale) ou à un fonds. La présentation ne se fait plus par lignes budgétaires, mais sous forme d'un nouveau canevas plus synthétique. Ce dernier informe sur les activités selon les dimensions managériales, financières et des ressources humaines.

Crédits budgétaires par groupes de charges à 2 positions S'appuyant sur l'art. 44, al. 2 LFinEC, les crédits budgétaires déterminant l'activité des services sont désormais octroyés par le Grand Conseil sur la base des groupes de charges à deux positions, ce qui permettra de mieux optimiser l'allocation des ressources pour les services et de limiter le recours aux demandes de dépassements de crédits. Les crédits budgétaires (tranches de paiement) pour les crédits d'engagement continuent en revanche à être adoptés par projet, en dépenses nettes (déduction faite des recettes y relatives), alors que le crédit d'engagement est quant à lui requis au brut (montant total des dépenses).

Comptabilité analytique La comptabilité analytique sera progressivement généralisée au sein de l'État, en particulier pour les services bénéficiant d'une certaine autonomie de gestion (services GestionNE) - c'est-à-dire tous les services dans une optique de 2-3 ans. Dans les données détaillées par centres de profit du rapport au Grand Conseil sera indiqué le résultat analytique par groupe de prestations basé sur les coûts complets. La comptabilité analytique sera pleinement opérationnelle à partir de 2018, de sorte qu'en l'état, seuls sont indiqués dans le présent rapport les charges et revenus directs (hors répartitions analytiques) en regard des différents groupes de prestations des services.

Abaissement du seuil d'activation des dépenses à caractère d'investissement Le seuil d'activation des investissements est abaissé de CHF 100'000 à CHF 10'000. D'autre part, les prestations internes apportées lors de la réalisation du projet, lors d'études principales, de suivi de travaux ou de développement de projets informatiques seront désormais incluses dans les crédits d'engagement, respectivement dans les dépenses d'investissement activées au bilan. À court terme, le résultat d'exploitation se trouvera amélioré alors que les dépenses nettes du compte des investissements seront plus élevées (effet de transfert d'env. CHF 3,5 millions au budget 2018). Cet effet de bascule n'aura pas d'incidence négative en application du frein à l'endettement. Au contraire, d'une part il sera plus aisé de respecter l'exigence du déficit maximum autorisé de 1% des revenus déterminants, d'autre part, en raison d'un effet de levier, un volume accru d'investissements pourra être financé (un allègement de CHF 1 million du compte de résultats permet de financer CHF 1,4 million d'investissement compte tenu d'un degré d'autofinancement minimal exigé de 70%). Dans une optique de 3 à 5 ans, cet effet de transfert sera progressivement contrebalancé par des charges d'amortissement accrues dans le compte de résultats, sans nouvel effet sur le calcul du volume maximal des investissements autorisés (les amortissements du patrimoine administratif font partie de l'autofinancement).

Charges d'amortissement du patrimoine administratif Dès 2018 s'appliquent les nouveaux taux d'amortissement définis conformément à l'art. 46 et à l'annexe 2 RLFInEC. L'amortissement débute désormais lors de la mise en exploitation du bien d'investissement, et non plus à partir de l'année qui suit la dépense. Par ailleurs, les différents postes

du bilan seront réévalués selon le principe de l'image fidèle (valeur vénale) prescrit par le MCH2. Un rapport d'information sera à cet égard transmis au Grand Conseil durant le premier semestre 2018 sur les retraitements effectués, qui détermineront les valeurs de bilan au 1^{er} janvier 2018. Les plus-values attendues seront inscrites dans une réserve de réévaluation. Pour les immobilisations, ces réévaluations induisent dès le budget 2018 une augmentation mécanique des charges d'amortissement estimée à une vingtaine de millions de francs annuellement, qui sont neutralisées par un prélèvement équivalent à la future réserve de réévaluation du patrimoine administratif (effet neutre sur le résultat).

1.2.4 Frein à l'endettement

Critères applicables Les dispositions transitoires de l'art. 80 LFinEC applicables jusqu'à l'exercice 2019 prévoient les seuils déterminants suivants à respecter :

- Déficit autorisé de 1% des revenus déterminants (hors subventions à redistribuer et imputations internes) ;
- Degré d'autofinancement minimal exigé de 70% pour les investissements déterminants.

Pour le calcul du degré minimal d'autofinancement sont appliquées les règles suivantes (art. 30, al. 2 LFinEC) :

- l'autofinancement correspond à la somme des amortissements du patrimoine administratif et du solde du compte de résultats (hors mouvements avec les fonds et réserves qui s'équilibrent dans la durée, et hors amortissement du découvert) ;
- les investissements nets pris en compte correspondent à 85% du montant net total porté au budget, afin de tenir compte des soldes de crédits non utilisés en fin d'exercice (« écart statistique »). Lors de la clôture des comptes, c'est néanmoins le 100% des investissements comptabilisés qui sont considérés dans la vérification de la conformité du degré minimal d'autofinancement.
- les investissements qui doivent entraîner des flux financiers nets positifs sur une période de dix ans n'entrent pas dans la détermination des limites de l'endettement (art. 30, al. 6 LFinEC).

Frein à l'endettement (CHF)	Budget 2017	Budget 2018
Degré de couverture des revenus déterminants		
Limite maximale	1%	1%
Total des revenus	-2'049'010'891	-2'095'728'598
- Subventions à redistribuer	-182'855'700	-184'158'531
= Revenus déterminants	-1'866'155'191	-1'911'570'067
Résultat total	50'038'028	66'039'908
Résultat total en % des revenus déterminants	2.7%	3.5%
Degré d'autofinancement		
Limite minimale	70%	70%
Amortissements du patrimoine administratif	50'784'011	67'544'316
- Résultat total	50'038'028	66'039'908
= Autofinancement	745'983	1'504'408
Total investissements nets	62'951'603	81'715'991
- Investissements générant des flux financiers nets positifs (art. 30 alinéa 6 LFinEC)	0	12'000'000
= Solde utilisé pour la calcul de l'écart statistique	62'951'603	69'715'991
- Ecart statistique 15% (art. 30 alinéa 2 LFinEC)	9'442'740	10'457'399
= Investissements nets déterminants	53'508'863	59'258'592
Autofinancement en % des investissements nets déterminants	1.4%	2.5%

Budget 2018 non conforme au frein Avec un déficit représentant 3,5% des revenus déterminants et un degré d'autofinancement de 2,5%, le budget 2018, par ailleurs conforme aux prévisions présentées avec le deuxième volet du programme d'assainissement, ne remplit pas, pour la seconde année consécutive, les critères du frein à l'endettement.

Pour être conforme à ces critères, le déficit maximum autorisé serait de CHF 19,1 millions pour un total d'investissements nets de CHF 81,7 millions selon montant prévu au budget 2018.

Avec un autofinancement de CHF 1,5 million, le compte de résultats total dégage néanmoins des liquidités, de sorte que l'accroissement de l'endettement est principalement lié à l'investissement.

Mécanismes institutionnels en cas de non-respect du frein à l'endettement (rappel) En cas de non-respect des dispositions ordinaires relatives au frein à l'endettement, le Conseil d'État propose au Grand Conseil les mesures d'assainissement nécessaires (art. 30, al. 5 LFinEC). Conformément à l'art. 36, al. 2 LFinEC, doivent de même être votés à la majorité de 3/5^{èmes} des membres du Grand Conseil, les lois et décrets qui entraînent une économie unique de plus de CHF 7 millions ou une économie renouvelable de plus de CHF 700'000 par année, lorsqu'ils sont adoptés en vue de respecter les dispositions du frein à l'endettement prévues par la loi. Le vote de mesures d'assainissement sous forme d'amendement au budget sans modifications de lois ou décrets se fait en revanche à la majorité simple.

Si ces mesures ne suffisent pas, deux options (cas échéant combinées) sont possibles :

1. Relever le coefficient d'impôts des personnes physiques pour une année, dans la mesure nécessaire pour respecter les critères usuels du frein (art. 30, al. 5 LFinEC). Dans ce cas, en plus d'un amendement au décret sur le budget 2018 (augmentation des revenus d'impôts), le

Grand Conseil devrait ratifier un décret spécifique portant augmentation du coefficient d'impôts, à la majorité de 3/5^{èmes}, étant donné que la hausse dépasserait selon toute vraisemblance la limite de CHF 7 millions figurant à l'art. 36, al. 1, let. c) LFinEC. Ce décret serait soumis à référendum facultatif.

2. Déroger aux critères usuels du frein en reconnaissant des circonstances extraordinaires pour une durée de deux ans au plus, sur la base de l'art. 31, al. 1 LFinEC. Conformément à l'art. 57, al. 4 Cst NE, la même majorité est requise pour l'adoption de tout budget annuel dérogeant aux dispositions prévues par la loi en matière d'endettement. Ainsi, l'application de la clause dérogatoire et l'adoption du budget 2018 devraient conjointement être votés à la majorité qualifiée, les dispositions y relatives étant regroupées dans un même décret (sur le budget), qui, au demeurant, n'est pas soumis à référendum. Le déficit constaté aux comptes 2018 dépassant le seuil de 1% devrait alors être amorti sur 5 ans (art. 31, al. 2 LFinEC), et les montants concernés être inscrits aux budgets des années 2020 à 2024. Cela signifie par exemple qu'avec une part de déficit de CHF 50 millions dépassant la limite de 1% précitée, un montant annuel de CHF 10 millions devrait être amorti (« compensé ») dans les budgets des cinq exercices 2020 à 2024, chacun de ces exercices devant au demeurant respecter les mécanismes du frein. L'évocation des circonstances extraordinaires permet ainsi de dégager une marge de manœuvre financière à court terme, tout en reportant néanmoins la pression sur les exercices ultérieurs.

Demande de dérogation à l'application des critères usuels du frein au budget 2018

Le Conseil d'État renonce à solliciter une augmentation de la fiscalité des personnes physiques (selon art. 30, al. 5 LFinEC) considérant d'une part la situation concurrentielle du canton sur ce point, et d'autre part la stabilisation des ressources visée dans les orientations de la seconde étape du programme d'assainissement, qui passe notamment par une révision du calendrier et des contours de la réforme de la fiscalité des personnes physiques.

Il propose par conséquent de requérir pour la seconde année consécutive une dérogation aux mécanismes usuels du frein en raison de circonstances extraordinaires, dont l'adoption nécessitera de réunir une majorité de 3/5^{èmes} des membres du Grand Conseil.

Outre les difficultés à contenir la croissance de quelques postes de charges de transferts sur lesquelles il n'a pas la maîtrise directe, le Conseil d'État retient principalement, parmi les circonstances extraordinaires, les mêmes motifs que lors de la présentation du budget 2017, en particulier la chute importante des revenus, qu'il eût été illusoire de penser compenser en un seul exercice.

Application du frein durant les exercices du PFT 2019-2021

À ce stade les critères du frein à l'endettement ne sont également pas respectés pour les années du PFT 2019-21. Le Programme de législature 2018-21, en cours d'élaboration, précisera les mesures supplémentaires, d'ordre stratégique, permettant de retourner à l'équilibre budgétaire d'ici à l'horizon 2020, objectif que confirme le Conseil d'État.

Dès 2020 et au terme de la période transitoire prévue par la LFinEC, les règles du frein à l'endettement évolueront encore. D'une part sera instaurée la règle d'un équilibre quadriennal du compte de résultats total (art. 30, al. 1 LFinEC) parallèlement à l'exigence du degré de couverture des revenus de 1% (art. 30, al. 4 LFinEC) et, d'autre part, l'objectif en matière de degré d'autofinancement sera calculé en fonction du taux d'endettement net (art. 30, al. 3 LFinEC).

Sur cette base et selon les simulations actuelles, le budget 2020 devrait présenter un excédent de revenus de l'ordre de CHF 150 millions afin de compenser les déficits des exercices 2017 à 2019, et présenter un degré d'autofinancement de 80%, ce qui, à l'évidence, n'est ni réaliste ni souhaitable. C'est pourquoi le Conseil d'État proposera d'ici le 1^{er} semestre 2018, une refonte partielle des mécanismes du frein par le biais d'une révision de la LFinEC.

1.2.5 Risques et incertitudes

En général D'une manière générale, les chiffres inscrits dans quelques domaines de charges tant au budget qu'au PFT ne pourront être atteints que moyennant l'adoption de mesures de restriction à l'étude ou en préparation dans les départements, à l'instar des charges hospitalières, qui ont été fixées en 2018 au même niveau que pour l'exercice 2016 et qui intègrent entre 2017 et 2021 une réduction des prestations générales (PIG) versées à l'HNE de respectivement deux fois CHF 3 millions, puis CHF 4 millions et CHF 5 millions – soit au final CHF 15 millions sur la législature – en plus de la réduction du déficit résiduel de l'institution.

Doivent également être mentionnés les risques et incertitudes sur les postes budgétaires suivants :

Bascule d'impôt avec les communes Après une année 2017 respectant une période de « transition » pour les communes (installation des nouvelles autorités communales entre le printemps 2016 et le début 2017), une participation des communes à l'effort d'assainissement est sollicitée comme annoncé. Suite aux nombreux échanges tenus au cours des deux ans écoulés, une contribution de 2 points fiscaux en 2018 et de 2 points en 2019 est sollicitée et expliquée dans un rapport séparé, transmis conjointement au présent rapport. Les conséquences financières intégrées au budget sont évaluées à CHF 13,5 millions en 2018 et à CHF 27 millions à partir de 2019. La décision relève de la compétence du Grand Conseil.

Report de l'harmonisation de l'impôt des frontaliers avec les autres impôts Le report de l'harmonisation de l'impôt des frontaliers, accepté en votation populaire le 24 septembre 2017, a été pris en compte dans les prévisions fiscales (coefficient de 124 pour les autres impôts, part de l'État de 25% au produit de l'impôt des frontaliers).

Projet fiscal des entreprises (PF17) sur le plan fédéral (suite RIE III) Le PF17 (suite donnée à la RIE III qui a échoué en votation populaire) devrait aboutir rapidement. Une consultation a été lancée en date du 6 septembre 2017, de manière à ce que le message soit discuté aux Chambres fédérales au printemps 2018. Le Conseil d'État et le Grand Conseil seront ainsi amenés à se prononcer rapidement sur la politique d'imposition des entreprises à mener à futur afin de maintenir l'attractivité économique de notre canton. Les incidences financières de ce projet ne peuvent toutefois en l'état pas être évaluées précisément. Comme pour le PFT présenté l'an dernier, le relèvement de la part des cantons à l'IFD de 17% à 21,2% à partir de 2019 a également été intégré dès 2019.

Fiscalité cantonale Si la conjoncture permet de tabler sur une amélioration à partir de 2020, la visibilité est encore très faible. Il n'a pas été tenu compte dans le PFT de nouvelles réformes fiscales, celles-ci n'étant pas encore connues et devant, aux yeux du gouvernement et vu le contexte financier délicat dans lequel se trouve l'État, générer des effets positifs sur les revenus ou au moins être compensées. Ainsi, hormis la progression découlant de la contribution des communes (2x2 points, voir ci-dessus) et de celle, en 2019, liée à l'introduction de la réforme des entreprises au plan national (progression des recettes de l'IFD d'une vingtaine de millions de francs), les recettes progressent modérément en 2018 et 2019, puis de près de 1% (CHF 10 millions) par an en 2020 et 2021.

RPT Les chiffres pour le budget 2018 ne devraient guère varier (CHF +10 millions par rapport à 2017), ce qui n'est pas le cas des chiffres concernant les exercices suivants, pour lesquels des variations de plusieurs dizaines de millions ont été constatées d'une année à l'autre dans les prévisions des calculs fournis par l'administration fédérale. Le Conseil d'État table en l'état sur une stabilité des revenus de la RPT dès 2019, la baisse de quelque CHF 5 millions par an des contributions au titre des cas de rigueur pouvant raisonnablement être compensée par une amélioration des versements au titre de la compensation des ressources. Les discussions en cours sur le plan fédéral pour optimiser la RPT pourraient aboutir sur des changements au détriment des cantons bénéficiaires comme Neuchâtel. Il n'en est pas tenu compte dans le PFT, faute de visibilité suffisante à ce stade.

Prévoyance.ne Un rapport prévoyant un passage à la primauté des cotisations en couverture partielle ainsi que des mesures de capitalisation additionnelle devrait être adopté par le Grand Conseil au printemps 2018, en vue d'une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Les incidences financières pour l'État relevant de la première étape de mise en œuvre entre 2019 et 2023 sont évaluées sur la base des travaux en cours à CHF 100 millions (contribution unique et contribution employeur) dont il n'est pas tenu compte dans le PFT, mais qui seront compensés par un prélèvement d'un montant équivalent à la provision constituée à cette fin en 2013.

Amortissement des excédents de charges dépassant les limites autorisées par le frein à l'endettement N'est pas pris en compte dans le PFT l'amortissement du découvert excédant la limite de déficit de 1% pour les années 2017 et 2018, en application de l'art. 31, al. 2 LFinEC. Cela représente des montants de CHF 10 millions en 2019 et de l'ordre de CHF 23 millions en 2020 et 2021. Le Conseil d'État estime qu'un amortissement de ces découverts excédentaires n'est pas réaliste dans le contexte actuel difficile d'assainissement des finances, raison pour laquelle il proposera d'y renoncer dans le cadre de la prochaine révision de la LFinEC qui sera soumise au Grand Conseil durant le 1^{er} semestre 2018.

1.2.6 Mesures d'assainissement intégrées dans le budget et le PFT

Bref rappel Le Conseil d'État a placé en priorité la concrétisation des mesures annoncées dans les deux étapes de son programme d'assainissement et a donc jugé essentiel de tenir ses engagements s'agissant des mesures relevant de sa compétence. Il a notamment intégralement mis en œuvre le programme de réduction de 60 postes accompagnant le budget 2017, ce qui permet de fixer les effectifs globaux de l'État en dessous du niveau de 2016 pour l'entier de la période concernée par le plan financier, et ce malgré les besoins nouveaux ou croissants qui ne cessent d'apparaître.

Mesures du budget 2018 et du PFT 2019-2021 Dans le cadre de la préparation du budget 2018 et du PFT 2019-2021, le Conseil d'État a par ailleurs effectué un important travail de priorisation des charges tant de fonctionnement que de transfert, en modifiant au besoin les actes réglementaires de sa compétence.

Après une année 2017 respectant une période « de transition » pour les communes, et comme suite donnée aux nombreux échanges avec ces dernières, une contribution de 2 points fiscaux dès 2018 et 2 points supplémentaires dès 2019 est prévue. Les incidences financières, intégrées dans les chiffres du budget et du PFT, sont évaluées à CHF 13,5 millions en 2018 et de CHF 27 millions dès 2019, conformément à ce qui avait été annoncé ces dernières années. Cette bascule est à la fois la plus équitable (chacun contribue selon la force de ses ressources) et la plus simple. Elle intervient faute d'avoir pu trouver un accord sur d'autres mesures sectorielles qui ont été examinées avec les communes. Les propositions très concrètes formulées par celles-ci dans différents domaines ne permettaient quant à elles pas d'atteindre des volumes suffisants. Le Conseil d'État relève néanmoins qu'il est disposé à renoncer en tout ou partie à cette contribution de 2x2 points au profit d'autres mesures sectorielles qui rencontreraient l'aval des communes.

Par rapport au précédent plan financier qui accompagnait le budget 2017, les améliorations annuelles des charges et des revenus s'élèvent à CHF 58,1 millions en 2018, CHF 83,7 millions en 2019 et CHF 47,2 millions en 2020.

1.2.7 Modifications de lois et décrets soumis à l'adoption du Grand Conseil

Lois et décrets Sont soumis par le biais du présent rapport les modifications de lois et décrets suivants :

- Loi sur les aides à la formation (LAF) ;
- Décret sur le fonds pour l'encouragement des études et de la formation professionnelle ;
- Loi sur l'emploi et l'assurance-chômage.

Seule la modification de la loi sur les aides à la formation permet d'escompter des incidences financières positives, de quelques dizaines de milliers de francs par année. Les deux autres modifications légales résultent d'une mise en conformité avec la LFinEC (suppression des fonds non conformes).

Les modifications législatives expliquées sous forme de fiches, de même que les textes juridiques proprement dits, figurent à la suite de ce chapitre.

Aucune des trois modifications légales précitées ne remplit les critères d'adoption à la majorité qualifiée, selon l'art. 36 LFinEC.

Comme déjà relevé ci-devant au chiffre 1.2.6, le Conseil d'État soumet par ailleurs dans un rapport distinct une bascule fiscale des communes à l'État (2 points en 2018 + 2 autres points dès 2019) au titre de la participation de ces dernières aux efforts d'assainissement financier. Dans une logique politique, le rapport relatif à cette nouvelle bascule devrait être traité au Grand Conseil avant le présent rapport budgétaire.

No 1

Modification de la loi sur les aides à la formation (LAF) RSN 418.10

Situation actuelle :	<p>La LAF prévoit, à son article 7, une disposition en faveur des suisses de l'étranger plus généreuse que l'Accord intercantonal sur l'harmonisation des bourses d'études.</p> <p>Les étudiants d'origine neuchâteloise dont les parents vivent à l'étranger émanent pour la plupart de pays membres de l'UE. Ils disposent tous, en leur lieu de domicile, de structures de formation performantes auxquelles ils ont accès.</p> <p>Les bourses d'études doivent participer aux efforts fournis pour contenir les montants de la facture sociale dans des limites acceptables. Cette modification y contribue sans précariser des citoyens résident dans le canton.</p>								
Proposition :	<p>Modifier la lettre b de l'article 7 LAF en reprenant intégralement le texte de l'Accord intercantonal.</p> <p>Dans la mesure où le pays de domicile de l'étudiant ou de ses parents le reconnaît comme appartenant au cercle de bénéficiaires potentiels d'une bourse d'études, le canton de Neuchâtel n'intervient plus pour les ressortissants suisses d'origine neuchâteloise.</p> <p>Un régime transitoire doit permet la poursuite de l'aide pour les bénéficiaires d'une bourse jusqu'à la fin de la formation en cours.</p>								
Modifications légales nécessaires :	<p><i>b) les citoyennes et citoyens suisses dont les parents vivent à l'étranger ou qui vivent à l'étranger sans leur parents, pour des formations en Suisse, si ces personnes n'ont pas droit à une aide en leur lieu de domicile étranger, ou si les montants alloués sont insuffisants par rapport aux standards neuchâtelois.</i></p> <p>devient</p> <p><i>b) les citoyennes et citoyens suisses dont les parents vivent à l'étranger ou qui vivent à l'étranger sans leur parents, pour des formations en Suisse, si ces personnes n'ont pas droit à une aide en leur lieu de domicile étranger par défaut de compétence.</i></p> <p><i>Art. 37a</i> <i>L'article 7, lettre b n'est pas applicable aux personnes qui bénéficient d'une aide à la formation au moment de son entrée en vigueur et ce jusqu'à la fin de la formation en cours.</i></p>								
Calendrier :	<p>La modification légale doit entrer en vigueur au 1.7.2018 et concerner les nouvelles demandes dès l'année de formation 2018-2019.</p>								
Incidences financières (en CHF) :	<table border="1"><thead><tr><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th><th>2021 ss</th></tr></thead><tbody><tr><td>15.000</td><td>60.000</td><td>105.000</td><td>180.000</td></tr></tbody></table> <p>L'économie dépend directement du nombre de personnes</p>	2018	2019	2020	2021 ss	15.000	60.000	105.000	180.000
2018	2019	2020	2021 ss						
15.000	60.000	105.000	180.000						

concernées, qui fluctue d'une année à l'autre.

Elle est calculée ici sur la base du montant 2016-2017 des bourses octroyées à des jeunes Neuchâtelois d'origine dont les parents vivent à l'étranger qui s'élève à CHF 220'000.

Sur ce montant, il est attendu une économie de l'ordre de CHF 180'000, sachant que dans une petite partie des cas, les étudiants pourraient ne pas avoir droit à une aide en leur lieu de domicile étranger et continueraient alors de bénéficier d'une bourse neuchâteloise.

Compte tenu du régime transitoire, l'économie est attendue de manière progressive, au fur et à mesure que les bénéficiaires actuels termineront leurs études et ne seront plus remplacés par de nouveaux bénéficiaires.

No 2

Suppression du décret sur le fonds pour l'encouragement des études et de la formation professionnelle (RSN 418.11)

Situation actuelle :	Conformément à l'entrée en vigueur du MCH2, le fonds pour l'encouragement des études et de la formation professionnelle n'est plus conforme à la LFINEC depuis le 1er janvier 2018.			
Proposition :	Abroger le décret.			
Modifications légales nécessaires :	Abroger le « <i>décret sur le fonds pour l'encouragement des études et de la formation professionnelle, du 3 février 1993</i> » (RSN 418.11).			
Calendrier :	La modification légale doit entrer en vigueur au 01.01.2018.			
Incidences financières (en CHF) :	2018	2019	2020	2021 ss
	0	0	0	0
	La fortune du fonds a été dissoute au 31.12.2017.			

No 3

Modification de la loi sur la loi sur l'emploi et l'assurance-chômage (LEmpl) (RSN 813.10)

Situation actuelle :	Conformément à l'entrée en vigueur du MCH2, le fonds pour l'intégration professionnelle n'est plus conforme à la LFINEC depuis le 1er janvier 2018.								
Proposition :	Abroger les références légales de l'existence de ce fonds.								
Modifications légales nécessaires :	Abroger l'article 64 <i>¹Pour couvrir la part des dépenses incombant à l'État en vertu de l'article 63, il est créé un fonds pour l'intégration professionnelle.</i> <i>²La surveillance du fonds est confiée au Conseil d'État qui détermine les dispositions d'exécution.</i> <i>³Le fonds est alimenté par des annuités budgétaires.</i>								
Calendrier :	La modification légale doit entrer en vigueur au 01.01.2018.								
Incidences financières (en CHF) :	<table><thead><tr><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th><th>2021 ss</th></tr></thead><tbody><tr><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td></tr></tbody></table> <p>La fortune du fonds a été dissoute au 31.12.2017.</p>	2018	2019	2020	2021 ss	0	0	0	0
2018	2019	2020	2021 ss						
0	0	0	0						

**Loi
portant modification de la loi sur les aides à la formation
(LAF)**

*Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'État, du 25 septembre 2017,
décrète :*

Article premier La loi sur les aides à la formation (LAF), du 19 février 2013, est modifiée comme suit :

Art. 7, let. b

b) les citoyennes et citoyens suisses dont les parents vivent à l'étranger ou qui vivent à l'étranger sans leurs parents, pour des formations en Suisse, si ces personnes n'ont pas droit à une aide en leur lieu de domicile étranger par défaut de compétence ;

Art. 37a (nouveau)

Disposition transitoire relative à la modification du X. X. 2017 L'article 7, lettre *b* n'est pas applicable aux personnes qui bénéficient d'une aide à la formation au moment de son entrée en vigueur et ce jusqu'à la fin de la formation en cours.

Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif.

Art. 3 ¹La présente loi entre en vigueur le 1^{er} juillet 2018.

²Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :

Le président, La secrétaire générale,

Décret
portant abrogation du décret sur le fonds pour l'encouragement
des études et de la formation professionnelle

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'État, du 25 septembre 2017,
décède :

Article premier Le décret sur le fonds pour l'encouragement des études et de la formation professionnelle, du 3 février 1993, est abrogé.

Art. 2 Le présent décret est soumis au référendum facultatif.

Art. 3 ¹Le présent décret entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

²Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :

Le président,

La secrétaire générale,

Loi
portant modification de la loi sur l'emploi et l'assurance-
chômage (LEmpl)

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'État, du 25 septembre 2017,
décrète :

Article premier La loi sur l'emploi et l'assurance-chômage (LEmpl), du 25 mai 2004, est modifiée comme suit :

Art. 64

Abrogé

Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif.

Art. 3 ¹La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

²Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :

Le président,

La secrétaire générale,

1.3 Décret sur le budget 2018

Décret concernant le budget de l'État Pour l'exercice 2018

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
 vu les articles 57, alinéas 1 et 4, et 71 de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel, du 24 Septembre 2000 ;
 vu les articles 19, alinéa 2, et 31, al. 1 de la Loi sur les finances de l'État et des communes, du 24 juin 2014 ;
 vu le rapport du Conseil d'État du 25 septembre 2017,
 décrète :

Article premier	Le budget général de l'État pour l'année 2018 est adopté. Ce budget se résume comme suit :		
		<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
<i>Compte de résultats</i>	Charges d'exploitation	2'139'810'468	
	Revenus d'exploitation		2'011'940'169
(1)	Résultat d'exploitation		127'870'299
	Charges financières	21'958'038	
	Revenus financiers		60'629'910
(2)	Résultat financier	38'671'872	
(3)=(1)-(2)	Résultat opérationnel (excédent de charges)		89'198'427
	Charges extraordinaires	0	
	Revenus extraordinaires		23'158'519
(4)	Résultat extraordinaire	23'158'519	
(5)=(3)-(4)	Résultat total (excédent de charges)		66'039'908
<i>Compte des investissements</i>	Total des dépenses	103'483'591	
	Total des recettes		21'767'600
(6)	Investissements nets		81'715'991
<i>Compte de financement</i>	Investissements nets	81'715'991	
	Écart statistique 15% (art. 30 LFinEC)		10'457'399
	Amortissement patr. adm. (autofinancement)		67'544'316
	Excédent charges compte de résultats total	66'039'908	
	Solde mouvements avec financ. spéciaux	13'366'692	
(7)	Insuffisance de financement		83'120'877
Art. 2	Compte tenu de circonstances extraordinaires et en application des articles 57 al. 4 Cst. NE et 31 al. 1 LFinEC, il est dérogé à l'article 30, alinéas 3 et 4 LFinEC pour le budget de l'année 2018.		

Art. 3 ¹Le présent décret n'est pas soumis au référendum.

²Le Conseil d'État pourvoit à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :

Le président, Les secrétaires,

I	Situation générale
II	Budget et PFT du compte de résultats
III	Budget et PFT du compte des investissements et projets gérés par crédit d'engagement
IV	Budget et PFT du compte de financement
V	Vues synthétiques par centre de profit
VI	Budget et PFT par domaine de tâches

2.1 Vue d'ensemble du compte de résultats

2.1.1 Total des charges et des revenus

Compte de résultats (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Total charges	2'117'464'878	2'099'048'919	2'161'768'506	2'182'990'402	2'197'518'480	2'207'271'434	+3.0%	+0.8%
Total revenus	-2'043'340'635	-2'049'010'891	-2'095'728'598	-2'132'478'951	-2'149'766'254	-2'159'231'687	+2.3%	+1.1%
Résultat total	74'124'243	50'038'028	66'039'908	50'511'451	47'752'225	48'039'747	+32.0%	-8.3%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-24'086'215	+16'001'881	-15'528'457	-2'759'226	+287'522		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-32.5%	+32.0%	-23.5%	-5.5%	+0.6%		

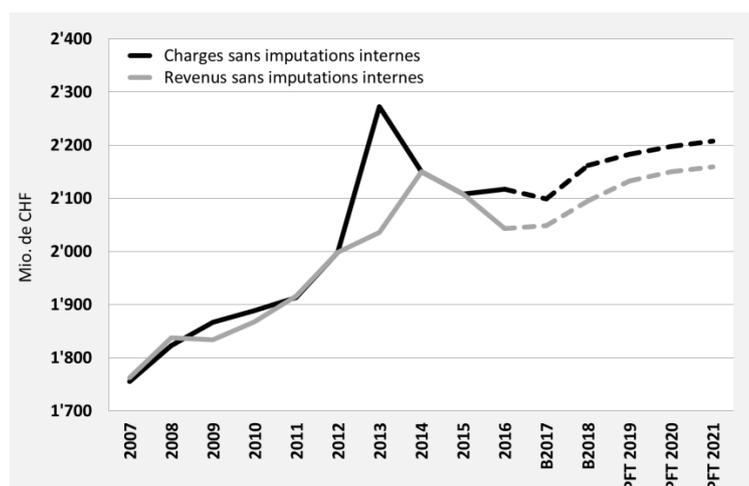
Le budget 2018 présente un excédent de charges au compte de résultats de CHF 66 millions, soit CHF 16 millions de plus que le budget 2017. Le déficit attendu devrait cependant être inférieur de plus de CHF 8 millions à celui enregistré lors de la clôture des comptes 2016.

La progression annuelle des charges du compte de résultats par rapport à l'année précédente (3% entre 2017 et 2018, mais 2,1% seulement par rapport à l'année 2016) s'atténue rapidement sur les années du PFT pour atteindre +0,4% entre 2020 et 2021. Le taux de progression annuel moyen 2016-2021 des charges s'élève à moins de 1% (+0,8%).

Les revenus du compte de résultats suivent la même tendance que les charges mais dans des proportions légèrement moindre. La progression annuelle des revenus passera ainsi de +2,3% entre 2017 et 2018 (+2,5% par rapport à 2016) à +0,4% entre 2020 et 2021, soit un taux de progression annuel moyen 2016-2021 de 1,1%.

Ces éléments combinés permettent ainsi d'envisager une diminution annuelle moyenne de l'excédent de charge de plus de 8% entre les années 2016 et 2021.

Évolution des charges et des revenus de 2007 à 2021



Le graphique ci-contre présente l'évolution 2007-2021 des charges et des revenus, déduction faite des imputations internes.

Le pic des charges constaté en 2013 correspond à la recapitalisation de Prévoyance.ne.

2.1.2 Compte de résultats détaillé

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Charges d'exploitation	2'091'287'191	2'074'913'572	2'139'810'468	2'161'577'702	2'176'795'780	2'187'893'734	+3.1%	+0.9%
Revenus d'exploitation	-1'984'287'892	-1'984'459'032	-2'011'940'169	-2'048'924'081	-2'061'575'722	-2'079'465'042	+1.4%	+0.9%
Résultat d'exploitation	106'999'299	90'454'540	127'870'299	112'653'621	115'220'057	108'428'692	+41.4%	+0.3%
Charges financières	26'177'687	24'135'347	21'958'038	21'412'700	20'722'700	19'377'700	-9.0%	-5.8%
Revenus financiers	-57'252'743	-59'151'860	-60'629'910	-60'976'110	-61'112'410	-60'745'410	+2.5%	+1.2%
Résultat financier	-31'075'055	-35'016'513	-38'671'872	-39'563'410	-40'389'710	-41'367'710	+10.4%	+5.9%
Résultat opérationnel	75'924'243	55'438'028	89'198'427	73'090'211	74'830'347	67'060'982	+60.9%	-2.5%
Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	--	--
Revenus extraordinaires	-1'800'000	-5'400'000	-23'158'519	-22'578'760	-27'078'122	-19'021'235	+328.9%	+60.2%
Résultat extraordinaire	-1'800'000	-5'400'000	-23'158'519	-22'578'760	-27'078'122	-19'021'235	+328.9%	+60.2%
Résultat total	74'124'243	50'038'028	66'039'908	50'511'451	47'752'225	48'039'747	+32.0%	-8.3%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-24'086'215	+16'001'881	-15'528'457	-2'759'226	+287'522		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-32.5%	+32.0%	-23.5%	-5.5%	+0.6%		

Une nouvelle présentation Cette nouvelle présentation découle de la mise en place du MCH2. On y distingue trois niveaux de résultats. Le résultat d'exploitation couplé au résultat financier donne le résultat opérationnel qui, additionné au résultat extraordinaire, aboutit au résultat total.

Les imputations internes, sans impact sur le résultat global, sont exclues de ce tableau.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation 2018 présente un excédent de charges supérieur de plus de 41% à celui du budget 2017. L'année 2019 devrait enregistrer une diminution marquée de cet excédent de charges qui devrait se stabiliser globalement pour atteindre en 2021 un niveau proche de celui des comptes 2016.

Résultat financier Les charges et revenus financiers, qui intègrent notamment la participation au résultat de la BCN, les revenus immobiliers du patrimoine administratif ou encore les intérêts de la dette, sont détaillés au chapitre 2.2.4.

Résultat extraordinaire Les revenus extraordinaires inscrits au budget et au PFT correspondent au prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle (CHF 2,7 millions en 2018 et CHF 1,35 million en 2019) ainsi qu'au prélèvement à la réserve liée au retraitement du patrimoine administratif (CHF 20,5 millions en 2018, CHF 21,2 millions en 2019, CHF 27,1 millions en 2020 et CHF 19 millions en 2021).

2.1.3 Charges nettes par département

Compte de résultats par département (Charges nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Autorités législatives (AULE)	3'309'595	3'181'719	3'002'001	2'970'299	2'985'041	3'062'206	-5.6%	-1.5%
Autorités exécutives (AUEX)	12'097'379	12'499'954	13'182'511	13'751'735	13'121'359	13'534'639	+5.5%	+2.3%
Autorités protections données (PPDT)	188'712	230'000	210'050	210'850	211'650	212'350	-8.7%	+2.4%
Contrôle cantonal des finances (CCFI)	1'029'421	1'274'828	1'381'247	1'389'933	1'412'279	1'418'067	+8.3%	+6.6%
Autorités judiciaires (AUJU)	21'469'240	21'874'716	21'280'227	21'370'645	21'513'611	21'674'904	-2.7%	+0.2%
Dpt finances et santé (DFS)	-861'564'084	-877'811'247	-877'608'131	-906'780'040	-917'081'719	-926'100'714	-0.0%	+1.5%
Dpt justice, sécurité et culture (DJSC)	181'952'836	177'339'510	145'374'388	147'368'274	148'483'203	149'361'102	-18.0%	-3.9%
Dpt éducation et famille (DEF)	437'946'055	434'968'398	463'646'350	469'683'238	469'217'156	470'184'997	+6.6%	+1.4%
Dpt dév. territ. et environnement (DDTE)	32'574'457	27'114'727	35'562'126	35'082'779	37'228'746	39'045'696	+31.2%	+3.7%
Dpt économie et action sociale (DEAS)	245'120'632	249'365'424	260'009'139	265'463'739	270'660'900	275'646'500	+4.3%	+2.4%
Résultat total	74'124'243	50'038'028	66'039'908	50'511'451	47'752'225	48'039'747	+32.0%	-8.3%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-24'086'215	+16'001'880	-15'528'457	-2'759'226	+287'522		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-32.5%	+32.0%	-23.5%	-5.5%	+0.6%		

Éléments particuliers Le budget 2018 tient compte du transfert de l'activité « mineurs » et de quelques missions de la FADS de l'ancien service des institutions pour adultes et mineurs (DJSC) au service de la protection de l'adulte et de la jeunesse (DEF), respectivement au DEAS, pour un montant de CHF 30,69 millions. Correction faite de cet élément, l'amélioration présentée par le DJSC s'atténue (-0,7%) et le DEF présente une diminution de charges de CHF 2 millions (-0,5%) en regard du budget de l'année précédente.

La variation importante affichée au DDTE doit être corrigée de l'effet de la dissolution de provision pour matériel roulant prévue au budget 2017, de l'augmentation des charges d'amortissement liée au passage à MCH2 et du remboursement moindre de la provision pour sites pollués (CHF 4 millions en 2017 contre CHF 2,8 millions en 2018). C'est ainsi une baisse réelle des charges nettes qui est observée au budget 2018 du DDTE.

Perspectives L'ensemble des départements présentent un taux de progression annuel moyen entre 2018 et 2021 positif compris entre +0.4% (PPDT) et +3,2% (DDTE).

2.2 Charges et revenus par nature

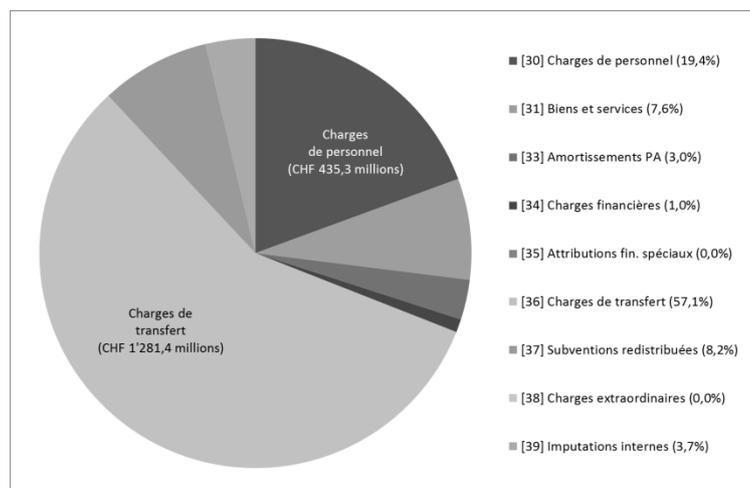
2.2.1 Vue d'ensemble

Charges par nature (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Charges de personnel	443'514'201	432'627'093	435'270'497	435'756'783	437'744'879	440'679'457	+0.6%	-0.1%
Biens, services et autres charges d'exploit	169'220'169	167'832'080	170'710'006	168'152'726	166'309'496	170'244'896	+1.7%	+0.1%
Amortissements du patr. administratif	50'550'642	50'784'011	67'544'316	68'025'132	74'104'260	69'325'272	+33.0%	+6.5%
Charges financières	26'177'687	24'135'347	21'958'038	21'412'700	20'722'700	19'377'700	-9.0%	-5.8%
Attributions aux fonds et fin. spéciaux	6'394'539	430'200	733'900	989'400	698'200	662'200	+70.6%	-36.5%
Charges de transfert	1'244'977'095	1'240'384'488	1'281'393'218	1'302'776'259	1'309'889'342	1'317'819'197	+3.3%	+1.1%
Subventions à redistribuer	176'630'545	182'855'700	184'158'531	185'877'402	188'049'602	189'162'712	+0.7%	+1.4%
Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	--	--
Total	2'117'464'878	2'099'048'919	2'161'768'506	2'182'990'402	2'197'518'480	2'207'271'434	+3.0%	+0.8%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-18'415'959	+62'719'587	+21'221'896	+14'528'077	+9'752'954		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-0.9%	+3.0%	+1.0%	+0.7%	+0.4%		

Augmentation en 2018 La hausse des charges au budget 2018 par rapport au budget 2017 (CHF +62,7 millions) provient principalement de l'augmentation des charges de transfert (CHF +41 millions) et des amortissements du patrimoine administratif (CHF +16,8 millions). Cette dernière découle de la réévaluation des immobilisations du patrimoine administratif et de l'application des taux d'amortissement selon MCH2. Elle est compensée à hauteur de CHF 20,5 millions par un prélèvement à la réserve de retraitement du patrimoine administratif. L'évolution des charges de transfert est détaillée au chapitre 2.2.5.

Une progression plus modérée au PFT Les années du PFT montrent une augmentation plus maîtrisée des charges avec un taux de progression annuel moyen entre 2018 et 2021 de +0,7%. Les efforts effectués sur les biens, services et autres charges d'exploitation (-0,1%) ainsi que les économies sur les charges financières (-4,1%) sont annihilées par la progression des charges de transfert (+0,9%) et des amortissements (+0,9%). À noter que, comme au budget 2018, un prélèvement à la réserve de retraitement du patrimoine administratif est prévu pour les années 2019 à 2021.

Répartition des charges par nature du budget 2018



Les charges de personnel du canton de Neuchâtel représentent une proportion nettement moindre des charges totales (19,4%) que dans d'autres cantons. Selon les comptes 2016 publiés, la part de celles-ci s'élève en effet à 28,5% pour Berne, 24,3% pour Vaud, 28,6% pour le Jura et 28,1% pour Genève.

Les charges de transfert représentent plus de 57% des charges de l'État au budget 2018. Cette proportion est comparable à celle du canton de Vaud (57,1% aux comptes 2016). Les cantons de Berne, du Jura et de Genève se situent entre 47,3% et 53,3%.

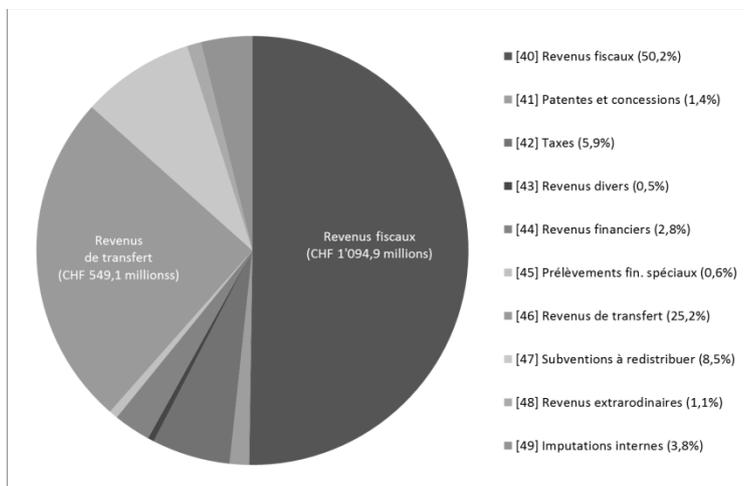
Revenus par nature (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Revenus fiscaux	-1'056'925'678	-1'080'883'020	-1'094'876'000	-1'116'521'200	-1'126'649'600	-1'136'750'900	+1.3%	+1.5%
Patentes et concessions	-29'742'278	-31'673'500	-31'585'000	-31'585'000	-31'585'000	-31'585'000	-0.3%	+1.2%
Taxes	-125'707'643	-126'991'970	-127'838'335	-126'054'528	-126'503'585	-126'091'749	+0.7%	+0.1%
Revenus divers	-10'639'369	-10'606'676	-10'295'500	-5'623'300	-5'589'900	-5'634'900	-2.9%	-11.9%
Revenus financiers	-57'252'743	-59'151'860	-60'629'910	-60'976'110	-61'112'410	-60'745'410	+2.5%	+1.2%
Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	-12'679'512	-14'593'537	-14'100'592	-7'906'892	-6'084'292	-5'232'992	-3.4%	-16.2%
Revenus de transfert	-571'962'869	-536'854'629	-549'086'211	-575'355'759	-577'113'743	-585'006'789	+2.3%	+0.5%
Subventions à redistribuer	-176'630'545	-182'855'700	-184'158'531	-185'877'402	-188'049'602	-189'162'712	+0.7%	+1.4%
Revenus extraordinaires	-1'800'000	-5'400'000	-23'158'519	-22'578'760	-27'078'122	-19'021'235	+328.9%	+60.2%
Total	-2'043'340'635	-2'049'010'891	-2'095'728'598	-2'132'478'951	-2'149'766'254	-2'159'231'687	+2.3%	+1.1%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-5'670'256	-46'717'706	-36'750'354	-17'287'303	-9'465'433		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+0.3%	+2.3%	+1.8%	+0.8%	+0.4%		

Des revenus en hausse Les revenus progressent au budget 2018 de plus de CHF 46,7 millions, dont près de la moitié est due au prélèvement à la réserve de retraitement du patrimoine administratif (revenus extraordinaires) prévu pour compenser, conformément à l'art. 78 LFinEC, le surplus d'amortissement découlant de la réévaluation des immobilisations du patrimoine administratif et de l'application des taux d'amortissement selon MCH2.

Les revenus fiscaux, principale source de revenus (50,2% des revenus totaux) augmentent de 1,3%. Ils sont détaillés au chapitre 2.2.7.

Perspectives 2019-2021 Les années du PFT montrent une augmentation plus lente des revenus avec un taux de progression annuel moyen entre 2018 et 2021 de +1%, soit une progression légèrement plus rapide que celle escomptée des charges.

Répartition des revenus par nature du budget 2018



Les revenus de transfert représentent plus d'un quart des revenus totaux. Cette proportion varie énormément d'un canton à l'autre avec des valeurs de 12% pour Genève et 42,7% pour le Jura.

Les revenus fiscaux représentent plus de 50% des revenus du canton. À titre de comparaison, cette proportion représente plus de 73% à Genève, près de 61% pour Vaud, 47,6% pour Berne et à peine 37% pour le Jura.

2.2.2 Charges de personnel et effectif

Charges de personnel (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Autorités, commissions et juges	11'188'543	11'446'079	11'119'907	11'163'437	11'181'610	11'252'529	-2.8%	+0.1%
Salaires personnel administratif et exploit.	233'706'314	223'247'632	227'694'207	228'958'722	231'197'291	233'416'265	+2.0%	-0.0%
Salaires des enseignants	106'385'784	107'291'500	103'035'818	102'791'808	103'129'253	103'513'686	-4.0%	-0.5%
Travailleurs temporaires	8'540'973	8'738'174	6'906'344	6'998'336	5'998'584	5'980'752	-21.0%	-6.9%
Allocations	2'549'191	1'944'201	2'889'190	2'889'190	2'888'690	2'888'690	+48.6%	+2.5%
Cotisations patronales	76'389'398	74'490'757	78'510'967	77'932'526	78'393'627	78'594'010	+5.4%	+0.6%
Prestations de l'employeur	2'173'454	2'214'600	2'102'335	2'102'335	2'102'335	2'102'335	-5.1%	-0.7%
Autres charges de personnel	2'580'545	3'254'151	3'011'730	2'920'430	2'853'490	2'931'190	-7.4%	+2.6%
30 Total	443'514'201	432'627'093	435'270'497	435'756'783	437'744'879	440'679'457	+0.6%	-0.1%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-10'887'109	+2'643'404	+486'286	+1'988'096	+2'934'578		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-2.5%	+0.6%	+0.1%	+0.5%	+0.7%		

Introduction Cette rubrique comprend toutes les charges de personnel (salaires, charges sociales, indemnités, frais de recrutement et de formation) du personnel de l'État, à l'exception de l'Université.

L'écart statistique a encore été réduit de CHF 2 millions par rapport à 2017 (déjà réduit de CHF 5 millions entre 2016 et 2017), ce qui induit une augmentation des charges du personnel administratif entre 2017 et 2018. La prévisibilité des dépenses est en effet plus précise, grâce à l'entrée en force d'un nouveau système de rémunération et à l'affinage des outils budgétaires.

Mesures salariales transversales **Mesures salariales 2018**

Le nouveau système salarial harmonisé développé pour les populations administratives et enseignantes est entré en vigueur en 2017.

Ce changement de système, impliquant une transposition des traitements individuels dans la nouvelle grille, ne devrait pas générer de surcoût (toutes choses égales par ailleurs) pour 2017 par rapport à la progression constatée ces dernières années.

L'indice des traitements (99,68) est actuellement supérieur à l'indice fédéral de référence (98,50 en mai 2017). Le Conseil d'État n'a donc pas prévu de répercuter sur les traitements 2018 l'augmentation de l'indice des prix à la consommation de +0,4 point entre mai 2016 et mai 2017. L'écart entre les deux indices est ainsi réduit d'autant.

Effectif du personnel par département (EPT)	Comptes 2016	Budget 2017 amendé	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Autorités législatives (AULE)	9.00	8.20	8.20	8.20	8.20	8.20	+0.0%	-1.8%
Autorités exécutives (AUEX)	27.40	33.50	34.60	34.10	34.10	34.10	+3.3%	+4.5%
Contrôle cantonal des finances (CCFI)	8.75	8.65	9.55	9.55	9.55	9.55	+10.4%	+1.8%
Autorités judiciaires (AUJU)	92.81	91.35	91.35	91.35	91.35	91.35	+0.0%	-0.3%
Dpt finances et santé (DFS)	355.27	363.82	367.47	368.47	369.47	369.37	+1.0%	+0.8%
Dpt justice, sécurité et culture (DJSC)	789.68	804.15	812.45	818.15	820.65	820.65	+1.0%	+0.8%
Dpt éducation et famille (DEF)	351.51	345.89	346.89	346.89	346.89	346.89	+0.3%	-0.3%
Dpt dév. territ. et environnement (DDTE)	357.64	356.59	356.24	355.24	347.24	345.24	-0.1%	-0.7%
Dpt économie et action sociale (DEAS)	294.21	293.41	293.11	292.71	292.01	292.01	-0.1%	-0.2%
Vacances de postes	77.10							
Total personnel administratif	2'363.37	2'305.56	2'319.86	2'324.66	2'319.46	2'317.36	+0.6%	-0.4%
Membres du Conseil d'État	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	+0.0%	+0.0%
Magistrats de l'ordre judiciaire	42.50	42.50	42.50	42.50	42.50	42.50	+0.0%	+0.0%
Total Conseil d'État et magistrats	47.50	47.50	47.50	47.50	47.50	47.50	+0.0%	+0.0%
Total État	2'410.87	2'353.06	2'367.36	2'372.16	2'366.96	2'364.86	+0.6%	-0.4%
Δ en EPT par rapport à l'année précédente		-57.81	+14.30	+4.80	-5.20	-2.10		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-2.4%	+0.6%	+0.2%	-0.2%	-0.1%		

Introduction générale Les effectifs présentés se réfèrent au personnel administratif et d'exploitation, ainsi qu'aux magistrats.

L'effectif budgétaire total du personnel administratif et d'exploitation, y compris les magistrats, passe de 2017 à 2018 de 2'353,06 EPT à 2'367,36 EPT (équivalents plein temps), soit une augmentation nette de 14,3 EPT, dont 10,65 EPT autofinancés ou financés par des tiers. En revanche, l'effectif entre 2016 et 2018 a été réduit de 43,51 EPT suite au programme 2017 de réduction des effectifs.

Le personnel enseignant cantonal ne figure pas dans cet effectif, car il répond à d'autres logiques de suivi et de planification budgétaire.

Variation de l'effectif (EPT)	Budget 2017 initial	Budget 2017 amendé	Postes supplémentaires en 2018			Réduction d'effectifs 2018	Budget 2018	EPT Variation totale
			Financé par des tiers	Autofinancé par l'activité	A la charge du budget			
Autorités législatives (AULE)	8.40	8.20	+0.00	+0.00	+0.00	-0.00	8.20	0.00
Autorités exécutives (AUEX)	34.40	33.50	+0.00	+0.00	+1.10	-0.00	34.60	1.10
Contrôle cantonal des finances (CCFI)	8.65	8.65	+0.00	+0.00	+0.90	-0.00	9.55	0.90
Autorités judiciaires (AUJU)	93.74	91.35	+0.00	+0.00	+0.00	-0.00	91.35	0.00
Dpt finances et santé (DFS)	373.67	363.82	+2.35	+0.50	+6.50	-5.70	367.47	3.65
Dpt justice, sécurité et culture (DJSC)	825.15	804.15	+1.00	+1.00	+8.30	-2.00	812.45	8.30
Dpt éducation et famille (DEF)	354.86	345.89	+1.20	+0.60	+2.00	-2.80	346.89	1.00
Dpt dév. territ. et environnement (DDTE)	365.89	356.59	+0.00	+2.00	+0.00	-2.35	356.24	-0.35
Dpt économie et action sociale (DEAS)	301.01	293.41	+2.00	+0.00	+0.50	-2.80	293.11	-0.30
Total personnel administratif	2'365.77	2'305.56	+6.55	+4.10	+19.30	-15.65	2'319.86	14.30
Membres du Conseil d'État	5.00	5.00	+0.00	+0.00	+0.00	-0.00	5.00	0.00
Magistrats de l'ordre judiciaire	42.50	42.50	+0.00	+0.00	+0.00	-0.00	42.50	0.00
Total Conseil d'État et magistrats	47.50	47.50	+0.00	+0.00	+0.00	-0.00	47.50	0.00
Total État	2'413.27	2'353.06	+6.55	+4.10	+19.30	-15.65	2'367.36	14.30

Variations détaillées Les variations les plus significatives par rapport au budget 2018 sont détaillées ci-après.

À la **Chancellerie d'État**, l'augmentation de 1,1 EPT est affectée à l'office des relations extérieures et communication.

Un chargé de communication de 0,5 EPT (selon le programme des réformes de l'État) est transféré du DFS. De plus, une dotation supplémentaire de 0,6 EPT est prévue dans le cadre du projet de stratégie des relations extérieures et de la communication de l'État (Stratcom).

Au **Contrôle cantonal des finances**, un nouveau poste d'auditeur-trice vient augmenter les effectifs pour faire face à l'évolution des missions du CCFI, dans le sens des discussions tenues avec les commissions de gestion (COGES) et des finances (COFI) et avec le chef du Département des finances et de la santé (DFS).

Au **DFS**, on relève un transfert de 5,7 EPT du redressement des finances dans différents services, dont 2,8 EPT au SIEN et 0,4 EPT au SFIN. 2,10 EPT sont prévus au SCSP dont 2 EPT dans le cadre du projet e-health pour lequel un crédit d'engagement est sollicité auprès du Grand Conseil. Quant au SBAT, 1 poste est prévu comme chef du domaine stratégie et 0,2 EPT comme personnel de conciergerie. Enfin au SIEN, 2 EPT sont prévus dans le secteur de l'exploitation des serveurs, du Backoffice et de la sécurité, conformément au schéma directeur informatique.

Au **DJSC**, l'évolution globale de 8,3 EPT tient pour l'essentiel à une augmentation de 4,3 EPT provenant de transferts internes à l'administration (0,5 en provenance des réformes de l'État au service juridique, et 3,8 au service des ressources humaines), ainsi qu'à 3,0 EPT au service pénitentiaire conformément au Plan d'action adopté par le Grand Conseil, et dont le rythme de progression a été notablement revu à la baisse. À cela s'ajoutent 1,4 EPT autofinancés au service des poursuites et des faillites, ainsi qu'à la Police neuchâteloise. Deux demi-postes sont également sollicités par la Police neuchâteloise pour les secteurs infrastructures et Polycom – téléphonie, et finalement 0,6 EPT, via un financement de tiers, au SRHE pour un projet lié aux apprentissages. En parallèle, le secteur des mineurs du service des institutions pour adultes et mineurs est transféré au service de protection de l'adulte et de la jeunesse (Département de l'éducation et de la famille), soit 2 EPT.

Au **DEF**, la variation de 1 EPT entre le budget 2018 et le budget 2017 inclut 1,2 EPT en lien avec l'accord intercantonal dans le domaine de la pédagogie spécialisée, 0,6 EPT dans le cadre de la gestion APEA (autorité de protection de l'enfant et de l'adulte), ainsi que des transferts internes dans le cadre de la gestion des enseignants au SRHE (-2,8 EPT) et la reprise de la gestion des institutions d'éducation spécialisée (IES) du service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte [SAHA] (+2 EPT).

Au **DDTE**, seul le SGRF voit ses effectifs augmenter. En effet, dans le cadre d'un programme de rattrapage du retard lié au traitement des actes notariés, deux postes (EPT) supplémentaires ont été prévus au budget. Cette démarche présente deux avantages importants : des recettes supplémentaires garantissant l'autofinancement et l'anticipation de deux départs à la retraite en 2020 et 2021.

Au **DEAS**, le budget des effectifs tient compte des différents trains d'économies portant sur les effectifs. Ces diminutions sont nuancées par la création de 2 postes au service de l'emploi, entièrement financés par la Confédération, et par le transfert de 0,5 EPT du programme des réformes de l'État au service de la statistique.

2.2.3 Biens, services et autres charges d'exploitation

Biens, services et autres chg. d'expl. (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Matières et marchandises	21'203'638	22'478'696	22'271'560	22'683'040	22'431'410	22'748'980	-0.9%	+1.4%
Immobilisations non portées à l'actif	13'191'199	13'255'660	13'554'300	12'016'750	12'198'600	12'243'000	+2.3%	-1.5%
Alimentation et élimination, biens-fds, PADM	6'026'150	6'274'100	6'208'000	6'208'000	5'866'000	5'866'000	-1.1%	-0.5%
Prestations de service et honoraires	47'794'343	46'213'669	45'090'531	43'480'801	43'607'101	43'481'531	-2.4%	-1.9%
Gros entretien et entretien courant	16'961'438	17'195'700	16'274'750	16'176'750	15'499'250	18'237'750	-5.4%	+1.5%
Entretien biens meubles et immob. incorp.	6'846'732	6'820'450	10'811'400	10'989'020	11'195'720	11'949'220	+58.5%	+11.8%
Loyers, leasing, baux à ferme, taxes utilis.	16'107'141	16'688'201	18'577'356	18'333'356	17'282'556	17'472'556	+11.3%	+1.6%
Dédommagements	3'907'372	4'221'120	4'550'835	4'528'885	4'545'235	4'548'735	+7.8%	+3.1%
Réévaluations sur créances	25'219'146	23'859'200	23'960'800	24'380'800	24'375'100	24'385'100	+0.4%	-0.7%
Diverses charges d'exploitation	11'963'012	10'825'284	9'410'474	9'355'324	9'308'524	9'312'024	-13.1%	-4.9%
31 Total	169'220'169	167'832'080	170'710'006	168'152'726	166'309'496	170'244'896	+1.7%	+0.1%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-1'388'089	+2'877'926	-2'557'280	-1'843'230	+3'935'400		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-0.8%	+1.7%	-1.5%	-1.1%	+2.4%		

Les achats de biens, services et autres charges d'exploitation augmentent de CHF 2,9 millions par rapport au budget 2017 et de CHF 1,5 million par rapport aux comptes 2016. Pour rappel, le budget 2017 de ce groupe de charges avait été réduit de CHF 1,1 million (réduction de 1,5%), par un amendement voté par le Grand Conseil. À relever également que la centralisation des charges transversales dans les services centraux concernés a été optimisée au budget 2018.

D'une manière générale, le réaménagement des natures comptables en lien avec le passage au MCH2 induit quelques variations.

Les immobilisations non portées à l'actif diminuent de CHF 1,1 million en raison du transfert des achats de véhicules du compte de résultats au compte des investissements, en lien avec l'abaissement du seuil d'activation des investissements de CHF 100'000 à CHF 10'000.

L'entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles augmente de CHF 4 millions en 2018 par rapport au budget 2017, principalement au service informatique (CHF 3 millions, dont CHF 1,2 million provenant d'un transfert d'une rubrique qui était sous le groupe de charges 35 MCH1 « dédommagements aux collectivités publiques » au budget 2017), pour la maintenance des logiciels et l'entretien du matériel informatique.

Les loyers, leasings, baux à ferme et taxes progressent également (CHF +1,9 million), plus particulièrement les loyers des écoles du secondaire 2.

2.2.4 Charges et revenus financiers

Charges financières (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Charges d'intérêt	25'893'220	23'907'616	21'400'338	20'900'000	20'200'000	19'200'000	-10.5%	-5.8%
Pertes de change réalisées	72'149	1'600	2'500	2'500	2'500	2'500	+56.3%	-49.0%
Frais d'approv. en capitaux et frais admin.	57'637	70'200	555'200	510'200	520'200	175'200	+690.9%	+24.9%
Charges pour biens-fonds, patr. financier	0	0	0	0	0	0	--	--
Réévaluations, immobilisations patr. financier	154'681	155'931	0	0	0	0	-100.0%	-100.0%
Différentes charges financières	0	0	0	0	0	0	--	--
34 Total	26'177'687	24'135'347	21'958'038	21'412'700	20'722'700	19'377'700	-9.0%	-5.8%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-2'042'340	-2'177'309	-545'338	-690'000	-1'345'000		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-7.8%	-9.0%	-2.5%	-3.2%	-6.5%		

Diminution des charges financières

Les charges financières diminuent de CHF 2,2 millions par rapport au budget 2017, soit CHF 4,2 millions de moins que celles comptabilisées aux comptes 2016. Les variations significatives sont enregistrées au niveau des intérêts de la dette (CHF -2,6 millions) et des frais d'emprunts (CHF +0,5 million). Dans une moindre mesure, les intérêts dus aux contribuables dans le cadre des restitutions d'impôts devraient légèrement augmenter (CHF +0,1 million).

Le chapitre 4.2 présente de manière plus détaillée l'évolution de l'endettement et des intérêts relatifs à l'ensemble des emprunts de l'État.

Perspectives favorables jusqu'en 2021

Malgré une importante augmentation de la dette au cours des prochaines années, induite par des insuffisances de financement sur la période 2016-2021, les conditions favorables sur les marchés des capitaux et le financement d'une partie de la dette en emprunts à court terme devraient permettre d'abaisser les charges financières de CHF 6,8 millions entre 2016 et 2021 (-5,8% en croissance annuelle).

À noter que des emprunts publics sont prévus en 2018, 2019 et 2020, ce qui induit des frais d'émission de l'ordre de CHF +0,4 million par an.

Revenus financiers (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Revenus des intérêts	-7'313'441	-7'607'700	-7'354'000	-7'354'000	-7'354'000	-7'354'000	-3.3%	+0.1%
Gains réalisés patrimoine financier	-1'466'422	-2'203'700	-3'000	-353'000	-378'000	-3'000	-99.9%	-71.0%
Revenus de participations patr. financier	-1'127'000	-1'200'000	-1'553'000	-1'553'000	-1'553'000	-1'553'000	+29.4%	+6.6%
Produits des immeubles patr. financier	-97'081	-55'260	-967'600	-929'200	-905'200	-905'200	+1651.0%	+56.3%
Réévaluations, immobilisations patr. fin.	0	0	0	0	0	0	--	--
Rev. fin. de prêts et particip. patr. adm.	0	0	0	0	0	0	--	--
Revenus financiers d'entreprises publiques	-23'878'542	-24'957'900	-25'825'000	-25'819'000	-25'865'000	-25'873'000	+3.5%	+1.6%
Produits des immeubles patr. administratif	-23'370'256	-23'127'300	-24'917'310	-24'957'910	-25'047'210	-25'047'210	+7.7%	+1.4%
Revenus des immeubles loués	0	0	-10'000	-10'000	-10'000	-10'000	--	--
Autres revenus financiers	0	0	0	0	0	0	--	--
44 Total	-57'252'743	-59'151'860	-60'629'910	-60'976'110	-61'112'410	-60'745'410	+2.5%	+1.2%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-1'899'117	-1'478'050	-346'200	-136'300	+367'000		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+3.3%	+2.5%	+0.6%	+0.2%	-0.6%		

Revenus financiers en augmentation

Les revenus financiers augmentent de CHF 1,5 million par rapport au budget 2017 et de CHF 1,9 million en regard des comptes 2016. Les variations des revenus des intérêts (CHF -0,2 million) et des revenus de participations du patrimoine financier (CHF +0,4 million, dont CHF 0,2 million provient des intérêts versés par les contribuables dans le domaine de la fiscalité) s'expliquent principalement par un réaménagement des natures comptables en lien avec le passage au MCH2. En revanche, les gains réalisés sur le patrimoine financier diminuent (CHF -2,2 millions), compte tenu de la réévaluation de tous les actifs immobilisés au passage au MCH2.

Le budget 2018 enregistre également d'autres augmentations significatives au niveau du produit des immeubles du patrimoine financier au service des bâtiments (CHF +0,9 million), des revenus financiers d'entreprises publiques (CHF +0,6 million concernant la part au bénéfice de la BCN et CHF +0,3 million en lien avec les rémunérations des cautions accordées par l'État) et les revenus des immeubles du patrimoine administratif (CHF +1 million pour la cité des étudiants et CHF +0,9 million suite à une réévaluation de l'indemnisation de la Confédération versée au service de la sécurité civile et militaire).

Tendance à la hausse sur le PFT Le plan financier montre une tendance à la hausse des revenus financiers avec un taux de croissance annuel moyen de +1,2% entre 2016 et 2021. Ils devraient ainsi s'élever à CHF 60,8 millions en 2021.

Indicateurs financiers et taux d'intérêt (CHF)		Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
Dette nette	(a)	1'244'493'679	--	--	--	--	--
Charges d'intérêts nets	(b)	18'579'779	16'299'916	14'046'338	13'546'000	12'846'000	11'846'000
Total revenus fiscaux	(c)	-1'056'925'678	-1'080'883'020	-1'094'876'000	-1'116'521'200	-1'126'649'600	-1'136'750'900
Revenus courants	(d)	-1'864'910'090	-1'860'755'191	-1'908'870'067	-1'945'251'549	-1'961'716'652	-1'970'068'975
Taux d'endettement net	(a) / (c)	117.7%	--	--	--	--	--
Part des charges d'intérêts	(b) / (d)	1.0%	0.9%	0.7%	0.7%	0.7%	0.6%
Taux d'intérêt moyen de la dette		2.204%	2.150%	1.800%	1.600%	1.500%	1.400%

Part des charges d'intérêts supportable L'indicateur « part des charges d'intérêt » renseigne sur la part du « revenu disponible » absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée. Actuellement, cet indicateur est clairement influencé par le faible niveau des taux sur les marchés. Ainsi, avec un taux inférieur à 1% sur la période 2018-2021, la situation est qualifiée de bonne (à titre indicatif : à partir de 4%, la valeur de l'indicateur serait jugée comme suffisante, et au-delà de 9% comme mauvaise).

À noter que le taux d'endettement net est uniquement calculé lors du bouclage des comptes, puisqu'il nécessite des données relatives au bilan et qu'il n'est pas prévu d'inclure un bilan prévisionnel dans le cadre du budget.

Taux moyen de la dette en diminution Malgré une importante augmentation de la dette (voir chapitre 4.2) sur la période 2016-2021, le taux moyen de la dette devrait diminuer de 2,20% en 2016 à 1,4% en 2021, en raison des conditions de taux favorables sur les marchés des capitaux et de la stratégie de financer une partie de la dette en emprunts à court terme. En 2018, le taux moyen devrait s'élever aux alentours de 1,8%.

2.2.5 Charges et revenus de transfert

Charges de transfert (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Parts de revenus destinées à des tiers	5'678'593	5'855'400	6'150'000	6'150'000	6'230'000	6'231'000	+5.0%	+1.9%
Dédommagements à des coll. publiques	111'560'206	111'216'900	160'225'050	160'527'950	159'997'690	160'052'700	+44.1%	+7.5%
Péréquation financ. et comp. des charges	2'649'819	3'888'000	2'388'000	2'250'000	2'112'000	1'974'000	-38.6%	-5.7%
Subv. à des collectivités et à des tiers	1'125'088'477	1'119'424'189	1'112'630'168	1'133'848'309	1'141'549'652	1'149'561'497	-0.6%	+0.4%
Réévaluations, emprunts PADM	0	0	0	0	0	0	--	--
Réévaluations, participations PADM	0	0	0	0	0	0	--	--
Amortissements subventions d'investiss.	0	0	0	0	0	0	--	--
Différentes charges de transfert	0	0	0	0	0	0	--	--
36 Total	1'244'977'095	1'240'384'488	1'281'393'218	1'302'776'259	1'309'889'342	1'317'819'197	+3.3%	+1.1%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-4'592'607	+41'008'730	+21'383'041	+7'113'083	+7'929'855		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-0.4%	+3.3%	+1.7%	+0.5%	+0.6%		

Les charges de transfert présentent une augmentation de 3,3% entre le budget 2017 et le budget 2018 et un taux de progression annuel moyen de 1,1% entre 2016 et 2021.

Le tableau ci-dessous présente les principales charges de transfert (au brut) selon le domaine fonctionnel concerné. Les charges d'un domaine fonctionnel ne correspondent pas aux charges d'un département en particulier mais aux charges en lien avec un domaine donné pour l'intégralité des départements. Les chiffres présentés pour le budget 2017 et les comptes 2016 selon les domaines fonctionnels sont à prendre avec précaution, compte tenu des modifications intervenues suite au passage au MCH2 et aux modifications structurelles qui en découlent. Certaines charges ont notamment subi un reclassement fonctionnel complexifiant ainsi la comparaison.

Principales charges de transfert (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Administration générale	6'502'141	271'775	1'431'400	1'433'400	1'435'400	1'437'400	+426.7%	-26.1%
Sécurité publique	19'503'929	20'817'400	20'397'540	20'652'840	20'686'940	20'696'640	-2.0%	+1.2%
Enseignement et formation, dont :	253'238'535	251'320'300	260'181'072	261'576'338	260'736'284	262'154'119	+3.5%	+0.7%
Contrib. HES-SO	--	--	33'116'000	33'415'000	32'316'000	32'316'000	--	--
Contrib. UNINE	--	--	49'898'000	49'387'000	49'128'000	49'128'000	--	--
Inst.OES dans canton	--	--	28'945'827	29'000'000	29'000'000	29'000'000	--	--
Subv. cycles 1, 2 et 3	--	--	86'874'035	87'521'128	88'173'074	88'829'909	--	--
Culture et loisirs	6'630'267	6'887'800	7'277'300	7'332'300	7'322'300	7'312'300	+5.7%	+2.0%
Santé, dont :	356'957'354	348'811'200	364'585'190	372'551'580	372'006'752	369'338'300	+4.5%	+0.7%
EMS (part aux soins et subventions)	--	--	61'445'000	62'114'000	61'900'000	61'000'000	--	--
Maintenance à domicile (part soins et subv.)	--	--	41'296'300	46'728'300	49'255'300	52'030'300	--	--
Prestations intérêt gén. - CNP	--	--	20'471'000	21'171'000	21'000'000	19'500'000	--	--
Prestations intérêt gén. - HNE	--	--	62'136'000	59'000'000	55'000'000	50'000'000	--	--
Prestations hospitalières	--	--	163'160'000	167'410'000	169'310'000	171'110'000	--	--
Prévoyance sociale, dont :	509'138'234	511'871'500	519'260'057	534'389'992	548'372'153	559'156'093	+1.4%	+1.9%
Aide sociale	--	--	67'099'400	69'559'100	72'241'800	73'194'900	--	--
Aide sociale migration (y.c réfugiés)	--	--	29'092'700	31'643'320	34'868'364	38'673'947	--	--
Contentieux LAMal	--	--	16'023'600	16'985'016	18'004'117	19'084'364	--	--
Inst. adultes et mineurs (y.c. hors canton)	--	--	85'152'500	86'102'500	85'352'500	83'602'500	--	--
Prestations complémentaires	--	--	121'439'800	124'271'700	127'443'400	130'104'200	--	--
Subsides LAMal	--	--	129'883'100	132'576'600	136'263'200	139'662'000	--	--
Trafic, dont :	66'475'861	67'064'000	70'163'400	71'848'300	66'760'800	66'653'632	+4.6%	+0.1%
Part cantonale au FIF	--	--	11'201'000	12'052'200	10'433'100	10'825'932	--	--
Trafic urbain, touristique et régional	--	--	55'342'700	55'342'700	51'874'300	51'374'300	--	--
Protection et aménag. environnement	4'818'366	8'651'791	9'869'975	11'569'975	12'169'975	10'759'975	+14.1%	+17.4%
Economie publique	17'117'757	19'560'723	18'614'284	18'546'534	17'661'738	17'711'738	-4.8%	+0.7%
Finances et impôts	4'594'652	5'128'000	9'613'000	2'875'000	2'737'000	2'599'000	+87.5%	-10.8%
36 Total	1'244'977'096	1'240'384'489	1'281'393'218	1'302'776'259	1'309'889'342	1'317'819'197	+3.3%	+1.1%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-4'592'607	+41'008'729	+21'383'041	+7'113'083	+7'929'855		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-0.4%	+3.3%	+1.7%	+0.5%	+0.6%		

Budget 2018 Les charges de transfert augmentent de plus CHF 41 millions entre le budget 2017 et le budget 2018, principalement dans les domaines de la santé, de la prévoyance sociale et de la formation.

Perspectives Les charges de transfert devraient continuer à augmenter entre 2018 et 2021 de plus de CHF 36,4 millions. Les efforts en cours dans le domaine de la santé devraient permettre de contenir la progression à un taux annuel moyen de 0,4% sur cette période. Le domaine de la prévoyance sociale devrait quant à lui progresser de +2,5%, avec une augmentation attendue de près de CHF + 39,9 millions en 4 ans.

Domaine de la santé La diminution importante des prestations d'intérêt général pour HNE (CHF - 12 millions) et le CNP (CHF -1 million) entre 2018 et 2021 est absorbée par la hausse des prestations hospitalières (CHF +8 millions) ainsi que par l'augmentation des charges dans le secteur des soins à domicile (CHF +10,7 millions), deux secteurs en grande partie hors de la maîtrise de l'État. Le taux de progression annuel moyen entre 2018 et 2021 de ces deux secteurs s'élève respectivement à 1,6% et 8%.

Domaine de la prévoyance sociale À l'exception des subventions versées dans le secteur des institutions pour adultes et mineurs, les principales autres charges de transfert du domaine devraient connaître une augmentation entre 2018 et 2021. Les subsides LAMal devraient ainsi augmenter de plus de CHF 9,7 millions, l'aide sociale (y. c. migration et réfugiés) de plus de CHF 15,6 millions et les prestations complémentaires de plus de CHF 8,6 millions. Ces hausses seront en partie compensées par une augmentation des revenus de transfert y relatifs (participation de la Confédération et des communes).

Revenus de transfert (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Parts à des revenus	-103'768'531	-111'026'200	-100'513'777	-119'893'259	-119'506'892	-120'007'201	-9.5%	+3.0%
Dédommagements des collectivités locales	-31'164'966	-23'014'766	-35'263'429	-35'312'091	-34'797'094	-34'775'694	+53.2%	+2.2%
Péréq. financ. et comp. des charges (RPT)	-185'582'734	-143'989'000	-153'224'000	-153'086'000	-152'948'000	-152'810'000	+6.4%	-3.8%
Subventions des coll. publiques et des tiers	-250'813'327	-258'234'663	-259'495'005	-266'474'409	-269'271'757	-276'823'894	+0.5%	+2.0%
Dissolution subv. d'investissement au passif	0	0	0	0	0	0	--	--
Différents revenus de transfert	-633'311	-590'000	-590'000	-590'000	-590'000	-590'000	-0.0%	-1.4%
46 Total	-571'962'869	-536'854'629	-549'086'211	-575'355'759	-577'113'743	-585'006'789	+2.3%	+0.5%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+35'108'240	-12'231'582	-26'269'549	-1'757'984	-7'893'046		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-6.1%	+2.3%	+4.8%	+0.3%	+1.4%		

Les revenus de transfert présentent une augmentation de 2,3% entre le budget 2017 et le budget 2018 et un taux de progression annuel moyen de 0,5% entre 2016 et 2021.

Le tableau ci-dessous présente les principaux revenus de transfert selon le domaine fonctionnel concerné. Les revenus d'un domaine fonctionnel ne correspondent pas aux revenus d'un département en particulier mais aux revenus en lien avec un domaine donné pour l'intégralité des départements. Les chiffres présentés pour le budget 2017 et les comptes 2016 selon les domaines fonctionnels sont à prendre avec précaution compte tenu des modifications intervenues suite au passage au MCH2 et aux modifications structurelles qui en découlent. Certains revenus ont notamment subi un reclassement fonctionnel complexifiant ainsi la comparaison.

Principaux revenus de transfert (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Administration générale	-47'703'565	-936'500	-3'500	-3'500	-3'500	-3'500	-99.6%	-85.1%
Sécurité publique	-23'566'304	-11'151'000	-12'068'397	-12'559'329	-12'144'032	-11'974'032	+8.2%	-12.7%
Enseignement et formation	-7'516'766	-33'894'950	-36'520'387	-35'775'681	-35'480'252	-35'467'438	+7.7%	+36.4%
Culture et loisirs	0	-306'000	-245'500	-245'500	-245'500	-245'500	-19.8%	—
Santé	-191'316	-199'000	-1'228'000	-1'228'000	-1'163'000	-1'115'000	+517.1%	+42.3%
Prévoyance sociale, dont :	-176'992'704	-201'828'779	-202'589'128	-209'293'068	-216'290'245	-224'092'596	+0.4%	+4.8%
Aide sociale migration (y.c. réfugiés)	--	--	-30'672'090	-33'072'090	-35'962'090	-39'422'090	--	--
Prestations complémentaires	--	--	-43'597'100	-44'602'900	-45'733'100	-46'672'900	--	--
Subsides LAMal	--	--	-87'009'300	-89'495'800	-92'436'300	-95'320'200	--	--
Trafic, dont :	-24'768'578	-29'628'600	-30'315'900	-30'989'800	-27'354'700	-27'311'900	+2.3%	+2.0%
Part.communes transports et fds infra.	--	--	-27'747'900	-28'421'800	-26'386'700	-26'343'900	--	--
Protection et aménag. environnement	-709'804	-881'500	-822'500	-822'500	-822'500	-822'500	-6.7%	+3.0%
Economie publique	-918'538	-2'773'100	-1'570'122	-1'572'122	-1'568'122	-1'570'122	-43.4%	+11.3%
Finances et impôts, dont :	-289'595'293	-255'255'200	-263'722'777	-282'866'259	-282'041'892	-282'404'201	+3.3%	-0.5%
Impôt anticipé	--	--	-12'996'000	-13'413'000	-13'831'000	-14'247'000	--	--
Impôt fédéral direct	--	--	-77'000'000	-96'000'000	-96'000'000	-96'000'000	--	--
Part au revenu de la RPLP	--	--	-10'275'000	-10'177'000	-9'877'000	-9'877'000	--	--
RPT	--	--	-153'224'000	-153'086'000	-152'948'000	-152'810'000	--	--
46 Total	-571'962'869	-536'854'629	-549'086'211	-575'355'759	-577'113'743	-585'006'789	+2.3%	+0.5%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+35'108'240	-12'231'582	-26'269'549	-1'757'984	-7'893'046		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-6.1%	+2.3%	+4.8%	+0.3%	+1.4%		

Budget 2018 Les revenus de transfert augmentent globalement de CHF 12,2 millions entre le budget 2017 et le budget 2018, soit une progression de 2,3%.

Perspectives Les revenus de transfert devraient continuer à augmenter entre 2018 et 2021 avec un taux de progression annuel moyen de 2,1%, soit une augmentation de plus de CHF 35,9 millions en 4 ans. Une hausse de plus de CHF 21,5 millions à l'horizon 2021 des revenus dans le domaine de la prévoyance sociale est attendue pour compenser en partie l'augmentation des charges dans ce domaine. La part cantonale à l'IFD devrait s'accroître de quelques CHF 19 millions entre 2018 et 2019, suite à l'augmentation escomptée de 17% à 21,2% de cette part dans le cadre de la réforme des entreprises, puis se maintenir jusqu'en 2021.

RPT - synthèse (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Compensation cas de rigueur ¹⁾	-100'765'367	-95'462'000	-90'220'000	-84'916'000	-79'612'000	-74'308'000	-5.5%	-5.9%
Compensation des ressources	-44'370'048	-7'854'000	-22'790'000	-28'094'000	-33'398'000	-38'702'000	+190.2%	-2.7%
Compens. charges géotopographiques	-23'138'319	-23'291'000	-23'362'000	-23'362'000	-23'362'000	-23'362'000	+0.3%	+0.2%
Compens. charges socio-démographiques	-14'683'000	-14'894'000	-14'564'000	-14'564'000	-14'564'000	-14'564'000	-2.2%	-0.2%
Total	-182'956'734	-141'501'000	-150'936'000	-150'936'000	-150'936'000	-150'936'000	+6.7%	-3.8%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+41'455'734	-9'435'000	+0	+0	+0		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-22.7%	+6.7%	+0.0%	+0.0%	+0.0%		

¹⁾ Y compris charges pour l'État (nature 36214000)

Au total, la péréquation financière 2018 en faveur de Neuchâtel s'élève à CHF 150,9 millions, soit une augmentation de CHF 9,4 millions par rapport à 2017, mais encore inférieure de plus de 30 millions au niveau 2016.

Baisse de l'indice des ressources L'indice des ressources du canton de Neuchâtel passe de 97 points en 2017 à 94,2 points pour 2018. Cette baisse implique une augmentation du montant prévu au titre de la péréquation des ressources, qui passe de CHF 7,9 millions en 2017 à CHF 22,8 millions en 2018 (CHF +14,9 millions). La variation du potentiel de ressources de Neuchâtel par rapport à l'année de référence 2017, et la baisse d'indice qui en découle, s'expliquent principalement par une baisse des bénéficiaires des personnes morales avec statut fiscal spécial (-9,1%), influencée par les premiers effets de la conjoncture sur l'année de calcul 2014 nouvellement prise en compte ainsi qu'à la progression plus modérée à Neuchâtel que dans les autres cantons des bénéficiaires déterminants des personnes morales sans statut fiscal spécial.

Perspectives La dernière prévision montre pour le canton de Neuchâtel un indice des ressources encore en diminution en 2019 et 2020. Les prévisions connaissant de grandes variations d'une édition à l'autre, il a été tenu compte pour la PFT d'une augmentation compensant exactement la baisse fixe des montants perçus au titre de la compensation des cas de rigueur.

2.2.6 Facture sociale

Facture sociale - part cantonale (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Δ en % 2017-18
Subsides LAMal	42'679'053	41'681'340	42'729'800	+2.5%
Bourses études	2'483'059	3'071'400	2'651'400	-13.7%
Avances contributions entretien	236'262	330'000	240'000	-27.3%
Aide sociale	68'784'571	69'029'340	69'210'593	+0.3%
Lutte contre les abus	610'957	575'400	579'695	+0.7%
Intégration socio-professionnelle	7'857'986	7'045'800	6'728'400	-4.5%
Partenariat social privé	2'049'060	2'008'920	1'846'200	-8.1%
Alfa Sal	2'315'204	2'718'300	3'408'800	+25.4%
FIP financement LACI	3'490'921	3'444'000	3'144'000	-8.7%
Total	130'507'073	129'904'500	130'538'888	+0.5%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-602'573	634'388	
Δ en % par rapport à l'année précédente		-0.5%	+0.5%	

Les chiffres indiqués dans le présent tableau correspondent à la part de 60% assumée par l'État pour les différentes composantes de la facture sociale (art. 25c RELASoc), les communes assumant les autres 40% des charges. Les montants présentés sont exprimés en charges nettes ; ils correspondent pour chaque composante aux dépenses diminuées des subventions fédérales et des remboursements de prestations.

Eu égard aux difficultés rencontrées par une partie non-négligeable de la population neuchâteloise, une augmentation des besoins est attendue en 2018, en particulier en ce qui concerne les deux composantes les plus importantes financièrement, à savoir les subsides LAMal et l'aide sociale.

Afin de limiter la progression des charges de la facture sociale, le DEAS, les différents services concernés et le Conseil de la Facture sociale ont élaboré de nouvelles mesures d'économies.

Une dizaine de mesures est prévue dans le domaine de l'aide sociale (modifications des « forfaits loyer » pour les jeunes de moins de 25 ans, des « forfaits d'entretien » pour les familles nombreuses et limitations de prestations circonstanciées) pour des économies estimées à environ CHF 4 millions (CHF 2,4 millions part État).

Le régime des subsides LAMal fait également l'objet de plusieurs adaptations pour limiter l'effet lié à la hausse prévisible des primes 2018. Les mesures touchent tous les types de bénéficiaires de subsides LAMal (catégories ordinaires, bénéficiaires de PC ou d'aide sociale), pour un montant total évalué à environ CHF 4,5 millions (CHF 2,7 millions par État).

Parmi les autres composantes, on peut également citer une baisse attendue des dépenses dans le secteur de l'asile et une diminution des subventions aux organismes privés, partenaires de l'action sociale. A relever que les dépenses liées aux bourses d'études et aux avances de contributions d'entretien ont quant à elles été réévaluées sur la base des comptes 2016.

2.2.7 Revenus fiscaux

Revenus fiscaux (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Impôts directs personnes physiques	-764'057'366	-774'750'000	-766'900'000	-783'500'000	-786'000'000	-787'500'000	-1.0%	+0.6%
Impôts sur le revenu et la fortune	-716'808'018	-715'500'000	-722'500'000	-737'500'000	-739'500'000	-740'500'000	+1.0%	+0.7%
Impôts à la source	-35'864'964	-32'500'000	-33'000'000	-34'500'000	-35'000'000	-35'500'000	+1.5%	-0.2%
Impôts frontaliers	-11'384'383	-26'750'000	-11'400'000	-11'500'000	-11'500'000	-11'500'000	-57.4%	+0.2%
Impôts directs personnes morales	-150'371'326	-170'000'000	-185'000'000	-190'000'000	-199'000'000	-209'000'000	+8.8%	+6.8%
Autres impôts directs	-95'370'985	-89'793'620	-94'134'000	-95'079'200	-94'607'600	-94'108'900	+4.8%	-0.3%
Impôts foncier	-9'027'765	-10'000'000	-10'800'000	-10'800'000	-10'800'000	-10'850'000	+8.0%	+3.7%
Impôts sur gains en capital / immobiliers	-26'822'593	-30'343'620	-31'784'000	-32'729'200	-32'257'600	-31'708'900	+4.7%	+3.4%
Droits de mutations	-33'425'051	-28'000'000	-30'000'000	-30'000'000	-30'000'000	-30'000'000	+7.1%	-2.1%
Impôts sur successions et donations	-22'160'580	-17'500'000	-18'000'000	-18'000'000	-18'000'000	-18'000'000	+2.9%	-4.1%
Impôts sur les maisons de jeux	-3'934'995	-3'950'000	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000	-10.1%	-2.0%
Impôts sur la propriété et les charges	-47'126'001	-46'339'400	-48'842'000	-47'942'000	-47'042'000	-46'142'000	+5.4%	-0.4%
Taxes véhicules	-45'283'977	-44'589'400	-47'042'000	-46'142'000	-45'242'000	-44'342'000	+5.5%	-0.4%
Taxes de navigation	-1'842'024	-1'750'000	-1'800'000	-1'800'000	-1'800'000	-1'800'000	+2.9%	-0.5%
40 Total	-1'056'925'678	-1'080'883'020	-1'094'876'000	-1'116'521'200	-1'126'649'600	-1'136'750'900	+1.3%	+1.5%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-23'957'342	-13'992'980	-21'645'200	-10'128'400	-10'101'300		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+2.3%	+1.3%	+2.0%	+0.9%	+0.9%		

Les revenus fiscaux progressent de près de CHF 14 millions entre le budget 2017 et le budget 2018, ce qui représente une progression de 1,3%. Le taux de progression annuel moyen entre 2016 et 2021 s'élève à 1,5%.

Impôt direct des personnes physiques

Les recettes fiscales de l'impôt direct des personnes physiques, de l'impôt à la source et des personnes morales tiennent compte d'un coefficient cantonal augmenté de 2 points dès 2018 et 2 points supplémentaires dès 2019 en relation avec les mesures d'assainissement engagées par le Conseil d'État et la part supportée par les communes. Cette bascule entraîne une augmentation des recettes cantonales de CHF 13,5 millions en 2018 et de l'ordre de CHF 27 millions à partir de 2019. La conjoncture montre un léger frémissement qui se traduit par une augmentation des recettes fiscales des impôts directs, mais qui selon nos prévisions, devraient être plus conséquentes dès 2020.

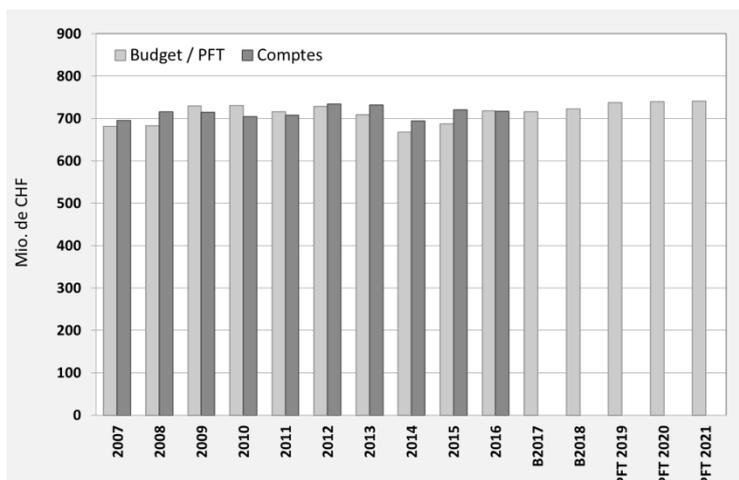
Autres impôts

Pour le reste des recettes, il convient de rappeler qu'il s'agit de montants très aléatoires, facilement influençables par quelques opérations particulières. Toutefois, les domaines de l'immobilier ne donnent pas de signe de ralentissement et les recettes devraient rester stables.

Projet fiscal 2017

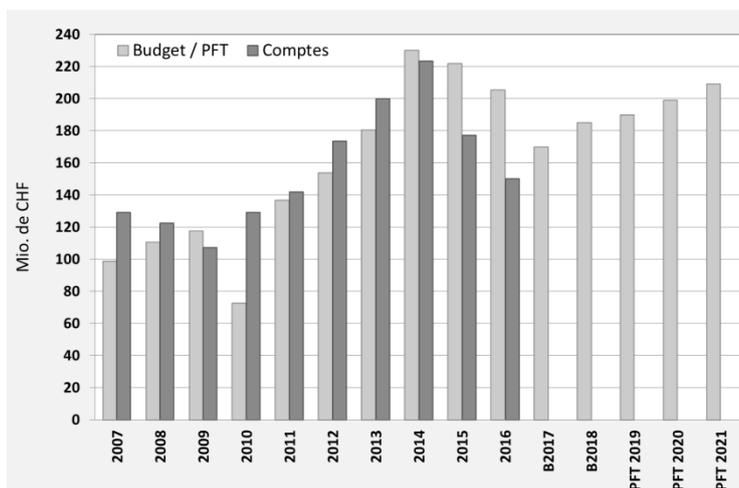
La planification financière des revenus fiscaux ne tient compte d'aucune réforme fiscale. En particulier, la réforme fiscale des entreprises (projet fiscal 2017) entreprise par la Confédération n'a pas été prise en compte dans la planification financière des revenus de personnes morales, puisque le projet est en phase de consultation, que les modalités de mise en œuvre sur le plan cantonal ne sont pas encore définies, et que d'éventuelles baisses de recettes devront impérativement être compensées.

Évolution des recettes fiscales des personnes physiques de 2007 à 2021



La baisse enregistrée des recettes des personnes physiques en 2010 est influencée par la crise financière en 2008 et 2009. Les effets sur l'impôt sur la fortune sont importants et dans ce contexte les revenus ont enregistré également un certain recul. Par contre, les années 2012 et 2013 reflètent la bonne conjoncture. La baisse 2014 comprend les effets de la réforme fiscale des personnes physiques et la baisse du coefficient cantonal de 130 à 123. En effet, dans le cadre de l'harmonisation du coefficient cantonal de l'impôt des personnes physiques et de l'impôt des personnes morales entrepris en 2014, ce dernier est depuis cette date identique pour les deux impôts. Les années 2015 et 2016 ont été influencées par les mesures d'amnistie qui ont permis d'enregistrer des recettes fiscales cumulées de plus de CHF 35 millions.

Évolution des recettes fiscales des personnes morales de 2007 à 2021



Depuis 2007, les recettes des personnes morales ont bien augmenté. Dès 2014, le coefficient cantonal est passé de 100 à 123, ce qui explique l'augmentation en 2014, alors que les revenus des entreprises commençaient à se réduire. Les années 2015 et 2016 sont marquées par une mauvaise conjoncture, accentuée par l'abandon du taux plancher du franc suisse face à l'euro en janvier 2015. Dans le cadre du budget 2018 et de la planification financière, une amélioration de la conjoncture, dont les premiers signaux sont apparus en 2017, devrait permettre d'avoir une progression de cet impôt.

2.2.8 Taxes

Taxes (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Taxes de compensation	0	-1'000	-501'000	-501'000	-501'000	-501'000	--	--
Émoluments pour actes administratifs	-31'384'988	-31'102'550	-31'674'330	-31'919'330	-31'709'330	-31'419'330	+1.8%	+0.0%
Taxes hôpitaux et EMS, subv. frais pension	-10'149'332	-10'841'325	-10'500'000	-10'500'000	-10'500'000	-10'500'000	-3.1%	+0.7%
Frais d'écolage et taxe de cours	-13'505'581	-15'061'650	-14'996'716	-14'676'494	-14'868'349	-14'868'949	-0.4%	+1.9%
Taxes d'utilisation et prestations de service	-13'795'714	-13'649'260	-13'406'600	-12'976'900	-13'401'900	-13'401'900	-1.8%	-0.6%
Recette sur ventes	-8'383'229	-8'451'000	-9'277'900	-8'214'900	-8'214'900	-8'214'900	+9.8%	-0.4%
Remboursements	-21'329'545	-20'227'185	-20'325'789	-20'149'904	-20'192'106	-20'069'670	+0.5%	-1.2%
Amendes	-21'535'017	-22'958'000	-22'656'000	-22'616'000	-22'616'000	-22'616'000	-1.3%	+1.0%
Autres taxes	-5'624'237	-4'700'000	-4'500'000	-4'500'000	-4'500'000	-4'500'000	-4.3%	-4.4%
42 Total	-125'707'643	-126'991'970	-127'838'335	-126'054'528	-126'503'585	-126'091'749	+0.7%	+0.1%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-1'284'327	-846'365	+1'783'807	-449'057	+411'836		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+1.0%	+0.7%	-1.4%	+0.4%	-0.3%		

Les taxes sont en très légère augmentation entre 2017 et 2018 (CHF +0,8 million) mais sont globalement stables entre 2016 et 2021, avec un taux de progression annuel moyen de +0,1%.

L'augmentation enregistrée en 2018 est principalement due à la progression des recettes sur ventes (CHF +0,8 million en 2018), qui diminuent dès 2019 pour se stabiliser à un niveau très légèrement inférieur aux comptes 2016.

2.2.9 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux

Attributions aux fonds et fin. spéciaux (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Attributions capitaux de tiers	0	0	0	0	0	0	--	--
Attributions capital propre	6'394'539	430'200	733'900	989'400	698'200	662'200	+70.6%	-36.5%
35 Total	6'394'539	430'200	733'900	989'400	698'200	662'200	+70.6%	-36.5%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-5'964'339	+303'700	+255'500	-291'200	-36'000		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-93.3%	+70.6%	+34.8%	-29.4%	-5.2%		

Fonds Les attributions à la fortune des fonds sont relativement stables dans la durée.

Le montant élevé des attributions dans les comptes 2016 provient en grande partie des attributions à la fortune du fonds des eaux de CHF 4 millions (au budget 2018 CHF 0) et à la fortune du fonds des routes communales de CHF 1,8 million (au budget 2018 CHF 303'700).

Prélèv. sur les fonds et fin. spéciaux (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Prélèvements capitaux de tiers	0	0	0	0	0	0	--	--
Prélèvements capital propre	-12'679'512	-14'593'537	-14'100'592	-7'906'892	-6'084'292	-5'232'992	-3.4%	-16.2%
45 Total	-12'679'512	-14'593'537	-14'100'592	-7'906'892	-6'084'292	-5'232'992	-3.4%	-16.2%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-1'914'025	+492'945	+6'193'700	+1'822'600	+851'300		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+15.1%	-3.4%	-43.9%	-23.1%	-14.0%		

Fonds Les prélèvements à la fortune des fonds sont relativement stables par rapport au budget 2017. Les principales variations se trouvent au fonds d'aide aux communes (CHF +4,7 millions), au fonds des routes communales (CHF -1,4 million) et au fonds de promotion de l'économie amené à disparaître au 31.12.2017 (CHF -3,6 millions).

**Fortune des
fonds
appartenant
à l'État**

Fortune des fonds appartenant à l'Etat (CHF)	Fortune au 01.01.2017	Budget 2017 attrib. (+) / prélev. (-)	Fortune prév. au 01.01.2018	Budget 2018 attrib. (+) / prélev. (-)	Fortune prév. au 01.01.2019	PFT 2019 attrib. (+) / prélev. (-)	Fortune prév. au 01.01.2020	PFT 2020 attrib. (+) / prélev. (-)	Fortune prév. au 01.01.2021	PFT 2021 attrib. (+) / prélev. (-)	Fortune prév. au 01.01.2022
Total	72'324'984	-14'128'336	57'877'045	-13'316'692	44'560'353	-6'867'492	37'692'861	-5'336'092	32'356'769	-4'520'792	27'835'977
Département finances et santé (DFS)	13'178'742	-2'683'400	10'495'342	-7'370'000	3'125'342	-770'000	2'355'342	-770'000	1'585'342	-700'000	885'342
Fonds d'aide aux communes	13'178'742	-2'683'400	10'495'342	-7'370'000	3'125'342	-770'000	2'355'342	-770'000	1'585'342	-700'000	885'342
Département justice, sécurité et culture (DJSC)	4'486'711	+430'200	4'597'308	+430'200	5'027'508	+430'200	5'457'708	+430'200	5'887'908	+430'200	6'318'108
Fonds de la protection civile régionale	1'588'350	0	1'588'350	0	1'588'350	0	1'588'350	0	1'588'350	0	1'588'350
Fonds de contribution remplacement abris PC	2'578'758	+430'200	3'008'958	+430'200	3'439'158	+430'200	3'869'358	+430'200	4'299'558	+430'200	4'729'758
Fonds encouragement activités culturelles et artistiques ¹⁾	319'603	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Département éducation et famille (DEF)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonds structures d'accueil extra-familial ²⁾	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dép. dév. territorial et environnement (DDTE)	49'580'573	-6'796'177	42'784'396	-6'376'892	36'407'504	-6'527'692	29'879'812	-4'996'292	24'883'520	-4'250'992	20'632'528
Fonds d'aménagement du territoire	6'158'441	-570'880	5'587'561	-1'061'000	4'526'561	+284'200	4'810'761	-187'400	4'623'361	-646'100	3'977'261
Fonds des routes communales	5'359'015	-1'400'000	3'959'015	+303'700	4'262'715	+267'700	4'530'415	+231'700	4'762'115	+195'700	4'957'815
Fonds cantonal de l'énergie	3'637'862	-198'552	3'439'310	-263'992	3'175'318	-263'992	2'911'326	-263'992	2'647'334	-263'992	2'383'342
Fonds des eaux	18'328'934	-4'000'000	14'328'934	-4'164'500	10'164'434	-5'864'500	4'299'934	-3'664'500	635'434	-2'264'500	-1'629'066
Fonds forestier de réserve	2'597'744	-148'445	2'449'299	-92'700	2'356'599	+7'300	2'363'899	+36'300	2'400'199	+36'300	2'436'499
Fonds de la conservation de la forêt	1'863'829	-52'700	1'811'129	-48'800	1'762'329	-48'800	1'713'529	-28'800	1'684'729	-28'800	1'655'929
Fonds viticole	2'854'734	-56'600	2'798'134	-59'600	2'738'534	-59'600	2'678'934	-59'600	2'619'334	-59'600	2'559'734
Fonds des mensurations officielles	8'780'014	-369'000	8'411'014	-990'000	7'421'014	-850'000	6'571'014	-1'060'000	5'511'014	-1'220'000	4'291'014
Dép. de l'économie et de l'action sociale (DEAS)	5'078'959	-5'078'959	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonds de promotion de l'économie ¹⁾	3'569'726	-3'569'726	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonds de politique régionale ¹⁾	1'292'071	-1'292'071	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonds pour l'intégration professionnelle ¹⁾	217'163	-217'163	0	0	0	0	0	0	0	0	0

¹⁾ Ces fonds vont disparaître à la fin de l'année 2017 (non conformes MCH2). Le prélèvement pour le fonds d'encouragement des activités culturelles et artistiques n'a pas été porté au budget 2017 mais il sera effectué à la clôture des comptes.

²⁾ Ce fonds ne dispose pas de fortune. Les contributions des employeurs et de l'État (revenus) correspondent aux charges annuelles du fonds (principalement subventions versées aux institutions LAE).

2.3 Résultat analytique

Introduction Avec le Budget 2018 et le PFT 2019-2021 est introduite une vision analytique des charges et des revenus, qui se reflète dans la partie V du rapport consacrée à la vue synthétique par centre de profit (ou unité administrative). Outre la présentation générale par groupes de charges et de revenus selon la nomenclature du MCH2, chaque centre de profit indique désormais en effet les tâches effectuées, structurées par groupes de prestations, ainsi que les coûts et revenus y relatifs. Cette approche analytique étant nouvelle dans sa systématisation, il n'existe aucune donnée de comparaison avec les exercices antérieurs.

Résultat analytique détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Coûts des prestations	0	0	672'950'890
Produits des prestations	0	0	-208'820'296
Résultat des prestations	0	0	464'130'594
Charges non incorporables aux prestations	0	0	1'542'737'304
Revenus non incorporables aux prestations	0	0	-1'940'827'990
Résultat des autres charges et revenus non incorporables	0	0	-398'090'686
Résultat total	0	0	66'039'908

Distinctions On distingue fondamentalement les charges et revenus entrant dans la détermination du résultat des prestations, des autres charges et revenus non incorporables. La terminologie de « coûts » et « produits » utilisée indique que les charges et revenus font l'objet de répartitions internes en fonction de clés de répartition des différents objets analytiques (p. ex. charges salariales d'un office) sur les différentes prestations.

Résultat des prestations Entrent dans le calcul du résultat des prestations les charges et revenus dits incorporables, soit les charges associées à la fourniture des prestations (salaires, BSM, amortissements), les charges transverses aux prestations faisant l'objet de répartitions (p. ex. loyers calculatoires, frais informatiques, frais administratifs, etc.), ainsi qu'en revenus, les produits découlant de la vente des prestations fournies.

Le résultat analytique du budget 2018 prévoit des coûts nets globaux de CHF 464,1 millions. Le degré de couverture des coûts par des revenus est de 30,1%.

Résultat des autres charges et revenus non incorporables Les charges et revenus sont dits non incorporables lorsque, en raison de leur nature, ils n'entrent pas dans le calcul du coût des prestations. Figurent pour l'essentiel dans cette catégorie les charges et revenus de transfert non directement liés à des prestations, les charges et revenus financiers ainsi que les impôts et parts à des recettes fédérales. L'excédent de revenus de cette catégorie est estimé à CHF 400 millions.

Résultat analytique lié aux prestations (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Coûts salariaux directs	0	0	419'473'495
Autres coûts directs	0	0	159'000'332
Coûts généraux centralisés	0	0	94'477'063
Produits des prestations	0	0	-208'820'296
Résultat des prestations	0	0	464'130'594
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+0	+464'130'594

Éléments entrant dans le résultat des prestations Les charges salariales constituent plus de 90% du coût net total des prestations. Les autres coûts directs (env. 34%) comprennent essentiellement les BSM et des charges d'amortissement. Les coûts généraux centralisés (20%) comprennent les charges des services centraux (SIEN, SALI, SBAT, Garage de l'État, etc.).

Les produits des prestations incluent les ventes réalisées à l'externe, ainsi que, lorsqu'il est significatif (CHF >20'000 par prestation), le chiffre d'affaires réalisé envers d'autres entités internes à l'administration.

Il convient de relever que les répartitions analytiques détaillées par prestations ne pourront être réalisées qu'à partir de la mise en production du système SAP au 1^{er} janvier 2018. Il en découle que les coûts et produits indiqués en regard de chaque groupe de prestations dans les données par services (cf. partie V du rapport), n'incluent à ce stade que les charges et revenus budgétés directement sur les prestations.

I	Situation générale
II	Budget et PFT du compte de résultats
III	Budget et PFT du compte des investissements et projets gérés par crédit d'engagement
IV	Budget et PFT du compte de financement
V	Vues synthétiques par centre de profit
VI	Budget et PFT par domaine de tâches

3.1 Vue d'ensemble du compte des investissements

3.1.1 Dépenses et recettes par nature

Compte des investissements (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Dépenses	76'171'328	88'410'671	103'483'591	107'172'691	124'094'000	138'117'800	+17.0%	+12.6%
Recettes	-29'419'834	-25'459'068	-21'767'600	-27'120'621	-42'584'165	-38'651'265	-14.5%	+5.6%
Total investissements nets	46'751'494	62'951'603	81'715'991	80'052'070	81'509'835	99'466'535	+29.8%	+16.3%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+16'200'109	+18'764'388	-1'663'921	+1'457'765	+17'956'700		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+34.7%	+29.8%	-2.0%	+1.8%	+22.0%		

Résultats Les dépenses nettes du budget 2018 du compte des investissements s'élèvent à CHF 81,7 millions, soit CHF 18,8 millions de plus que le budget 2017 et environ CHF 35 millions de plus que les comptes 2016. Ces écarts s'expliquent en partie par l'abaissement du seuil d'activation de CHF 100'000 à CHF 10'000 lors du passage au MCH2. En effet, une part d'environ CHF 3,5 millions inscrite au budget 2018 des investissements (dont CHF 2,9 millions servent à l'achat de véhicules) concerne des acquisitions dont le prix unitaire est inférieur à CHF 100'000 (sous MCH1, ces dépenses auraient été prises en charge par le compte de résultats). D'un autre côté, la prise de participations dans des sociétés électriques qui représente un volume d'investissement de CHF 12 millions pour 2018 est envisagé en vertu de l'article 30 al. 6 de la LFinEC (flux financiers nets positifs sur 10 ans, hors calcul du frein à l'endettement). La variation entre les comptes 2016 et les budgets 2017 et 2018, en plus des éléments précités, semble justifier la prise en compte d'un écart statistique de 15% du total des investissements nets (article 30 al. 2 let. b) pour le calcul de l'autofinancement.

Sur les recettes d'investissements 2018 de CHF 21,8 millions, CHF 3,2 millions concernent des subventions à redistribuer (équilibrées par le même montant en dépenses), CHF 0,9 million sont des remboursements de prêts, CHF 8,6 millions correspondent à des versements de la Confédération (principalement liés aux crédits routiers de la construction du tunnel de Serrières, des études relatives à la liaison H18-H20 et à l'assainissement du bruit des routes principales), et CHF 0,5 million des recettes proviennent des communes. Une recette de CHF 8,6 millions sur le crédit lié à l'épuration et l'adduction des eaux correspond à la mise à zéro du même crédit qui est financé par le fonds des eaux (*in fine* dépense nette nulle).

L'enveloppe nette des investissements reste stable pour les 3 prochaines années (cf. détail dans l'annexe 2a). Les principales dépenses se concentrent sur les projets informatiques (liés à la sécurisation de l'outil de production, au développement 2016-2020 des systèmes d'information et au renouvellement des infrastructures), l'entretien constructif des routes cantonales, la 12^{ème} étape de corrections et d'aménagements des routes cantonales, l'achat de véhicules, les études relatives à l'assainissement de la Clusette (dépenses significatives à partir de 2019), les prêts de politique régionale, ainsi que la construction du NHOJ – dont les montants sont entre-temps devenus caducs suite au refus du projet lors du scrutin du 24 septembre 2017.

La forte augmentation de 22% entre le PFT 2020 et 2021 s'explique notamment par le futur projet en lien avec la réalisation de la construction du nouveau centre d'archives cantonal (CHF 9 millions en 2021), qui doit encore passer par différents stades de validation politique.

Degré d'autofinancement Le degré minimal d'autofinancement à atteindre par le budget 2018 est de 70%. Compte tenu de l'excédent de charges du compte de résultats (CHF 66 millions) quasi égal aux amortissements nets du patrimoine administratif (CHF 67,5 millions), le degré d'autofinancement est légèrement positif et s'élève à 2,5%.

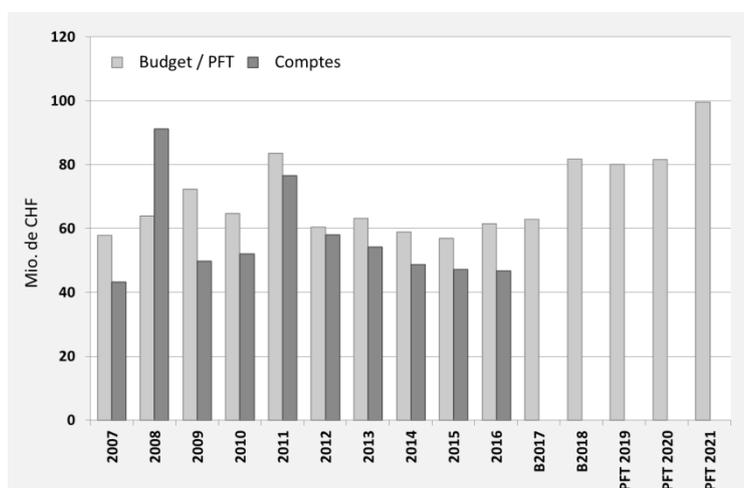
Rappelons que l'écart statistique de CHF 10,5 millions qui ressort de l'article 30 al. 2, let. b de la LFinEC permet de ne considérer que le 85% des investissements nets dans le calcul du degré d'autofinancement (15%

correspondant en règle générale à une inutilisation du budget qui se confirme par la différence entre la dépense nette inscrite au budget et celle réalisée dans les comptes). Les dépenses nettes de CHF 12 millions relatives à la prise de participations dans des sociétés électriques génèrent en outre des flux financiers nets positifs sur une période de 10 ans et sont exclus du présent calcul (article 30 al. 6 LFinEC). Les revenus déterminants considérés au final dans le calcul sont donc de CHF 59,3 millions (85% de CHF 81,7 millions moins CHF 12 millions).

$$DA \frac{\text{amort. patr. am.} - \text{exc. de charges}}{\text{inv. nets déterminants}} \times 100 = \frac{67,5 - 66,0}{59,3} \times 100 = 2,5\%$$

Comme indiqué dans le tout premier tableau du rapport, l'effort d'investissement au budget 2018 est de 3,6%. Ce ratio, qui rapporte les investissements nets (y compris écart statistique) aux dépenses courantes, augmente par rapport au budget 2017 (2,8%).

Évolution des investissements nets de 2007 à 2021



Outre l'année 2008, moment où le canton a acquis les bâtiments du secondaire II, la présente représentation graphique démontre que le montant net d'investissements réalisé est systématiquement inférieur à celui porté au budget. La différence budget-comptes constatée depuis 2013 justifie la prise en compte d'un écart statistique de 15% pour le calcul du degré d'autofinancement.

Le budget du compte des investissements reste relativement stable depuis une dizaine d'année.

Quant aux chiffres du PFT, ils se verront, comme à l'accoutumée, certainement corrigés à la baisse lorsqu'il s'agira de boucler les exercices budgétaires prochains sur la base des projets effectivement validés.

Dépenses d'investissement (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Immobilisations corporelles	--	--	59'914'041	--	--	--	--	--
Immobilisations incorporelles	--	--	7'283'500	--	--	--	--	--
Prêts	--	--	6'019'500	--	--	--	--	--
Participations et capital social	--	--	12'000'000	--	--	--	--	--
Propres subventions d'investissement	--	--	15'106'550	--	--	--	--	--
Subventions d'inv. à redistribuer	--	--	3'160'000	--	--	--	--	--
Investissements extraordinaires	--	--	0	--	--	--	--	--
Total	76'171'328	88'410'671	103'483'591	107'172'691	124'094'000	138'117'800	+17.0%	+12.6%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+12'239'343	+15'072'920	+3'689'100	+16'921'309	+14'023'800		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+16.1%	+17.0%	+3.6%	+15.8%	+11.3%		

Nouveau plan comptable harmonisé (MCH2)

La catégorisation des dépenses et des recettes correspond aux groupes de natures comptables du compte des investissements, à deux positions.

De l'introduction du MCH2 découle l'utilisation d'un plan comptable beaucoup plus détaillé que celui connu jusqu'ici (MCH1), pour le compte des investissements. De plus, les groupes à deux positions qui auparavant ne considéraient que les investissements propres, les prêts et participations et les subventions (accordées et à redistribuer) pour les dépenses sont désormais découpés de manière différente (notions d'immobilisations corporelles, incorporelles, etc.). La correspondance un pour un entre l'ancien plan comptable et le nouveau n'est pas possible. Pour rendre la comparaison entre le budget 2018, le budget 2017 et les comptes 2016 possible, il aurait fallu retraiter les écritures du budget 2017 et celles des comptes 2016 ligne par ligne. Dès lors, pour cet exercice budgétaire, les données historiques ne sont pas représentées dans le présent tableau. Évidemment, la situation va se régulariser avec l'utilisation concrète du nouveau plan comptable.

Pour être complètes, les données du PFT 2019 à 2021 doivent comprendre les montants budgétés, directement dans l'outil informatique, par natures comptables d'investissements en regard des crédits d'engagements « en cours » et « à solliciter », ainsi que les données renseignées hors système, pour les futurs projets d'investissement, selon planification stratégique (annexe 2c). La notion de natures comptables n'apparaissant pas dans ce dernier tableau, il n'a pas été possible de consolider le tout par groupes à deux positions ou par classification fonctionnelle, pour cet exercice budgétaire. La situation sera corrigée au prochain budget.

Dépenses d'investissement Les dépenses brutes 2018 liées aux immobilisations corporelles d'un total de CHF 59,9 millions se composent essentiellement d'investissements dans les bâtiments (CHF 19,5 millions), dans le génie-civil (CHF 18,5 millions), dans les infrastructures informatiques et de communication (CHF 8,6 millions), dans les véhicules (CHF 3,1 millions) et dans les études (CHF 5,3 millions).

Les acquisitions 2018 de terrains du patrimoine administratif représentent environ CHF 3,6 millions. Les immobilisations corporelles de CHF 7,3 millions englobent les acquisitions ou développements de logiciels, les brevets et les licences. L'octroi de prêts se partage à raison de CHF 1,4 million aux communes et CHF 4,6 millions aux entreprises privées. Comme déjà expliqué plus haut, la prise de participations de CHF 12 millions est liée aux sociétés électriques.

Les subventions propres d'investissement estimées à CHF 15,1 millions comprennent CHF 8,6 millions de subventions aux communes qui sont neutralisées au net (recette d'investissement acquise des communes équivalente). Ces flux concernent le crédit d'engagement relatif à l'épuration et l'adduction des eaux et constituent une écriture technique.

La dépense brute relative aux subventions à redistribuer trouve sa contrepartie dans les recettes d'investissements. Elle est neutralisée au net.

Recettes d'investissement (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Transfert immob. corp. dans patr. fin.	--	--	0	--	--	--	--	--
Remboursements	--	--	0	--	--	--	--	--
Transfert immob. incorp. dans patr. fin.	--	--	0	--	--	--	--	--
Subventions d'inv. acquises	--	--	-17'714'335	--	--	--	--	--
Remboursement de prêts	--	--	-893'265	--	--	--	--	--
Tansfert de participations	--	--	0	--	--	--	--	--
Remboursement propres subv. d'inv.	--	--	0	--	--	--	--	--
Subventions d'inv. à redistribuer	--	--	-3'160'000	--	--	--	--	--
Recettes d'investissement extraordinaires	--	--	0	--	--	--	--	--
Total	-29'419'834	-25'459'068	-21'767'600	-27'120'621	-42'584'165	-38'651'265	-14.5%	+5.6%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+3'960'766	+3'691'468	-5'353'021	-15'463'544	+3'932'900		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-13.5%	-14.5%	+24.6%	+57.0%	-9.2%		

Recettes d'investissement La Confédération participe à hauteur de CHF 8,6 millions à l'acquisition d'investissements. Les CHF 9,1 millions de la position subventions d'investissements acquises restants concernent des contributions communales (dont CHF 8,6 millions pour le crédit relatif à l'épuration et l'adduction des eaux comme expliqué ci-dessus). Concrètement, la participation des communes s'élève à CHF 0,5 million.

Il est considéré des remboursements de prêts pour CHF 0,2 million de la part des entreprises et organisations privées. Les communes et entreprises publiques remboursent quant à elles CHF 0,7 million.

La recette brute relative aux subventions à redistribuer trouve sa contrepartie dans les dépenses d'investissements. Elle est neutralisée au net.

3.1.2 Investissements nets par département

Compte des inv. par département (Dépenses nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Autorités exécutives (AUEX)	0	0	77'200	0	0	0	--	--
Dpt finances et santé (DFS)	24'136'334	34'001'800	34'850'668	37'957'132	33'135'000	36'210'000	+2.5%	+8.5%
Dpt justice, sécurité et culture (DJSC)	800'273	2'031'000	5'045'000	5'742'000	4'145'000	3'545'000	+148.4%	+34.7%
Dpt éducation et famille (DEF)	606'686	1'690'500	1'138'850	2'296'700	4'588'000	23'569'300	-32.6%	+107.9%
Dpt dév. territ. et environnement (DDTE)	19'195'850	21'389'403	34'818'538	27'559'003	30'475'600	31'325'000	+62.8%	+10.3%
Dpt économie et action sociale (DEAS)	2'012'350	3'838'900	5'785'735	6'497'235	9'166'235	4'817'235	+50.7%	+19.1%
Total investissements nets	46'751'494	62'951'603	81'715'991	80'052'070	81'509'835	99'466'535	+29.8%	+16.3%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+16'200'109	+18'764'388	-1'663'921	+1'457'765	+17'956'700		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+34.7%	+29.8%	-2.0%	+1.8%	+22.0%		

Les dépenses nettes du DFS restent stables entre le budget 2017 et le PFT 2021. Le service des bâtiments, agissant notamment en tant que service central, avec CHF 22,7 millions d'investissements nets, correspond à environ 65% du budget 2018 du département.

Avec respectivement CHF 1,6 million et CHF 2,9 millions la police et le service de la sécurité civil et militaire (dont font partie les garages de l'État) sont les principaux services du DJSC qui projettent d'investir en 2018. L'augmentation entre le budget 2017 et budget 2018 du département est principalement imputable au crédit d'engagement pour l'achat de véhicules.

S'agissant du DEF, la nette augmentation intervenant en 2021 est imputable à des projets de bâtiments de la formation post-obligatoire, renseignés dans la planification stratégique. Toutefois, avec la centralisation des bâtiments au SBAT, c'est au sein de ce service que les dépenses seront comptabilisées, si ces investissements devaient se concrétiser.

Sans considérer les CHF 12 millions liés à la prise de participations dans des sociétés électriques portée au budget 2018, les dépenses nettes relatives aux comptes 2016, budget 2017 et budget 2018 restent stables pour le DDTE. En 2018, le service des ponts et chaussées est, sans surprise, l'unité administrative qui investit le plus avec un budget net de CHF 17,2 millions.

Enfin l'augmentation de l'octroi de prêts de politique régionale, par le service de l'économie, explique la tendance à la hausse de l'enveloppe des investissements du DEAS.

3.1.3 Investissements nets selon la classification fonctionnelle et par catégorie

Investissements selon fonctionnelle (Dépenses nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Administration générale	7'608'369	17'228'000	18'304'768	--	--	--	+6.3%	--
Ordre et sécurité publique, défense	5'190'977	6'592'400	7'475'000	--	--	--	+13.4%	--
Formation	11'303'930	12'327'900	12'809'950	--	--	--	+3.9%	--
Culture, sport et loisirs, église	516'045	137'000	537'000	--	--	--	+292.0%	--
Santé	873'148	1'390'000	1'495'000	--	--	--	+7.6%	--
Prévoyance sociale	232'229	108'000	636'000	--	--	--	+488.9%	--
Trafic et télécommunications	14'223'736	16'273'738	17'002'373	--	--	--	+4.5%	--
Protection de l'env. et aménag. du territoire	1'034'987	957'665	2'237'165	--	--	--	+133.6%	--
Economie publique	5'768'072	7'936'900	21'218'735	--	--	--	+167.3%	--
Finances et impôts	0	0	0	--	--	--	--	--
Total	46'751'494	62'951'603	81'715'991	80'052'070	81'509'835	99'466'535	+29.8%	+16.3%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+16'200'109	+18'764'388	-1'663'921	+1'457'765	+17'956'700		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+34.7%	+29.8%	-2.0%	+1.8%	+22.0%		

Les charges nettes 2018 pour le domaine administration générale varient peu par rapport à celle du budget précédent. À noter que les tranches budgétaires liées au crédit pour l'achat des véhicules (CHF 2,9 millions), la modernisation et la réforme de l'État (CHF 2,1 millions) appartiennent à ce domaine. Un montant de CHF 6,8 millions réparti sur plusieurs crédits en lien avec les infrastructures, systèmes informatique et de communication figure également sous Administration générale.

Le domaine fonctionnel ordre et sécurité publique, défense comprend les dépenses annuelles concernant le NHOJ (CHF 3,5 millions en 2017 et idem en 2018) – dont les montants sont entre-temps devenus caducs suite au refus du projet lors du scrutin du 24 septembre 2017.

Les investissements pour la formation restent dans la même tendance. Les principales dépenses nettes portées au budget 2018 servent à l'assainissement énergétique du CPLN (CHF 7 millions) et à la troisième étape de l'assainissement des façades d'Unimail (CHF 1,2 million).

S'agissant des dépenses 2018 pour le domaine culture, sport et loisirs, église, relevons les CHF 0,4 million qui sont alloués à la 2^{ème} étape pour la restauration de la Collégiale (subvention versée à la commune de Neuchâtel) et pour la viabilisation de Mycorama.

Les investissements dans le domaine de la santé sont stables entre 2017 et 2018. Les principales dépenses en 2018 concernent le crédit d'engagement pour les études exploratoires en matière de cybersanté (CHF 1 million).

Pour le domaine trafic et télécommunications, CHF 11,8 millions sont prévus pour améliorer ou développer le réseau des routes cantonales. Les interventions pour des corrections de cours d'eau alimentent principalement le budget 2018 du domaine protection de l'environnement et aménagement du territoire.

Le domaine économie publique comprend les CHF 12 millions pour la prise de participations dans des sociétés électriques. En font également partie les prêts de politique régionale, les subventions versées à titre de travaux d'améliorations foncières et constructions rurales (agriculture).

Investissements par catégorie (Dépenses nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Terrains	0	0	0	--	--	--	--	--
Bâtiments et terrains bâtis	15'396'435	15'863'300	18'142'100	--	--	--	+14.4%	--
Travaux de génie civil	14'490'561	14'281'570	17'055'838	--	--	--	+19.4%	--
Inst. évacuation eaux et traitement déchets	0	0	0	--	--	--	--	--
Biens meubles, véhicules et machines	2'380'988	2'054'000	4'496'200	--	--	--	+118.9%	--
Immobilisations incorporelles	3'790'270	5'136'500	3'777'000	--	--	--	-26.5%	--
Informatique	3'293'955	14'153'000	14'481'568	--	--	--	+2.3%	--
Stocks	0	0	0	--	--	--	--	--
Subventions d'investissements	3'778'371	7'990'333	6'008'050	--	--	--	-24.8%	--
Prêts	1'646'438	3'472'900	5'436'235	--	--	--	+56.5%	--
Participations et capital social	0	0	12'000'000	--	--	--	--	--
Autres	1'974'475	0	319'000	--	--	--	--	--
Total	46'751'494	62'951'603	81'715'991	80'052'070	81'509'835	99'466'535	+29.8%	+16.3%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+16'200'109	+18'764'388	-1'663'921	+1'457'765	+17'956'700		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+34.7%	+29.8%	-2.0%	+1.8%	+22.0%		

Les catégories définies dans le tableau ci-dessus proviennent des recommandations MCH2. Les principaux domaines d'investissement se situent au niveau des bâtiments de l'État et des travaux de génie civil. Pour les bâtiments l'écart entre le budget 2018 et le budget 2017, s'explique par des ressources plus importantes investies pour l'assainissement des bâtiments existants (toitures, façades).

Le montant mis au budget 2018 pour l'entretien constructif des routes s'élève à CHF 6,2 millions. Au budget 2017, CHF 3,8 millions servent à ce type d'investissement. Cette augmentation supplémentaire justifie en partie l'écart de cette rubrique.

Le financement, par le compte des investissements, dès 2018, de l'achat des véhicules dont le prix unitaire est supérieur à CHF 10'000 légitime l'écart 2017-2018 de 118,9% (dépense annuelle de CHF 2,9 millions en 2018 sur le crédit-cadre lié à l'acquisition des véhicules).

En matière informatique, le saut des dépenses nettes d'investissements entre les comptes 2016 et les budgets 2017 et 2018 est inhérent à l'acceptation par le Grand Conseil, le 23 février 2016, des crédits-cadres pour le développement des systèmes d'information, la sécurisation de l'outil de production informatique et le renouvellement des infrastructures informatiques.

3.2 Projets gérés par crédit d'engagement

Nouvelle loi sur les finances et notion de crédit d'engagement

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) au 1^{er} janvier 2015, la notion de crédit d'engagement a été redéfinie. L'article 40 al. 1 LFinEC précise que les moyens accordés au travers d'un crédit d'engagement peuvent être comptabilisés dans le compte de résultats et dans le compte des investissements, en fonction de la nature des dépenses et des recettes.

Cette distinction a des conséquences pour la première fois au travers des nouveaux crédits d'engagement à solliciter en 2018. Jusqu'à fin 2017 les dépenses et recettes relatives aux crédits d'engagement sont encore intégralement comptabilisées par le biais du compte des investissements (au titre du patrimoine administratif). Dès 2018, les nouveaux crédits d'engagement peuvent ainsi englober, en plus des dépenses d'investissement, une part de charges qui sera affectée dans le compte de résultats. Un crédit d'engagement peut également concerner des flux financiers exclusivement comptabilisés dans le compte de résultats.

Ainsi, dès 2018, les totaux du compte des investissements (voir chapitres précédents) et les totaux relatifs aux projets gérés par le biais de crédits d'engagement ne sont plus égaux, comme c'est encore le cas dans le tableau ci-dessous pour les comptes 2016 et le budget 2017. Au final, les données qui sont présentées dans les tableaux relatifs aux différents crédits d'engagement doivent avant tout être considérées comme un inventaire reprenant les informations des deux états financiers que sont le compte des investissements et le compte de résultats.

Projets gérés par crédits d'engagement (Charges et dépenses nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Crédits d'engagement en cours	46'751'494	52'727'070	44'942'991	28'149'270	20'486'835	10'895'235	-14.8%	-25.3%
Crédits d'engagement à solliciter	0	10'224'533	36'236'495	40'523'795	38'808'295	37'700'495	+254.4%	--
Futurs projets d'investissement	0	0	0	10'909'000	21'743'000	50'401'300	--	--
Total	46'751'494	62'951'603	81'179'486	79'582'065	81'038'130	98'997'030	+29.0%	+16.2%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+16'200'109	+18'227'883	-1'597'421	+1'456'065	+17'958'900		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+34.7%	+29.0%	-2.0%	+1.8%	+22.2%		

Présentation des informations

Les trois tableaux détaillés figurant en annexe du rapport récapitulent les différents projets gérés par le biais d'un crédit d'engagement. Les crédits en cours (annexe 2a) concernent des projets ayant déjà fait l'objet d'une validation politique par l'autorité compétente (décret du Grand Conseil ou arrêté du Conseil d'État). Les crédits à solliciter (annexe 2b) détaillent les projets pour lesquels, au moment de la rédaction du présent rapport, une validation politique doit encore intervenir. Ces derniers mentionnent une première dépense au cours du présent exercice (budget 2017), voire du suivant (budget 2018). Enfin la planification stratégique des investissements (annexe 2c) reprend les futurs projets qui seront sollicités au cours des prochaines années 2019-21 (premières dépenses prévues en 2019, 2020 ou 2021). Dans ce dernier tableau, seules les dépenses et les recettes d'investissement sont prises en compte.

Rappelons que les crédits d'engagement (montant total du projet) qui ont été ouverts dès le 1^{er} janvier 2015 sont indiqués au brut (sans déduction des éventuelles recettes). Il en découle, dans le tableau des crédits en cours, un mélange avec les crédits antérieurs à 2015 qui ont été sollicités au net (y compris déduction des éventuelles recettes), conformément à l'ancienne législation. La colonne « Date ACE / Décret » permettra au lecteur de connaître sous quel régime le crédit a été ouvert (LFinEC ou ancienne loi sur les finances) et, par conséquent, si les recettes sont prises en compte ou non dans le montant du crédit d'engagement.

À noter que la nouvelle partie V du rapport mentionne aussi les crédits d'engagement en cours et à solliciter en regard de chaque centre de profit pour les budgets 2017 et 2018 (dépenses, recettes et dépenses nettes).

Des commentaires rédigés par les départements apportent également des explications complémentaires sur les différents projets.

Le total des dépenses nettes (compte des investissements) et des charges nettes (compte de résultats) s'élève à CHF 81,2 millions au budget 2018. Ce montant est inférieur aux dépenses nettes d'investissement (CHF 81,7 millions) en raison d'un crédit d'engagement à solliciter (Programme cantonal d'intégration [PIC] 2018-2021) qui présente de manière provisoire des revenus du compte de résultats plus élevés que les charges étant donné la non-répartition à ce stade des charges salariales sur ce projet.

Crédits d'engagement en cours Les dépenses nettes prévues au budget 2018 pour les crédits d'engagement en cours s'élèvent à CHF 44,9 millions et regroupent principalement les projets suivants :

- Infrastructures et systèmes informatiques (CHF 12,5 millions) ;
- Assainissement énergétique du CPLN (CHF 7,0 millions) ;
- Prêts de politique régionale (CHF 5,8 millions) ;
- Améliorations foncières et constructions rurales (CHF 3,0 millions) ;
- 12^{ème} étape aménagement routes cantonales (CHF 2,9 millions) ;
- Modernisation et réforme de l'État (CHF 2,1 millions) ;
- RPT06 (bruit) - 3^{ème} conv. programme (CHF 1,6 million) ;
- Rénovation des prisons EEPB et EDPR (CHF 1,2 million) ;
- Unimail - assainissement façades 3^{ème} étape (CHF 1,2 million).

Le développement des infrastructures et systèmes informatiques, avec CHF 12,5 millions, représente une part importante du total des dépenses qui sont portées au budget 2018. Rappelons que ces dépenses découlent essentiellement des trois crédits-cadre acceptés le 23 février 2016. Dans le détail, CHF 4,1 millions sont prévus au titre de la sécurisation de l'outil de production informatique (équipements et connexion des salles-machines de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel), CHF 3,7 millions sont affectés au renouvellement des infrastructures (crédit-cadre 2017-21) et CHF 3,9 millions sont consacrés au développement des systèmes d'information de l'État (crédit-cadre 2016-20). En outre, une dépense de CHF 0,8 million est prévue au titre d'un ancien crédit d'engagement pour le développement de l'informatique cantonale.

Les travaux d'assainissement au CPLN sont prévus à hauteur de CHF 7,0 millions. Les travaux suivent leur cours conformément à la planification et devraient normalement s'achever en 2019.

Les dépenses de CHF 5,8 millions pour des prêts de politique régionale (deux crédits-cadre pour 2012-2015 et 2016-2019) concernent le soutien à plusieurs projets ayant pour objectif de dynamiser le développement économique régional. Il faut préciser que ces prêts sont remboursables et donnent lieu à un soutien identique de la part de la Confédération.

Les dépenses de CHF 3,0 millions de francs pour les améliorations foncières et constructions rurales concernent plusieurs crédits-cadre accordés au service de l'agriculture. Il s'agit ici de subventions qui permettent à l'État de soutenir des investissements de tiers dans le domaine agricole.

Les dépenses nettes totales relatives aux crédits d'engagement en cours qui sont gérés par le service des ponts et chaussées s'élèvent à CHF 8,5 millions au budget 2018. Elles concernent principalement le crédit d'engagement accepté en 2015 pour la 12^{ème} étape de correction et d'aménagement des routes cantonales à hauteur de CHF 2,9 millions ainsi que des mesures d'assainissement relatives au bruit pour CHF 1,6 million dans le cadre de la convention-programme conclue avec la Confédération (RPT06). D'autres projets concernant des études ou des travaux d'assainissement en matière routière, voire de protection contre les crues, présentent des dépenses nettes proches du million de francs.

Le crédit d'engagement pour la modernisation et la réforme de l'État prévoit des dépenses à hauteur de CHF 2,1 millions en 2018. La mise en place progressive du nouveau système de gestion informatique nécessite des travaux et des appuis externes importants. Cette dépense devrait être la dernière au titre du crédit d'engagement accordé en 2010. À noter qu'un nouveau crédit d'engagement pour la deuxième phase est prévu dans les crédits à solliciter (dépense de CHF 500'000 au budget 2018).

Les dépenses de CHF 1,2 million pour la rénovation des prisons devraient permettre de finaliser les derniers travaux à l'établissement d'exécution des peines de Bellevue (EEPB) au titre de cet important crédit d'engagement (CHF 37,2 millions) adopté en 2008.

Crédits d'engagement à solliciter en 2017-18 Comme expliqué ci-dessus, le tableau des crédits d'engagement à solliciter indique les nouveaux projets ayant une première dépense au budget 2017 ou au budget 2018. S'agissant des crédits déjà prévus au budget 2017, ceux-ci figurent toujours dans la catégorie « à solliciter », car ils n'ont pas encore fait l'objet d'une validation politique de la part de l'autorité compétente au moment de la rédaction du présent rapport. L'ouverture de ces crédits d'engagement peut bien évidemment encore intervenir d'ici la fin de l'année, mais il est également possible qu'un projet initialement prévu en 2017 ait finalement été reporté à l'année suivante, voire ait été abandonné s'il n'est plus d'actualité.

Les dépenses nettes prévues au budget 2018 pour les crédits d'engagement à solliciter s'élèvent à CHF 36,2 millions et sont principalement les suivantes :

- Participation sociétés électriques (CHF 12,0 millions),
- Entretien constructif des routes 2018-2021 (CHF 5,8 millions),
- Achat de véhicules (CHF 2,9 millions),
- Mobilité douce - 1^{ère} étape itinéraires cyclables (CHF 1,0 million),
- Études exploratoires e-health (CHF 1,0 million).

Le crédit d'engagement qui prévoit des prises de participation au sein de certaines sociétés électriques représente la dépense la plus importante qui est portée au budget 2018 (CHF 12,0 millions). Rappelons, au vu des rendements intéressants qui pourraient être perçus, que ces dépenses entrent dans la définition de l'article 30 al. 6 LFinEC et ne sont pas prises en compte dans le calcul du frein à l'endettement (degré d'autofinancement).

Un nouveau crédit d'engagement pour l'entretien constructif des routes succède au crédit-cadre précédent (période 2014-2017). Les dépenses devraient se répartir pour CHF 5,8 millions par année sur la période 2018-2021. Globalement, les nouveaux projets de génie civil totalisent quelque CHF 8,7 millions au budget 2018 du service des ponts et chaussées. A noter une dépense de CHF 1,0 million pour la première étape de réalisation d'itinéraires cyclables dans le cadre du projet de mobilité douce.

Une tranche annuelle de paiement de CHF 3,5 millions pour le nouvel Hôtel judiciaire (NHOJ) à La Chaux-de-Fonds a été inscrite au budget 2018, mais ne sera pas engagée au vu du résultat du vote du 24 septembre 2017.

Le crédit d'engagement pour l'acquisition et le renouvellement des véhicules de l'État provient de la mise en œuvre de la nouvelle limite d'activation des biens au bilan (CHF 10'000 par objet selon l'article 43 RFinEC). Ces dépenses qui étaient auparavant comptabilisées dans le compte de résultats du service de la sécurité civile et militaire émarginent dorénavant au compte des investissements et font l'objet d'un crédit-cadre d'engagement de quatre ans (2018-2021). Un montant d'environ CHF 3,0 millions par année est prévu sur cette période.

Des études en matière de santé publique sont prévues pour développer un système de cybersanté (e-health) pour l'orientation des patients dans le système sanitaire. Une dépense de CHF 1,0 million figure au budget 2018. Ce projet a déjà été reporté plusieurs fois par le passé.

La sollicitation du crédit d'engagement pour la rénovation complète de la halte Fiaz sur la ligne La Chaux-de-Fonds – Morteau, ainsi que diverses interventions sur des passages à niveaux et blocs de ligne a été reportée sur les années 2019 et 2020.

Comme expliqué ci-dessus, pour la présentation des données, un crédit d'engagement figurant au DEAS (PIC 2018-21) concerne exclusivement des charges et des revenus qui seront comptabilisés dans le compte de résultats. Les revenus sont actuellement, et de façon provisoire, plus importants que les charges (recettes nettes d'environ CHF 470'000 pour chaque année de planification) car les charges salariales actuellement prises en compte au travers du compte de résultats ne sont pas encore réparties sur ce projet.

Futurs projets d'investissement en 2019-21 Le dernier tableau annexé reprend la planification stratégique des investissements préparée par les différents départements. Comme déjà expliqué au chapitre précédent (3.1), le fait que ces informations soient gérées hors du système de gestion ne permet pas de disposer de certaines données détaillées pour la période 2019-2021 en regard du compte des investissements.

Les dépenses nettes pour ces futurs projets augmentent de CHF 10,9 millions en 2019 à CHF 50,4 millions en 2021. Les projets annoncés pour des réalisations et des assainissements d'importance en matière immobilière expliquent en grande partie cette croissance constatée à l'horizon 2019 (nouveau bâtiment pour les archives de l'État, crédit-cadre d'assainissement du patrimoine « Epiqr+ »).

I	Situation générale
II	Budget et PFT du compte de résultats
III	Budget et PFT du compte des investissements et projets gérés par crédit d'engagement
IV	Budget et PFT du compte de financement
V	Vues synthétiques par centre de profit
VI	Budget et PFT par domaine de tâches

4.1 Vue d'ensemble du compte de financement

Compte de financement (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Total investissements nets	46'751'494	62'951'603	81'715'991	80'052'070	81'509'835	99'466'535	+29.8%	+16.3%
- Écart statistique ¹⁾	0	9'442'740	10'457'399	12'007'811	12'226'475	14'919'980	+10.7%	--
+ Résultat total	74'124'243	50'038'028	66'039'908	50'511'451	47'752'225	48'039'747	+32.0%	-8.3%
- Amortissements du patr. administratif	50'550'642	50'784'011	67'544'316	68'025'132	74'104'260	69'325'272	+33.0%	+6.5%
- Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	-12'679'512	-14'593'537	-14'100'592	-7'906'892	-6'084'292	-5'232'992	-3.4%	-16.2%
- Attributions aux fonds et fin. spéciaux	6'394'539	430'200	733'900	989'400	698'200	662'200	+70.6%	-36.5%
= Insuff. (+) / exc. (-) de financement	76'610'068	66'926'217	83'120'877	57'448'071	48'317'417	67'831'822	+24.2%	-2.4%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-9'683'852	+16'194'660	-25'672'806	-9'130'654	+19'514'405		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-12.6%	+24.2%	-30.9%	-15.9%	+40.4%		

¹⁾ Total investissements nets	62'951'603	81'715'991	80'052'070	81'509'835	99'466'535
- Projets flux financiers nets positifs (art. 30 al. 6 LFinEC)	0	12'000'000	0	0	0
= Solde utilisé pour le calcul de l'écart statistique	62'951'603	69'715'991	80'052'070	81'509'835	99'466'535
Écart statistique de 15% (art. 30 al. 2 lettre b LFinEC)	9'442'740	10'457'399	12'007'811	12'226'475	14'919'980

Résultat de financement L'insuffisance ou l'excédent de financement détermine la variation de l'endettement de l'État.

Elle correspond aux flux financiers (sorties ou entrées de liquidités) nets issus du compte de résultats et du compte des investissements.

Le présent tableau ne tient pas compte des opérations de bilan, notamment celles liées au patrimoine financier, dans la mesure où l'État n'établit pas de bilan prévisionnel.

L'augmentation de l'endettement (insuffisance de financement) est de CHF 83 millions en 2018, avant d'osciller entre CHF 50 et CHF 67 millions durant les années du plan financier. En raison des incertitudes qui subsistent sur ce dossier, il n'est pas tenu compte à ce stade des besoins additionnels potentiels liés à Prévoyance.ne (capitalisation supplémentaire, passage à la primauté des cotisations), qui pourraient s'élever à CHF 100 millions dès 2019.

Investissements Les montants nets inscrits passent de CHF 63 millions en 2017 à près de CHF 100 millions en 2021. Déduction faite d'un écart statistique de 15%, ce sont des montants effectifs de CHF 70 à CHF 85 millions qui sont prévus les prochaines années, dont CHF 12 millions autofinancés figurant au budget 2018.

Comptes de résultats Les déficits, de CHF 66 millions en 2018, se stabilisent ensuite, selon les projections provisoires actuelles, à un niveau plus bas d'environ CHF 50 millions pour les années du plan financier. Le Conseil d'État a d'ores et déjà confirmé son objectif de retrouver l'équilibre à l'horizon 2020 et présentera les mesures permettant d'y parvenir avec son programme de législature.

Amortissements L'augmentation des charges d'amortissement constatée dès 2018 découle pour l'essentiel des incidences liées au passage au MCH2, avec notamment la réévaluation des immobilisations inscrites au bilan. Elle est également due à l'accroissement tendanciel de l'effort d'investissement prévu ces prochaines années.

Mouvements avec les financements spéciaux Les mouvements avec les financements spéciaux (prélèvements en particulier), tendent à diminuer compte tenu des limitations imposées avec le MCH2 en matière de fonds et réserves. À relever que les mouvements avec les financements spéciaux n'incluent plus les provisions, dont les mouvements sont désormais comptabilisés sur le compte de charge à l'origine de sa constitution ou de sa dissolution.

4.2 Découvert et endettement

Découvert de l'État (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Total découvert	689'007'041	739'045'069	805'084'977	855'596'428	903'348'653	951'388'400	+8.9%	+6.7%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+50'038'028	+66'039'908	+50'511'451	+47'752'225	+48'039'747		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+7.3%	+8.9%	+6.3%	+5.6%	+5.3%		

Découvert en augmentation Au vu de la situation du compte de résultats sur la période 2016-2021, le bilan va présenter une augmentation du découvert au cours des prochaines années. Ainsi, le découvert pourrait passer de CHF 805,1 millions en 2018 (hausse de CHF 66 millions par rapport au budget 2017) à CHF 951,4 millions en 2021, soit une augmentation 146,3 millions (+6,7% en moyenne annuelle).

Dette de l'État (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Total dette (sens strict)	1'303'161'115	1'422'504'754	1'513'825'420	1'540'825'420	1'539'825'420	1'537'825'420	+6.4%	+3.4%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+119'343'639	+91'320'666	+27'000'000	-1'000'000	-2'000'000		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+9.2%	+6.4%	+1.8%	-0.1%	-0.1%		

Dette au sens strict La notion de *dette au sens strict* fait uniquement référence aux emprunts en cours auprès des instituts financiers. Elle reprend ainsi les montants figurant dans le tableau « Détail dette et emprunts » publié à la fin du présent chapitre.

Dette au sens large La notion de *dette au sens large* inclut la *dette au sens strict* ainsi que d'autres engagements, notamment avec la Confédération, et s'inspire des estimations communiquées par l'Administration des finances (AFF) dans la publication annuelle « Statistique financière de la Suisse ». Dans la mesure où l'État n'établit pas de bilan prévisionnel, le calcul de la *dette au sens large* intervient uniquement dans les comptes.

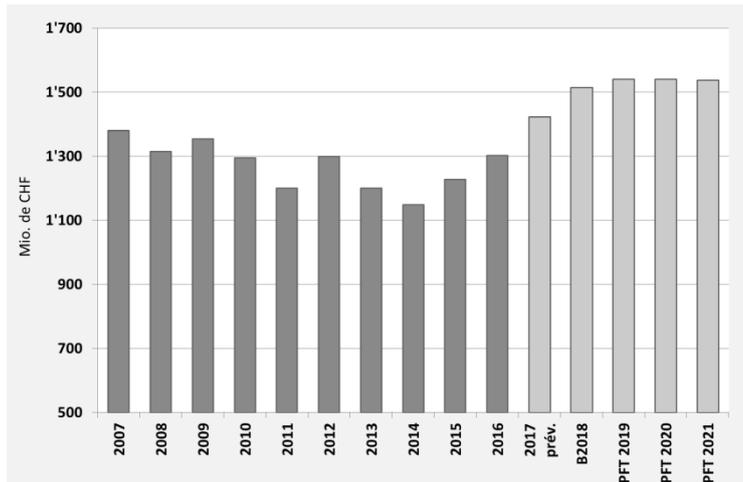
Augmentation de la dette au sens strict L'évolution de la dette au sens strict présentée dans le tableau ci-dessus n'est pas basée sur le plan financier actuel. En effet, l'insuffisance de financement a été corrigée afin de tenir compte des objectifs du Conseil d'État en termes d'investissements nets dès 2018 (CHF 65 millions en 2018, CHF 60 millions les années suivantes) et d'excédent de charges (CHF 66 millions en 2018, CHF 25 millions en 2019, CHF 5 millions en 2020 et retour à l'équilibre en 2021). Il a été également tenu compte de la réévaluation du patrimoine administratif.

Ainsi, en fonction de ces hypothèses, la dette devrait augmenter de CHF 91,3 millions en 2018 et de CHF 27 millions en 2019. Si les objectifs du Conseil d'État sont respectés, il faudra attendre 2020 avant de voir la dette stagner, voire diminuer.

Stratégie de financement diversifiée Le Conseil d'État a depuis 2015 comme objectif de structurer à moyen terme la dette de l'État avec environ 10-15% d'emprunts à court terme. En 2016, la part de la dette à court terme a été inférieure à 5% et devrait s'élever aux alentours de 10% en 2017. Des recherches ont été menées afin de trouver une composition optimale de la dette entre le court terme et le long terme, et ce en tenant compte de l'évolution des marchés. Ainsi, selon une étude de l'IDHEAP datant de 2006, un modèle développé par la Banque de Montréal propose une composition optimale de la dette d'entreprises. Elle montre que la composition optimale d'un portefeuille de dette géré de manière défensive consiste en 70-75% d'emprunts à taux fixe et 25-30% en taux variable. En effet, les stratégies de gestion visant cette clé de répartition présentent le plus faible risque mesuré pour une période indiquée. Elles offrent aussi le meilleur rapport coût/risque compte tenu du profil de risque défensif à rechercher par défaut pour les collectivités publiques. À noter que la Cour des comptes du canton de Genève recommande, également sur la base de l'étude de l'IDHEAP, une composition de la dette à hauteur de 25% à court terme.

En tenant compte de ces éléments, le Conseil d'État va augmenter progressivement la part des emprunts à court terme jusqu'à 25%-30% de la dette. Ce passage se fera au cours des prochaines années, afin également de consolider une part de la dette à long terme et de profiter des taux historiquement bas. Cette stratégie permettra de gagner en flexibilité au niveau de la gestion quotidienne des liquidités, de disposer d'une marge de manœuvre permettant à l'État de consolider à tout moment des emprunts à court terme en taux fixe, notamment en cas de remonté des taux, et de profiter des taux attractifs à court terme. Elle nécessitera un suivi minutieux des emprunts à court terme et de l'évolution des taux, mais sera largement compensée par des économies financières.

Évolution de la dette au sens strict de 2007 à 2020



Compte tenu des objectifs du Conseil d'État en termes d'investissements et d'un retour à l'équilibre en 2020, la dette pourrait augmenter de CHF 234 millions entre 2016-2021, raison pour laquelle il est primordial de diversifier la stratégie de financement et de profiter des conditions d'emprunts actuelles.

Détail dette et emprunts

Service de la dette Emprunts	Type de prêteurs	Date de départ	Date d'échéance	Montant initial	Taux	Dette au 31.12.2017 *	Annuités 2018			Dette au 31.12.2018 *
							Intérêts	Amort.	Total	
Total						1'422'504'754	21'150'338	679'334	21'829'672	1'513'825'420
<i>Intérêts courus 2017 prévisionnels</i>							-8'056'232		-8'056'232	
<i>Intérêts courus 2018 prévisionnels</i>							7'454'042		7'454'042	
Emprunts obligataires						450'000'000	4'247'681	0	4'247'681	550'000'000
200M - 1.250% - 24.09.2012/2027	Public	24.09.2012	24.09.2027	200'000'000	1.2500%	200'000'000	2'500'000	0	2'500'000	200'000'000
50M Swap départ différé - (taux swap 0.9675% - taux spot 0.076%) - 10.11.2015/2024	Banque	10.11.2015	10.11.2024	50'000'000	0.8915%		507'681	0	507'681	
100M - 0.04% - 10.11.2015/2024	Public	10.11.2015	11.11.2024	100'000'000	0.0400%	100'000'000	40'000	0	40'000	100'000'000
150M - 0.75% - besoin de financement 2017	Public	xx.xx.2017	xx.xx.20xx	150'000'000	0.8000%	150'000'000	1'200'000	0	1'200'000	150'000'000
100M - 0.80% - besoin de financement 2018	Public	xx.xx.2018	xx.xx.20xx	100'000'000	0.8000%	0	0	0	0	100'000'000
Emprunts à taux fixes						557'504'754	15'681'166	679'334	16'360'500	506'825'420
100M - 2.55% - 15.09.2005/2020	Banque	15.09.2005	15.09.2020	100'000'000	2.5500%	100'000'000	2'550'000	0	2'550'000	100'000'000
50M - 3.08% - 21.02.2007/2022	Banque	21.02.2007	21.02.2022	50'000'000	3.0800%	50'000'000	1'540'000	0	1'540'000	50'000'000
50M - 3.83% - 25.06.2008/2018	Assurance	25.06.2008	25.06.2018	50'000'000	3.8300%	50'000'000	1'915'000	0	1'915'000	0
20M - 2.7675% - 29.12.2008/2019	Banque	29.12.2008	30.12.2019	20'000'000	2.7675%	20'000'000	553'500	0	553'500	20'000'000
50M - 2.79% - 24.08.2009/2019	Caisse pension	24.08.2009	26.08.2019	50'000'000	2.7900%	50'000'000	1'395'000	0	1'395'000	50'000'000
50M - 3.05% - 24.08.2009/2021	Banque	24.08.2009	24.08.2021	50'000'000	3.0500%	50'000'000	1'525'000	0	1'525'000	50'000'000
10M - 2.250% - 09.07.2010/2022	Banque	09.07.2010	08.07.2022	10'000'000	2.2500%	10'000'000	225'000	0	225'000	10'000'000
20M - 2.375% - 09.07.2010/2025	Banque	09.07.2010	09.07.2025	20'000'000	2.3750%	20'000'000	475'000	0	475'000	20'000'000
30M - 2.40% - 09.07.2010/2025	Assurance	09.07.2010	09.07.2025	30'000'000	2.4000%	30'000'000	720'000	0	720'000	30'000'000
50M - 2.21% - 15.12.2010/2022	Assurance	15.12.2010	15.12.2022	50'000'000	2.2100%	50'000'000	1'105'000	0	1'105'000	50'000'000
50M - 2.59% - 29.04.2011/2026	Assurance	29.04.2011	29.04.2026	50'000'000	2.5900%	50'000'000	1'295'000	0	1'295'000	50'000'000

Service de la dette Emprunts	Type de prêteurs	Date de départ	Date d'échéance	Montant initial	Taux	Dette au 31.12.2017 *	Annuités 2018			Dette au 31.12.2018 *
							Intérêts	Amort.	Total	
30M - 2.40% - 30.06.2011/2021	Assurance prévoyance.ne	30.06.2011	30.06.2021	30'000'000	2.4000%	30'000'000	720'000	0	720'000	30'000'000
50M - 3.50% - 01.01.2014/2053		01.01.2014	31.12.2053	50'000'000	3.5000%	47'504'754	1'662'666	679'334	2'342'000	46'825'420
Emprunts à court terme couverts par des Swap de taux						100'000'000	2'223'681	0	2'223'681	100'000'000
Swap 50M - 2.225% - 28.04.2011/2023	Banque	28.04.2011	28.04.2023	50'000'000	2.2250%	0	1'118'681	0	1'118'681	0
50M - taux variable - 28.04.2011/20xx	Divers	28.04.2011	24.xx.20xx	50'000'000	0.5000%	50'000'000	250'000	0	250'000	50'000'000
Swap 50M - 1.210% - 31.05.2012/2025	Banque	31.05.2012	30.05.2025	50'000'000	1.2100%	0	605'000	0	605'000	0
50M - taux variable - 31.05.2012/20xx	Divers	31.05.2012	31.xx.20xx	50'000'000	0.5000%	50'000'000	250'000	0	250'000	50'000'000
Emprunts à court terme						315'000'000	-400'000	0	-400'000	357'000'000
<i>Renouvellement des emprunts en cours à fin 2016</i>		<i>xx.xx.20xx</i>	<i>xx.xx.20xx</i>	255'000'000	-0.1000%	255'000'000	-255'000	0	-255'000	255'000'000
<i>Besoin de financement à CT 2017</i>		<i>xx.xx.20xx</i>	<i>xx.xx.20xx</i>	60'000'000	-0.2000%	60'000'000	-120'000	0	-120'000	60'000'000
<i>Besoin de financement à CT 2018</i>		<i>xx.xx.20xx</i>	<i>xx.xx.20xx</i>	42'000'000	-0.2000%	0	-25'000	0	-25'000	42'000'000

* Correspond à la dette au "sens étroit" telle que définie dans le rapport relatif à la statistique financière.

I	Situation générale
II	Budget et PFT du compte de résultats
III	Budget et PFT du compte des investissements et projets gérés par crédit d'engagement
IV	Budget et PFT du compte de financement
V	Vues synthétiques par centre de profit
VI	Budget et PFT par domaine de tâches

5.1 Présentation des informations

Cette cinquième partie du rapport à l'appui du budget et du PFT résulte des nombreux changements qui interviennent dans la gestion des finances de l'État dès l'année prochaine, parallèlement à la mise en œuvre du projet SIGE au 1^{er} janvier 2018 : introduction de la comptabilité analytique, nouvelle organisation de la structure financière des départements, introduction du nouveau plan comptable MCH2, etc.

Fiches standardisées par centres de profit

Les rapports du budget et des comptes que nous connaissons jusqu'ici présentaient dans leur partie centrale les chiffres détaillés (rubriques comptables à 6 positions selon MCH1) accompagnés des remarques et commentaires rédigés par les départements. Ces explications complémentaires sont dorénavant prises en compte au travers d'une fiche standardisée par centre de profit dont les informations financières, plus agrégées, sont générées automatiquement par le biais des nouveaux outils de gestion. Les informations ne s'en tiennent pas qu'aux éléments financiers puisque d'autres éléments sont également détaillés, comme expliqué ci-dessous. Cette nouvelle présentation avait déjà fait l'objet d'une information à la commission des finances courant 2016 et à certains membres du Grand Conseil (séance d'information de juin 2017).

Les fiches qui suivent reprennent l'organisation par centre de profit définie pour chaque département de l'État. Un centre de profit correspond en règle générale à une unité administrative de l'État (service ou office). Pour être précis, on devrait plutôt parler de « groupes de centres de profit » puisque les informations concernent parfois plusieurs entités qui, auparavant, étaient présentées distinctement au niveau des natures comptables. Par exemple il y a une seule fiche pour les lycées (au DEF) et pas une fiche pour chaque lycée (Blaise-Cendrars, Jean-Piaget, Denis-de-Rougemont). Le détail et la répartition des coûts entre entités appartenant à un même centre de profit sont bien évidemment toujours connus au travers des outils de gestion. Pour ce qui est de la présentation des informations dans les rapports accompagnant le budget et le PFT (et par analogie dans les rapports sur la gestion financière autrefois appelés rapports des comptes), il a toutefois été décidé de privilégier une approche plus globale. Les fonds appartenant à l'État figurent toujours en tant que centres de profit distincts.

Les informations figurant dans ces fiches standardisées s'organisent autour de trois volets.

Dimension managériale

Les explications figurant au début des fiches reprennent en grande partie les missions, l'organisation et les accords de prestations (MOP) définies au sein des services, notamment au travers du projet GestionNE. La description du contexte actuel et futur ainsi que les objectifs stratégiques poursuivis à moyen et long termes permettent de se faire une meilleure idée des enjeux propres à certains domaines d'activités.

Les fiches présentent ensuite les groupes de prestations qui ont été définis pour chaque centre de profit au travers de la comptabilité analytique. Actuellement ces groupes prestations comprennent uniquement les charges et revenus qui sont directement imputés. Les déversements analytiques des parts de charges provenant des services centraux et celles qui sont budgétées au niveau des centres de coûts ne sont pas encore opérationnels au moment où ce rapport est rédigé. Malgré l'absence de coûts analytiques complets, il a tout de même été décidé de présenter ces informations afin de se familiariser avec ces nouvelles notions. À ce stade, les données ne comprennent que les charges et revenus directement incorporables aux prestations, ce qui ne permet par conséquent pas de se faire une idée précise du coût des différents groupes de prestations.

Dimension financière

Les données financières du compte de résultats sont dorénavant présentées de manière agrégée par groupes de natures comptables à deux positions conformément à la nouvelle définition des crédits dans la LFinEC et au nouveau plan comptable MCH2. Des explications complémentaires sur les principales charges et principaux revenus figurant au budget 2018, ainsi que leurs variations significatives par rapport au passé (comptes 2016 et budget 2017) et au futur (PFT 2019-21), figurent en regard de ce tableau de synthèse.

Une description des principaux projets qui sont gérés par le biais de crédits d'engagement est également reprise dans les fiches. Ces projets occasionnent principalement des dépenses et des recettes au niveau du compte des investissements (voir partie III du rapport ainsi que l'annexe 2 qui présente une synthèse pour l'ensemble de l'État). Les fiches dont les centres de profit ne gèrent aucun crédit d'engagement ne mentionnent évidemment aucune information sur cette problématique.

D'autres tableaux présentent encore certaines charges et certains revenus qui ne sont pas incorporés dans les prestations. Les données relatives aux comptes 2016 et au budget 2017 ne sont toutefois pas disponibles pour la comparaison, du fait des modifications intervenues dans la structure analytique et le plan comptable.

Dimension ressources humaines

Des statistiques au niveau des effectifs du personnel par centre de profit sont indiquées à la fin des fiches sous la forme d'un graphique, pour autant que le centre de profit dispose bel et bien de personnel, ce qui n'est par exemple pas le cas pour les centres de profit correspondant à des fonds.

Les graphiques montrent l'évolution réelle du nombre de postes (à temps partiel ou à plein temps) et des emplois équivalents plein temps (EPT : cumul des taux d'activité) sur la période 2010-2016. Des projections qui correspondent aux données du budget 2018 et PFT 2019-20 permettent de voir l'évolution probable des EPT à moyen terme.

Les données présentées correspondent au personnel administratif et technique. Les apprentis et les stagiaires ainsi que les enseignants du secondaire II, les rentiers et les personnes au bénéfice d'un contrat de travail occasionnel à l'heure ne sont pas comptés. Pour les Autorités judiciaires deux graphiques par centre de profit sont présentés pour le personnel administratif et pour les magistrats.

5.2 Autorités législatives

GCNE Grand Conseil

SGGC Secrétariat général du Grand Conseil

Grand Conseil (GCNE)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le bureau du Grand Conseil constate que l'environnement de travail du parlement est toujours difficile, à mesure qu'il est tributaire de la transmission des dossiers par le Conseil d'État. Une meilleure planification de la charge de travail, jusqu'ici plutôt irrégulière, permettrait au Grand Conseil de travailler dans un environnement plus fructueux.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Optimiser le calendrier de traitement des rapports par le Grand Conseil, au travers d'une amélioration de la planification des rapports du Conseil d'État.
- Améliorer la fréquence et les horaires des sessions en examinant la possible réduction du nombre de sessions dès 2019.
- Limiter les coûts de fonctionnement du Grand Conseil, notamment par une diminution du nombre de nouvelles commissions créées ainsi que des membres qui les composent. Sensibiliser les commissions à siéger de manière efficiente.

GROUPES DE PRESTATIONS

Députation (CHF)	Budget 2018
Coûts	167'650
Produits	0
Résultat net	167'650

Le montant figurant dans le groupe de prestations "Députation" est constitué de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit des indemnités informatiques, des indemnités de représentation de la présidence et de frais divers.

Sessions (CHF)	Budget 2018
Coûts	1'104'100
Produits	0
Résultat net	1'104'100

Frais relatifs aux sessions : indemnités versées aux membres du Grand Conseil pour les séances de groupes et sessions, régie et entretien du système informatique de la salle du Grand Conseil, diffusion et archives audiovisuelles des sessions et de frais divers.

Commissions (CHF)	Budget 2018
Coûts	505'250
Produits	0
Résultat net	505'250

Frais relatifs aux organes du Grand Conseil (Bureau, commissions, sous-commissions) : indemnités versées à leurs membres, mandats confiés à des tiers, boissons, collations et repas.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	2'183'860	2'083'865	1'929'000	-154'865	-7.4%	1'896'500	1'896'500	1'956'000
30 Charges de personnel	1'600'007	1'624'000	1'663'000	+39'000	+2.4%	1'623'500	1'623'500	1'663'000
31 Biens, services et autres charges d'expl.	243'716	300'700	259'000	-41'700	-13.9%	266'000	266'000	286'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	141'965	141'965	0	-141'965	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	150'663	7'000	7'000	+0	+0.0%	7'000	7'000	7'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	47'510	10'200	0	-10'200	-100.0%	0	0	0
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	2'183'860	2'083'865	1'929'000	-154'865	-7.4%	1'896'500	1'896'500	1'956'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	2'183'860	2'083'865	1'929'000	-154'865	-7.4%	1'896'500	1'896'500	1'956'000
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	2'183'860	2'083'865	1'929'000	-154'865	-7.4%	1'896'500	1'896'500	1'956'000

Commentaires et hypothèses

Groupe de natures comptables 30 : pour les années 2018 et suivantes, il est tenu compte d'une session supplémentaire par rapport au budget 2017, qui est une année électorale. Les PFT 2019 et 2020 font état de la variation des montants d'indemnités informatiques au cours de la législature (CHF 1'000/membre la première année de législature, CHF 500/membre les suivantes).

Groupe de natures comptables 31 : consécutivement aux frais d'installation des autorités, les budgets des années électorales (2017 et 2021) sont plus élevés que ceux des autres années.

Groupe de natures comptables 33 : fin de l'amortissement du crédit d'investissement pour l'informatisation du Grand Conseil et de sa salle.

Groupe de natures comptables 36 : dès l'année 2017, il n'est plus versé de contributions aux groupes politiques.

Groupe de natures comptables 39 : frais relatifs aux prestations du service informatique à l'intention du Grand Conseil (parlement sans papier). Dès l'année 2017, le montant a diminué du fait de l'abandon de la plateforme Intranet du Grand Conseil. Dès 2018, il ne s'agira plus de frais facturés sous forme d'imputations internes, raison pour laquelle il ne subsiste plus aucun budget à ce titre.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Contribution à des institutions Intercan	0	0	7'000
Total	0	0	7'000

Contributions annuelles versées à des institutions intercantionales dont le Grand Conseil neuchâtelois est membre : Bureau interparlementaire de contrôle (BIC), Forum interparlementaire romand (FIR), Société suisse pour les questions parlementaires (SSP).

Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Les prestations de notre secrétariat en faveur du Grand Conseil, de ses organes et de ses membres sont identiques à celles qu'il a assurées au cours de la législature précédente, conformément aux articles 47, 48, 103 à 116 de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC).

Le défi principal de cette année 2018 sera l'adaptation aux outils budgétaires et comptables du Nouveau système de gestion financière, ressources humaines et logistique de l'État de Neuchâtel (Projet SIGE).

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- En tant qu'état-major du parlement, assister le Grand Conseil et ses organes dans l'exercice de leurs missions.
- Assurer au parlement et à ses organes le soutien logistique, renseigner leurs membres sur les aspects procéduraux de leur activité parlementaire et assumer les autres tâches qui lui sont attribuées par la loi.
- Assurer les missions qui lui sont imparties, notamment planifier et organiser les sessions ainsi que les séances de ses organes, en exécuter les travaux de secrétariat et la rédaction des procès-verbaux, informer le public via Internet sur les travaux du parlement, pourvoir à l'enregistrement audiovisuel des sessions et publier le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, assurer le soutien du président du Grand Conseil lors de manifestations et de représentations, préparer le projet de budget et de produire les comptes, gérer, conserver et archiver les actes et la documentation du Grand Conseil et de ses organes.

GROUPES DE PRESTATIONS

Députation (CHF)	Budget 2018
Coûts	1'000
Produits	0
Résultat net	1'000

Pour 2018, les déversements analytiques des parts de charges provenant des services centraux et celles qui sont budgétisées au niveau des centres de coûts – notamment les charges de personnel – ne sont pas encore opérationnels, raison pour laquelle il ne figure que de très faibles montants à ce chapitre.

Sessions (CHF)	Budget 2018
Coûts	6'000
Produits	0
Résultat net	6'000

Remarque identique à la précédente.

Commissions (CHF)	Budget 2018
Coûts	1'000
Produits	0
Résultat net	1'000

Remarque identique à la précédente.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	1'126'655	1'097'854	1'073'001	-24'853	-2.3%	1'073'799	1'088'541	1'106'206
30 Charges de personnel	1'119'238	1'085'454	1'061'001	-24'453	-2.3%	1'061'799	1'076'541	1'094'206
31 Biens, services et autres charges d'expl.	7'330	12'000	12'000	+0	+0.0%	12'000	12'000	12'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	88	400	0	-400	-100.0%	0	0	0
Revenus d'exploitation	-920	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-920	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	1'125'735	1'097'854	1'073'001	-24'853	-2.3%	1'073'799	1'088'541	1'106'206
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	1'125'735	1'097'854	1'073'001	-24'853	-2.3%	1'073'799	1'088'541	1'106'206
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	1'125'735	1'097'854	1'073'001	-24'853	-2.3%	1'073'799	1'088'541	1'106'206

Commentaires et hypothèses

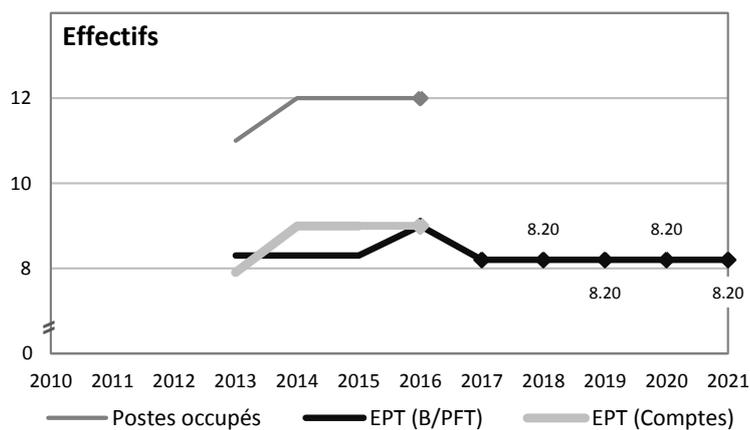
Groupe de natures comptables 30 : La diminution budgétaire 2016-2017, puis 2017-2018, s'explique principalement par le fait que le poste partiel temporaire de secrétaire parlementaire relatif à la mise à jour des procès-verbaux de sessions et du Bulletin du Grand Conseil a été supprimé dès fin mai 2017.

Groupe de natures comptables 31 : Il s'agit des frais de fonctionnement du secrétariat général et de déplacements, nuitées, subsistance de son personnel.

Groupe de natures comptables 39 : Dès 2018 les frais d'impressions couleurs et d'édition de documents par le CEEN ne seront plus facturés sous forme d'imputations internes, raison pour laquelle il ne subsiste plus aucun budget à ce titre.

Groupe de natures comptables 42 : suite au passage au Parlement sans papier, dès la législature 2017-2021 les documents publiés par le secrétariat général du Grand Conseil ne comportent plus de version papier et la vente d'imprimés est par conséquent supprimée.

RESSOURCES HUMAINES



A fin 2016, l'effectif était encore – momentanément – de 9 EPT répartis sur 12 postes. Le poste partiel temporaire (0.6 EPT) de secrétaire parlementaire relatif à la mise à jour des procès-verbaux de sessions et du Bulletin du Grand Conseil ayant été supprimé dès fin mai 2017, et la dotation du secrétariat général étant diminuée de 0.2 EPT suite aux mesures de réduction d'effectifs de l'État, les chiffres de 2018 seront de 8.2 EPT répartis sur 11 postes.

Le poste temporaire susmentionné a été créé par le bureau du Grand Conseil en décembre 2014, d'où l'écart entre les courbes EPT et Dotation à fin 2014 et fin 2015, car ledit poste n'a pu être pris en compte au budget que dès l'exercice comptable suivant.

5.3 Autorités exécutives

CHAN	Chancellerie d'État
SALI	Service d'achat, logistique et imprimés

Chancellerie d'État (CHAN)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

État-major du Conseil d'État, la chancellerie assiste le gouvernement dans l'accomplissement de ses fonctions exécutives et de conduite de l'administration. L'environnement actuel se caractérise par de nombreux bouleversements dans des domaines très différents : la pression sur le coût des prestations suite aux difficultés financières rencontrées par le Canton de Neuchâtel, la révolution numérique et son impact sur le domaine des relations extérieures et de la communication, le développement continu du vote électronique, la réforme des institutions, et son impact sur les processus d'élections et de votations, ainsi que l'élaboration d'instruments dans le cadre de la conduite stratégique de l'État.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Contribuer au rayonnement du canton par la réorganisation du domaine des relations extérieures et de la communication et à son entrée dans l'ère du digital ;
- Développer de nouveaux outils pour l'organisation des votations et élections, et adapter les outils actuels de dépouillement et de publication des résultats à ces nouveautés, ainsi qu'à l'évolution des technologies ;
- Développer des instruments afin de permettre au Conseil d'État de disposer des outils nécessaires à la conduite stratégique de l'État et, coordonner la gestion de certains de ces instruments.
- Développer une politique de l'accueil des usagères et usagers de l'administration cantonale pour l'ensemble des départements.

GROUPES DE PRESTATIONS

Conseil et assistance politique (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-80'000
Résultat net	-80'000

En préambule, il est à noter que les charges de personnel, ainsi que les éventuelles autres charges indirectes, ne sont pas réparties dans les groupes de prestations.

Ce groupe de prestations inclut le secrétariat de la chancellerie d'État, ainsi que le conseil, le suivi et la préparation des séances du Conseil d'État, des sessions du Grand Conseil et des affaires extérieures. Il contient également les travaux de coordination et de planification avec les autres départements de l'État. Les produits correspondent aux jetons de présence reversés par les membres du Conseil d'État pour sa participation à des Conseils d'administration, comités ou commissions.

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations comprend de manière générale le conseil, l'assistance et la supervision des entités rattachées à la chancellerie d'État, ainsi que la gestion de projet et de certains processus interdépartementaux. Il s'agit ici également du travail d'analyse et d'expertise dans le cadre de décisions stratégiques.

Coordination, soutien et contrôle (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Les activités prises en compte dans ce groupe de prestations concernent l'administration au sens large des entités rattachées à la chancellerie d'État (gestion financière et budgétaire, conduite, planification et suivi des objectifs, ressources humaines, suivi administratif).

Affaires du Conseil d'État (CHF)	Budget 2018
Coûts	72'000
Produits	0
Résultat net	72'000

Ce groupe de prestations inclut l'organisation et le suivi des séances du Conseil d'État ainsi que l'organisation de réceptions officielles, de rencontres et de manifestations diverses.

Droits politiques (CHF)	Budget 2018
Coûts	122'000
Produits	0
Résultat net	122'000

Ce groupe des prestations comprend l'organisation des votations et élections, le soutien des partenaires dans le domaine des droits politiques, la gestion des initiatives et référendums, ainsi que la gestion et la coordination du vote électronique. Finalement, il inclut également le travail lié à la transparence des partis politiques en matière financière et le versement de leurs contributions (voir OTP de transfert non incorporable y relatif).

Accueil (CHF)	Budget 2018
Coûts	2'000
Produits	-68'000
Résultat net	-66'000

Les activités de ce groupe de prestations regroupent la gestion de la réception du Château, la gestion des salles (service pour les commissions et cérémonies officielles ou privées inclus) et des places de parc, ainsi que le Guichet unique (support aux utilisateurs-trices et droits d'accès).

Conduite de l'état (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Il s'agit ici de toutes les activités liées à la mise en place et au suivi des outils dans le cadre de la conduite stratégique de l'État.

Relations extérieures et communication (CHF)	Budget 2018
Coûts	214'000
Produits	0
Résultat net	214'000

Ce groupe de prestations inclut l'élaboration et l'application de la stratégie des relations extérieures et de la communication, ainsi que la gestion de la communication interne, externe et de crise.

Prestations de chancellerie (CHF)	Budget 2018
Coûts	3'800'200
Produits	-522'000
Résultat net	3'278'200

Les activités regroupées ici comprennent les prestations administratives fournies par la chancellerie, notamment celles administratives qui incluent : les légalisations, les partenariats enregistrés (PACS), les cartes de légitimation, la feuille officielle et la gestion du courrier interne et externe.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	9'904'474	10'224'765	10'621'514	+396'749	+3.9%	10'961'350	10'860'759	11'163'664
30 Charges de personnel	4'875'863	5'083'290	5'109'438	+26'148	+0.5%	5'182'274	5'194'683	5'185'588
31 Biens, services et autres charges d'expl.	4'533'826	4'488'400	4'251'200	-237'200	-5.3%	4'499'200	4'384'200	4'677'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	372'876	+372'876	--	372'876	372'876	372'876
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	475'723	639'375	798'000	+158'625	+24.8%	800'000	802'000	804'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	19'062	13'700	90'000	+76'300	+556.9%	107'000	107'000	124'000
Revenus d'exploitation	-535'968	-700'000	-670'000	+30'000	-4.3%	-670'000	-768'000	-670'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-302'131	-443'400	-399'000	+44'400	-10.0%	-399'000	-497'000	-399'000
43 Revenus divers	-46'384	-15'000	-80'000	-65'000	+433.3%	-80'000	-80'000	-80'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-187'453	-241'600	-191'000	+50'600	-20.9%	-191'000	-191'000	-191'000
Résultat d'exploitation	9'368'506	9'524'765	9'951'514	+426'749	+4.5%	10'291'350	10'092'759	10'493'664
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	9'368'506	9'524'765	9'951'514	+426'749	+4.5%	10'291'350	10'092'759	10'493'664
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	9'368'506	9'524'765	9'951'514	+426'749	+4.5%	10'291'350	10'092'759	10'493'664

Commentaires et hypothèses

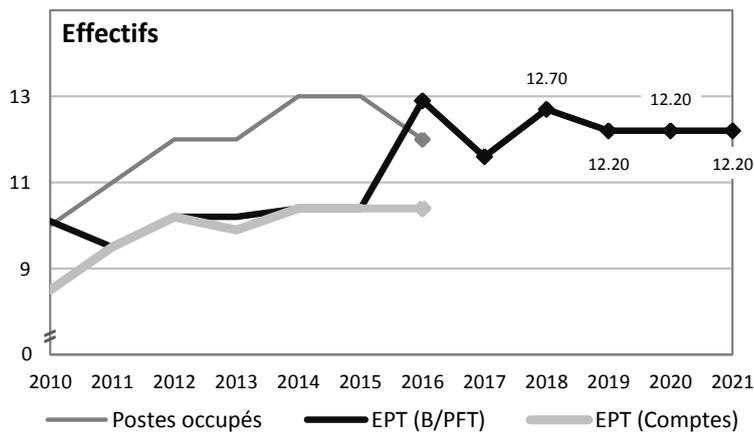
Les différences marquantes entre le budget 2017 et le budget 2018 sont les suivantes. La réduction du groupe 31 est principalement due au fait qu'aucune élection n'aura lieu en 2018. Une augmentation est cependant à noter dans ce groupe en lien avec la réorganisation du domaine des relations extérieures et de la communication, objectif stratégique du Conseil d'État, inscrit dans son programme de législature. L'augmentation des charges de transfert (36) est due à la participation aux conférences intercantionales, budgétée jusqu'ici dans le groupe 31. Les charges imputées à l'interne (39) augmentent fortement du fait de la réorganisation des tâches liées aux votations et élections entre le SALI et la chancellerie. L'opération est donc neutre. Finalement, les revenus imputés à l'interne (49) sont impactés par le nouveau plan comptable et les nouvelles règles en vigueur. En outre, la mise en place du nouveau plan comptable MCH2 nécessite une réévaluation des immobilisations. Ceci a pour conséquence que la subvention à la Confédération pour l'Expo 02, initialement amortie sur 10 ans, se voit finalement être amortie sur 20 ans, selon ce que préconise la LFinEC. Il en résulte donc la réapparition d'un montant de 372'876 francs au titre d'amortissements du patrimoine administratif (33).

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Aide au tiers monde	0	0	268'000
Collab. intercant.	0	0	185'000
Partis politiques	0	0	345'000
Total	0	0	798'000

L'aide au tiers monde ainsi que la contribution aux partis politiques sont stables par rapport à 2017. Quant à la collaboration intercantonale, la rubrique regroupe non seulement les contributions aux conférences intercantionales mais aussi les subventions liées à l'économie.

RESSOURCES HUMAINES



L'effectif de la chancellerie a fortement varié au gré des réorganisations et des réductions d'effectifs. Ainsi, en 2016, il comprend 2,5 EPT supplémentaire (1,7 EPT communication et relations extérieures + 1 EPT chauffeur du conseil d'État - 0,2 EPT réduction des effectifs). En 2017, il est de 11,6 EPT à la suite du transfert du chauffeur aux garages de l'État et de nouvelles économies. Dès 2018, les effectifs sont de 12,7 EPT. L'augmentation de 1,1 EPT est en lien avec le développement de la stratégie des relations extérieures et de la communication (+0,6 EPT) et avec le programme des réformes de l'État dans le cadre duquel un renfort de 0,5 EPT est octroyé pour une période de 4 mois.

Service d'achat, logistique et imprimés (SALI)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le service d'achat, de logistique et des imprimés participe activement au projet SIGE, notamment dans la mise en production progressive dès 2018 de la centralisation des commandes d'achat et des factures. .

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Réaliser des économies sur les achats de l'État ;
- Assurer une édition de qualité des documents pour l'État et ses différents partenaires ;
- Mettre en place la partie logistique du projet SIGE ;
- Répondre aux exigences de ses clients.

GROUPES DE PRESTATIONS

Achat (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-479'000
Résultat net	-479'000

En préambule, il est à noter que les charges de personnel, ainsi que les éventuelles autres charges indirectes, ne sont pas réparties dans les groupes de prestations.

Ce groupe de prestations se compose des recettes générées par le coordinateur des achats sur les différents marchés d'achat de l'État.

Approvisionnement (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-3'302'400
Résultat net	-3'302'400

Ce groupe de prestations se compose des recettes générées par la vente du matériel scolaire et des fournitures de bureau non stockées.

Logistique (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-1'544'000
Résultat net	-1'544'000

Ce groupe de prestations se compose des recettes générées par la vente du matériel scolaire et des fournitures de bureau stockées.

CEEN (CHF)	Budget 2018
Coûts	5'000
Produits	-1'010'200
Résultat net	-1'005'200

Ce groupe de prestations se compose des coûts de location du local pour l'antenne du CIFOM et des recettes générées par la vente des impressions du centre éditique.

Gestion du service (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations ne génère pas de coût et de profit car il se trouve dans les autres groupes de prestations.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	8'591'438	9'134'188	9'566'597	+432'409	+4.7%	9'590'285	9'160'800	9'192'075
30 Charges de personnel	1'982'945	2'571'723	2'584'449	+12'726	+0.5%	2'591'137	2'612'984	2'627'259
31 Biens, services et autres charges d'expl.	6'136'015	6'037'100	6'513'000	+475'900	+7.9%	6'530'000	6'530'000	6'547'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	464'165	495'565	464'148	-31'417	-6.3%	464'148	12'816	12'816
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	8'313	29'800	5'000	-24'800	-83.2%	5'000	5'000	5'000
Revenus d'exploitation	-5'862'553	-6'159'000	-6'335'600	-176'600	+2.9%	-6'129'900	-6'132'200	-6'151'100
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-1'602'100	-1'650'000	-1'525'000	+125'000	-7.6%	-1'300'000	-1'300'000	-1'300'000
43 Revenus divers	-66	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-4'260'387	-4'509'000	-4'810'600	-301'600	+6.7%	-4'829'900	-4'832'200	-4'851'100
Résultat d'exploitation	2'728'884	2'975'188	3'230'997	+255'809	+8.6%	3'460'385	3'028'600	3'040'975
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	-11	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-11	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	2'728'873	2'975'188	3'230'997	+255'809	+8.6%	3'460'385	3'028'600	3'040'975
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	2'728'873	2'975'188	3'230'997	+255'809	+8.6%	3'460'385	3'028'600	3'040'975

Commentaires et hypothèses

La différence marquante entre le budget 2017 et le budget 2018 est la centralisation de la gestion des imprimantes multifonctions du secondaire 2 au SALI, augmentant de fait les coûts du groupe 31 ainsi que le groupe 49 suite à la refacturation de la prestation à l'interne. Toutefois, l'opération est globalement neutre pour l'État. Pour le groupe 42, on notera une perte de recette de 125'000 francs suite à l'arrêt de la gestion des impressions pour les HUG.

Projets gérés par crédit d'engagement

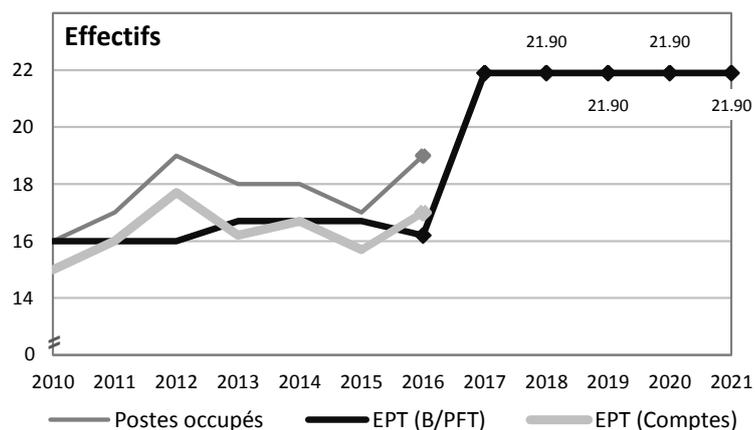
Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engage- ment ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			1'632'652	0	0	0	0	0	0
Achat de mobilier pour la logistique	31.08.2015	130'000	128'212	0	0	0	0	0	0
Renouvellement des imprimantes du CEEN	30.09.2015	1'504'500	1'504'440	0	0	0	0	0	0
Crédits d'engagement à solliciter			0	0	0	0	77'200	0	77'200
Prélèvement et sortie (TLA)		77'200	0	0	0	0	77'200	0	77'200
Remplacement machine à mettre sous pli		400'000	0	0	0	0	0	0	0

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

La seule demande de crédit d'engagement concerne le remplacement des scanners de prélèvement (TLA) pour le domaine de la logistique qui sont en fin de vie.

RESSOURCES HUMAINES



La dotation initiale en 2016 du SALI se montait à 16,2 EPT. L'évolution en 2016 vient de l'engagement de 0,8 EPT sur une durée de 18 mois pour le programme des réformes compensé par un départ à la retraite au SIEN. En 2017, le Conseil d'État a octroyé 4,2 EPT, toujours dans le même cadre, pour la centralisation des commandes d'achat et des factures. De plus, le SALI a repris l'économat du CPLN et son personnel de 1,5 EPT. La dotation sera de 21,9 EPT au 31.12.2017 et pour les années futures.

5.4 Autorités protection des données et transparence

PPDT Autorités protection des données et transparence

Autorités protection des données & transp. (PPDT)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Depuis le 1er janvier 2013, le préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence (PPDT) s'efforce notamment de sensibiliser et s'assurer que les entités soumises à la Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE) respectent les règles. Pour ce faire des surveillances sont mises en œuvre, mais surtout les entités sont encouragées à poser toutes les questions qu'elles souhaitent. Un site internet (www.ppd-t-june.ch) est régulièrement enrichi d'informations destinées à répondre aux interrogations les plus courantes. En 2018, il s'agira de soutenir la révision de la CPDT-JUNE imposée par les réformes du droit européen. Une campagne d'informations devra intervenir pour rendre ces entités attentives aux nouveautés.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Soutenir la révision de la CPDT-JUNE
- Convaincre les services de prendre le temps de déclarer leurs fichiers de données sensibles
- Augmenter le taux d'utilisation du site internet du PPDT
- Communiquer davantage à travers les newsletters
- Augmenter la prise de conscience des problématiques.

GROUPES DE PRESTATIONS

Prestations PPDT (CHF)	Budget 2018
Coûts	14'300
Produits	0
Résultat net	14'300

Pas de commentaire particulier

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	190'371	234'200	214'200	-20'000	-8.5%	215'000	215'800	216'500
30 Charges de personnel	5'723	14'300	14'300	0	0.0%	14'300	14'300	14'300
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	184'648	219'900	199'900	-20'000	-9.1%	200'700	201'500	202'200
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Revenus d'exploitation	-1'660	-4'200	-4'150	+50	-1.2%	-4'150	-4'150	-4'150
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-1'660	-4'200	-4'150	+50	-1.2%	-4'150	-4'150	-4'150
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	188'712	230'000	210'050	-19'950	-8.7%	210'850	211'650	212'350
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	188'712	230'000	210'050	-19'950	-8.7%	210'850	211'650	212'350
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	188'712	230'000	210'050	-19'950	-8.7%	210'850	211'650	212'350

Commentaires et hypothèses

L'évolution du budget est relativement stable. Elle dépend essentiellement de celle des traitements. Des audits de surveillances non planifiées sont toujours susceptibles de venir augmenter les dépenses budgétées.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Contrib. des cantons	0	0	-4'150
Contrib. préposé	0	0	199'900
Total	0	0	195'750

La CPDT-JUNE qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2013 prévoit que le financement du PPDT intercantonal s'effectue au prorata des populations des deux cantons. Ainsi, le 71 % du budget total de CHF 281'100 est à la charge du Canton de Neuchâtel, soit CHF 199'900.

Le détail des postes figure dans le budget jurassien.

5.5 Contrôle cantonal des finances

CCFI Contrôle cantonal des finances

Contrôle cantonal des finances (CCFI)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le CCFI est impacté de manière significative par les conséquences de l'introduction de la LFinEC, qui implique dès 2019 un audit externe annuel des comptes de l'État en conformité avec les normes d'audit suisses, avec rapport public à l'attention du Grand Conseil et dès 2021, l'audit des comptes consolidés de l'État. Il devra aussi procéder en 2018 à l'audit du passage aux valeurs selon MCH2 et des nouveaux processus introduits dans le cadre du projet SIGE. Ces missions demandent un haut niveau de qualification et des ressources significatives à engager essentiellement sur le premier semestre de l'année.

La réforme de l'administration va impliquer sur une période de 5 à 7 ans pour le CCFI une augmentation des travaux à exécuter dans le cadre des audits internes des entités de l'administration cantonale. En effet, les réformes impliquent des modifications significatives des processus opérationnels tant des services centraux que des services métiers. Le CCFI devra refaire ses analyses de risques et adapter ses programmes de travail à ces nouvelles réalités et aux nouveaux outils (suivi des objectifs, comptabilité analytique, etc.). Des audits informatiques plus nombreux devront être réalisés avec le soutien de mandataires externes en raison de l'automatisation et de la dématérialisation des processus. Ces nouveaux systèmes impliquent aussi pour les auditeurs une évolution vers les analyses de données au moyen d'outils dédiés.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Assurer la périodicité des audits internes dans les entités de l'administration cantonale (de 1 à 6 ans) en conformité avec l'analyse des risques.
- Maintenir une organisation permettant d'affecter prioritairement les ressources aux domaines de risques et à la recherche de valeur ajoutée pour l'État.
- Faire évoluer les stratégies d'audit afin d'exploiter les informations nouvellement disponibles grâce à SIGE et à GestionNE (contrats de prestations, comptabilités analytiques, etc.). En tirer les enseignements sur les gains d'efficacité potentiels.
- Effectuer les audits de comptes annuels dans le respect des normes professionnelles applicables, en prenant en compte les particularités du domaine public (recommandations en lien avec la conformité, la légalité et l'usage économe des fonds publics).
- Développer encore et exploiter les synergies entre l'activité d'audit interne et les audits d'états financiers annuels de l'État et des établissements de droit public qui seront consolidés à terme.
- Informer de manière pertinente sur les activités du CCFI dans les rapports d'activité et de gestion annuels, ainsi que dans le cadre de séances avec les commissions de gestion et des finances du Grand Conseil.
- Développer pour 2021, en coordination avec le service financier, un concept d'audit des comptes consolidés.

GROUPES DE PRESTATIONS

Audit (CHF)	Budget 2018
Coûts	100'000
Produits	-165'000
Résultat net	-65'000

Les coûts de CHF 100'000 concernent des mandats d'audits informatiques qui devraient être confiés à des spécialistes internes. Les produits résultent de la facturation des prestations du CCFI aux entités externes à l'administration pour lesquelles il fonctionne comme organe de révision. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2017.

Hors audit (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2017, il n'y a ni coût ni produit.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	1'223'835	1'464'828	1'546'247	+81'419	+5.6%	1'554'933	1'577'279	1'583'067
30 Charges de personnel	1'206'469	1'288'828	1'420'247	+131'419	+10.2%	1'428'933	1'451'279	1'457'067
31 Biens, services et autres charges d'expl.	17'292	176'000	126'000	-50'000	-28.4%	126'000	126'000	126'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	73	0	0	+0	--	0	0	0
Revenus d'exploitation	-194'414	-190'000	-165'000	+25'000	-13.2%	-165'000	-165'000	-165'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	-194'414	-190'000	-165'000	+25'000	-13.2%	-165'000	-165'000	-165'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	1'029'421	1'274'828	1'381'247	+106'419	+8.3%	1'389'933	1'412'279	1'418'067
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	1'029'421	1'274'828	1'381'247	+106'419	+8.3%	1'389'933	1'412'279	1'418'067
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	1'029'421	1'274'828	1'381'247	+106'419	+8.3%	1'389'933	1'412'279	1'418'067

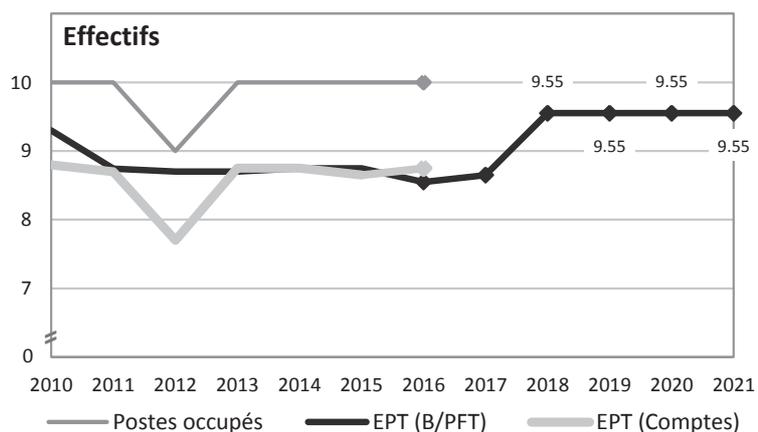
Commentaires et hypothèses

L'augmentation des charges de personnel au budget 2018 reflète le poste d'auditeur supplémentaire qu'il est prévu d'engager afin de faire face à l'augmentation des sollicitations comme expliqué au chapitre « Évolution de l'environnement et des tâches », ci-dessus (voir aussi chapitre « Ressources humaines », ci-dessous).

La baisse des biens, services et autres charges d'exploitation s'explique par un budget plus élevé en 2017 en raison d'un mandat ponctuel octroyé à une fiduciaire pour l'audit périodique du CCFI (art. 7 LCCF). Le budget 2018 et les PFT des années suivantes reviennent au niveau des budgets des années précédentes.

La nature comptable « Revenus divers » enregistre la facturation des prestations du CCFI aux entités externes à l'administration cantonale (art. 9 LCCF). La baisse de ces revenus provient d'une diminution des audits à réaliser (liquidation de la Caisse de remplacement, décision de changement de la Fondation du foyer des étudiants) et de la diminution des contrôles à effectuer dans le cadre des autres audits. Cette diminution s'explique par une amélioration de l'efficacité des audits en particulier grâce à la mise en place de systèmes de contrôles internes appropriés.

RESSOURCES HUMAINES



L'augmentation de 0.2 EPT visible ponctuellement à fin 2016 visait à compenser provisoirement des absences de longue durée, sans dépassement de budget. Ainsi, l'effectif moyen du CCFI sur l'année (8.29) a été globalement inférieur à la dotation budgétaire. La situation a été rétablie en 2017 puisque dès le deuxième semestre, les EPT correspondent à la dotation.

Pour 2018, le CCFI a prévu de recruter un auditeur supplémentaire afin d'être en mesure de faire face à l'augmentation des sollicitations. Dans ce cadre, il est envisagé de consacrer une partie plus importante à l'audit informatique et aux analyses de données.

5.6 Autorités judiciaires

SGAJ	Secrétariat général AUJU
TINS	Tribunal d'instance
TCAN	Tribunal cantonal
MP	Ministère public

Secrétariat général des Autorités judiciaires (SGAJ)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Créé avec la nouvelle organisation du pouvoir judiciaire en 2011, le SGAJ a, de par la loi, notamment les attributions suivantes (78 OJN) :

- Direction de l'administration des autorités judiciaires (AUJU) et exécution des décisions de la commission administrative.
- Engagement provisoire et conduite du personnel judiciaire.
- Gestion des finances des AUJU.

L'autonomie des AUJU en matières financière, budgétaire et de gestion des ressources humaines a amené le pouvoir judiciaire à mettre en place un mode d'organisation et de fonctionnement adapté à son activité et à ses spécificités.

Le SGAJ est impliqué dans les différents projets d'importance pour l'évolution future du pouvoir judiciaire.

L'organisation actuelle des AUJU en termes de locaux n'étant plus viable, un projet de construction d'un Nouvel Hôtel Judiciaire (NHOJ) a été adopté par le Grand Conseil. Suite à un référendum, la construction du NHOJ passera en votation populaire le 24 septembre 2017. En cas d'acceptation du NHOJ, des solutions transitoires devront néanmoins être trouvées d'ici l'entrée dans les nouveaux locaux. En cas de non acceptation du NHOJ, la localisation des AUJU devra être repensée.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Gouvernance et organisation du pouvoir judiciaire.
- Locaux des autorités judiciaires (avec ou sans le NHOJ).
- Numérisation des documents (projets E-dossier/HIJP/ejus2020).
- Projet SIGE.
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines.
- Juris 5.

GROUPES DE PRESTATIONS

Le secrétariat général ne possède pas de prestations car il ne travaille pas directement sur les prestations métiers de l'autorité. En effet, il est en support et ses charges seront réparties analytiquement sur les groupes de prestations du Tribunal d'instance, du Tribunal cantonal et du Ministère public en fonction du nombre d'EPT par entité.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	1'787'822	1'473'944	1'204'129	-269'816	-18.3%	1'206'866	1'209'689	1'211'174
30 Charges de personnel	962'722	635'499	736'129	+100'629	+15.8%	738'866	741'689	743'174
31 Biens, services et autres charges d'expl.	74'952	88'000	88'000	0	0.0%	88'000	88'000	88'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	744'919	750'145	0	-750'145	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	380'000	+380'000	--	380'000	380'000	380'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	5'228	300	0	-300	-100.0%	0	0	0
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	1'787'822	1'473'944	1'204'129	-269'816	-18.3%	1'206'866	1'209'689	1'211'174
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	1'787'822	1'473'944	1'204'129	-269'816	-18.3%	1'206'866	1'209'689	1'211'174
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	1'787'822	1'473'944	1'204'129	-269'816	-18.3%	1'206'866	1'209'689	1'211'174

Commentaires et hypothèses

Charges de personnel: l'augmentation concerne les frais de suppléance de magistrats. En BU17, pour répondre aux mesures d'assainissement, la CAAJ avait proposé de réduire l'enveloppe suppléance de CHF 200'000 par rapport au BU16, soit de CHF 300'000 à CHF 100'000 et incluant la réduction de CHF 100'000 déjà apportée au BU17 initial. L'amendement accepté par le Grand Conseil ayant été, suite à un malentendu, appliqué au budget révisé, les frais de suppléance ont été portés à CHF 0 au BU17. Le BU17 a été maintenu à CHF 0 et le BU18 et PFT ont été corrigés afin de conserver un montant de CHF 100'000.

Amortissements: fin de l'amortissement du crédit d'étude du NHOJ imputé aux autorités judiciaires.

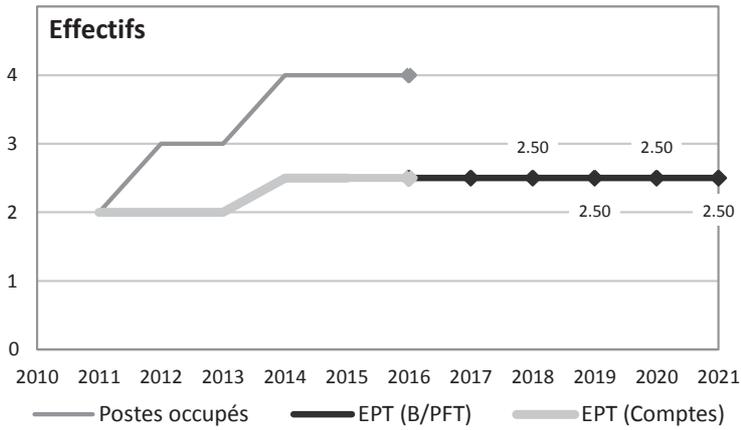
Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Dédom.div.Confédéra.	0	0	380'000
Total	0	0	380'000

Les charges de transfert concernent pour CHF 330'000 les écoutes téléphoniques et le programme de protection des témoins. Jusqu'en 2017, ces frais étaient inclus dans les frais du Ministère public. Dès 2018, ils apparaissent dans un OTP de transfert non incorporable aux prestations, rattaché au SGAJ.

Une enveloppe de CHF 50'000 en BU18 et PFT concerne le projet des documents numériques du Tribunal fédéral.

RESSOURCES HUMAINES



Les nouveaux engagements de personnel depuis 2011 ont été expliqués dans le rapport 101 OJN. Ce dernier proposait la création de nouveaux postes pour répondre au travail supplémentaire engendré par la réforme judiciaire.

Tribunal d'instance (TINS)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le Tribunal d'instance est composé de deux tribunaux régionaux, l'un réparti entre deux sites (Neuchâtel et Boudry) et l'autre situé à La Chaux-de-Fonds. Ils sont compétents pour traiter toutes les procédures pénales et civiles (sauf exceptions prévues par le CPC) en 1ère instance quelle que soit la valeur litigieuse ou la quotité de la peine à prononcer. Chaque tribunal régional comprend différentes subdivisions. En matière pénale, on connaît: le Tribunal de police, le Tribunal criminel, le Tribunal pénal des mineurs ainsi que le Tribunal des mesures de contrainte. En matière civile, on trouve: la Chambre de conciliation, le Tribunal civil ainsi que l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte.

L'organisation actuelle des AUJU en termes de locaux n'étant plus viable, un projet de construction d'un Nouvel Hôtel Judiciaire (NHOJ) a été adopté par le Grand Conseil. Suite à un référendum, la construction du NHOJ passera en votation populaire le 24 septembre 2017. En cas d'acceptation du NHOJ, des solutions transitoires devront néanmoins être trouvées d'ici l'entrée dans les nouveaux locaux. En cas de non acceptation du NHOJ, la localisation des AUJU devra être repensée.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Gouvernance et organisation du Tribunal d'instance.
- Locaux des Tribunaux régionaux (regroupement au sein du NHOJ).
- Numérisation des documents (projets E-dossier/HIJP/ejus2020).
- Projet SIGE.
- Juris 5.

GROUPES DE PRESTATIONS

Tribunal régional Boudry (CHF)	Budget 2018
Coûts	273'210
Produits	-613'000
Résultat net	-339'790

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Boudry directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Tribunal régional Neuchâtel (CHF)	Budget 2018
Coûts	164'345
Produits	-684'000
Résultat net	-519'655

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Neuchâtel directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Tribunal régional La Chaux-de-Fonds (CHF)	Budget 2018
Coûts	361'445
Produits	-815'000
Résultat net	-453'555

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT		
	2016	Budget 2017		CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	10'412'882	10'819'510	10'717'344	-102'165	-0.9%	10'726'659	10'789'271	10'852'620
30 Charges de personnel	9'678'990	10'012'510	9'958'344	-54'165	-0.5%	9'967'659	10'030'271	10'093'620
31 Biens, services et autres charges d'expl.	729'255	796'000	759'000	-37'000	-4.6%	759'000	759'000	759'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	5'000	0	-5'000	-100.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	4'637	6'000	0	-6'000	-100.0%	0	0	0
Revenus d'exploitation	-1'986'686	-2'160'000	-2'112'000	+48'000	-2.2%	-2'112'000	-2'112'000	-2'112'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-1'986'686	-2'160'000	-2'112'000	+48'000	-2.2%	-2'112'000	-2'112'000	-2'112'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	8'426'196	8'659'510	8'605'344	-54'165	-0.6%	8'614'659	8'677'271	8'740'620
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	8'426'196	8'659'510	8'605'344	-54'165	-0.6%	8'614'659	8'677'271	8'740'620
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	8'426'196	8'659'510	8'605'344	-54'165	-0.6%	8'614'659	8'677'271	8'740'620

Commentaires et hypothèses

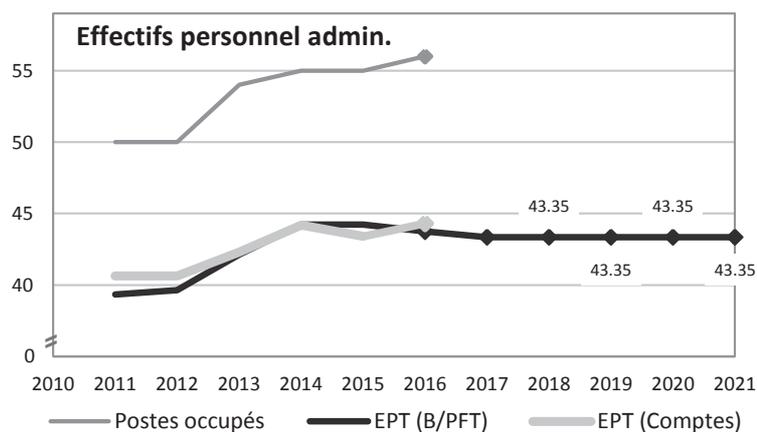
Charges de pers.: réduction de l'effectif de 1.59 EPT dans le cadre des mesures d'assainissement.

Biens, services et autres charges d'expl.: pour toutes les entités, le budget relatif aux indemnisation et tort moral totalise un montant de CHF 450'000 correspondant au BU17 et aux comptes 2016. Seule la répartition entre les entités a été revue en fonction du réel.

Charges de transfert: les écoutes téléphoniques sont à partir du BU18 comptabilisées dans un OTP de transfert rattaché au secrétariat général.

Taxes (émoluments civils): selon l'amendement du Grand Conseil, une augmentation des tarifs est prévue de 12.5% en BU17 et de 25% à partir du BU18. Cet amendement n'a pas fait l'objet d'une consultation des autorités judiciaires au préalable et s'avère être une mesure d'application délicate. Une augmentation linéaire des tarifs n'est pas envisageable et il faudra examiner attentivement les domaines dans lesquels une augmentation pourra être appliquée. Par ailleurs, il faut être attentif au seuil de basculement dans l'assistance qui pourrait avoir pour conséquence une augmentation des frais d'assistance judiciaire au service de la justice. Les autorités judiciaires ont participé à la révision du TFrais qui va être proposée au Grand Conseil. Le BU18/ PFT prévoit une hausse des tarifs de 10% par rapport au BU16.

RESSOURCES HUMAINES

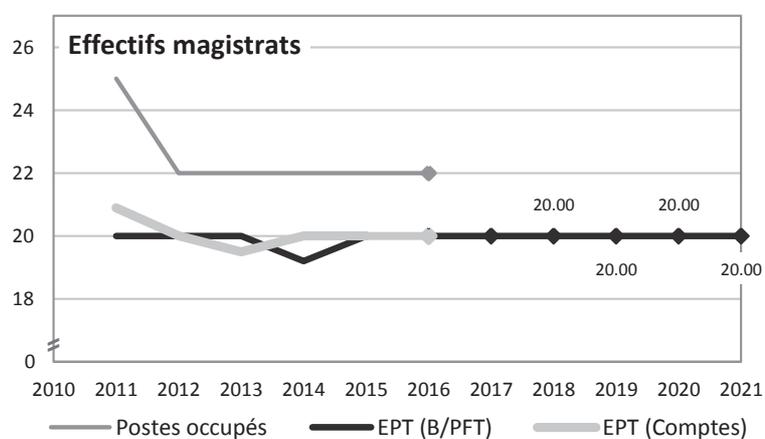


Les nouveaux engagements de personnel depuis 2011 ont été expliqués dans le rapport 101 OJN. Ce dernier proposait la création de nouveaux postes pour répondre au travail supplémentaire engendré par la réforme judiciaire.

Dans le cadre des mesures d'assainissement, le BU18 et PFT prévoit la réduction de l'effectif de 1.59 EPT, réduction déjà effective au 30 avril 2017.

Le nombre de magistrats de 1^{ère} instance est fixé dans la loi (art. 98b OJN).

En 2011, l'effectif des magistrats comprenait les suppléants extraordinaires, ce qui n'est plus le cas depuis 2012.



Tribunal cantonal (TCAN)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le Tribunal cantonal est l'autorité judiciaire cantonale supérieure. Il est composé des principales cours suivantes: la Cour civile ; la Cour des mesures de protection de l'enfant et de l'adulte ; l'Autorité de recours en matière pénale ; la Cour pénale et la Cour de droit public. Les différentes Cours exercent des compétences juridictionnelles en matière civile, pénale et administrative..

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Numérisation des documents (projets E-dossier/HIJP/ejus2020).
- Projet SIGE.
- Juris 5..

GROUPES DE PRESTATIONS

Tribunal Cantonal (CHF)	Budget 2018
Coûts	142'000
Produits	-347'000
Résultat net	-205'000

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal cantonal directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	5'051'907	5'233'118	5'207'303	-25'815	-0.5%	5'242'939	5'298'870	5'328'541
30 Charges de personnel	4'967'922	5'116'818	5'095'303	-21'515	-0.4%	5'130'939	5'186'870	5'216'541
31 Biens, services et autres charges d'expl.	83'772	116'000	112'000	-4'000	-3.4%	112'000	112'000	112'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	212	300	0	-300	-100.0%	0	0	0
Revenus d'exploitation	-368'436	-337'500	-347'000	-9'500	+2.8%	-347'000	-347'000	-347'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-368'436	-337'500	-347'000	-9'500	+2.8%	-347'000	-347'000	-347'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	4'683'471	4'895'618	4'860'303	-35'315	-0.7%	4'895'939	4'951'870	4'981'541
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	4'683'471	4'895'618	4'860'303	-35'315	-0.7%	4'895'939	4'951'870	4'981'541
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	4'683'471	4'895'618	4'860'303	-35'315	-0.7%	4'895'939	4'951'870	4'981'541

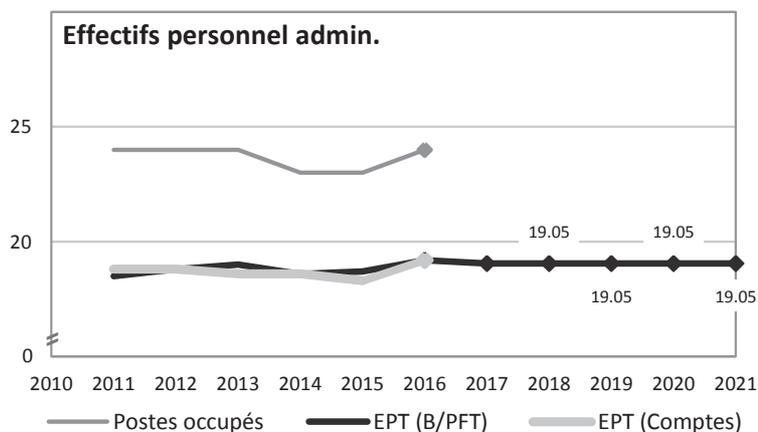
Commentaires et hypothèses

Charges de pers.: réduction de l'effectif de 0.15 EPT dans le cadre des mesures d'assainissement.

Biens, services et autres charges d'expl.: pour toutes les entités, le budget des indemnisation et tort moral totalise un montant de CHF 450'000 correspondant au BU17 et aux comptes 2016. Seule la répartition entre les entités a été revue en fonction du réel. Par ailleurs, les pertes sur débiteurs, précédemment comptabilisées en déduction des émoluments, sont à partir du BU18 comptabilisées en pertes sur créances.

Taxes (émoluments civils): selon l'amendement du Grand Conseil, une augmentation des tarifs est prévue de 12.5% en BU17 et de 25% à partir du BU18. Cet amendement n'a pas fait l'objet d'une consultation des autorités judiciaires au préalable et s'avère être une mesure d'application délicate. Une augmentation linéaire des tarifs n'est pas envisageable et il faudra examiner attentivement les domaines dans lesquels une augmentation pourra être appliquée. Par ailleurs, il faut être attentif au seuil de basculement dans l'assistance qui pourrait avoir pour conséquence une augmentation des frais d'assistance judiciaire au service de la justice. Les autorités judiciaires ont participé à la révision du TFrais qui va être proposée au Grand Conseil. Le BU18/ PFT prévoit une hausse des tarifs de 10% par rapport au BU16.

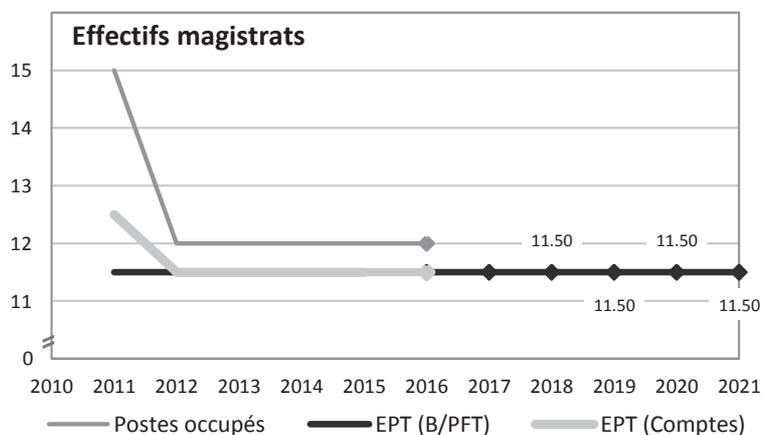
RESSOURCES HUMAINES



Dans le cadre des mesures d'assainissement, le BU18 et PFT prévoit la réduction de l'effectif de 0.15 EPT, réduction déjà effective au 1^{er} janvier 2017.

Le nombre de magistrats de 2^{ème} instance est fixé dans la loi (art. 38 OJN).

En 2011, l'effectif des magistrats comprenait les suppléants extraordinaires, ce qui n'est plus le cas depuis 2012.



Ministère public (MP)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le Ministère public est composé de trois entités : le Parquet général, le Parquet régional de Neuchâtel et le Parquet régional de La Chaux-de-Fonds. Il est dirigé par le Procureur général.

Les compétences du Ministère public sont celles qui lui sont attribuées par le code de procédure pénale et les autres lois cantonales ou fédérales. De manière générale, les procureurs dirigent les investigations de la police, conduisent l'instruction, prononcent les décisions de classement ou les ordonnances pénales ou dressent un acte d'accusation pour renvoyer l'affaire devant le tribunal et, vont soutenir dans certaines situations l'accusation devant le tribunal.

L'organisation actuelle des autorités judiciaires en termes de locaux n'étant plus viable, un projet de construction d'un Nouvel Hôtel Judiciaire (NHOJ) a été adopté par le Grand Conseil. Suite à un référendum, la construction du NHOJ passera en votation populaire le 24 septembre 2017. En cas d'acceptation du NHOJ, des solutions transitoires devront néanmoins être trouvées d'ici l'entrée dans les nouveaux locaux. En cas de non acceptation du NHOJ, la localisation des autorités judiciaires devra être repensée.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Organisation du ministère public et relations avec les autres entités de l'État (PONE, SPEN, SMIG, etc.).
- Locaux du ministère public (regroupement au sein du NHOJ).
- Numérisation des documents (projets E-dossier/HIJP/ejus2020).
- Projet SIGE.
- Juris 5.

GROUPES DE PRESTATIONS

Parquet général (CHF)	Budget 2018
Coûts	220'637
Produits	-22'430
Résultat net	198'207

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Ministère public - Parquet général directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Parquet régional Neuchâtel (CHF)	Budget 2018
Coûts	331'732
Produits	-500
Résultat net	331'232

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Ministère public - Parquet régional de Neuchâtel directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Parquet régional Chaux-de-Fonds (CHF)	Budget 2018
Coûts	282'132
Produits	-500
Résultat net	281'632

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Ministère public - Parquet régional de La Chaux-de-Fonds directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	6'593'617	6'869'594	6'633'881	-235'712	-3.4%	6'676'611	6'698'210	6'764'999
30 Charges de personnel	5'542'753	5'796'594	5'829'381	+32'788	+0.6%	5'872'111	5'893'710	5'960'499
31 Biens, services et autres charges d'expl.	865'492	746'500	804'500	+58'000	+7.8%	804'500	804'500	804'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	183'196	325'000	0	-325'000	-100.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'177	1'500	0	-1'500	-100.0%	0	0	0
Revenus d'exploitation	-21'866	-23'950	-23'430	+520	-2.2%	-23'430	-23'430	-23'430
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-21'267	-23'950	-23'430	+520	-2.2%	-23'430	-23'430	-23'430
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-599	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	6'571'751	6'845'644	6'610'451	-235'192	-3.4%	6'653'181	6'674'780	6'741'569
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	6'571'751	6'845'644	6'610'451	-235'192	-3.4%	6'653'181	6'674'780	6'741'569
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	6'571'751	6'845'644	6'610'451	-235'192	-3.4%	6'653'181	6'674'780	6'741'569

Commentaires et hypothèses

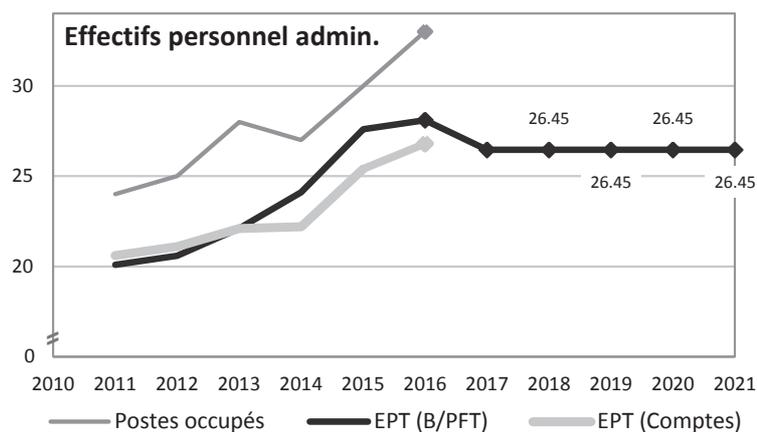
Charges de pers.: augmentation due aux gratifications et l'augmentations salariale partiellement compensée par la réduction de l'effectif de 0.65 EPT dans le cadre des mesures d'assainissement.

Biens, services et autres charges d'expl.: pour toutes les entités, le budget relatif aux indemnisation et tort moral totalise un montant de CHF 450'000 correspondant au BU17 et aux comptes 2016. Seule la répartition entre les entités a été revue en fonction du réel.

Charges de transfert: les frais relatifs aux écoutes téléphoniques et au programme de protection des témoins sont à partir du BU18 comptabilisés dans un OTP de transfert non incorporable aux prestations, rattaché au secrétariat général.

Taxes (forfaits de photocopies aux assurances): selon l'amendement du Grand Conseil, une augmentation des tarifs est prévue de 12.5% en BU17 et de 25% à partir du BU18. Cet amendement n'a pas fait l'objet d'une consultation des autorités judiciaires au préalable et s'avère être une mesure d'application délicate. Le BU18/ PFT prévoit une hausse des tarifs de 10% par rapport au BU16.

RESSOURCES HUMAINES

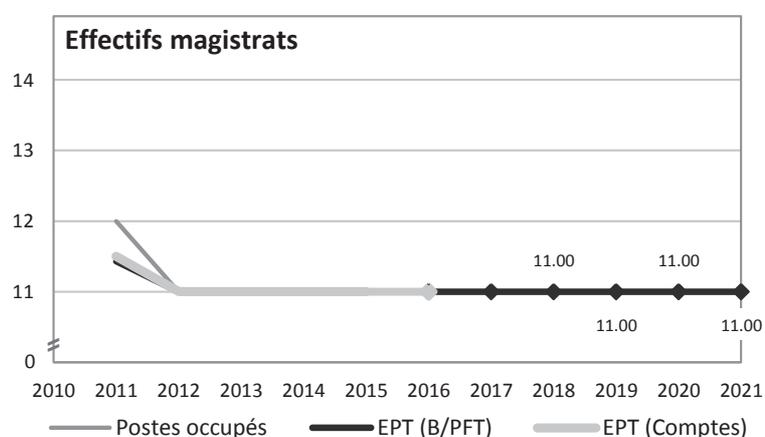


Les nouveaux engagements de personnel depuis 2011 ont été expliqués dans le rapport 101 OJN. Ce dernier proposait la création de nouveaux postes pour répondre au travail supplémentaire engendré par la réforme judiciaire.

Dans le cadre des mesures d'assainissement, le BU18 et PFT prévoit la réduction de l'effectif de 0.65 EPT, réduction déjà effective au 1^{er} janvier 2017.

Le nombre de magistrats du Ministère public est fixé dans la loi (art. 51 OJN).

En 2011, l'effectif des magistrats comprenait les suppléants extraordinaires, ce qui n'est plus le cas depuis 2012.



5.7 Département des finances et de la santé

SDFS	Secrétariat général DFS
OORG	Office d'organisation
SFIN	Service financier
SCCO	Service des contributions
SCSP	Service de la santé publique
SBAT	Service des bâtiments
SIEN	Service informatique entité neuchâteloise
SCOM	Service des communes
	Fonds d'aide aux communes

Secrétariat général du DFS (SDFS)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

L'évolution de l'environnement et des tâches du secrétariat général se caractérise par: un appui important dans l'élaboration et la mise en place des dossiers prioritaires pour 2018 et la nouvelle législature dans les domaines des finances, de la santé et transversaux. Vu le contexte financier difficile actuel et le programme d'assainissement visant un équilibre à l'horizon 2020, il demeure indispensable de lancer et/ou de continuer des réformes dans de nombreux secteurs. Pour le DFS, il s'agira de reprendre la fiscalité, certains mécanisme péréquatifs, revisiter le réseau hospitalier, continuer la PMS, tout en assurant une cohérence d'ensemble. L'introduction du MCH2 et de la comptabilité analytique ainsi que la forte mobilisation autour de projets transversaux ou organisationnels tels que le Programme des réformes de l'Etat et l'introduction du système d'information et de gestion (SIGE) ou l'optimisation des bâtiments de l'administration, mais aussi l'importance grandissante de la pression au niveau fédéral tant en ce qui concerne les domaines de la santé que des finances ou fiscal sont autant d'éléments à prendre en compte pour appuyer le chef du DFS.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Le secrétariat général de département est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information. Il a pour tâches notamment de :
- conseiller et assister le chef du département ;
- gérer et administrer le secrétariat du chef du département ;
- assurer la coordination des activités internes au département ;
- assurer la coordination interdépartementale ;
- assurer les tâches incombant au département en matière de conduite et de gestion, de gestion financière et des ressources humaines.
- de veiller à la communication et à l'information interne et externe en collaboration avec la chancellerie d'Etat.

GROUPES DE PRESTATIONS

Conseil et assistance politique (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Conseil et assistance politique pour les prestations en lien avec le Conseil d'Etat (Conseil d'Etat, Grand Conseil, représentations externes, coordination interdépartementale, affaires extérieures, communication).

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, il n'y ni coût ni produit .

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Conseil et assistance stratégique en lien avec le chef de département (Conseil et supervision des services, coordination départementale et interdépartementale, analyse et expertises, gestion de projet, représentation, communication).

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, il n'y ni coût ni produit.

Coordination, soutien et contrôle (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-15'000
Résultat net	-15'000

Coordination, soutien et contrôle en lien avec les prestations des services du DFS (gestion financière, appui à la conduite, ressources humaines, relations extérieures et communication).

Les produits concernent la gestion "des laisser-passer pour cadavres" ainsi que la gestion de la comptabilité de la CLASS.

Prestations de département DFS (CHF)	Budget 2018
Coûts	8'000
Produits	0
Résultat net	8'000

Prestations propres au DFS: coopération au développement, relations avec les Églises, cellule foncière.

Le montant des prestations de département DFS représentent les frais d'expertises en cas de vente par la cellule foncière.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	1'144'976	1'222'864	1'243'830	+20'966	+1.7%	1'247'890	1'259'614	1'276'629
30 Charges de personnel	887'481	943'264	966'730	+23'466	+2.5%	970'790	982'514	999'529
31 Biens, services et autres charges d'expl.	37'454	51'100	49'100	-2'000	-3.9%	49'100	49'100	49'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	217'000	227'400	228'000	+600	+0.3%	228'000	228'000	228'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'040	1'100	0	-1'100	-100.0%	0	0	0
Revenus d'exploitation	-92'299	-51'000	-15'000	+36'000	-70.6%	-15'000	-15'000	-15'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-2'250	-5'000	-5'000	+0	0.0%	-5'000	-5'000	-5'000
43 Revenus divers	-18'049	-10'000	-10'000	0	+0.0%	-10'000	-10'000	-10'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-72'000	-36'000	0	+36'000	-100.0%	0	0	0
Résultat d'exploitation	1'052'677	1'171'864	1'228'830	+56'966	+4.9%	1'232'890	1'244'614	1'261'629
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	1'052'677	1'171'864	1'228'830	+56'966	+4.9%	1'232'890	1'244'614	1'261'629
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	1'052'677	1'171'864	1'228'830	+56'966	+4.9%	1'232'890	1'244'614	1'261'629

Commentaires et hypothèses

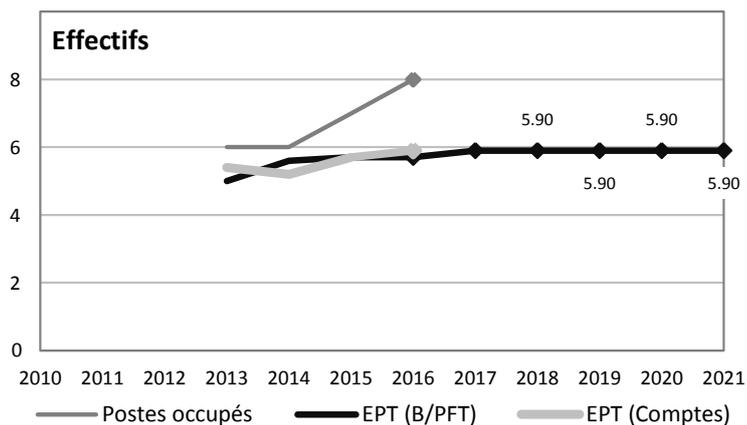
L'augmentation du budget 2018 par rapport aux comptes 2016 provient d'une légère hausse d'effectif de 0.2 EPT ainsi que de l'abandon du financement (par un fond) du salaire lié à la cellule foncière dès juillet 2017 soit au terme de la période d'impulsion.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Conférences interc.	0	0	228'000
Total	0	0	228'000

Ce groupe de prestation enregistre les cotisations aux conférences intercantionales.

RESSOURCES HUMAINES



Augmentation de 0.2 EPT entre le budget 2018 et les comptes 2016.

Office d'organisation (OORG)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

L'environnement dans lequel évolue l'office d'organisation et les tâches en découlant sont définis par le rôle central de l'OORG dans le programme des réformes de l'Etat (PRE). En 2018, le PRE entrera dans une dimension beaucoup plus opérationnelle, avec l'introduction du nouveau système d'information et de gestion de l'Etat (SIGE). Ce nouveau système impactera tous les services de l'Etat et un grand effort de soutien au changement devra être piloté par l'OORG. Les autres projets du PRE, notamment la gouvernance des Partenariats et ConduiteNE, caractériseront également 2018 de part leur montée en puissance.

En sus des réformes, l'OORG continuera d'agir comme centre de compétences de la structuration de l'organisation, des prestations et de la documentation des processus. Dans ce rôle, l'OORG assumera des tâches transversales et de soutien aux services de l'Etat.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Conduire le programme des réformes de manière fructueuse, notamment en assurant une transition harmonieuse vers le nouveau système d'information et en pérennisant les travaux sur les partenariats par un projet de loi ;
- Présenter au Grand Conseil un bilan des réformes 2010 - 2018 et faire la demande d'un crédit supplémentaire pour poursuivre les travaux ;
- Etablir une gestion des risques consolidée pour l'Etat ;
- Poursuivre l'optimisation des services de l'Etat et affiner le rôle de l'OORG comme cellule d'ingénierie organisationnelle.

GROUPES DE PRESTATIONS

Optimisation du fonct. de l'administration (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Dans ce groupe seront enregistrées les activités liées au projet "Organisation" du PRE (optimisation des services).

Soutien à la gestion des services (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Dans ce groupe seront enregistrées les activités liées au projet "GestionNE" du PRE (gestion opérationnelle, catalogue de prestations).

Gestion des partenariats (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Dans ce groupe seront enregistrées les activités liées au projet "PartenariatsNE" du PRE (gestion des partenariats externes de l'État).

Gestion de projets (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Dans ce groupe seront enregistrées les activités liées à la gestion de projet(s) à l'État (conseil, soutien, préavis).

Mobilité (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-5'500
Résultat net	-5'500

Ce groupe de prestations inclut la récupération des rabais offerts par les CFF sur les prestations de transport en trafic voyageurs. Ce montant est fixe et reconduit annuellement.

Gestion des risques (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Dans ce groupe seront enregistrées les activités liées à la gestion des risques de l'État (conseil stratégique, soutien à la mise en oeuvre).

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	5'879'028	6'776'622	5'901'607	-875'015	-12.9%	3'835'055	3'838'938	3'841'628
30 Charges de personnel	1'530'761	1'662'022	540'363	-1'121'659	-67.5%	450'811	454'694	457'384
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'715'248	2'018'100	2'021'200	+3'100	+0.2%	44'200	44'200	44'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'632'951	3'096'500	3'340'044	+243'544	+7.9%	3'340'044	3'340'044	3'340'044
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	68	0	0	+0	--	0	0	0
Revenus d'exploitation	-2'844'843	-3'101'904	-2'082'500	+1'019'404	-32.9%	-5'500	-5'500	-5'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	-2'844'843	-3'101'904	-2'082'500	+1'019'404	-32.9%	-5'500	-5'500	-5'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	3'034'185	3'674'718	3'819'107	+144'389	+3.9%	3'829'555	3'833'438	3'836'128
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	3'034'185	3'674'718	3'819'107	+144'389	+3.9%	3'829'555	3'833'438	3'836'128
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	3'034'185	3'674'718	3'819'107	+144'389	+3.9%	3'829'555	3'833'438	3'836'128

Commentaires et hypothèses

Les principales différences entre le budget 2018 et le précédent proviennent d'une baisse du groupe 30 (CHF -1.1 millions), suite à une réduction de 6.9 EPT (via un transfert de 5.7 EPT en 2018 et des mesures d'assainissement pour 1.2 EPT courant 2017). Cela se répercute sur la nature comptable 43100000 (groupe 43) qui enregistre la tranche annuelle provenant du crédit d'investissements.

Le reste des postes est plutôt stable, pour un résultat total proche des valeurs de 2017.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			10'126'736	3'096'500	0	3'096'500	4'054'000	-2'077'000	1'977'000
Modernisation et réforme Etat	23.02.2010	16'000'000	10'126'736	3'096'500	0	3'096'500	2'077'000	0	2'077'000
Programme des réformes de l'Etat		0	0	0	0	0	1'977'000	-2'077'000	-100'000
Crédits d'engagement à solliciter			0	0	0	0	500'000	0	500'000
Réformes de l'Etat II		5'000'000	0	0	0	0	500'000	0	500'000

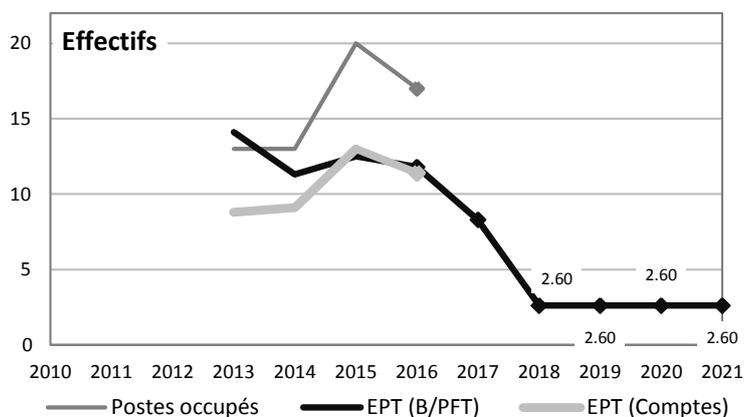
¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

Le programme des réformes (PRE) vise à améliorer la cohérence, l'efficacité et la lisibilité de l'État. Il tend à développer les outils dont l'introduction progressive favorisera la mise en œuvre du programme d'assainissement et la priorisation des prestations de l'État. Le PRE est financé par un crédit d'engagement de CHF 16 millions, validé en 2010 par le Grand Conseil.

Le crédit sera épuisé dans le courant de l'année financière 2018. La poursuite des différents volets du PRE, dont plusieurs entrent dans une phase de réalisation et d'intégration, sont d'une ampleur telle en terme d'enjeux et de coordination qu'ils nécessitent un nouveau crédit d'investissement. Il est ainsi prévu d'établir un bilan des réformes et de demander un nouveau crédit au Grand Conseil en 2018.

RESSOURCES HUMAINES



La fluctuation des ressources humaines est principalement liée aux ressources engagées dans le programme des réformes. Les personnes travaillant pour les différents volets des réformes occupent des fonctions qui sont amenées à disparaître ou à perdurer plusieurs années avec à terme une intégration vraisemblable dans l'entité concernée. Pour 2018, 5.7 EPT seront transférés au DFS (3.2), au DJSC (1.5), au DEAS (0.5) et à la CHAN (0.5).

La dotation de l'OORG en 2018 sera de 4 personnes pour 2.6 EPT.

Service financier (SFIN)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

L'évolution de l'environnement et des tâches se caractérise par :

- La poursuite de l'appui au Département et au Conseil d'État dans ses démarches devant permettre l'assainissement structurel des finances et le retour à l'équilibre budgétaire à l'horizon 2020, dans un contexte marqué par une situation économique encore peu favorable bien qu'en légère reprise, une forte volatilité des revenus de l'impôt des personnes morales et des revenus issus de la RPT, et par des charges dynamiques de transfert sur lesquelles le Conseil d'État n'a pas ou que peu de maîtrise à court terme ;
- Le suivi des dossiers fédéraux (projet fiscal 2017, réformes de la RPT), dans lesquels le Conseil d'État s'engage activement pour défendre les intérêts de notre canton ;
- La mise en œuvre opérationnelle au 1er janvier 2018 du référentiel MCH2, accompagné du volet Finances dans le cadre du projet SIGE, lequel mobilise une part conséquente des ressources internes du service, et qui nécessitera un important travail de suivi des services. Au-delà de la nouvelle architecture SAP en voie d'être mise en place, c'est toute la conduite financière de l'État qui est modernisée. D'autre part, l'allocation des ressources doit à futur davantage être orientée en fonction des prestations et de leurs coûts au travers de la démarche GestionNE.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Les objectifs stratégiques d'ordre financier défendus par le Conseil d'État, auxquels le service financier est appelé à fournir sa contribution technique consistent pour l'essentiel à :

- Assainir durablement les finances de l'État pour atteindre l'équilibre du compte de résultat à l'horizon 2020, notamment par le biais de la réalisation des axes stratégiques qui seront définis dans le programme de législature 2018-2021 ;
- Proposer une optimisation des mécanismes du frein à l'endettement, notamment par le biais d'un lissage des revenus les plus volatils (revenus des entreprises et parts aux recettes fédérales en particulier), d'un assouplissement des mécanismes relatifs aux investissements et par l'adoption de mesures transitoires additionnelles pour la période 2019-2022;
- Appuyer les départements dans la conduite des grands projets comportant d'importants volets financiers (mobilité, prévoyance, hôpitaux, fiscalité, péréquation) ;
- Pérenniser le dispositif mis en place au niveau de l'OREE en matière de lutte contre l'endettement ;
- Préserver les intérêts du canton face aux enjeux nationaux et internationaux ;
- Assurer la réévaluation des postes du bilan conformément au principe de l'image fidèle défendue par le MCH2 ;
- Définir une stratégie à long terme en matière de gestion de la dette et de la trésorerie, permettant de maintenir des coûts d'intérêts à un bas niveau ;
- Assurer dès 2018 les fonctionnalités essentielles, processus, états financiers, formations, etc. nécessaires au passage à la nouvelle conduite financière de l'État dans le cadre du projet SIGE ;
- Renforcer à ce titre en tant que service central les soutiens attendus des départements et services métiers, en les déchargeant notamment des tâches financières ne faisant pas partie de leurs missions de base ;
- Appuyer les départements et services dans la mise en œuvre et le suivi de la comptabilité par prestations.

GROUPES DE PRESTATIONS

Analyses financières et législation (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Tâches d'analyses et d'appui aux autorités, départements ou services en lien avec la politique budgétaire et sa mise en œuvre. Ce groupe n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, il n'y a ni coût ni produit.

Planification et contrôle (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Pilotage du processus budgétaire, soutien aux services en matière de contrôle budgétaire et analytique, traitement des demandes de dépassements de crédits, établissement des résultats prévisionnels ainsi qu'examen et ouverture des nouveaux crédits d'engagement. Ce groupe n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, il n'y a ni coût ni produit.

Consolidation et trésorerie (CHF)	Budget 2018
Coûts	981'000
Produits	0
Résultat net	981'000

Production des états financiers, suivi des comptes de bilan, clôture annuelle des comptes, pilotage de la TVA, gestion courante de la trésorerie, de la dette et des emprunts. Les coûts directement imputables se composent des taxes CCP et des frais divers de banque. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Centre d'appui (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Gestion des normes comptables et du MCH2, appui technique aux départements et services, gestion des partenaires, comptabilisation des immobilisations, prêts, participations et engagements conditionnels, gestion des exceptions des factures et achats. Ce groupe de prestations relatives à la comptabilité centrale de l'État n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, il n'y a ni coût ni produit.

Recouvrement (CHF)	Budget 2018
Coûts	195'000
Produits	-5'325'000
Résultat net	-5'130'000

Recouvrement de toutes les créances ayant acquis force exécutoire, relances des créances amorties, recherches de solutions de désendettement, mandats pour le compte des communes ou des institutions parapubliques. Ce groupe de prestations inclut la récupération des créances amorties et les émoluments administratifs de recouvrement. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Gestion des assurances (CHF)	Budget 2018
Coûts	697'000
Produits	-279'000
Résultat net	418'000

Gestion des contrats-cadres du portefeuille d'assurances (hors ECAP) de l'État et des institutions affiliées, gestion des primes et des sinistres, inventaire des risques et définition des besoins. Les coûts directs d'assurance regroupent les primes et les frais de courtage alors que les produits proviennent des remboursements de primes et des ristournes de courtage. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	9'995'557	1'702'596	10'354'014	+8'651'417	+508.1%	10'161'723	10'052'784	9'951'300
30 Charges de personnel	4'024'013	-291'831	4'596'964	+4'888'794	1'675.2%	4'552'673	4'591'734	4'638'250
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'774'317	631'127	1'884'050	+1'252'923	+198.5%	1'874'050	1'864'050	1'854'050
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'174'500	1'348'000	3'848'000	+2'500'000	+185.5%	3'710'000	3'572'000	3'434'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	22'727	15'300	25'000	+9'700	+63.4%	25'000	25'000	25'000
Revenus d'exploitation	-218'734'362	-178'742'104	-187'079'150	-8'337'046	+4.7%	-187'358'150	-187'638'150	-187'916'150
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	-14'417'249	-14'520'000	-14'520'000	+0	+0.0%	-14'520'000	-14'520'000	-14'520'000
42 Taxes	-5'246'450	-4'459'000	-5'309'000	-850'000	+19.1%	-5'309'000	-5'309'000	-5'309'000
43 Revenus divers	-794'965	-1'495'000	-295'000	+1'200'000	-80.3%	-295'000	-295'000	-295'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-197'439'616	-157'449'000	-166'220'000	-8'771'000	+5.6%	-166'499'000	-166'779'000	-167'057'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-836'082	-819'104	-735'150	+83'954	-10.2%	-735'150	-735'150	-735'150
Résultat d'exploitation	-208'738'805	-177'039'508	-176'725'136	+314'371	-0.2%	-177'196'427	-177'585'366	-177'964'850
34 Charges financières	25'059'107	23'777'816	21'670'538	-2'107'278	-8.9%	21'210'200	20'520'200	19'175'200
44 Revenus financiers	-25'796'033	-26'609'900	-27'441'800	-831'900	+3.1%	-27'441'800	-27'441'800	-27'441'800
Résultat de financement	-736'926	-2'832'084	-5'771'262	-2'939'178	+103.8%	-6'231'600	-6'921'600	-8'266'600
Résultat opérationnel	-209'475'731	-179'871'591	-182'496'398	-2'624'807	+1.5%	-183'428'027	-184'506'966	-186'231'450
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	-1'800'000	-5'400'000	-23'158'519	17'758'519	+328.9%	-22'578'760	-27'078'122	-19'021'235
Résultat extraordinaire	-1'800'000	-5'400'000	-23'158'519	17'758'519	+328.9%	-22'578'760	-27'078'122	-19'021'235
Résultat total	-211'275'731	-185'271'591	-205'654'917	20'383'326	+11.0%	-206'006'787	-211'585'088	-205'252'685

Commentaires et hypothèses

L'évolution marquante concerne les revenus extraordinaires, avec le prélèvement de CHF 20,5 millions à la nouvelle réserve de réévaluation du patrimoine administratif, destiné à compenser l'augmentation des amortissements découlant de la réévaluation des immobilisations suite au passage au MCH2. Dans le compte d'exploitation, la différence de CHF +4,9 millions des charges de personnel entre 2017 et 2018 résulte de l'intégration avec le MCH2 au groupe 30, de la dissolution à raison de CHF 4,725 millions de la part d'intérêts figurant dans la provision relative au passage à la primauté des cotisations, inscrite au budget 2017. Les variations de charges sont par ailleurs fortement influencées par les écarts statistiques de CHF -1,1 million dans les BSM et de CHF -2,7 millions dans les subventions allouées figurant au budget 2017. L'augmentation de CHF 9,4 millions des montants reçus au titre de la RPT en 2018 explique pour l'essentiel la forte variation constatée dans les revenus de transfert. La diminution de CHF 1,2 million des revenus divers entre 2017 et 2018 s'explique par la prise en compte, en 2017, d'un revenu unique découlant de la liquidation d'une société immobilière dévolue à l'État. L'amélioration du résultat de financement est pour l'essentiel due aux conditions d'emprunts toujours très favorables sur le marché.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Impôt anticipé	0	0	-12'996'000
RPT	0	0	-150'936'000
Transfert aux églises	0	0	1'560'000
Total	0	0	-162'372'000

La RPT augmente de CHF 9,4 millions par rapport à 2017, suite à la dégradation de notre indice de ressources, qui passe de 97,0 à 94,2 points.

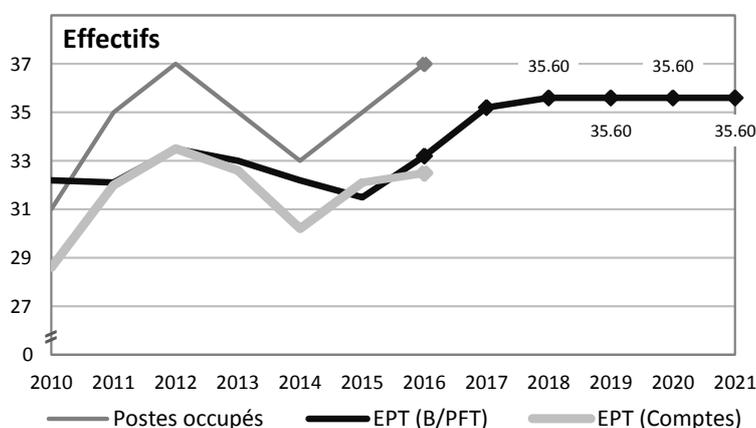
Selon les prévisions de la Confédération, notre part à l'impôt anticipé devrait légèrement diminuer de CHF 0,3 million.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Autres participations	0	0	-473'000
Cautions	0	0	-1'900'000
Participation BCN	0	0	-25'000'000
Participation BNS	0	0	-14'500'000
Prêts et emprunts	0	0	20'846'588
Recapitalisation caisse de pensions	0	0	64'900
Réserve conjoncturelle	0	0	-2'700'000
Réserve de réévaluation	0	0	-20'458'519
Total	0	0	-44'120'031

Le budget 2018 est marqué par un prélèvement de CHF 20,5 millions à la nouvelle réserve de réévaluation, destiné à compenser l'augmentation des amortissements découlant de la réévaluation des immobilisations suite au passage au MCH2, ainsi que par un second prélèvement de CHF 2,7 millions à la réserve de politique conjoncturelle consécutivement à la forte détérioration de plusieurs postes budgétaires, sur lesquels le Conseil d'État n'a pas de maîtrise directe.

RESSOURCES HUMAINES



Au 31.12.2016, l'effectif réel s'élevait à 32,5 EPT (37 postes), pour une dotation de 33,2 EPT. En 2017, la dotation a été augmentée à 35,2 EPT afin de permettre l'engagement de deux gestionnaires de recouvrement pour la reprise des ADB LAMal et la gestion de mandats communaux. Ces 2 postes sont intégralement autofinancés. L'augmentation de la dotation de 0,4 EPT entre 2017 et 2018 découle de l'intégration dans les effectifs du service, d'un poste d'assistant financé précédemment par le crédit des réformes de l'État.

Service des contributions (SCCO)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

L'évolution de l'environnement économique, social et politique ainsi que la législation fédérale demandent une adaptation permanente du service afin de répondre aux nombreuses sollicitations auxquelles il doit faire face.

Durant la prochaine législature, le service va devoir participer à d'importants projets législatifs (réformes fiscales des personnes physiques et des personnes morales) et intégrer la gestion de l'échange automatique prévu au niveau international. Ainsi de nouvelles compétences devront être développées au sein du service pour répondre à ces défis. Sur le plan de la gestion financière et comptable, de nouvelles mesures vont être introduites pour éviter toute erreur, omission ou malversation.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Effectuer l'analyse des dossiers et assurer la gestion des taxations.
- Assurer l'encaissement de tous les impôts.
- Soutenir le Conseil d'État dans ses réflexions et dans l'élaboration des projets de réformes fiscales.
- Poursuivre la réorganisation afin de faire évoluer le service et de lui permettre de faire face aux défis futurs.

GROUPES DE PRESTATIONS

Communication / Accueil (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-130'000
Résultat net	-130'000

Dans cette prestation figurent les recettes de la facturation des renseignements transmis à des partenaires, aux contribuables ou aux mandataires. Pour la partie charge, les déversements analytiques des parts de charges provenant des services centraux et celles qui sont budgétées au niveau des centres de coûts ne sont pas encore opérationnels à ce stade.

Formation externe (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Actuellement les prestations comprennent uniquement les charges et revenus imputés directement sur les OTP y relatifs. Les déversements analytiques des parts de charges provenant des services centraux et celles qui sont budgétées au niveau des centres de coûts ne sont pas encore opérationnels à ce stade.

Gestion du dossier fiscal (CHF)	Budget 2018
Coûts	1'627'500
Produits	-2'846'000
Résultat net	-1'218'500

Les produits correspondent à la facturation faite aux communes pour la gestion du bordereau unique et les émoluments liés à la taxation. Au niveau des charges, il s'agit principalement des frais de taxation et de la commission de perception prélevée par les employeurs pour la gestion des sourciers.

Prestations diverses (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Actuellement les prestations comprennent uniquement les charges et revenus imputés directement sur les OTP y relatifs. Les déversements analytiques des parts de charges provenant des services centraux et celles qui sont budgétées au niveau des centres de coûts ne sont pas encore opérationnels à ce stade.

Prestations politique (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Actuellement les prestations comprennent uniquement les charges et revenus imputés directement sur les OTP y relatifs. Les déversements analytiques des parts de charges provenant des services centraux et celles qui sont budgétées au niveau des centres de coûts ne sont pas encore opérationnels à ce stade.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	37'179'717	36'700'306	35'463'194	-1'237'112	-3.4%	36'033'122	36'247'003	36'359'939
30 Charges de personnel	14'879'740	15'838'751	15'701'694	-137'057	-0.9%	15'776'622	15'989'503	16'092'439
31 Biens, services et autres charges d'expl.	20'317'208	20'465'200	19'561'500	-903'700	-4.4%	20'056'500	20'057'500	20'067'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	173'355	193'355	0	-193'355	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	200'000	200'000	0	0.0%	200'000	200'000	200'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'809'414	3'000	0	-3'000	-100.0%	0	0	0
	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenus d'exploitation	1'080'664'942	1'109'946'000	1'122'376'000	12'430'000	+1.1%	1'162'996'000	1'174'496'000	1'186'046'000
40 Revenus fiscaux	1'005'330'394	1'029'950'000	1'042'400'000	12'450'000	+1.2%	1'064'000'000	1'075'500'000	1'087'050'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-2'903'394	-2'976'000	-2'956'000	+20'000	-0.7%	-2'976'000	-2'976'000	-2'976'000
43 Revenus divers	-95'435	-20'000	-20'000	+0	0.0%	-20'000	-20'000	-20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-72'335'482	-77'000'000	-77'000'000	+0	0.0%	-96'000'000	-96'000'000	-96'000'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-237	0	0	+0	--	0	0	0
	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat d'exploitation	1'043'485'225	1'073'245'694	1'086'912'806	13'667'112	+1.3%	1'126'962'878	1'138'248'997	1'149'686'061
34 Charges financières	893'999	200'000	250'000	+50'000	+25.0%	200'000	200'000	200'000
44 Revenus financiers	-6'481'189	-7'000'000	-7'200'000	-200'000	+2.9%	-7'200'000	-7'200'000	-7'200'000
Résultat de financement	-5'587'190	-6'800'000	-6'950'000	-150'000	+2.2%	-7'000'000	-7'000'000	-7'000'000
	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	1'049'072'415	1'080'045'694	1'093'862'806	13'817'112	+1.3%	1'133'962'878	1'145'248'997	1'156'686'061
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat total	1'049'072'415	1'080'045'694	1'093'862'806	13'817'112	+1.3%	1'133'962'878	1'145'248'997	1'156'686'061

Commentaires et hypothèses

Les charges du personnel sont maîtrisées par une planification serrée et précise des effectifs et par la volonté du service de faire des efforts dans le développement des outils permettant une augmentation de l'efficacité.

Des mesures conséquentes sont prises pour réduire les coûts liés aux outils informatiques et de communication de données. Les impôts non recouverts sont difficiles à planifier puisqu'ils sont fortement influencés par la situation économique du moment.

La politique des taux d'intérêts a une incidence sur les charges et revenus financiers. Actuellement, les taux rémunérateurs sont quasiment nuls.

L'évolution des revenus fiscaux ne tient pas compte des futures réformes fiscales qui devront être mises en place. La bonne santé de la conjoncture nous permet d'avoir un certain optimisme dès 2020.

La planification financière tient déjà compte de l'augmentation du retour de l'impôt fédéral direct figurant dans les revenus de transfert (groupe 46).

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Impôt fédéral direct	0	0	-77'000'000
Projets intercantonaux	0	0	200'000
Total	0	0	-76'800'000

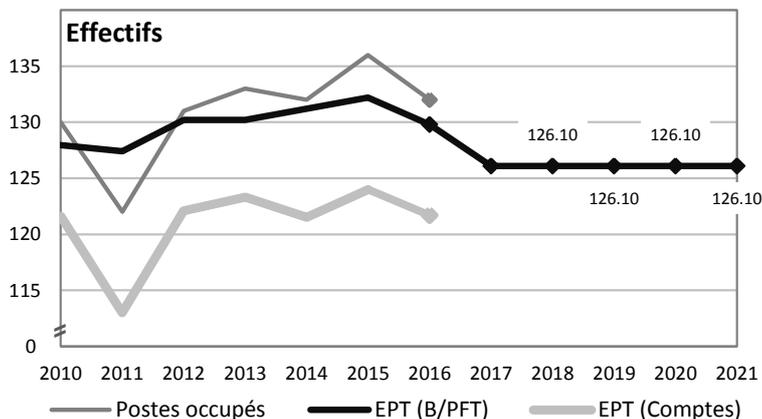
Le retour de l'impôt fédéral direct est influencé par une augmentation des revenus des entreprises et plus particulièrement dans certains secteurs.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
ID, à la source	0	0	-33'000'000
ID, pers. morales	0	0	-185'000'000
ID, pers. Physiques	0	0	-722'500'000
ID, trav.frontaliers	0	0	-11'400'000
Impôt foncier	0	0	-10'800'000
Impôts irrécouvrables	0	0	17'840'000
Impôts successions	0	0	-18'000'000
Imp. s/gains immob.	0	0	-31'700'000
Intérêts payés par contrib	0	0	-7'200'000
Intérêts versés aux contrib	0	0	250'000
Lods	0	0	-30'000'000
Total	0	0	-1'031'510'000

Le frémissement conjoncturel devrait influencer légèrement à la hausse les recettes. De plus, les recettes des personnes physiques, des personnes morales et de l'impôt à la source tiennent compte d'une augmentation du coefficient cantonal de deux points en lien avec la contribution sollicitée des communes.

RESSOURCES HUMAINES



Le service des contributions ayant toujours eu une planification du personnel, il a toujours conservé un certain nombre d'EPT au budget. L'objectif étant que lorsqu'un départ intervient le maintien ou le changement de la fonction est évalué avant un renouvellement. Dans le cadre des mesures d'assainissement, le service a consenti à un effort particulier, en réduisant de 6 EPT son effectif entre 2015 et 2017

Service de la santé publique (SCSP)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le budget du SCSP est essentiellement composé de charges de transferts, soit des subventions aux institutions de santé. Une grande partie de ces dépenses relève de dépenses d'intensité et dépendent de l'activité déployée dans les domaines hospitaliers et du maintien à domicile et de l'hébergement. Des mesures d'économie doivent être déployées pour endiguer l'évolution subie liée notamment à l'évolution démographique et aux mécanismes de la LAMal. Au-delà des aspects financiers, l'année 2018 sera consacrée à des projets politiques (mise en œuvre de l'initiative « Pour deux hôpitaux sûrs, complémentaires et autonomes ») et opérationnels, comme le déploiement de la planification médico-sociale, le développement du e-health ou l'intensification des programmes de prévention et promotion de la santé.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Mettre en œuvre la planification médico-sociale
- Développement de la promotion de la santé – prévention des maladies notamment en axant les actions sur les aînés et les migrants
- Améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours (soutien aux cabinets de groupe, formation de la relève, réseaux de soins)
- Appliquer l'initiative pour deux hôpitaux en maintenant la qualité et la sécurité
- Poursuivre les travaux d'amélioration de la gouvernance dans le domaine préhospitalier
- Mettre en œuvre le dossier électronique du patient

GROUPES DE PRESTATIONS

Prestations SCSP (CHF)	Budget 2018
Coûts	817'000
Produits	-924'000
Résultat net	-107'000

Le service n'ayant pas encore défini l'entier de ses prestations propres, ce groupe concerne les prestations de mesures de prophylaxie, de la planification médico-sociale, de service sanitaire coordonné. Les produits proviennent d'émoluments administratifs, de prestations de service et des subventions fédérales pour les mesures de prophylaxie.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	360'298'487	347'388'009	360'567'471	+13'179'462	+3.8%	369'811'007	370'599'927	367'930'244
30 Charges de personnel	3'286'841	3'824'865	4'145'031	+320'167	+8.4%	4'166'669	4'209'925	4'268'694
31 Biens, services et autres charges d'expl.	6'363'257	5'665'000	1'331'550	-4'333'450	-76.5%	1'357'050	2'160'050	2'100'050
33 Amortissements du patrimoine administratif	170'191	401'544	762'300	+360'756	+89.8%	1'162'308	949'800	949'800
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	350'421'907	337'449'600	354'293'590	+16'843'990	+5.0%	363'089'980	363'245'152	360'576'700
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	56'290	47'000	35'000	-12'000	-25.5%	35'000	35'000	35'000
Revenus d'exploitation	-1'445'931	-1'720'000	-1'729'000	-9'000	+0.5%	-1'734'000	-1'694'000	-1'671'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-227'513	-190'000	-530'000	-340'000	+178.9%	-510'000	-510'000	-510'000
43 Revenus divers	-293'695	-481'000	-1'000	+480'000	-99.8%	-1'000	-1'000	-1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-724'372	-799'000	-923'000	-124'000	+15.5%	-923'000	-858'000	-810'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-200'350	-250'000	-275'000	-25'000	+10.0%	-300'000	-325'000	-350'000
Résultat d'exploitation	358'852'556	345'668'009	358'838'471	+13'170'462	+3.8%	368'077'007	368'905'927	366'259'244
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	358'852'556	345'668'009	358'838'471	+13'170'462	+3.8%	368'077'007	368'905'927	366'259'244
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	358'852'556	345'668'009	358'838'471	+13'170'462	+3.8%	368'077'007	368'905'927	366'259'244

Commentaires et hypothèses

La différence entre les charges aux budgets 2017 et 2018 (CHF +13.2 millions) provient essentiellement de l'augmentation des subventions versées (groupe 36). L'augmentation des charges de personnel (CHF +320'167) est entièrement financée par le crédit d'engagement pour la cybersanté (e-health). Ce crédit d'engagement explique également l'augmentation de l'amortissement (CHF +360'000). Le groupe 31 augmente de CHF 250'000 pour permettre le développement des programmes de promotion et de prévention de la santé et en faveur des proches aidants (financé en partie par la Confédération), en accord avec la politique du Conseil d'État. En raison du changement de système comptable, ce groupe est diminué de CHF 4.55 millions au profit du groupe 36 (charges de transfert). Malgré la réduction des prestations d'intérêt général versées aux hôpitaux (CHF -3.1 millions), la mise en œuvre de la PMS (CHF +3.2 millions), la réintégration dans le budget du SCSP des intérêts de la dette de l'HNE suite au vote du 12 février 2017 (CHF +5.3 millions), l'augmentation des dépenses d'intensité pour les prestations hospitalières (CHF +6.6 millions), la mise en place de MCH2 (transfert de 4.55 millions du groupe 31 au groupe 36) et le développement des programmes de prévention (CHF +150'000) ont fait augmenter le groupe 36. La mise en place de MCH2 impacte également les différents groupes de revenus d'exploitation mais il ne s'agit que d'une évolution découlant de la technique comptable.

L'augmentation significative entre le budget 2018 et le PFT 2019 (CHF +9.3 millions) provient essentiellement d'une augmentation du groupe 36 charges de transfert: le développement de la PMS (CHF +6 millions), des dépenses d'intensité liées aux prestations hospitalières (CHF +4.2 millions) et du développement des programmes de prévention et promotion de la santé (CHF +400'000) et ce malgré une diminution des subventions pour prestations d'intérêt général aux hôpitaux (CHF -1.4 millions).

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			1'429'874	340'000	0	340'000	0	0	0
Organisation spatiale HNE	27.03.2013	500'000	505'640	0	0	0	0	0	0
Organisation spatiale HNE : phase 2	13.04.2016	680'000	332'434	340'000	0	340'000	0	0	0
Orientation PMS	06.07.2015	600'000	591'800	0	0	0	0	0	0
Crédits d'engagement à solliciter			0	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	0	1'000'000
Etudes exploratoires e-health		1'500'000	0	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	0	1'000'000

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

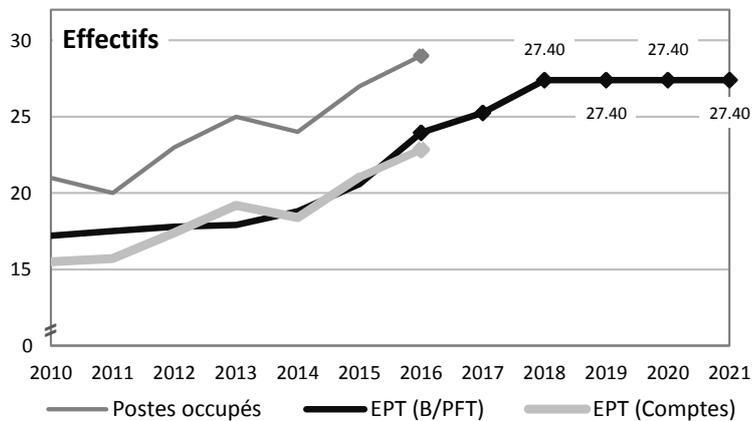
Le crédit d'engagement "Etudes exploratoires e-health", voté par le Grand Conseil en septembre 2017, doit permettre de couvrir les coûts d'investissements et de certification de la mise en route productive et l'utilisation de la plateforme du dossier électronique du patient (DEP). Ce projet s'inscrit dans la vision, les stratégies et les objectifs adoptés en la matière sur le plan fédéral.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
EMS - autres subventions	0	0	1'200'000
EMS - part aux soins	0	0	40'522'000
EMS - subventions à l'activité	0	0	19'723'000
Formation santé	0	0	270'000
Maintien à domicile - part aux soins	0	0	5'128'000
Maintien à domicile - subventions	0	0	36'168'300
Prestation hosp.	0	0	163'160'000
Prest.intérêt gén. - CNP	0	0	20'471'000
Prest.intérêt gén.- HNE	0	0	62'136'000
Prest.intérêt gén. - Hors canton	0	0	33'000
Prévention et promotion santé	0	0	2'097'290
Soins palliatifs	0	0	466'000
Urgences	0	0	2'114'000
Total	0	0	353'488'590

Les charges pour les EMS (part aux soins, subventions à l'activité et autres subventions) et les charges de maintien à domicile (part aux soins et subventions) s'inscrivent dans la mise en œuvre de la PMS. Si une augmentation est prévue par rapport à 2017, son développement est un peu limité par mesure d'économie. Les charges de formation santé financent la formation des médecins en cabinet privé. La participation aux prestations hospitalières a été fixée un million en-dessous des comptes 2016. Pour parvenir à cet objectif ambitieux, le Conseil d'État accompagnera le budget d'une série de mesures d'économie. Les prestations d'intérêt général pour l'HNE et le CNP ont subi une diminution plus importante que celle prévue par le plan d'assainissement financier de 2016. Le domaine de la prévention et promotion de la santé, axe prioritaire du Conseil d'État, permet de mettre en œuvre les différents programmes prévus. La subvention accordée au domaine des soins palliatifs permet de s'inscrire dans la stratégie BEJUNE en la matière validée en mars 2017. La subvention au domaine des urgences contribue à la Fondation Urgences Santé (Centrale d'alarme).

RESSOURCES HUMAINES



La dotation du SCSP (qui représente en francs environ 1% de la charge nette totale du service) prévue pour 2018 se monte à 27.4 EPT, soit une augmentation de 2.15 EPT par rapport à 2017. 30% de postes sont prévus en lien avec les développements des programmes de prévention et de promotion de la santé, notamment le PAC personnes âgées (dont un 10% financé par Promotion santé suisse). En outre, 2 postes à plein temps doivent contribuer au projet e-health en soutien à la responsable de la cellule cybersanté (financés à 100% par le crédit d'engagement). A noter enfin la fin du financement de la Confédération pour un projet concernant la santé des migrants qui implique une réduction de 0.15 EPT à l'automne 2017.

Service des bâtiments (SBAT)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Suite à la réorganisation du service, en 2013, une stratégie a été mise en place pour chaque domaine concerné. Une exposition a été organisée en 2016 pour en présenter les grandes lignes au public. L'entretien du patrimoine a été amélioré, mais la barre du 1% de la valeur ECAP nécessaire n'est pas encore franchie (actuellement 0,5%). Suite à l'obsolescence grandissante des bâtiments un programme d'assainissement est en préparation. Le logement de l'administration est également au cœur de nos préoccupations et un rapport sur son optimisation et le regroupement est en préparation. La question des consommations va être analysée avec le nouveau chef du domaine exploitation. Face aux nombreux projets, études de faisabilités, acquisitions stratégiques, etc., un appui au niveau de la direction se fait de plus en plus sentir et le dernier domaine « Stratégie » prévu dans la réorganisation doit être développé et placé sous la responsabilité d'un chef de domaine en 2018. Enfin la mise en œuvre de la politique du logement se poursuit avec principalement l'appui aux maîtres d'ouvrages pour la réalisation/rénovation de logements d'utilité publique (LUP) dans le cadre de l'aide à la pierre.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Poursuivre les travaux d'optimisation et de regroupement de l'Administration cantonale
- Lancer un programme d'assainissement du patrimoine immobilier de l'Etat
- Améliorer l'entretien courant des bâtiments en intégrant l'entretien lourd (augmentation de la nature comptable concernée)
- Revoir les contrats avec les fournisseurs d'énergie et d'eau
- Poursuivre la politique d'aide au logement (aide à la pierre)

GROUPES DE PRESTATIONS

Office du logement (CHF)	Budget 2018
Coûts	30'000
Produits	-300
Résultat net	29'700

L'Office du logement assure la mise en œuvre de la politique du logement, applique l'aide à la pierre qui vise à augmenter puis maintenir la part de logements à loyer abordable et applique l'aide à la personne en matière d'aide au logement. Les coûts sont composés d'études et de mandats effectués dans le cadre de la politique du logement (avis de droit en matière de bail pour la PMS, études de faisabilité, etc.)

stratégie & projets (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-323'000
Résultat net	-323'000

Le domaine stratégie & projets planifie la stratégie générale des constructions de l'Etat, conduit les réalisations, et optimise les solutions pour répondre aux besoins en locaux. Les produits correspondent aux prestations pour investissements, soit les prestations effectuées par les chefs de projets sur les différents projets en cours.

Entretien (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Le domaine entretien assure le maintien de la valeur du parc immobilier de l'Etat en appliquant une stratégie d'entretien et de mesures d'entretien optimisées à court, moyen et long terme. Le budget 2018 pour l'entretien des bâtiments se monte à CHF 7.45 millions, soit environ 0.5% valeur ECAP, et figure dans la prestation 'Résultat bâtiments'.

Exploitation (CHF)	Budget 2018
Coûts	351'000
Produits	0
Résultat net	351'000

Le domaine exploitation assure le fonctionnement quotidien des bâtiments et des locaux. Il assure en outre le suivi des contrats d'exploitation d'approvisionnement en énergie et en eau. Les coûts comprennent des dépenses d'achats de machines et équipement, d'achat de produits de nettoyage et de remboursement de frais de conciergerie (PONE).

Immobilier (CHF)	Budget 2018
Coûts	720'000
Produits	0
Résultat net	720'000

Le domaine immobilier gère les contrats immobiliers, en particulier les baux conclus par l'État tant en sa qualité de bailleur que de locataires, ainsi que la base de données immobilière. En outre il étudie, planifie et gère les projets d'aménagement de locaux pour les besoins de l'administration. Les coûts comprennent les frais de mandat immobilier et l'achat de mobilier.

Résultat bâtiments (CHF)	Budget 2018
Coûts	31'474'200
Produits	-29'544'099
Résultat net	1'930'101

La rubrique 'Résultat bâtiments' comprend les charges d'entretien des bâtiments pour CHF 7.45 millions, l'aménagement de locaux pour CH 1.25 millions, les coûts d'énergie pour CHF 5.3 millions, de prestations de service pour CHF 1.7 millions, et de loyers des bâtiments pour CHF 13.0 millions. Le solde de CH 2.7 millions regroupe plusieurs autres natures comptables. Les principaux produits correspondent à l'encaissement des revenus du patrimoine administratif pour CHF 18.3 millions, aux prestations internes pour CHF 8.3 millions (loyer-entretien-énergie des lycées...), aux locations du SMIG CHF 1.4 millions. Le processus budgétaire s'effectue dans la rubrique 'résultats bâtiments' qui correspond à un bâtiment générique, toutefois la comptabilisation sera réalisée par bâtiment.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	50'652'405	51'848'587	65'723'046	+13'874'459	+26.8%	65'872'162	67'941'142	71'985'932
30 Charges de personnel	6'923'199	7'144'324	7'407'832	+263'508	+3.7%	7'465'412	7'540'980	7'687'706
31 Biens, services et autres charges d'expl.	29'522'198	30'878'365	32'388'200	+1'509'835	+4.9%	31'719'000	31'407'200	34'800'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	11'444'777	10'819'248	23'445'864	+12'626'616	+116.7%	24'174'600	26'443'812	26'892'876
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'567'053	1'844'000	1'349'000	-495'000	-26.8%	1'380'000	1'415'000	1'470'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'195'179	1'162'650	1'132'150	-30'500	-2.6%	1'133'150	1'134'150	1'135'150
Revenus d'exploitation	-10'684'396	-10'618'760	-10'791'099	-172'339	+1.6%	-10'902'999	-10'573'999	-11'040'999
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-391'563	-698'000	-556'000	+142'000	-20.3%	-596'000	-596'000	-596'000
43 Revenus divers	-237'397	-323'300	-323'300	+0	0.0%	-360'300	-390'300	-430'300
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-1'217'519	-718'500	-193'500	+525'000	-73.1%	-178'500	-163'500	-163'500
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-8'837'917	-8'878'960	-9'718'299	-839'339	+9.5%	-9'768'199	-9'424'199	-9'851'199
Résultat d'exploitation	39'968'009	41'229'827	54'931'947	+13'702'120	+33.2%	54'969'163	57'367'143	60'944'933
34 Charges financières	53'973	53'232	0	-53'232	-100.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-18'800'338	-19'842'860	-19'340'800	+502'060	-2.5%	-19'350'000	-19'429'700	-19'429'700
Résultat de financement	-18'746'365	-19'789'628	-19'340'800	+448'828	-2.3%	-19'350'000	-19'429'700	-19'429'700
Résultat opérationnel	21'221'644	21'440'199	35'591'147	+14'150'948	+66.0%	35'619'163	37'937'443	41'515'233
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	21'221'644	21'440'199	35'591'147	+14'150'948	+66.0%	35'619'163	37'937'443	41'515'233

Commentaires et hypothèses

L'évolution principale entre le budget 2017 et 2018 provient de la différence marquante du groupe 33 - 'amortissements du patrimoine administratif', et s'explique par la centralisation des bâtiments administratifs au SBAT, et par la réévaluation du parc immobilier au budget 2018. Le groupe 31 voit l'entretien des bâtiments augmenter de CHF 0.3 million suite à l'achat de Polyexpo, de la reprise de plusieurs bâtiments du SPCH, ainsi que par la reprise des hôpitaux de Couvet et de La Béroche. Avec MCH2 certaines charges du groupe 36 sont transférées au groupe 31 (CHF 0.5 million). Les charges des natures comptables de prestations de service, de conciergerie et de loyers ont été réévaluées et augmentent de CHF 0.5 million. La diminution de CHF 0.5 million du groupe 46 correspond au transfert MCH2 des contributions des Hautes Ecoles au groupe 44. La diminution des revenus financiers liés au patrimoine administratif s'expliquent par plusieurs résiliations de contrats de bail (CNP, Comadur). Le groupe 49 a fait l'objet d'une réévaluation et voit ses revenus augmenter de CHF 0.8 million.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			127'863'284	12'683'300	0	12'683'300	11'444'400	-66'300	11'378'100
Accès du parking Microcity	18.05.2016	120'000	121'993	0	0	0	0	0	0
Microcity	26.05.2010	71'400'000	67'878'182	0	0	0	0	0	0
Microcity - étanchéité dalles parking	23.08.2017	450'000	0	0	0	0	250'000	0	250'000
Assainissement Lycée Jean-Piaget	05.07.2016	460'000	167'571	100'000	0	100'000	150'000	0	150'000
CIFOM-ESTER-Toiture-étapes 3-5	21.03.2016	560'000	336'725	200'000	0	200'000	0	0	0
Cité des Etudiants - sécurité	23.08.2017	700'000	0	0	0	0	700'000	-66'300	633'700
CNIP, rénovation locaux Dubied	01.04.2009	2'200'000	1'973'913	200'000	0	200'000	0	0	0
CPLN NE / assaini. énergétique	29.04.2014	34'100'000	17'814'380	9'000'000	0	9'000'000	7'000'000	0	7'000'000
Extension du CIFOM-EPCY	06.07.2016	2'490'000	0	100'000	0	100'000	500'000	0	500'000
Lycée DDR assain. façades étude	25.08.2010	400'000	25'617	374'400	0	374'400	374'400	0	374'400
Mise en conformité bâtiments CIFOM	25.01.2011	3'500'000	2'461'687	0	0	0	0	0	0
Réfection des auditorios de sciences	14.05.2014	200'000	177'326	0	0	0	0	0	0
Rénovation des prisons (EPPB et EDPR)	18.03.2008	37'168'670	35'511'680	1'388'900	0	1'388'900	1'160'000	0	1'160'000
SBAT - Chaudières	01.09.2015	1'510'000	0	220'000	0	220'000	110'000	0	110'000
Sécurité feu / détection incendie	11.06.2014	1'700'000	1'391'933	300'000	0	300'000	0	0	0
Unimail-assainissement façades-3e étape	25.05.2016	4'500'000	2'277	800'000	0	800'000	1'200'000	0	1'200'000
Crédits d'engagement à solliciter			0	3'800'000	0	3'800'000	7'850'000	-576'000	7'274'000
Achat du 4ème étage Tivoli 22		1'600'000	0	0	0	0	0	0	0
Assain. toiture Pavillon Borel - Perreux		370'000	0	0	0	0	370'000	0	370'000
Breguet 2-Assain. Toiture et instal. sol		700'000	0	0	0	0	700'000	0	700'000
Centre cantonal archives, crédit d'étude		2'000'000	0	100'000	0	100'000	500'000	0	500'000
Centre collecteur des cadavres d'animaux		1'550'000	0	0	0	0	240'000	0	240'000
Centre Montmollin & gestion forest. 2020		2'550'000	0	0	0	0	600'000	-520'000	80'000
CIFOM-rempl. Groupe chaleur par CAD		350'000	0	0	0	0	350'000	0	350'000
CIIP - assainissement de la toiture		250'000	0	0	0	0	250'000	0	250'000
EDPR-Assain. Toiture et instal. solaires		300'000	0	0	0	0	300'000	0	300'000
Infirmierie EDPR		1'500'000	0	200'000	0	200'000	300'000	0	300'000
Lycée Jean Piaget - assain. Toiture		700'000	0	0	0	0	400'000	0	400'000
NHOJ - Nouvel hôtel judiciaire		47'220'000	0	3'500'000	0	3'500'000	3'500'000	0	3'500'000
Regroupement ACN Tivoli Est (16-22)		21'900'000	0	0	0	0	200'000	0	200'000
Rénovation bâtiment Creux-Dessous		140'000	0	0	0	0	140'000	-56'000	84'000

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

Le montant des crédits d'engagement en cours reste globalement stable au budget 18. Plusieurs crédits d'engagement pour des assainissement de toitures sont à solliciter en 2018 pour un total de CHF 2.0 millions, ainsi qu'un crédit d'étude pour le Centre cantonal d'archives pour CHF 0.5 million et CHF 0.2 million pour le crédit d'engagement concernant le regroupement de l'ACN sur le site de Tivoli Est.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Sub.féd.diverses	0	0	-3'500
Subventions aide à la personne	0	0	810'000
Subventions aide à la pierre	0	0	229'000
Subventions études et mandats	0	0	120'000
Total	0	0	1'155'500

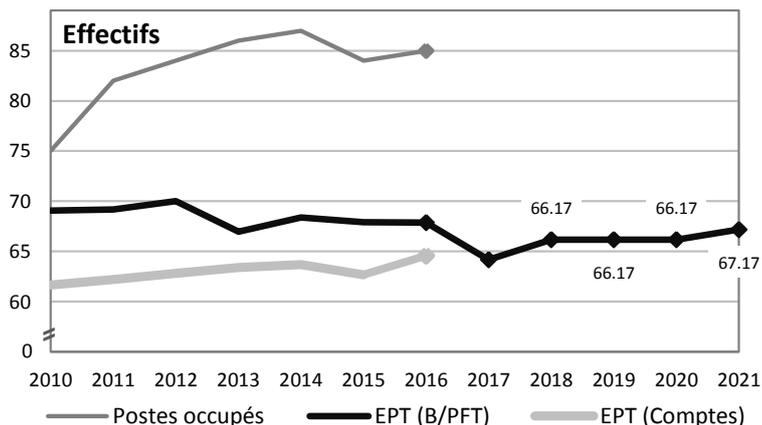
Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations figurent dans les rubriques 36 et 46. L'aide à la personne comprend les subventions de loyer payées (LAL1). L'aide à la pierre comprend les prises en charge d'intérêt lors de la rénovation de logements d'utilité publique (LAL2). Les études et mandats englobent des aides aux études de faisabilité dédiées à la construction de logements d'utilité publique (LUP).

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Inscript. aux registres des arch. et ing	0	0	-6'000
Intérêts sur créances	0	0	-65'000
Total	0	0	-71'000

Les autres revenus non incorporables aux prestations figurent dans les rubriques 42 et 44. Les intérêts sur créances représentent les intérêts sur prêts octroyés dans le cadre de l'aide à la pierre.

RESSOURCES HUMAINES



La dotation initiale en 2016 se montait à 67.87 EPT pour 85 postes. L'écart s'explique par le nombre important de personnes travaillant à temps partiel dans le domaine exploitation (conciergerie). En cours d'année, le SBAT a enregistré plusieurs départs dans le domaine exploitation pour se situer à 64.57 EPT à fin 2016. A la demande du Conseil d'Etat, une réduction de 1.8 EPT a été effectuée en 2017. L'évolution de 2017 à 2018 provient de l'engagement d'un chef de domaine stratégie - adjoint au chef de service et d'un renfort au domaine finance et administration. Il est prévu d'engager un technicien en 2021 suite à l'augmentation du nombre de bâtiments à entretenir (reprise de bâtiments HNE).

Service info. de l'entité neuchateloise (SIEN)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

L'informatique est dorénavant au coeur de toutes les prestations de l'Etat. De plus, le SIEN assure les prestations de base en matière de guichet unique, de bases de données centrales, de télécommunication, de messagerie et de sécurité pour toutes les collectivités publiques du canton. Plus de 80'000 utilisateurs neuchâtelois accèdent régulièrement à nos prestations.

Il ne se passe pas une semaine sans que de nouveaux services soient mis à disposition de tout ou partie de l'État, de la Ville de La Chaux-de-Fonds ou d'autres partenaires cantonaux ou intercantonaux.

Cette dépendance nécessitera d'accroître considérablement à l'avenir les ressources et moyens attribués à l'informatique, en particulier dans le secteur de la sécurité. Des études devront être faites entre 2018 et 2019 pour déterminer dans quelle mesure une extension des horaires de piquet 2x8 ou 3x8 est nécessaire afin de garantir des prestations de base pour les services et clients (police, SIS, hôpitaux, CNP, services industriels) gérant des prestations 24h/24 et 7J/7. Une première étape importante est en cours de réalisation, soit la création de deux salles machines redondantes (2018 et 2020).

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Mise en œuvre progressive du schéma directeur informatique 2016-2020
- Mise en exploitation de la salle machines d (Jardinière 157) à La Chaux-de-Fonds et fermeture des locaux à Pont 38
- Finaliser la création d'un réseau redondant interconnectant les salles machines de l'Etat
- Mise en œuvre du projet SIGE
- Réorganisation du domaine Informatique et télécommunication
- Mise en œuvre progressive (2018-2019) de la nouvelle station de travail sous Windows 10
- Mise en œuvre progressive (2018-2021) de la nouvelle solution logiciel de téléphonie (Skype for Business)
- Schéma directeur de la Chaux-de-Fonds

GROUPES DE PRESTATIONS

Services de base aux utilisateurs (CHF)	Budget 2018
Coûts	4'273'000
Produits	-5'249'000
Résultat net	-976'000

Les coûts directs sont essentiellement composés de renouvellement de postes de travail (matériel et licences) pour l'Etat ainsi que pour les clients externes. Les recettes externes correspondent à la vente des postes de travail ainsi qu'aux prestations de maintenance, de support et de services réseaux (messagerie, internet, etc.).

Services de télécommunication (CHF)	Budget 2018
Coûts	1'419'000
Produits	-1'511'000
Résultat net	-92'000

Les coûts directs se composent des locations de lignes informatiques (CHF 1'066'000) ainsi que de la maintenance externe pour les équipements actifs du réseau. Les recettes correspondent aux prestations de raccordement au Nœud cantonal pour les clients externes.

Services de téléphonie (CHF)	Budget 2018
Coûts	1'072'000
Produits	-760'000
Résultat net	312'000

Les coûts directs se composent des frais d'abonnements et de communications téléphoniques (CHF 698'000), des frais de maintenances externes pour appareils et central téléphonique (CHF 350'000). Les recettes correspondent aux refacturations des communications téléphoniques ainsi qu'aux prestations de téléphonie (maintenance des appareils).

Services applicatifs (CHF)	Budget 2018
Coûts	1'633'000
Produits	-1'889'000
Résultat net	-256'000

Les services applicatifs sont tous les services associés à l'exploitation des applications métiers (hébergement d'applications). Les coûts se composent des frais de maintenances externes des équipements (salles machines, serveurs, systèmes de stockage), des coûts de maintenance logiciels des systèmes associés. Les produits correspondent à la facturation de ces prestations d'hébergement aux clients externes.

Solutions informatiques (CHF)	Budget 2018
Coûts	5'894'000
Produits	-2'083'000
Résultat net	3'811'000

Les coûts directs correspondent aux charges de maintenances externes des applications utilisées par l'ensemble des services de l'Etat. Les produits sont principalement composés des prestations SAP HR facturées aux clients externes ainsi que des prestations dans le domaine social.

BDP / BDE (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations correspond à la gestion des bases de données personnes (BDP) et entreprises (BDE). Il n'inclut pas de coûts ou produit directement imputable.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
	2016	Budget 2017		CHF	%			
Charges d'exploitation	28'392'887	28'954'869	33'450'702	+4'495'833	+15.5%	34'911'604	38'307'299	33'432'544
30 Charges de personnel	12'506'891	13'197'505	13'689'074	+491'569	+3.7%	14'145'888	14'438'927	14'500'980
31 Biens, services et autres charges d'expl.	11'221'841	11'326'200	15'214'000	+3'887'800	+34.3%	14'194'000	14'244'000	14'488'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'891'093	2'667'164	4'493'628	+1'826'464	+68.5%	6'517'716	9'570'372	4'389'564
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'183'000	1'234'000	0	-1'234'000	-100.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	590'061	530'000	54'000	-476'000	-89.8%	54'000	54'000	54'000
Revenus d'exploitation	-14'233'355	-13'870'700	-11'492'000	+2'378'700	-17.1%	-10'958'000	-10'958'000	-10'958'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-9'712'071	-9'621'000	-10'748'000	-1'127'000	+11.7%	-10'214'000	-10'214'000	-10'214'000
43 Revenus divers	-191'488	-180'000	-476'000	-296'000	+164.4%	-476'000	-476'000	-476'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-4'329'796	-4'069'700	-268'000	+3'801'700	-93.4%	-268'000	-268'000	-268'000
Résultat d'exploitation	14'159'532	15'084'169	21'958'702	+6'874'533	+45.6%	23'953'604	27'349'299	22'474'544
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	14'159'532	15'084'169	21'958'702	+6'874'533	+45.6%	23'953'604	27'349'299	22'474'544
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	14'159'532	15'084'169	21'958'702	+6'874'533	+45.6%	23'953'604	27'349'299	22'474'544

Commentaires et hypothèses

La différence marquante entre le budget 2018 et le budget 2017 provient du groupe 31. Cette augmentation comprend l'achat de licences dans le cadre du projet SIGE ainsi que la maintenance correspondante (CHF 1 million) ; l'achat de matériel et de licences pour les clients externes (CHF 1,2 million compensé par des recettes correspondantes) ; par la maintenance de nouvelles infrastructures (nouvelle salle machine à La Chaux-de-Fonds); par la maintenance de nouvelles solutions informatiques ainsi que par le transfert du groupe 36 (CHF 1,234 million).

L'augmentation des charges de personnel est due à la reprise au service informatique de 2,8 EPT financés précédemment par le crédit des réformes (neutre au niveau de l'Etat) ainsi que par 2 postes supplémentaires (1 chef IT et 1 administrateur système).

L'augmentation des amortissements correspond aux investissements accordés selon la politique informatique cantonale (rapport au CG 15.054).

Les recettes internes sont abandonnées ce qui péjore le résultat total de CHF 3,8 millions.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			12'199'066	13'182'000	0	13'182'000	12'471'568	0	12'471'568
Contrôle d'accès au réseau	14.05.2014	250'000	149'566	50'000	0	50'000	0	0	0
Dévol. 2016-2020 des syst. d'information	23.02.2016	9'600'000	123'558	680'000	0	680'000	3'856'500	0	3'856'500
Refonte site Internet de l'Etat	20.04.2011	300'000	290'530	0	0	0	0	0	0
Renouvellement des infrastructures info	23.02.2016	24'940'000	0	3'550'000	0	3'550'000	3'740'000	0	3'740'000
Réorganisation SCCO	06.11.2012	1'500'000	1'390'786	100'000	0	100'000	0	0	0
Sécurisation de l'outil de prod. info.	23.02.2016	15'500'000	2'682'015	7'692'000	0	7'692'000	4'075'068	0	4'075'068
Sécurité des infrastructures réseau	14.05.2014	350'000	128'085	100'000	0	100'000	0	0	0
Sécurité informatique matériel logiciels	22.05.2013	350'000	346'076	0	0	0	0	0	0
SIEN - Dévelop. info.cantonale 2004-2009	02.06.2004	9'700'000	7'088'451	1'010'000	0	1'010'000	800'000	0	800'000
Crédits d'engagement à solliciter			0	0	0	0	150'000	0	150'000
Projets NEMO		1'000'000	0	0	0	0	150'000	0	150'000

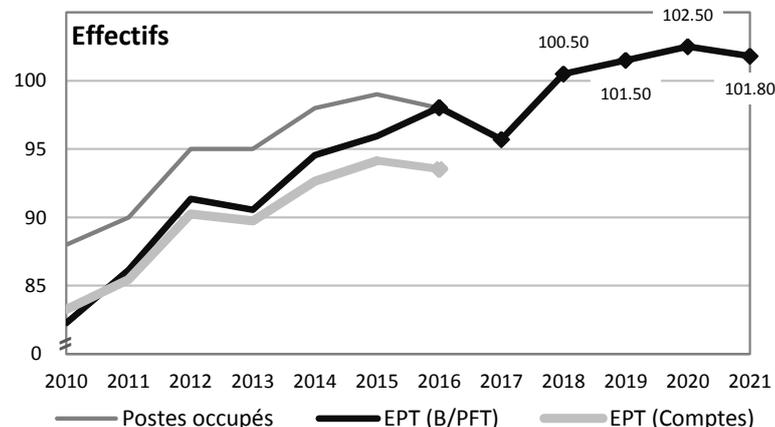
¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

Les projets d'investissements correspondent au rapport sur la politique informatique cantonale (rapport au CG 15.054). Celui-ci comporte 3 objets principaux : Le développement des systèmes d'information de l'Etat, le renouvellement des infrastructures (télécom, téléphonie, sécurité, systèmes) ainsi que la sécurisation de l'outil de production informatique (nouvelles salles machines et interconnexion de celles-ci).

Le projet NEMO (Neuchâtel Mobile) est un projet public-privé de généralisation d'un accès WIFI ouvert permettant aux citoyennes et citoyens neuchâtelois, aux jeunes, aux touristes et aux partenaires externes des collectivités publiques neuchâteloises de se connecter gratuitement à Internet.

RESSOURCES HUMAINES



L'évolution de 4,8 EPT par rapport à la dotation 2017 provient pour 2,8 EPT de l'intégration au service informatique de collaboratrices et collaborateurs financés précédemment par le crédit des réformes (neutre au niveau de l'Etat) ainsi que par deux postes supplémentaires (chef IT et administrateur système).

Service des communes (SCOM)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le service des communes a participé à de nombreux projets politiques au cours de la législature 2013-2017 (élaboration de la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes, loi sur l'harmonisation des clés de répartition des impôts entre l'Etat et les communes, loi sur la péréquation financière intercommunale, loi sur le fonds d'aide aux communes avec la réforme des modalités d'alimentation du fonds et du dispositif d'aide aux fusions de communes, volet communal du programme d'assainissement financier de l'Etat, loi sur la police et nouveau mode de financement du volet sécuritaire de base par les communes). En 2018, l'accent sera mis sur l'introduction du MCH2 dans les communes et l'accompagnement de ce processus, la réforme de la péréquation financière intercommunale des charges et la réforme de la loi sur les communes.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Préparer et assurer l'introduction du MCH2 dans les communes, y compris les annexes, le SCI et le mécanisme de maîtrise des finances
- Evaluer la pertinence des mécanismes de maîtrise des finances communales et élaborer des pistes de réformes afin d'assurer la maîtrise des finances communales sur la durée
- Préparer le projet de réforme de la péréquation des charges
- Préparer le volet communal du programme d'assainissement financier de l'Etat
- Elaborer un projet de réforme de la loi sur les communes (volet non financier)
- Dresser le bilan du dispositif d'aide aux fusions de communes et proposer des pistes de réformes

GROUPES DE PRESTATIONS

Prestations SCOM (CHF)	Budget 2018
Coûts	25'000
Produits	-70'000
Résultat net	-45'000

BUDGET ET PLAN FINANCIER

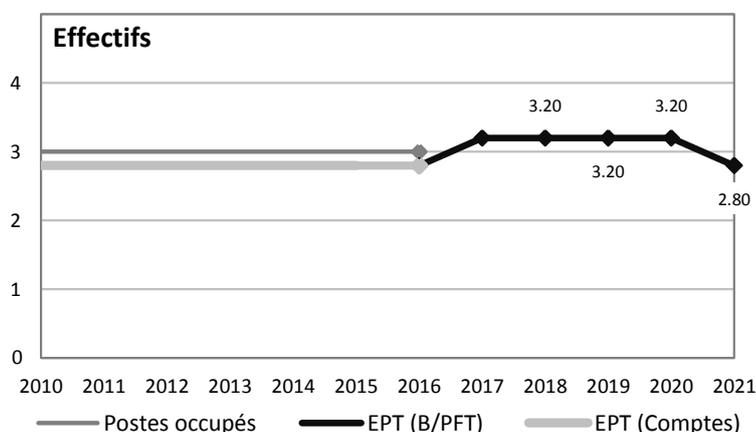
Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	464'070	485'479	543'335	+57'856	+11.9%	547'406	551'645	491'253
30 Charges de personnel	458'956	480'479	518'335	+37'856	+7.9%	522'406	526'645	466'253
31 Biens, services et autres charges d'expl.	5'115	5'000	25'000	+20'000	+400.0%	25'000	25'000	25'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Revenus d'exploitation	-603	-18'400	-70'000	-51'600	+280.4%	-70'000	-70'000	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	-603	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	-18'400	-70'000	-51'600	+280.4%	-70'000	-70'000	0
Résultat d'exploitation	463'467	467'079	473'335	+6'256	+1.3%	477'406	481'645	491'253
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	463'467	467'079	473'335	+6'256	+1.3%	477'406	481'645	491'253
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	463'467	467'079	473'335	+6'256	+1.3%	477'406	481'645	491'253

Commentaires et hypothèses

Il est prévu une très légère augmentation des charges du personnel pour une durée déterminée de maximum 3 ans pour un poste à temps partiel dans le but de préparer la réforme de la loi sur les communes, en sus des nombreuses autres réformes engagées et à mener à terme.

RESSOURCES HUMAINES



Un renforcement était déjà prévu pour la deuxième partie de 2017, pour une durée transitoire n'excédant pas 3 ans, du service à raison d'un poste à temps partiel pour préparer la réforme de la loi sur les communes, en sus des nombreuses autres réformes engagées et à mener à terme.

Fonds d'aide aux communes

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le fonds d'aide aux communes a comme objectif principal de financer les aides aux fusions de communes, de manière subsidiaire la péréquation verticale et l'aide aux communes en situation précaire et financièrement faibles. Depuis l'introduction de la péréquation verticale, l'aide d'investissement aux communes financièrement faibles a perdu de son importance. Par ailleurs, depuis la réforme de la péréquation des ressources, les montants versés au titre de la péréquation verticale ont également fortement diminué.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Financer l'aide aux fusions de communes
- Financer, si besoin, la péréquation verticale des ressources
- Financer, si besoin, une aide d'investissement indispensable dans une commune financièrement faible

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	3'318'652	2'683'400	7'370'000	+4'686'600	+174.7%	770'000	770'000	700'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	-	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	0	0	+0	-	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	-	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
36 Charges de transfert	1'968'652	2'640'000	7'300'000	+4'660'000	+176.5%	700'000	700'000	700'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
39 Imputations internes	1'350'000	43'400	70'000	+26'600	+61.3%	70'000	70'000	0
Revenus d'exploitation	-3'316'681	-2'683'400	-7'370'000	-4'686'600	+174.7%	-770'000	-770'000	-700'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	-	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	-	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	-	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-1'508'267	-2'683'400	-7'370'000	-4'686'600	+174.7%	-770'000	-770'000	-700'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	-	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
49 Imputations internes	-1'808'414	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat d'exploitation	1'971	-0	0	+0	-100.0%	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	-	0	0	0
44 Revenus financiers	-1'971	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat de financement	-1'971	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat opérationnel	0	-0	0	+0	-100.0%	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat total	0	-0	0	+0	-100.0%	0	0	0

Commentaires et hypothèses

L'augmentation importante enregistrée entre les montants engagés en 2017 et 2018 s'explique par le versement l'an prochain de l'aide à la fusion de la Commune de La Grande-Béroche, qui s'élève à lui seul à CHF 6,2 millions.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Péréquat.	0	0	100'000
Subsides com. divers	0	0	7'200'000
Total	0	0	7'300'000

L'augmentation importante de ces charges de transfert résulte l'an prochain du versement de l'aide de l'Etat à la fusion de la Commune de Grande-Béroche.

5.8 Département de la justice, de la sécurité et de la culture

SJSC	Secrétariat général DJSC
JUST	Service de la justice
SPNE	Service pénitentiaire
SAHA	Service accompagnement et hébergement de l'adulte
SEPF	Service des poursuites et faillites
PONE	Police neuchâteloise
CIFPOL	Centre intercantonal de formation policière
SSCM	Service sécurité civile et militaire
SCNE	Service de la culture
SSPO	Service des sports
SRHE	Service des ressources humaines
SJEN	Service juridique
	Fonds de protection civile régionale
	Fonds contribution remplacement abris PC

Secrétariat général DJSC (SJSC)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le secrétariat général de département est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information. Il a notamment pour tâches:

- de conseiller et assister le chef du département;
- de gérer et administrer le secrétariat du chef du département;
- d'assurer la coordination des activités internes au département;
- d'assurer la coordination interdépartementale;
- d'assurer les tâches incombant au département en matière de conduite (conduite.ne), de gestion (gestion.ne), de gestion financière, de gestion des ressources humaines et de communication. Toutes ces tâches sont fortement impactées par le programme des réformes de l'Etat. Cela engendre d'importants efforts d'adaptation des processus de travail et l'acquisition par les collaborateurs de nombreuses nouvelles compétences. Ces aspects constituent les défis à relever par le Secrétariat général pour les années 2018 et suivantes.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Appuyer les services afin de mener à bien les très nombreuses réformes en cours et à venir.
- Intégrer les changements induits par le programme de réformes de l'Etat.
- Répondre aux exigences du SIGE.
- Mutualisation des forces de travail des secrétariats généraux par des projets spécifiques.
- Elaboration d'une charte d'accueil commune aux secrétariats généraux.
- Etude de la création de places d'apprentissage et collaboration avec les autres secrétariats généraux.

GROUPES DE PRESTATIONS

Conseil et assistance politique (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Elaboration et contrôle des documents pour le Conseil d'Etat, ainsi que pour le Grand Conseil.

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Analyses et élaboration de documents pour le chef du DJSC, ainsi que pour le Grand Conseil. Le secrétariat général fait également office de trait d'union entre les services et le chef du département ainsi que le Conseil d'Etat.

Coordination, soutien et contrôle (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Coordination, contrôle et appui aux services, notamment en matière de finances, de ressources humaines et de réformes .

Prestations de département DJSC (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Organe de liaison avec les autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT).

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	810'071	788'640	803'639	+14'998	+1.9%	807'246	815'119	811'603
30 Charges de personnel	662'246	645'040	661'439	+16'398	+2.5%	673'046	672'919	677'403
31 Biens, services et autres charges d'expl.	31'075	22'800	25'500	+2'700	+11.8%	17'500	25'500	17'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	10'000	0	-10'000	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	112'864	110'000	115'000	+5'000	+4.5%	115'000	115'000	115'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'885	800	1'700	+900	+112.5%	1'700	1'700	1'700
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	810'071	788'640	803'639	+14'998	+1.9%	807'246	815'119	811'603
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	810'071	788'640	803'639	+14'998	+1.9%	807'246	815'119	811'603
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	810'071	788'640	803'639	+14'998	+1.9%	807'246	815'119	811'603

Commentaires et hypothèses

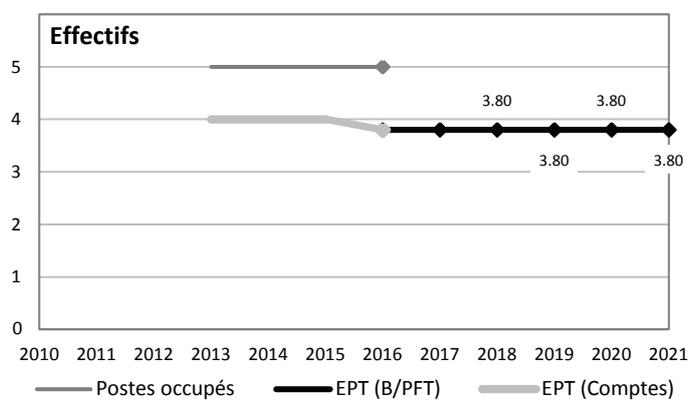
Pas de commentaire particulier.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Conférences interc.	0	0	115'000
Total	0	0	115'000

Cotisations aux conférences intercantionales.

RESSOURCES HUMAINES



Stabilité de l'effectif.

Service de la justice (JUST)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Les évolutions technologiques des secteurs des documents d'identité, de l'autorité de surveillance de l'état civil et du contrôle des habitants, des créances judiciaires et des frais de justice deviennent de plus en plus sophistiquées et nécessitent toujours plus d'investissement de la part des collaborateurs du service. Les aspects de protection et de transparence des données ainsi que celui du système de contrôle interne prennent également une importance grandissante et impliquent un investissement total de nos collaborateurs. Tous les défis qui se présentent au service se voient compliqués par la diminution régulière de son effectif. De surcroît, les budgets financiers sont toujours plus restreints et compliquent ainsi la tâche du service. En parallèle, les administrés et les partenaires de l'Etat sont très exigeants et attendent des prestations rapides et parfaites.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Introduire les nouveaux passeports biométriques.
- Utiliser la téléphonie mobile pour le paiement des amendes d'ordre et tarifées.
- Introduire les actes authentiques électroniques pour le notariat, l'état civil, les registres foncier et du commerce.
- Standardiser le système de contrôle interne des secteurs du service.
- Développer de nouveaux interfaces compatibles avec le nouveau support informatique SAP.
- Appliquer la nouvelle législation en matière de naturalisation.

GROUPES DE PRESTATIONS

Secteur de la justice (CHF)	Budget 2018
Coûts	31'500
Produits	-132'560
Résultat net	-101'060

Ce secteur qui compte 2,35 EPT a la charge du courrier du service, du paiement des factures du service et de l'assistance judiciaire, de la logistique des examens du barreau et du notariat, de la tenue du registre des avocats inscrits au barreau, des pages Internet du service, du fichier ADN et du casier judiciaire. Il s'occupe également des ressources humaines, du budget et de la comptabilité du service.

Secteur créances judiciaires (CHF)	Budget 2018
Coûts	11'504'800
Produits	-15'850'000
Résultat net	-4'345'200

Ce secteur qui compte 5,3 EPT a la tâche de percevoir les amendes d'ordre et tarifées de la police cantonale et des services des domaines publics de toutes les communes du canton.

Secteur des frais de justice (CHF)	Budget 2018
Coûts	3'622'400
Produits	-10'165'000
Résultat net	-6'542'600

Ce secteur qui compte 10,15 EPT est chargé du recouvrement des avances d'assistance judiciaire, des amendes et frais inhérents aux dénonciations pénales des entreprises de transport public, aux jugements des tribunaux, aux ordonnances pénales du Ministère public, aux ordonnances pénales administratives générées par le non-paiement des amendes d'ordre et tarifées.

Secteur des documents d'identité (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce secteur qui compte 4,9 EPT établit des passeports biométriques et provisoires, des cartes d'identité, des titres de séjour et de voyage (passeports pour étrangers), des visas (D et C) pour ressortissants étrangers provenant d'états hors UE/AELE.

Secteur des naturalisations (CHF)	Budget 2018
Coûts	140'000
Produits	-600'000
Résultat net	-460'000

Ce secteur qui compte 2 EPT s'occupe des naturalisations ordinaires et des enquêtes pour les dossiers de naturalisations facilitées (sur demande du Secrétariat d'Etat aux migrations).

Secteur de la surveillance de l'état ci (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-87'440
Résultat net	-87'440

Ce secteur qui compte 2,3 EPT épaulé les 7 arrondissements d'état civil et les 36 contrôles des habitants de nos communes. Il effectue aussi les inspections des arrondissements d'état civil.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	28'073'911	27'019'787	28'675'532	+1'655'745	+6.1%	28'617'022	28'722'180	28'741'795
30 Charges de personnel	2'941'997	3'008'987	3'004'532	-4'455	-0.1%	3'036'972	3'083'130	3'099'745
31 Biens, services et autres charges d'expl.	9'250'958	8'019'800	9'421'000	+1'401'200	+17.5%	9'330'050	9'309'050	9'311'050
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'074'969	4'231'000	4'590'000	+359'000	+8.5%	4'590'000	4'670'000	4'671'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	11'805'987	11'760'000	11'660'000	-100'000	-0.9%	11'660'000	11'660'000	11'660'000
Revenus d'exploitation	-28'006'332	-28'694'000	-28'375'000	+319'000	-1.1%	-28'295'000	-28'495'000	-28'595'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-25'336'971	-26'444'000	-26'335'000	+109'000	-0.4%	-26'285'000	-26'285'000	-26'285'000
43 Revenus divers	-552'012	-440'000	-500'000	-60'000	+13.6%	-470'000	-470'000	-470'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-2'115'898	-1'810'000	-1'540'000	+270'000	-14.9%	-1'540'000	-1'740'000	-1'840'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-1'450	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	67'580	-1'674'213	300'532	+1'974'746	-118.0%	322'022	227'180	146'795
34 Charges financières	1'120	1'600	2'500	+900	+56.3%	2'500	2'500	2'500
44 Revenus financiers	-4'005	-3'700	-3'000	+700	-18.9%	-3'000	-3'000	-3'000
Résultat de financement	-2'886	-2'100	-500	+1'600	-76.2%	-500	-500	-500
Résultat opérationnel	64'694	-1'676'313	300'032	+1'976'346	-117.9%	321'522	226'680	146'295
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	64'694	-1'676'313	300'032	+1'976'346	-117.9%	321'522	226'680	146'295

Commentaires et hypothèses

Le résultat d'exploitation du budget 2018 est proche de celui des comptes 2016, mais éloigné de CHF 1,97 million du budget 2017. Cet écart s'explique principalement dans le groupe 31 par une augmentation de CHF 1,4 million liée aux pertes sur créances à hauteur de CHF 1,13 million (amendes et frais de jugements des tribunaux, d'ordonnances pénales du Ministère public, d'ordonnances pénales administratives dont en particulier celles qui émanent des sociétés de transport public). Le taux de recouvrement des créances judiciaires s'affaiblit rapidement. Les coûts d'assistance judiciaire évoluent à nouveau négativement à raison de CHF 0,2 million alors qu'ils s'étaient stabilisés depuis trois ans. Groupe 36, la différence tient à l'augmentation de CHF 0,5 million de la part communale aux amendes d'ordre et tarifées, atténuée par la diminution des émoluments dus à la Confédération pour l'établissement de documents d'identité. Le groupe 46 accuse quant à lui une diminution de recettes en raison d'une baisse de la demande de renouvellement de passeports biométriques.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Émoluments doc. Identité	0	0	-750'000
Part com. amendes	0	0	3'800'000
Total	0	0	3'050'000

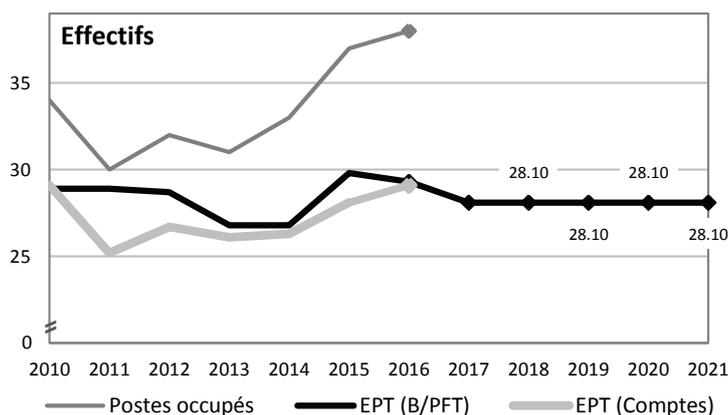
Les émoluments dus à la Confédération reculent de CHF 0,58 million depuis 2016 car les débuts du renouvellement des passeports électroniques touchent à leur fin. La part communale aux amendes progresse de CHF 0,76 million depuis 2016 car les communes engagent de nombreux agents de sécurité publique.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Pertes changes	0	0	-500
Total	0	0	-500

Pertes limitées de part la diminution des paiements par chèques bancaires des amendes d'ordre et tarifées des frontaliers qui fait suite à l'introduction des paiements des amendes d'ordre et tarifées à l'aide d'Internet.

RESSOURCES HUMAINES



Réduction de l'effectif du service dans le cadre de la réduction des 60 EPT de l'administration cantonale.

Service pénitentiaire (SPNE)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le service pénitentiaire compte poursuivre la mise en place et le suivi des projets à long terme tels que la formation du personnel en uniforme ou non, la volonté d'adhérer à un processus de gestion des risques opérationnels intercantonal, la mise en application du code pénal suisse avec un droit des sanctions réformé et le développement d'outils de pilotage notamment avec l'implémentation de SIGE. Le 1er trimestre 2018 sera marqué par l'inauguration de l'établissement d'exécution des peines Bellevue au terme de six ans de travaux menés tout en poursuivant l'accueil des personnes détenues. L'établissement sera dès lors doté de 64 places de détention. Les deux établissements du canton pourront ainsi travailler à l'amélioration du concept de prise en charge. Enfin, le nouveau droit des sanctions qui entrera en vigueur le 1er janvier 2018 impactera l'activité de l'office d'exécution des sanctions et de probation.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Inscrire le service dans la stabilité au terme de plusieurs années de travaux et de réformes de fond.
- Améliorer le concept de prise en charge des personnes détenues.
- Appliquer la réforme du droit des sanctions.
- Continuer de former l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour assurer nos missions légales, sécuritaires et sociales.
- Répondre aux exigences SIGE.
- Adapter le processus de gestion des risques de gestion aux normes actuelles de l'Etat et des risques opérationnels à un système intercantonal.

GROUPES DE PRESTATIONS

OESP (CHF)	Budget 2018
Coûts	641'000
Produits	-675'000
Résultat net	-34'000

L'office d'exécution des sanctions et de probation (OESP) a pour mission de mettre en œuvre les jugements pénaux, d'établir les décisions d'exécution des sanctions pénales et d'assurer l'encadrement des personnes condamnées. Les coûts et produits de cette prestation sont composés essentiellement des frais médicaux des personnes détenues et du remboursement partiel des caisses-maladie.

EDPR (CHF)	Budget 2018
Coûts	1'823'000
Produits	-1'841'050
Résultat net	-18'050

L'établissement de détention La Promenade (EDPR) garantit la détention de tous les profils de personnes prévenues et condamnées. Les coûts générés par cette prestation sont composés de frais de surveillance, de matériel, de frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues telles que matériel d'enseignement, produits alimentaires et rémunération. Les produits proviennent de 18 places de détention mises à disposition des autres cantons et des remboursements des caisses-maladie.

EEPB (CHF)	Budget 2018
Coûts	1'446'600
Produits	-3'242'000
Résultat net	-1'795'400

L'établissement d'exécution des peines Bellevue (EEPB) a pour mission de garantir l'exécution de peines de longue durée et de mesures au sens des art. 59ss et 64 al. 1 CP. Les coûts générés par cette prestation sont composés de frais de surveillance, de matériel, de frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues telles que matériel d'enseignement, produits alimentaires et rémunération. Les produits proviennent de 22 places mises à disposition des autres cantons et des remboursements des caisses-maladie.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	30'129'741	31'612'189	29'459'449	-2'152'739	-6.8%	30'531'202	30'934'457	31'109'356
30 Charges de personnel	13'096'794	13'946'206	14'024'617	+78'411	+0.6%	14'866'370	15'296'289	15'471'188
31 Biens, services et autres charges d'expl.	4'656'310	4'916'900	3'926'800	-990'100	-20.1%	3'974'800	3'974'800	3'974'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'273'179	1'428'983	71'592	-1'357'391	-95.0%	71'592	44'928	44'928
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	11'077'615	11'297'000	11'423'840	+126'840	+1.1%	11'605'840	11'605'840	11'605'840
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	25'843	23'100	12'600	-10'500	-45.5%	12'600	12'600	12'600
Revenus d'exploitation	-4'526'170	-4'189'500	-5'758'050	-1'568'550	+37.4%	-5'658'050	-5'658'050	-5'658'050
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-766'374	-618'000	-874'000	-256'000	+41.4%	-874'000	-874'000	-874'000
43 Revenus divers	-533'014	-300'000	-450'000	-150'000	+50.0%	-350'000	-350'000	-350'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-3'216'538	-3'271'500	-4'434'050	-1'162'550	+35.5%	-4'434'050	-4'434'050	-4'434'050
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-10'244	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	25'603'572	27'422'689	23'701'399	-3'721'289	-13.6%	24'873'152	25'276'407	25'451'306
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	25'603'572	27'422'689	23'701'399	-3'721'289	-13.6%	24'873'152	25'276'407	25'451'306
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	25'603'572	27'422'689	23'701'399	-3'721'289	-13.6%	24'873'152	25'276'407	25'451'306

Commentaires et hypothèses

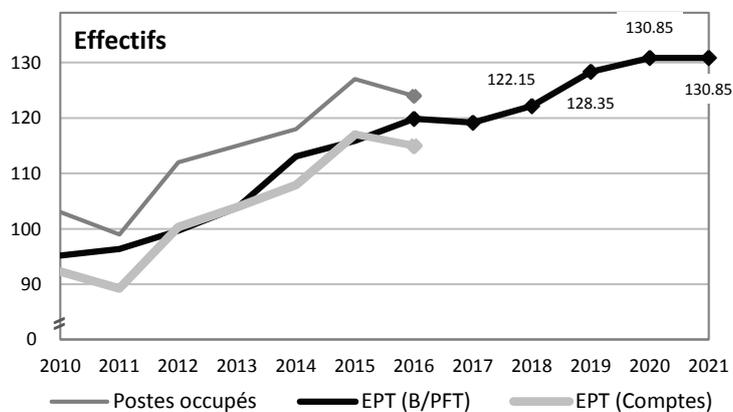
Compte tenu du budget 2017 qui avait été surévalué et pour répondre au besoin d'économies, le budget 2018 a été établi au plus serré. Au niveau de la nature comptable 31, le reclassement en catégorie 36 des honoraires pour le CNP, à savoir CHF 1,3 million, ainsi que l'augmentation de la capacité d'accueil qui engendre une augmentation de CHF 382'000 des frais de médecine et pharmacie explique en bonne partie cette variation. En revanche, au niveau du groupe 36, les économies de CHF 1,2 million réalisées au niveau des placements dans et hors canton se voient "masquées" par ce transfert. Le groupe 33 est lui fortement impacté par l'introduction de MCH2, avec l'amortissement des bâtiments qui a été transféré au SBAT. Pour les produits, le groupe 46 augmente en prenant en compte l'augmentation du nombre de places de détention mises à disposition des autres cantons par l'EEPB.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Dédomagements prestations CNP	0	0	1'290'340
Part fr.form.CSPP	0	0	229'000
Plac.cant.pénal	0	0	1'620'000
Plac.hors canton	0	0	8'284'500
Total	0	0	11'423'840

Le dédommagement du CNP reste stable conformément au contrat de prestations valable jusqu'en 2020. La participation au CSFPP, indispensable pour assurer la formation du personnel uniformé, est liée au nombre de journées de détention ; elle va donc augmenter puisque les deux établissements auront atteint leur pleine capacité d'accueil au terme des travaux. En parallèle les placements externes ont été revus à la baisse avec des établissements qui retrouveront une capacité d'accueil complète.

RESSOURCES HUMAINES



L'augmentation de l'effectif suit la logique du plan d'action adopté par le Grand Conseil en 2013. Plusieurs reports temporels ont été décidés dans le but de contribuer aux mesures d'assainissement. La stabilisation de l'effectif est ainsi prévue dès 2020.

Serv. accompagn. et héberg. de l'adulte (SAHA)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le SAHA est garant de l'équipement étatique ou paraétatique satisfaisant aux besoins de prise en charge des adultes handicapés ou souffrant d'addiction ; le service a aussi pour mission de favoriser une inclusion adéquate des personnes en situation de handicap dans la société neuchâteloise.

Dans ce contexte, le SAHA est responsable de la planification, du financement et de la surveillance des institutions sociales pour adultes, ainsi que de certains organismes de soutien pour personnes handicapées ou souffrant d'addiction.

Le SAHA s'assure également de la bonne orientation des futurs bénéficiaires des prestations de ces institutions ou de ces organismes.

Le passage de la prise en charge institutionnelle à l'accompagnement à domicile, ou en tout cas d'un hébergement intensif à un accueil partiel, caractérise l'évolution de l'environnement et donc des tâches du SAHA, visant simultanément un plus grand respect des compétences résiduelles du bénéficiaire, ainsi que des économies d'échelle.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Passer des contrats de prestations avec chacune des institutions sociales.
- Terminer les réformes institutionnelles en cours.
- Préparer les nouvelles adaptations de l'équipement institutionnel.
- Mettre en place des procédures de prise en charge souples, permettant de passer de l'aide institutionnelle à l'aide à la personne.

GROUPES DE PRESTATIONS

Prestations SAHA (CHF)	Budget 2018
Coûts	188'000
Produits	0
Résultat net	188'000

Les coûts intégrés aux prestations SAHA sont les charges liées au mandat de prestations confié à Pro Infirmis pour JUNORAH (dispositif d'orientation des bénéficiaires), les frais de déplacement, les frais divers et les frais liés à la Commission cantonale des établissements spécialisés.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	98'777'894	100'525'819	66'427'363	34'098'456	-33.9%	66'329'489	65'632'409	65'633'791
30 Charges de personnel	752'544	756'319	452'259	-304'060	-40.2%	454'385	457'305	458'687
31 Biens, services et autres charges d'expl.	171'273	111'000	184'000	+73'000	+65.8%	184'000	184'000	184'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	65'000	0	185'004	+185'004	--	185'004	185'004	185'004
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	94'305'758	96'108'500	65'606'100	30'502'400	-31.7%	65'506'100	64'806'100	64'806'100
37 Subventions à redistribuer	3'483'319	3'550'000	0	-3'550'000	-100.0%	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Revenus d'exploitation	-3'661'334	-3'758'000	-250'000	+3'508'000	-93.3%	-250'000	-250'000	-250'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	-174'425	-200'000	-200'000	+0	0.0%	-200'000	-200'000	-200'000
42 Taxes	-1'590	-8'000	0	+8'000	-100.0%	0	0	0
43 Revenus divers	-2'000	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	-50'000	-50'000	--	-50'000	-50'000	-50'000
47 Subventions à redistribuer	-3'483'319	-3'550'000	0	+3'550'000	-100.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	95'116'560	96'767'819	66'177'363	30'590'456	-31.6%	66'079'489	65'382'409	65'383'791
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	95'116'560	96'767'819	66'177'363	30'590'456	-31.6%	66'079'489	65'382'409	65'383'791
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	95'116'560	96'767'819	66'177'363	30'590'456	-31.6%	66'079'489	65'382'409	65'383'791

Commentaires et hypothèses

La différence marquante entre le budget 2017 et le budget 2018 est liée au transfert des institutions d'éducation spécialisée, pour mineurs, de l'ex-SIAM au SPAJ. Deux EPT ont également été transférés dans le cadre de cette réorganisation. Les autres éléments importants, masqués par ce transfert, sont la nécessité de places supplémentaires dans le domaine des adultes handicapés, ainsi que les économies réalisées grâce à la réorganisation du Dispositif Neuchâtelois de l'Addiction (DNA).

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Inst.dans canton adu.	0	0	45'396'500
Inst.hors canton adu.	0	0	9'110'000
Lutte addiction jeu	0	0	200'000
Lutte c/addictions	0	0	10'361'600
Prestations ambulatoires aux invalides	0	0	488'000
Total	0	0	65'556'100

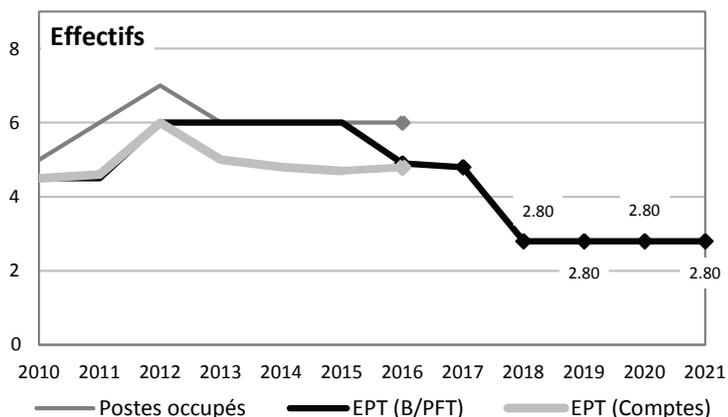
Les charges de transfert comprennent les institutions sociales pour adultes, dans le canton et hors canton, la subvention redistribuée à la Fondation Neuchâtel Addiction pour l'addiction aux jeux, la Fondation Neuchâtel Addiction et les différents organismes de soutien tels que Pro Infirmis ou Antenne Handicap notamment.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Contribution LORO addiction jeu	0	0	-200'000
Total	0	0	-200'000

Ce revenu non incorporable aux prestations représente la subvention perçue de la Loterie Romande pour lutter contre l'addiction aux jeux, attribuée à la Fondation Neuchâtel Addiction.

RESSOURCES HUMAINES



Dans le cadre des mesures d'économies, réduction de 0,1 EPT en 2017. Pour le budget 2018, dans le cadre du transfert des institutions d'éducation spécialisée pour mineurs au DEF, 2 EPT ont été transférés au SPAJ.

Service des poursuites & faillites (SEPF)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le service des poursuites et faillites est très fortement impacté par l'évolution de la situation économique et des difficultés sociales qui en découlent. Ainsi et notamment dans le domaine des poursuites, la situation se détériore d'année en année. Le système décrit généralement comme la « spirale de l'endettement » produit des effets à très long terme et, pour celui qui est pris dans cet engrenage, il n'existe malheureusement que peu d'alternatives. Pour ce qui est des faillites, l'évolution est généralement plus fluctuante et sa variation est directement liée à l'état de la conjoncture. Ainsi, les volumes à traiter sont, avec un certain décalage temporel, le reflet de l'économie qui, dans notre canton, est largement tributaire de facteurs mondialisés. Malheureusement, pour relever tous ces défis, le service doit toujours faire appel à un nombre important d'auxiliaires placés par l'office des emplois temporaires.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Offrir la possibilité de recouvrer par la voie légale, totalement ou partiellement une créance;
- Offrir la possibilité d'interrompre la prescription d'une créance;
- Délivrer des renseignements et attestations;
- Tenir le registre des pactes de réserve de propriété;
- Observer et contribuer à la lutte contre le surendettement et à la prévention de l'endettement.

GROUPES DE PRESTATIONS

Exécution forcée dans le domaine de la p (CHF)	Budget 2018
Coûts	74'600
Produits	-13'060'000
Résultat net	-12'985'400

Ce groupe de prestations correspond au traitement des poursuites pour dettes sur l'ensemble du territoire cantonal. On devrait malheureusement observer une nouvelle détérioration dans ce domaine. De multiples facteurs et en particulier la procédure elle-même qui ne permet que très difficilement de sortir d'une situation de surendettement laissent penser que le volume des dossiers à traiter continuera d'augmenter.

Exécution forcée dans le domaine de la f (CHF)	Budget 2018
Coûts	146'700
Produits	-1'140'000
Résultat net	-993'300

Ce groupe de prestations concerne le traitement des faillites sur l'ensemble du territoire cantonal. Nous pouvons espérer une certaine stabilisation de la situation en cette matière même si l'amélioration de la conjoncture économique ne produit ses effets qu'avec une certaine inertie sur nos activités.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

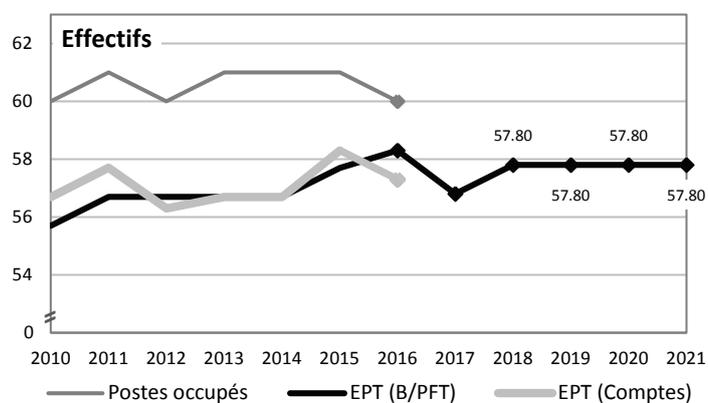
Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT		
	2016	2017		CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	6'395'393	6'515'555	6'606'582	+91'027	+1.4%	6'714'070	6'796'613	6'882'656
30 Charges de personnel	6'139'951	6'273'855	6'317'582	+43'727	+0.7%	6'408'670	6'491'213	6'554'256
31 Biens, services et autres charges d'expl.	194'075	181'700	219'000	+37'300	+20.5%	225'400	225'400	248'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	17'010	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	44'356	60'000	70'000	+10'000	+16.7%	80'000	80'000	80'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Revenus d'exploitation	-14'079'424	-13'840'000	-14'200'000	-360'000	+2.6%	-14'260'000	-14'280'000	-14'280'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-14'079'404	-13'840'000	-14'200'000	-360'000	+2.6%	-14'260'000	-14'280'000	-14'280'000
43 Revenus divers	-20	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-7'684'031	-7'324'445	-7'593'418	-268'973	+3.7%	-7'545'930	-7'483'387	-7'397'344
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-7'684'031	-7'324'445	-7'593'418	-268'973	+3.7%	-7'545'930	-7'483'387	-7'397'344
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-7'684'031	-7'324'445	-7'593'418	-268'973	+3.7%	-7'545'930	-7'483'387	-7'397'344

Commentaires et hypothèses

En comparant ce budget 2018 avec le précédent, on remarque que les charges sont bien maîtrisées. La différence essentielle réside dans les charges de personnel avec la demande de 1 EPT supplémentaire (voir commentaire ci-après) compensée par une progression sensible des revenus. La situation actuelle laisse effectivement penser que le nombre des nouvelles procédures de poursuites devrait continuer d'augmenter et, partant, de générer des émoluments supplémentaires.

RESSOURCES HUMAINES



La dotation du SEPF n'a que peu fluctué depuis l'importante réorganisation (fusions des offices) de 2001, contrairement aux volumes qui, eux, n'ont cessé d'augmenter. Par ailleurs, les mesures adoptées dans le cadre du budget 2017 ont engendré une réduction de 1,5 EPT, ramenant l'effectif à 56,8 EPT, alors même qu'une comparaison intercantonale démontre sans équivoque une sous-dotation de l'office des poursuites. Au vu de l'évolution, afin d'être en mesure de mener à bien notre mission, nous sollicitons pour 2018 un EPT pour le secteur des poursuites, sachant que ce poste sera entièrement autofinancé.

Police neuchâteloise (PONE)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le contexte d'évolution sécuritaire au niveau national et international exerce aussi une influence sur notre situation cantonale. Il est ainsi attendu une augmentation de nos activités dans les domaines de la sécurité de l'État, du maintien et du rétablissement de l'ordre (lutte contre le hooliganisme), ceux-ci pouvant aussi prendre la forme d'appuis inter-cantonaux de type GMO ou IKAPOL. De même, il est prévu une augmentation de notre activité dans la lutte contre la cybercriminalité.

Suite à la reprise des appels d'urgence et des engagements liés au domaine du feu, ainsi qu'à la nouvelle organisation de la Centrale Neuchâteloise d'Urgence (CNU), une augmentation de nos tâches est attendue dans ce secteur.

En revanche, comme pour les années précédentes, nous projetons une baisse dans le traitement des affaires judiciaires et une stabilité de notre activité dans le cadre de la sécurité routière.

En parallèle, nous souhaitons maintenir notre visibilité et notre efficacité dans le terrain, tout en adaptant notre maillage territorial aux besoins du canton.

En terme de formation policière, nous nous attendons à une amélioration de l'homogénéité et de l'efficacité.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Orienter le développement du service vers une police guidée par le renseignement (ILP)
- Développer les compétences des collaborateurs dans le domaine de l'investigation numérique (NT2P)
- Poursuivre le développement de nos moyens, ressources et formations en lien avec le contexte terroriste international (AMOK 2.0, concept armement, cadre tactique, etc.)
- Poursuivre les réflexions dans le cadre du regroupement de certains postes de police de proximité
- Finaliser le processus GestionNE / MOP et intégrer le processus SIGE (Finance et Logistique)
- Étendre les prestations en matière de formation de police de manière conjointe avec les membres partenaires de la convention instaurant le Centre interrégionale de formation de police (CIFPol)

GROUPES DE PRESTATIONS

Sécurité de proximité (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-231'000
Résultat net	-231'000

Ce groupe de prestation comprend les tâches se rapportant à la sécurité de proximité, telles que la prévention de la criminalité, la résolution des problèmes de sécurité locaux, ainsi que les tâches de police judiciaire de petite et moyenne criminalité. Patrouille pédestre et mobile. Visibilité, dans la localité par le contact avec la population, les commerçants, les entreprises et les institutions.

Intervention d'urgence (CHF)	Budget 2018
Coûts	371'400
Produits	-651'200
Résultat net	-279'800

Ce groupe de prestation comprend les tâches définies à l'article 5 de la LPol lorsqu'une intervention ne souffre d'aucun délai. Il lui incombe en particulier d'empêcher la commission imminente d'actes punissables ou d'interrompre la commission de tels actes. Interventions d'urgence découlant des appels au 117 / 112. Cependant, le suivi judiciaire de ces affaires, est quant à lui comptabilisé sous la prestation "Enquête Judiciaire".

Enquête judiciaire (CHF)	Budget 2018
Coûts	876'000
Produits	-46'000
Résultat net	830'000

Ce groupe de prestation comprend les tâches qui sont attribuées à la police par le code de procédure pénale suisse. Investiguer en donnant suite aux délégations / réquisitions du Ministère public. Procéder aux auditions, perquisitions, interpellations, séquestres, arrestations requises dans le cadre d'enquêtes d'envergure.

Sécurité routière (CHF)	Budget 2018
Coûts	582'550
Produits	-11'905'700
Résultat net	-11'323'150

Ce groupe de prestation comprend les tâches spécialisées dans la gestion du trafic, les contrôles routiers, les relevés techniques des accidents de circulation et l'éducation et la prévention routière. Contrôles radars, guidages du trafic et contrôle des chauffeurs professionnels en étroite collaboration avec l'OFROU, ainsi que la surveillance du lac (mandat de prestations).

Sécurité et ordre public (CHF)	Budget 2018
Coûts	67'500
Produits	-175'000
Résultat net	-107'500

Ce groupe de prestations comprend les tâches ayant pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité publique. Elle recouvre la prévention des risques de dommages aux personnes et aux biens, Ainsi que les mesures de maintien de l'ordre (MO) permettant par exemple de lutter contre les troubles d'ordre publique que peuvent créer le déroulement de manifestations.

Sûreté de l'État (CHF)	Budget 2018
Coûts	9'000
Produits	-400'000
Résultat net	-391'000

Ce groupe de prestation comprend les tâches de coordination judiciaire et l'implication dans des investigations policières au niveau intercantonal et/ou international, des enquêtes en matière de sécurité de l'Etat en collaboration avec le SRC (Service de renseignement de la Confédération), les demandes du SEM (Service d'Etat aux migrations) et la protection rapprochée de personnes.

Police administrative (CHF)	Budget 2018
Coûts	6'000
Produits	-446'500
Résultat net	-440'500

Ce groupe de prestation comprend les tâches de gestion et de contrôle des agents détenteurs de permis de port d'armes, des agents de sécurité dans les manifestations, des maisons de jeux, des places de tirs communales et des revendeurs de feux d'artifice, des dispositifs de sécurité des manifestations, des sociétés de tir, ainsi que le contrôle des locaux de stockage de matière explosible.

Formation policière (CHF)	Budget 2018
Coûts	1'685'260
Produits	-805'811
Résultat net	879'449

Ce groupe de prestation comprend les tâches de formation et d'apprentissage de base ou continue du métier de policier pour les divers unités du corps. A cela s'ajoute les activités d'entraînements effectuées tout au long de l'année.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	68'761'389	71'185'164	70'910'039	-275'126	-0.4%	71'551'085	72'645'320	73'144'150
30 Charges de personnel	61'057'667	62'949'206	62'805'157	-144'049	-0.2%	63'373'629	64'048'816	64'691'734
31 Biens, services et autres charges d'expl.	5'115'912	5'880'380	6'905'650	+1'025'270	+17.4%	6'879'820	6'813'640	7'092'240
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'676'134	1'318'178	754'632	-563'546	-42.8%	818'736	1'358'964	936'276
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	630'464	807'900	374'200	-433'700	-53.7%	408'500	353'500	353'500
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	281'212	229'500	70'400	-159'100	-69.3%	70'400	70'400	70'400
Revenus d'exploitation	-22'802'786	-15'309'500	-15'770'711	-461'211	+3.0%	-15'980'711	-15'801'711	-15'692'711
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-1'863'541	-2'016'800	-2'076'011	-59'211	+2.9%	-2'076'011	-2'076'011	-2'076'011
43 Revenus divers	-112'540	-18'000	-176'500	-158'500	+880.6%	-176'500	-176'500	-176'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-8'997'094	-1'480'900	-1'738'000	-257'100	+17.4%	-1'947'000	-1'767'000	-1'657'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-11'829'610	-11'793'800	-11'780'200	+13'600	-0.1%	-11'781'200	-11'782'200	-11'783'200
Résultat d'exploitation	45'958'603	55'875'664	55'139'328	-736'337	-1.3%	55'570'374	56'843'609	57'451'439
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	-16'700	-25'000	-25'000	0	+0.0%	-25'000	-25'000	-25'000
Résultat de financement	-16'700	-25'000	-25'000	0	+0.0%	-25'000	-25'000	-25'000
Résultat opérationnel	45'941'903	55'850'664	55'114'328	-736'337	-1.3%	55'545'374	56'818'609	57'426'439
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	45'941'903	55'850'664	55'114'328	-736'337	-1.3%	55'545'374	56'818'609	57'426'439

Commentaires et hypothèses

Groupe 30: Suite aux mesures décidées par le CE, notre effectif se trouve réduit de 10,5 EPT par rapport au budget 2017. Cependant nous constatons que certaines nouvelles contributions (indemnités de nuit, unités spéciales, etc...) à la cotisation LPP, compensent presque complètement la baisse des charges de personnel générée par la baisse d'effectif.

Groupe 31 et 36: L'écart découle essentiellement d'un reclassement erroné de CHF 487'000 entre les natures 31 et 36 du budget 2017. Sinon, de manière générale, les coûts de fonctionnement récurrents sont contenus voir réduits. Cependant, le remplacement de matériel (ex: gilet pare-balles, nouvelle arme longue) dont l'échéance surviendra en 2018, génère des dépenses ponctuelles en 2018. A cela s'ajoute les conséquences de la nouvelle Centrale Neuchâteloise d'Urgence, qui dès 2018 présente 12 mois d'activités contre 6 mois en 2017. Ceci influence autant les charges que les revenus. Pour contenir nos coûts nous bénéficierons de réductions de coûts en terme d'entretien radar étant donné que nous sommes en renouvellement d'appareil et récoltons les fruits de la gestion de stock du vestiaire.

Groupe 46: Augmentation des dédommagements Migration et CCDJP.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			1'071'115	490'000	0	490'000	680'000	0	680'000
Appareils divers PONE	21.09.2011	527'000	514'864	0	0	0	0	0	0
Évolution du système Polycor	15.12.2016	2'080'000	34'222	30'000	0	30'000	500'000	0	500'000
Matériel domotique	21.09.2016	230'000	67'914	40'000	0	40'000	60'000	0	60'000
Modernisation de l'infrastructure CET	11.05.2016	340'000	199'579	140'000	0	140'000	0	0	0
Renouvellement appareils radars	05.10.2016	680'000	254'537	280'000	0	280'000	120'000	0	120'000
Crédits d'engagement à solliciter			0	941'000	0	941'000	935'000	0	935'000
Appel Urgence, eCall		200'000	0	0	0	0	100'000	0	100'000
Drone police		60'000	0	0	0	0	60'000	0	60'000
Evolution système information (Infopol)		1'414'000	0	809'000	0	809'000	0	0	0
Mise aux normes et rénov. laboratoire SF		350'000	0	0	0	0	350'000	0	350'000
Modernisation système d'information Info		200'000	0	0	0	0	100'000	0	100'000
Modernisation système d'information - MA		150'000	0	0	0	0	150'000	0	150'000
Pièges et moyens techniques PJ		145'000	0	0	0	0	35'000	0	35'000
Pistolet radar laser		40'000	0	0	0	0	40'000	0	40'000
Sécurisation + Blackout info et Polycor		282'000	0	132'000	0	132'000	100'000	0	100'000

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

Dans le cadre des investissements nécessaires au bon fonctionnement de la PONE nous constatons une légère augmentation du budget global qui est principalement généré par la première tranche importante du projet de modernisation du système de communication fédéral Polycor (+ CHF 470'000). Le budget d'investissement de la PONE reste dans les mêmes proportions malgré le fait que nous devons retarder le projet d'évolution du système Infopol (CHF 809'000 en 2017 et CHF 100'000 en 2018) dû au développement encore incertain de solutions intercantionales. En effet, les systèmes actuellement disponibles n'ont pas la maturité escomptée qui nous permet d'y adhérer sans risques. Par ce fait, nous profitons pour planifier d'autres investissements techniques tel que la rénovation du laboratoire du service forensic et d'autres systèmes ou appareils dont le niveau d'obsolescence nécessite leur remplacement.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Autres Subv.	0	0	7'000
Dédom.communes	0	0	-135'800
Dédom.div.cantons	0	0	70'000
Dédom.div.Confédéra.	0	0	-525'000
Total	0	0	-583'800

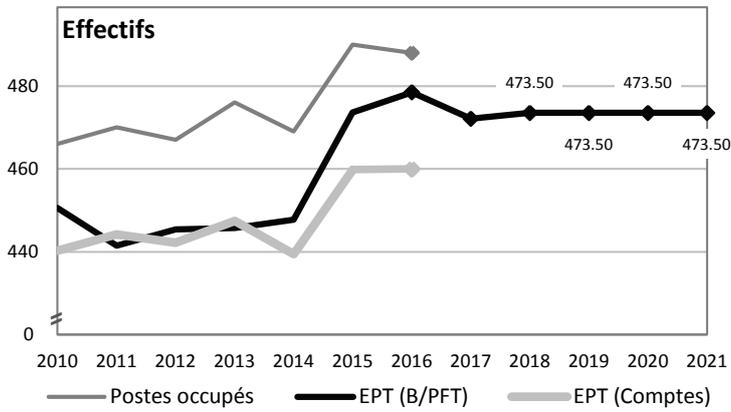
Augmentation des contributions (SEM, concordat CCDJP), partiellement péjorée par une légère augmentation des charges relatives à la participation aux plateformes policières suisses (formation, groupe de déminage et contributions CCDJP, CCPCS)

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Recettes de tiers	0	0	-176'500
Total	0	0	-176'500

Pas de commentaire particulier.

RESSOURCES HUMAINES



Suite aux mesures de réduction de personnel exigées par le CE l'effectif de la PONE se réduit de 10,5 EPT pour un atteindre un total de 473,5 EPT contre 484 au budget 2017 initial.

Centre intercantonal de formation policière (CIFPOL)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

A l'horizon 2020, la formation de base policière sera soumise à divers changements, incluant en outre une année pratique avant les examens de brevet fédéral de policier. Pour la formation continue il est nécessaire de faire évoluer en permanence cette dernière afin de l'adapter pour répondre aux besoins du policier.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Assurer la transition avec la nouvelle procédure de certification des assistants de sécurité publique
- Continuer l'harmonisation de la formation dans le cadre de la convention CIFPOL avec les cantons partenaires
- Passer l'ensemble des collaborateurs de la PONE à la formation de premiers secours tactiques (PST).

GROUPES DE PRESTATIONS

Formation de Base (FOBA) (CHF)	Budget 2018
Coûts	123'870
Produits	-1'070'383
Résultat net	-946'513

Ce groupe de prestation comprend les tâches se rapportant à la formation de base pour l'obtention du brevet fédéral de policier.

Formation Continue (FOCO) (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestation comprend les tâches se rapportant à la formation continue effectuée en faveur de la PONE

Assistant de Sécurité Publique (CHF)	Budget 2018
Coûts	103'180
Produits	-109'980
Résultat net	-6'800

Ce groupe de prestation comprend les tâches se rapportant à la formation de base pour l'obtention d'un certificat d'assistant de sécurité publique.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	981'902	1'019'400	1'180'359	+160'960	+15.8%	1'191'719	1'155'779	1'155'779
30 Charges de personnel	94'321	122'499	131'068	+8'569	+7.0%	140'328	116'988	116'988
31 Biens, services et autres charges d'expl.	887'582	881'400	1'049'291	+167'891	+19.0%	1'051'391	1'038'791	1'038'791
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	15'500	0	-15'500	-100.0%	0	0	0
Revenus d'exploitation	-981'902	-1'019'400	-1'180'363	-160'963	+15.8%	-1'191'723	-1'155'781	-1'155'781
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-775'197	-886'700	-933'766	-47'066	+5.3%	-803'994	-994'049	-994'049
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-206'705	-132'700	-246'597	-113'897	+85.8%	-387'729	-161'732	-161'732
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	-4	-3	+1'366.7%	-4	-2	-2
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	-4	-3	+1'366.7%	-4	-2	-2
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	-4	-3	+1'366.7%	-4	-2	-2

Commentaires et hypothèses

Le budget du CIFPol (autoporteur) est toujours préparé avec une capacité d'accueil relativement large puisque lors de l'établissement de ce dernier nous ne savons pas combien d'aspirants ni d'assistants seront inscrits. De plus depuis 2017, le rapprochement avec le canton de Fribourg permettra la mise en place des synergies dans l'instruction des aspirants de police. Pour ce premier exercice les différences en termes de prestation entre 2017 et 2018 peuvent également venir d'alignements, de modifications de la structure.

Service de sécurité civile et militaire (SSCM)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le SSCM poursuit la réorganisation de la protection civile, développe la protection de la population et crée des organes de conduite régionaux. De plus, l'année 2018 sera marquée par l'introduction du nouveau système d'information et de gestion de l'État. Il mettra également en oeuvre les tâches et les missions du nouveau développement de l'Armée (DEVA) ainsi que les futures études relatives à l'information des hommes et des femmes dès l'âge de 16 ans.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Conceptualiser la réorganisation de la protection civile neuchâteloise.
- Elaborer le plan d'attribution des places protégées.
- Créer un organe de conduite par région (4 OCrg)
- Mettre en oeuvre les tâches et les missions liées au développement de l'Armée (DEVA)
- Elaborer un concept de réorganisation des ateliers d'entretien des véhicules SSCM et SPCH
- Mettre en oeuvre les nouveaux outils de budgétisation

GROUPES DE PRESTATIONS

Protection de la population (CHF)	Budget 2018
Coûts	470'000
Produits	-88'000
Résultat net	382'000

Ce groupe de prestations inclut les frais d'instruction de la protection civile, les coûts des contrôles périodiques des constructions et les coûts liés au fonctionnement d'ORCCAN. Il inclut également les émoluments encaissés pour l'étude des dossiers SATAC et un forfait pour la gestion administrative de la PCi prélevé sur le fonds régional PCi.

Infrastructure et logistique (CHF)	Budget 2018
Coûts	674'500
Produits	-4'083'100
Résultat net	-3'408'600

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à l'entretien des bâtiments du site de Colombier ainsi que les indemnités versées par la Confédération pour les contrats de prestations infrastructures et la location des locaux au Cifpol.

Affaires militaires et oblig. servir (CHF)	Budget 2018
Coûts	61'000
Produits	-835'000
Résultat net	-774'000

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés aux journées d'information des conscrits et des pertes sur débiteur (amendes impayées). Il inclut également les amendes disciplinaires des militaires neuchâtelois et la part revenant au canton (20 %) sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir.

Atelier mécanique auto (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Depuis la centralisation de tous les coûts liés aux véhicules de l'État, les charges et les recettes ont été repris sous les rubriques comptables des garages de l'État.

Garages de l'Etat (CHF)	Budget 2018
Coûts	2'090'900
Produits	-1'144'500
Résultat net	946'400

Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien et les recettes liés à l'ensemble du parc véhicules de l'État.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	9'930'368	10'336'747	9'430'942	-905'805	-8.8%	9'347'129	9'457'376	9'492'157
30 Charges de personnel	4'754'567	4'977'517	4'933'282	-44'235	-0.9%	4'927'169	4'995'416	5'027'997
31 Biens, services et autres charges d'expl.	4'172'271	4'400'500	3'412'200	-988'300	-22.5%	3'327'100	3'361'500	3'355'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	187'702	530	80'460	+79'930	#####	80'460	80'460	80'460
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	673'124	710'700	752'000	+41'300	+5.8%	759'400	767'000	775'000
37 Subventions à redistribuer	116'013	200'000	200'000	0	0.0%	200'000	200'000	200'000
39 Imputations internes	26'693	47'500	53'000	+5'500	+11.6%	53'000	53'000	53'000
Revenus d'exploitation	-3'405'519	-3'463'100	-3'501'000	-37'900	+1.1%	-3'473'000	-3'514'000	-3'474'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-246'681	-249'000	-258'000	-9'000	+3.6%	-229'000	-229'000	-229'000
43 Revenus divers	-256'892	-20'000	-20'000	+0	0.0%	-20'000	-20'000	-20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-1'841'262	-1'858'100	-1'797'000	+61'100	-3.3%	-1'797'000	-1'797'000	-1'797'000
47 Subventions à redistribuer	-116'013	-200'000	-200'000	+0	0.0%	-200'000	-200'000	-200'000
49 Imputations internes	-944'671	-1'136'000	-1'226'000	-90'000	+7.9%	-1'227'000	-1'268'000	-1'228'000
Résultat d'exploitation	6'524'850	6'873'647	5'929'942	-943'705	-13.7%	5'874'129	5'943'376	6'018'157
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	-3'064'203	-3'029'400	-3'931'600	-902'200	+29.8%	-3'931'600	-3'931'600	-3'931'600
Résultat de financement	-3'064'203	-3'029'400	-3'931'600	-902'200	+29.8%	-3'931'600	-3'931'600	-3'931'600
Résultat opérationnel	3'460'647	3'844'247	1'998'342	-1'845'905	-48.0%	1'942'529	2'011'776	2'086'557
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	3'460'647	3'844'247	1'998'342	-1'845'905	-48.0%	1'942'529	2'011'776	2'086'557

Commentaires et hypothèses

Les charges de la nature 31 enregistrent une nette diminution, ceci est dû au fait que l'acquisition de véhicules par le Garage de l'Etat passe désormais via les investissements. La hausse des recettes au budget 2018 est liée à une augmentation des indemnités versées par la Confédération suite à une révision des contrats de prestations.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engage- ment ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
Crédits d'engagement en cours		0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits d'engagement à solliciter		0	0	0	0	0	2'930'000	0	2'930'000
Achat de véhicules		11'900'000	0	0	0	0	2'930'000	0	2'930'000

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

La demande du crédit cadre relatif à l'acquisition de nouveaux véhicules a été remise au Grand Conseil.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes		Budget
	2016	2017	Budget 2018
Dédom.de Confédérat.	0	0	-1'082'000
Part cant chges OPC	0	0	300'000
Redevance SIS	0	0	452'000
Total	0	0	-330'000

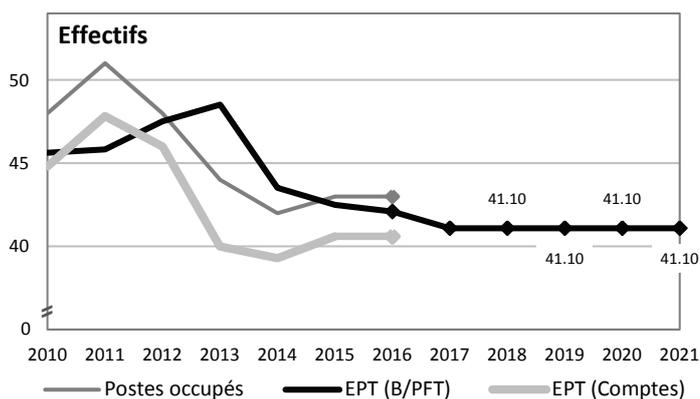
Cet OTP de charges et revenus de transfert non incorporables inclut les indemnités versées par la Confédération pour les contrats de prestations logistiques. Il inclut également la redevance au SIS Littoral pour le sauvetage lac et la part aux charges salariales des organisations régionales de protection civile.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes		Budget
	2016	2017	Budget 2018
Ouvrages PCi	0	0	200'000
Sub.féd.PC	0	0	-200'000
Total	0	0	0

Il s'agit des subventions fédérales pour l'entretien périodique des constructions intégralement reversées au organisation régionales de protection civile.

RESSOURCES HUMAINES



La dotation du SSCM est en diminution. L'effectif au 31.12.2016 était de 42,1 EPT alors qu'il est passé à 41,1 EPT en 2017. 1,5 EPT a été supprimé (Collaborateur taxe d'exemption et collaboratrice administrative) et 0,5 EPT transféré de la chancellerie (chauffeur du CE).

Service de la culture (SCNE)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les finances, le service de la culture (SCNE) a pour la première fois durant l'année 2017 travaillé sans le Fonds pour l'encouragement des activités culturelles. Malgré ce changement, il a poursuivi la mise en oeuvre de la politique culturelle présentée en 2015 et a assuré le soutien de nombreux acteurs culturels neuchâtelois. Les collaborations avec d'autres cantons se sont également vues renforcées, ce qui a permis de resserrer les liens, de créer des synergies et de mettre en place des projets intercantonaux.

Sur le plan législatif, la révision de la loi sur la culture représentera un des dossiers importants de l'année 2018 de même que la mise en application de la loi cantonale révisée sur la sauvegarde du patrimoine.

Au niveau des travaux en cours, il s'agira de développer les projets de fouilles archéologiques dans les Vallées et les Montagnes mais également de poursuivre le travail déjà entamé en ce qui concerne l'implantation du Nouveau Centre d'Archives (NCA).

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Réviser la loi sur la culture
- Assurer la préservation du patrimoine neuchâtelois dans toute sa diversité et renforcer sa mise en valeur
- Mettre en application la loi cantonale révisée sur la sauvegarde du patrimoine, poursuivre le suivi des chantiers en conservation-restauration en cours, assurer l'avenir des bases de données informatiques sur le patrimoine bâti
- Développer l'exploration archéologique des Vallées et des Montagnes par l'augmentation des suivis de chantiers de construction et des sondages diagnostics ainsi que par la réévaluation des connaissances des grottes
- Assurer le rayonnement culturel, scientifique et social du Laténium
- Renouveler la muséographie, définir le concept et réaliser de nouvelles expositions temporaires
- Déterminer l'emplacement du site du Nouveau Centre d'Archives (NCA) et établir la demande de crédit d'étude
- Mettre en place le déploiement des plans d'archivage dans l'administration cantonale.

GROUPES DE PRESTATIONS

Encouragement aux activités culturelles (CHF)	Budget 2018
Coûts	115'000
Produits	0
Résultat net	115'000

Le service de la culture veille en priorité à soutenir les institutions culturelles neuchâteloises ainsi que les acteurs culturels et artistes professionnels. Un accent particulier est mis sur l'accès à la culture, notamment auprès du jeune public. Le soutien à la diffusion des créations neuchâteloises est également un objectif important de même que les collaborations romandes.

patrim. Archéologique (CHF)	Budget 2018
Coûts	389'450
Produits	-155'000
Résultat net	234'450

La section archéologie de l'OPAN poursuit sa mission de sauvegarde du patrimoine enfoui par des sondages de diagnostic et des fouilles préventives dans le cadre du suivi de projets de construction et d'infrastructure sur l'ensemble du canton. Monitoring des palafittes à l'Unesco. La section en charge du patrimoine veille à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti, mobilier ainsi qu'à celle du patrimoine immatériel.

Laténium (CHF)	Budget 2018
Coûts	504'400
Produits	-277'184
Résultat net	227'216

Les principales prestations du Laténium consistent à conserver et restaurer le patrimoine archéologique cantonal, à le mettre en valeur au travers d'expositions et d'activités de médiation ainsi qu'à gérer les collections conservées dans ses dépôts, soit plus de 500'000 pièces.

Archives de l'État (CHF)	Budget 2018
Coûts	75'900
Produits	-6'000
Résultat net	69'900

L'office des archives assure la sauvegarde des documents administratifs émis par l'administration cantonale. Il veille à la mise en œuvre de la loi sur l'archivage, notamment au niveau des communes et entités para-étatiques. Suite à sa réorganisation, l'OAEN déploiera progressivement des plans d'archivage dans l'ensemble de l'administration cantonale et intensifiera ses travaux de traitement et de mise en valeur des archives historiques (inventaires, conditionnement, diffusion). L'OAEN continuera à apporter un soutien spécifique aux victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance souhaitant consulter les dossiers les concernant.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
	2016	2017		CHF	%			
Charges d'exploitation	12'701'714	12'820'542	12'680'440	-140'102	-1.1%	12'776'115	12'820'273	12'788'493
30 Charges de personnel	5'632'662	5'320'566	5'143'062	-177'504	-3.3%	5'199'945	5'237'435	5'263'515
31 Biens, services et autres charges d'expl.	936'045	995'110	1'262'750	+267'640	+26.9%	1'295'750	1'295'750	1'230'250
33 Amortissements du patrimoine administratif	884'991	892'366	367'128	-525'238	-58.9%	382'920	399'588	417'228
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'572'988	5'105'000	5'399'500	+294'500	+5.8%	5'389'500	5'379'500	5'369'500
37 Subventions à redistribuer	601'180	500'000	500'000	0	0.0%	500'000	500'000	500'000
39 Imputations internes	73'848	7'500	8'000	+500	+6.7%	8'000	8'000	8'000
Revenus d'exploitation	-1'235'426	-958'184	-988'184	-30'000	+3.1%	-988'184	-988'184	-988'184
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-500'919	-288'184	-288'184	+0	0.0%	-288'184	-288'184	-288'184
43 Revenus divers	-37'329	-50'000	-150'000	-100'000	+200.0%	-150'000	-150'000	-150'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-64'283	-120'000	-50'000	+70'000	-58.3%	-50'000	-50'000	-50'000
47 Subventions à redistribuer	-601'180	-500'000	-500'000	+0	0.0%	-500'000	-500'000	-500'000
49 Imputations internes	-31'715	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	11'466'287	11'862'357	11'692'256	-170'102	-1.4%	11'787'931	11'832'089	11'800'309
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	11'466'287	11'862'357	11'692'256	-170'102	-1.4%	11'787'931	11'832'089	11'800'309
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	11'466'287	11'862'357	11'692'256	-170'102	-1.4%	11'787'931	11'832'089	11'800'309

Commentaires et hypothèses

Avec le passage à MCH2, les chiffres consolidés du budget 2018 (résultat total) comprennent les activités relatives au domaine de l'encouragement à la culture ainsi qu'au domaine du patrimoine et archéologie, y compris le Laténium.

30 Charges de personnel, réduction d'un EPT.

31 Biens, services et autres charges d'exploitation: divers reclassement de rubriques.

36 Charges de transfert - L'augmentation de ce budget global par rapport à l'année 2017 est notamment liée à la réintroduction de la subvention au Bibliobus (CHF 380'000.-)

43 Revenus divers - augmentation en lien avec l'augmentation du groupe 31 pour les fouilles A5.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			257'707	500'000	0	500'000	500'000	0	500'000
Création moyens nécessaires LArch	22.02.2011	1'450'000	257'707	500'000	0	500'000	200'000	0	200'000
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	26.05.2015	2'095'000	0	0	0	0	300'000	0	300'000
Crédits d'engagement à solliciter			0	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0	0	0

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

L'Office des archives gère le crédit d'engagement LArch (projet AENeas, mise en place de l'archivage numérique). Après la mise en production de l'outil ArchiClass (plans d'archivage), l'étape suivante consistera à acquérir un outil d'évaluation archivistique et de tri des documents numériques (ArchiSelect).

En ce qui concerne la restauration de la Collégiale de Neuchâtel, les travaux de fouilles ont déjà débuté cette année. Par conséquent, les dépenses seront engagées en 2018.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Arts et lettres+Institut	0	0	239'000
Bibliobus	0	0	390'000
Cinéma	0	0	235'000
Lecture & Bibliothèque.	0	0	1'922'500
Médiation culturelle	0	0	50'000
Musique	0	0	559'000
Sub.féd.diverses	0	0	-50'000
Subs.div.ins.privées	0	0	300'000
Subsides com. divers	0	0	275'000
Théâtre¢re cult.	0	0	1'329'000
Uni.popul./Académie Maximilien de Meuron	0	0	100'000
Total	0	0	5'349'500

Erreur de saisie de CHF 10'000 liée à la lecture publique pour la rubrique budgétaire Bibliobus (CHF 380'000).

Subventions fédérales moins importantes (2017 : CHF 120'000) en raison de la réduction des moyens de l'OPAN et à la suppression des subventions fédérales PBC, dès le 1^{er} janvier 2016.

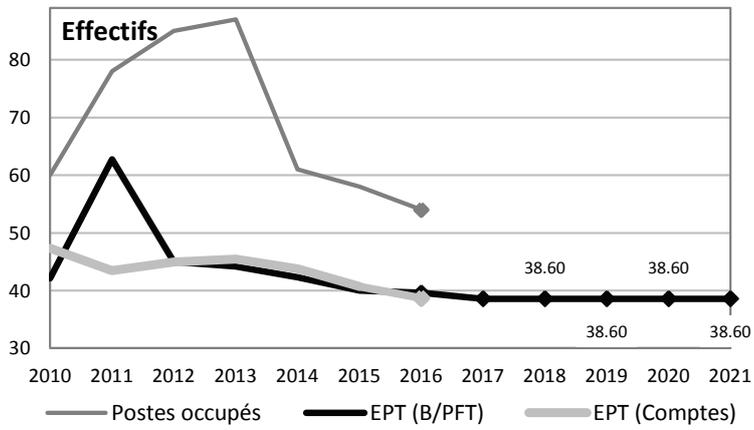
Le montant total des subventions correspond d'une part aux subventions accordées au titre de l'encouragement à la culture et d'autre part à la conservation du patrimoine.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Monuments et sites	0	0	500'000
Sub.féd.pro.mon.sit.	0	0	-500'000
Total	0	0	0

Subventions reçues de la Confédération et redistribuées pour la conservation et la restauration des objets patrimoniaux.

RESSOURCES HUMAINES



Globalement, les effectifs du service sont en diminution d'un EPT.

Service des sports (SSPO)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le service des sports a pour missions de promouvoir de diverses manières le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur d'une meilleure santé et d'un développement de la personnalité, d'intégration et de cohésion sociale. Il favorise la coordination entre les divers acteurs en harmonisant notamment les relations entre la Confédération, l'État, les communes, les écoles, les associations, les offices fédéraux et cantonaux. Il assure également toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse+Sport et représente l'organe de référence en matière de politique sportive. Suite à la volonté de réduire les effectifs et de réorganiser le service des sports, la gestion hôtelière des camps de ski scolaires a été externalisée. Cette phase de transition a nécessité un investissement en temps supplémentaire de la part des collaborateurs. L'objectif de la nouvelle direction est de retrouver une certaine stabilité pour redynamiser le service et le sport à travers des différents objectifs stratégiques.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Concevoir le concept cantonal des sports;
- Améliorer la communication et la visibilité du service;
- Consolider les liens entre les clubs et les associations sportives;
- Maintenir l'organisation des différents cours et le contrôle des activités Jeunesse+Sport;
- Développer le sport facultatif dans les écoles obligatoires;
- Intensifier la collaboration avec les services des sports des villes de Neuchâtel et de la Chaux-de-fonds;
- Organiser le Mérite sportif neuchâtelois;
- Mettre à jour le répertoire des infrastructures sportives du canton de Neuchâtel.

GROUPES DE PRESTATIONS

Promotion du Sport (CHF)	Budget 2018
Coûts	92'500
Produits	-154'400
Résultat net	-61'900

Le groupe de prestations inclut les manifestations sportives du canton, comme le Mérite sportif neuchâtelois, ainsi que des projets visant à promouvoir le sport à tout âge (sports facultatifs, sport des adultes, sport handicap).

Camps de sports (CHF)	Budget 2018
Coûts	166'100
Produits	0
Résultat net	166'100

Ce groupe de prestation correspond à la deuxième et dernière annuité du montant de la convention signée entre Alpes pour tous et l'État de Neuchâtel suite à l'externalisation de la gestion hôtelière des camps et la reprise des baux.

Jeunesse & sport (CHF)	Budget 2018
Coûts	442'200
Produits	-217'400
Résultat net	224'800

Ce groupe comprend toutes les prestations fournies par Jeunesse+Sport dont la formation des moniteurs et des experts, ainsi que les camps de jeunes (10 - 20 ans).

Commission Loro Sport (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-28'500
Résultat net	-28'500

Les produits liés à la prestation Commission LoRo Sport comprennent la refacturation du travail effectué par le secrétariat (charges salariales, sociales et charges fixes).

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017		CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	3'645'936	3'509'018	2'125'414	-1'383'604	-39.4%	1'953'936	1'917'572	1'913'615
30 Charges de personnel	1'252'285	1'136'793	611'766	-525'027	-46.2%	608'038	608'692	608'235
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'714'407	1'687'800	574'200	-1'113'600	-66.0%	406'450	424'800	421'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	510'125	510'125	765'648	+255'523	+50.1%	765'648	710'280	710'280
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	165'526	173'800	173'800	+0	+0.0%	173'800	173'800	173'800
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'592	500	0	-500	-100.0%	0	0	0
Revenus d'exploitation	-2'490'968	-2'401'300	-442'400	+1'958'900	-81.6%	-435'400	-442'200	-435'400
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-1'998'701	-1'856'200	-243'200	+1'613'000	-86.9%	-236'400	-243'200	-236'400
43 Revenus divers	-5'896	-10'200	-3'700	+6'500	-63.7%	-3'500	-3'500	-3'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-166'834	-186'000	-195'500	-9'500	+5.1%	-195'500	-195'500	-195'500
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-319'536	-348'900	0	+348'900	-100.0%	0	0	0
Résultat d'exploitation	1'154'968	1'107'719	1'683'014	+575'296	+51.9%	1'518'536	1'475'372	1'478'215
34 Charges financières	22'458	22'458	0	-22'458	-100.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	-153'400	-153'400	--	-153'400	-153'400	-153'400
Résultat de financement	22'458	22'458	-153'400	-175'858	-783.1%	-153'400	-153'400	-153'400
Résultat opérationnel	1'177'426	1'130'177	1'529'614	+399'438	+35.3%	1'365'136	1'321'972	1'324'815
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	1'177'426	1'130'177	1'529'614	+399'438	+35.3%	1'365'136	1'321'972	1'324'815

Commentaires et hypothèses

La réorganisation du service et l'externalisation de la gestion hôtelière des camps de ski scolaires sont les principales raisons des écarts importants entre le budget 2017 et le budget 2018. Une réduction importante des charges et des produits dans les comptes 30, 31 et 42 en est la conséquence.

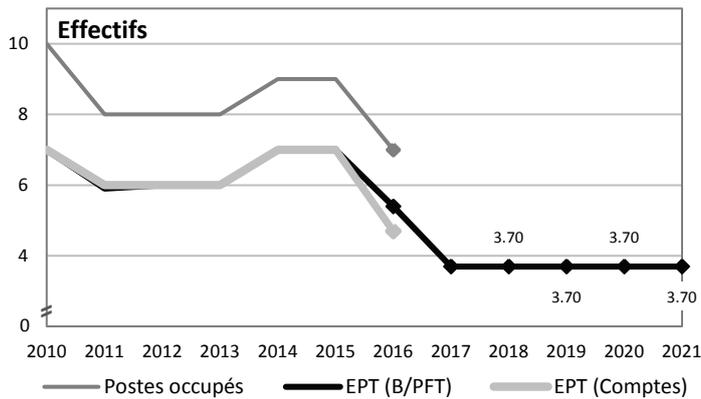
Le passage du MCH1 à MCH2 a engendré certains transferts. Le compte charge du personnel 30 reprend ainsi les indemnités Jeunesse+Sport du compte 31. L'augmentation du compte amortissements du patrimoine administratif 33 fait suite aux modifications des taux d'amortissements.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Salles gymnastique	0	0	146'200
Subv + Dédomm. cantons/Confédération	0	0	-167'900
Total	0	0	-21'700

Les charges et revenus non incorporables aux prestations comprennent un montant de CHF 146'200 pour la salle de gymnastique de la riveraine selon le décret signé avec la ville de Neuchâtel et une subvention de la confédération de CHF 167'900 pour Jeunesse+Sport.

RESSOURCES HUMAINES



L'effectif du SSPO a diminué suite à la réorganisation du service. A présent, il se compose de 3,7 EPT.

Service des ressources humaines (SRHE)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le SRHE vit en 2017 et 2018 une intensification et un élargissement assez conséquent de ses tâches, avec notamment la reprise de la gestion salariale des enseignants du secondaire 2 (centres professionnels et lycées), ainsi que le suivi et le traitement administratif des absences, et la gestion des cas d'absence de longue durée des enseignants (case management). Des transferts d'EPT sont prévus à cet effet, principalement issus d'entités rattachées au DEF.

Par ailleurs, dans le cadre du programme des réformes de l'Etat, les prestations de conseil et d'accompagnement vont s'intensifier, notamment pour tout ce qui touche au recrutement et à la mobilité professionnelle interne. La régularisation d'un poste de chef de projet est prévue dans ce cadre.

Un projet d'augmentation important du nombre de places d'apprentissage a été validé par le Conseil d'Etat. Ce dernier permettra de réduire globalement la charge pour l'Etat de la formation des jeunes, puisqu'une réduction du nombre d'apprentis à plein-temps en école est visé par ce transfert vers le dual. Là encore, un renforcement des ressources humaines à disposition du SRHE est nécessaire et autofinancé.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développement et intensification du soutien du SRHE à la conduite de l'Etat et à la gestion de ses entités par la mise en place de nouveaux outils techniques et un meilleur accompagnement direct.
- Veille sur l'évolution de l'environnement socio-économique, implication plus importante dans les processus de réforme de l'administration, avec adaptation des dispositions légales et réglementaires, dans le but d'assurer à l'Etat une adéquation entre l'évolution de ses besoins et les ressources à sa disposition en matière de force de travail.
- Optimisation des prestations administratives de base, avec intégration de la composante liée à l'enseignement, renforcement du suivi de l'absentéisme et de ses conséquences, et extension du nombre de prestations disponibles via la nouvelle plateforme SIGE, Intra-Internet ainsi que les réseaux sociaux.

GROUPES DE PRESTATIONS

Gestion salariale et financière (CHF)	Budget 2018
Coûts	110'000
Produits	-3'000'000
Résultat net	-2'890'000

Ce groupe de prestations inclut, en plus de la gestion salariale au sens large, la gestion des temps, les remplacement maternités et toutes les activités couvrant le budgétisation des charges de personnel ainsi que la gestion financière du service. Les recettes proviennent principalement des remboursement d'assurances, des remboursements de traitements et de la location des places de parc, le tout centralisé au SRHE.

Mobilité professionnelle et recrutement (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations contient toutes les activités liées à la mobilité interne, au recrutement et à l'évaluation des compétences.

Conseil et expertises (CHF)	Budget 2018
Coûts	120'000
Produits	0
Résultat net	120'000

Ce groupe de prestations regroupe non seulement les affaires juridiques et le conseil métier, mais également l'évaluation et la classification des fonctions, le groupe de confiance ainsi que les activités liées à la santé et la sécurité au travail.

Formation et développement (CHF)	Budget 2018
Coûts	599'500
Produits	-237'000
Résultat net	362'500

Ce dernier groupe inclut toutes les activités liées à la formation interne, externe et à l'accompagnement spécifique. Il comprend également la gestion des apprentissages et des stagiaires.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	7'247'418	-10'605'478	-4'876'773	+5'728'705	-54.0%	-6'777'193	-6'739'793	-6'711'542
30 Charges de personnel	6'250'118	-11'735'778	-5'891'673	+5'844'105	-49.8%	-7'792'093	-7'754'693	-7'726'442
31 Biens, services et autres charges d'expl.	94'402	214'200	479'900	+265'700	+124.0%	479'900	479'900	479'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	450'655	475'000	475'000	+0	+0.0%	475'000	475'000	475'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	452'244	441'100	60'000	-381'100	-86.4%	60'000	60'000	60'000
Revenus d'exploitation	-3'904'847	-3'497'100	-6'327'000	-2'829'900	+80.9%	-3'827'000	-3'827'000	-3'827'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-3'185'315	-2'827'100	-3'167'000	-339'900	+12.0%	-3'167'000	-3'167'000	-3'167'000
43 Revenus divers	-60	0	-2'500'000	-2'500'000	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-633'311	-590'000	-590'000	+0	0.0%	-590'000	-590'000	-590'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-86'161	-80'000	-70'000	+10'000	-12.5%	-70'000	-70'000	-70'000
Résultat d'exploitation	3'342'572	-14'102'578	-11'203'773	+2'898'806	-20.6%	-10'604'193	-10'566'793	-10'538'542
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	3'342'572	-14'102'578	-11'203'773	+2'898'806	-20.6%	-10'604'193	-10'566'793	-10'538'542
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	3'342'572	-14'102'578	-11'203'773	+2'898'806	-20.6%	-10'604'193	-10'566'793	-10'538'542

Commentaires et hypothèses

L'écart important en termes de charges de personnel a pour cause principale la réduction de l'écart statistique de CHF 14 à 12 millions. De plus, le programme de réduction des effectifs de 60 EPT en 2017 prévoyait une réduction des coûts concentrée au SRHE de CHF 3,575 millions supplémentaires. Considérant les charges de personnel du service, celles-ci augmentent d'environ CHF 350'000 pour le service, du fait du renforcement des effectifs suite à la reprise de la gestion salariale des enseignants du secondaire 2, de l'intensification de la mobilité interne et des affaires de recrutement, ainsi que de l'introduction progressive du Projet +30 (augmentation des places d'apprentissages).

Les biens, services et autres charges d'exploitation ont largement augmenté principalement suite au transfert de charges de formation, anciennement budgétées dans le 30 et actuellement comptabilisées dans le 31 avec le changement de plan comptable.

Finalement, les revenus divers concernent une restitution unique de CHF 2,5 millions de cotisations par Prévoyance.ne, en lien avec la liquidation d'une caisse de pension.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Part produit taxeCO2	0	0	-240'000
Structure d'accueil pour enfants d'empl.	0	0	125'000
Total	0	0	-115'000

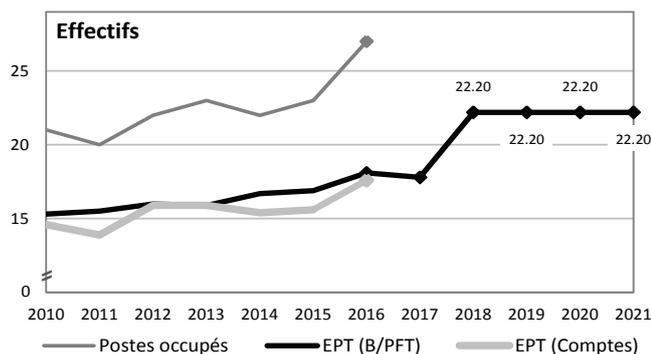
La part produit taxe CO2 ainsi que la structure d'accueil pour enfants d'employés sont pleinement stables en 2018 par rapport à l'année précédente.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Ecart statistique de salaires	0	0	-12'000'000
Restitution caisses de pension	0	0	-2'500'000
Total	0	0	-14'500'000

Suite à une première réduction de l'écart statistique de CHF 5 millions entre 2016 et 2017, celui-ci se voit à nouveau diminué pour arriver à CHF 12 millions pour le budget 2018. En parallèle, la restitution des cotisations LPP de CHF 2,5 millions est un montant ponctuel attribué uniquement à 2018.

RESSOURCES HUMAINES



L'augmentation de dotation prévue pour 2018 suit l'évolution de l'environnement du service et des tâches supplémentaires qui lui sont dévolues. En effet, il est prévu d'augmenter les effectifs de 17,8 EPT à fin 2017 à 22,2 EPT dès 2018 pour permettre de gérer les nouvelles activités du service, à savoir la gestion salariale des enseignants (+ 2,8 EPT), les prestations de conseil et d'accompagnement (+ 1,0 EPT) et l'augmentation du nombre d'apprenants (+ 0,6 EPT). A noter que 3,8 EPT sont issus de transferts avec le DEF, et que le 0,6 EPT restant est en partie subventionné, et compensé par ailleurs par une baisse de charges.

Service juridique (SJEN)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

En tant que service central, le service juridique a pour tâche de traiter l'ensemble des problèmes de droit qui se posent à l'Etat et à ses établissements (sous réserve de tâches très spécialisées confiées à quelques juristes "décentralisés", mais avec lesquels un lien est entretenu dans la mesure du possible). En outre il offre un soutien juridique indépendant au Grand Conseil, son bureau, sa présidence et ses commissions, et au besoin au Pouvoir judiciaire. L'environnement actuel lié au resserrement budgétaire provoque diverses tâches supplémentaires; de même, le nombre de recours a tendance à augmenter.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Fournir un appui juridique et légistique à la mise en oeuvre de SIGE, particulièrement pour les aspects de protection des données
- Soutenir le Conseil d'Etat dans le projet de réforme des institutions (suppression des districts pour ne former plus qu'un seul cercle électoral pour l'élection au GC), selon le Décret soutenant le projet de réforme des institutions du 22 mai 2012 ;
- Soutenir le Conseil d'Etat dans la mise en oeuvre de la gouvernance des partenariats (structure et autonomie des établissements de droit public subventionnés) ;
- Soutenir le Département dans la définition des bases de reconnaissance d'autres communautés religieuses, comme le prévoit l'art. 99 de la Constitution ;
- Accompagner les travaux législatifs concrétisant l'indépendance de gestion de la justice (suite au "Rapport 101 OJN") ;
- Soutien juridique et législatif à l'élargissement des prestations offertes via le Guichet Unique.
- Participation à divers autres projets législatifs : LRVP, TFrais, révision CPDT, etc.

GROUPES DE PRESTATIONS

Contentieux (CHF)	Budget 2018
Coûts	5'000
Produits	-85'000
Résultat net	-80'000

Emoluments relatifs au traitement des recours administratifs (ce poste est lié au nombre de recours entrants, sur lequel nous n'avons pas d'influence).

Conseils (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Pas de commentaire particulier.

Legislation (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-500
Résultat net	-500

Vente de tirés à part (généralement à la demande de l'Université) ; à noter que le poste lié aux recettes de la vente des mises à jour RSN disparaît vu la nouvelle LPAO instaurant un recueil uniquement électronique.

Autres prestations (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

BUDGET ET PLAN FINANCIER

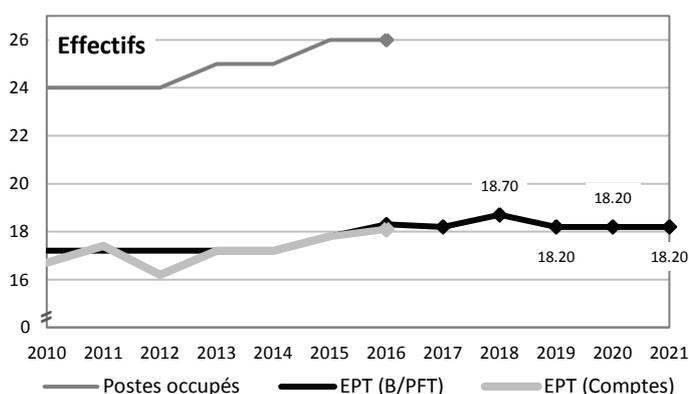
Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	2'752'803	2'867'253	2'940'109	+72'855	+2.5%	2'881'523	2'933'824	2'951'374
30 Charges de personnel	2'728'488	2'842'803	2'870'909	+28'105	+1.0%	2'812'323	2'864'624	2'882'174
31 Biens, services et autres charges d'expl.	24'307	24'450	69'200	+44'750	+183.0%	69'200	69'200	69'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	8	0	0	+0	--	0	0	0
Revenus d'exploitation	-117'389	-91'000	-85'500	+5'500	-6.0%	-85'500	-85'500	-85'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-109'344	-86'000	-80'500	+5'500	-6.4%	-80'500	-80'500	-80'500
43 Revenus divers	-1'417	-5'000	-5'000	+0	0.0%	-5'000	-5'000	-5'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-6'628	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	2'635'414	2'776'253	2'854'609	+78'355	+2.8%	2'796'023	2'848'324	2'865'874
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	2'635'414	2'776'253	2'854'609	+78'355	+2.8%	2'796'023	2'848'324	2'865'874
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	2'635'414	2'776'253	2'854'609	+78'355	+2.8%	2'796'023	2'848'324	2'865'874

Commentaires et hypothèses

Le groupe 31 (biens, services et autres charges d'exploitation) a dû être augmenté à hauteur de CHF 45'000 compte tenu de la reprise des tâches liées aux marchés publics (transfert du SPCH).

RESSOURCES HUMAINES



Le nombre de collaborateurs se monte au 1.1.2018 à 26 personnes, représentant 18,7 EPT. L'augmentation d'un demi-poste découle d'un transfert du DFS en lien avec le programme de réformes.

Fonds de la protection civile régionale

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le SSCM gère pour le compte des communes du canton, le fonds régional de la protection civile.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Préparer et gérer le budget par organisation de protection civile (OPC)
- Facturer et encaisser la contribution annuelle par habitant
- Contrôler la gestion comptable des OPC
- Planifier l'achat des véhicules et matériels par la commission technique de la protection civile

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	2'545'683	2'492'700	2'492'700	+0	+0.0%	2'493'500	2'494'200	2'494'200
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	-	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	23'051	20'100	20'100	+0	+0.0%	100	100	100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	-	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	55'414	0	0	+0	-	0	0	0
36 Charges de transfert	2'467'218	2'472'600	2'472'600	+0	+0.0%	2'493'400	2'494'100	2'494'100
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	-	0	0	0
Revenus d'exploitation	-2'545'683	-2'492'600	-2'492'600	+0	-0.0%	-2'493'400	-2'494'100	-2'494'100
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	-	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	-	0	0	0
43 Revenus divers	-54'103	0	0	+0	-	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
46 Revenus de transfert	-2'491'580	-2'492'600	-2'492'600	+0	-0.0%	-2'493'400	-2'494'100	-2'494'100
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	100	100	+0	+0.0%	100	100	100
34 Charges financières	0	0	0	+0	-	0	0	0
44 Revenus financiers	0	-100	-100	-0	+0.0%	-100	-100	-100
Résultat de financement	0	-100	-100	-0	+0.0%	-100	-100	-100
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	-	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	-	0	0	0

Commentaires et hypothèses

En raison de la réorganisation en cours de la protection civile et dans l'attente de la validation de la planification financière 2018-2021, il n'y a que peu de variation du fonds.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Fonds PC régionale	0	0	-20'000
Total	0	0	-20'000

Pas de commentaire particulier.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Fonds PC régionale	0	0	-100
Total	0	0	-100

Pas de commentaire particulier

Fonds contribution remplacement abris PC

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le SSCM gère pour le compte de la Confédération depuis le 1er janvier 2012, l'encaissement des contributions de remplacement pour les constructions ou les transformations de bâtiments ne déclenchant pas l'obligation de construire un abri.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Procéder à l'étude des dossiers SATAC
- Fixer et encaisser la contribution de remplacement

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	597'743	500'300	500'300	+0	+0.0%	500'300	500'300	500'300
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	-	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	63'807	70'100	70'100	+0	+0.0%	70'100	70'100	70'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	-	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	533'936	430'200	430'200	+0	+0.0%	430'200	430'200	430'200
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	-	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	-	0	0	0
Revenus d'exploitation	-580'020	-500'300	-500'300	+0	-0.0%	-500'300	-500'300	-500'300
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	-	0	0	0
42 Taxes	-580'000	-500'000	-500'000	+0	-0.0%	-500'000	-500'000	-500'000
43 Revenus divers	-20	-300	-300	+0	+0.0%	-300	-300	-300
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	-	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat d'exploitation	17'723	-0	0	+0	-100.0%	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	-	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat opérationnel	17'723	-0	0	+0	-100.0%	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat total	17'723	-0	0	+0	-100.0%	0	0	0

Commentaires et hypothèses

En raison du peu d'opportunités de construire des abris publics, la fortune du fonds augmente chaque année. A relever que cette fortune appartient à la Confédération.

5.9 Département de l'éducation et de la famille

SDEF	Secrétariat général DEF
CAPPES	Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires
OPFE	Politique familiale et égalité
SEEO	Service de l'enseignement obligatoire
CMNE	Conservatoire de musique neuchâtelois
SFPO	Service formation postobligatoire et orientation
LYCEES	Lycée Jean-Piaget, lycée Denis-de-Rougemont et lycée Blaise-Cendrars
CPMB	Centre formation professionnelle des métiers du bâtiment
CPLN	Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtelois
CIFOM	Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises
CEFNA	Centre de formation neuchâtelois pour adultes
SPAJ	Service protection de l'adulte et de la jeunesse
	Fonds structures d'accueil extra-familial

Secrétariat général DEF (SDEF)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Durant la législature 2013-2017, le secrétariat général a assumé l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major: préparation et suivi des dossiers traités au Conseil d'Etat, coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes, du rapport de gestion, au suivi de la feuille de route, à la communication, à la gestion du calendrier, au suivi des affaires parlementaires, au suivi des dossiers des services (colloques, bilatérales, séances spécifiques), aux travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, aux rapports avec les partenaires (syndicats, communes, fédération des parents d'élèves, institutions, etc.), à la participation de projets et au suivi des dossiers intercantonaux (CIIP, CDIP, etc.). Sur un plan managérial, l'année 2018 sera marquée par l'appui à la conduite du département au travers du programme de législature 2017-2021 et de la mise en oeuvre de la feuille de route qui en découle. La conduite de la mise en production du nouvel outil de budgétisation ainsi que le suivi de l'introduction du nouveau système SAP dès le 1er janvier 2018 seront les principaux défis opérationnels du SDEF.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Appui à la conduite du département dans le cadre du programme de législature 2017-2021
- Mise en oeuvre de la feuille de route du département avec la collaboration étroite des services
- Poursuite de la mise en oeuvre de la conduite des services et entités du DEF selon le programme de réformes de l'Etat (PRE)
- Pérennisation et stabilisation dans la mise en production des nouveaux outils de gestion et de conduite financière (budget et comptes)
- Mise en place de la nouvelle organisation hiérarchique et des tâches au sein du secrétariat général
- Accompagnement des entités directement dépendantes (OPFE, CAPPES)

GROUPES DE PRESTATIONS

Conseil et assistance politique (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, il n'y a ni coût ni produit. Les prestations regroupées ici sont celles réalisées pour le compte de la cheffe du département dans le cadre du conseil et de l'assistance politique.

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, il n'y a ni coût ni produit. Les prestations regroupées ici sont celles réalisées pour le compte de la cheffe du département dans le cadre du conseil et de l'assistance stratégique.

Coordination, soutien et contrôle (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, il n'y a ni coût ni produit. Les prestations de coordination, soutien et contrôle regroupées ici sont celles réalisées dans le cadre de l'appui des services du département.

Prestations de département DEF (CHF)	Budget 2018
Coûts	6'000
Produits	0
Résultat net	6'000

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la gestion du subventionnement des investissements communaux en matière de constructions scolaires (frais de commissions et honoraires de mandataires externes).

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
	2016	Budget 2017		CHF	%			
Charges d'exploitation	5'647'169	5'707'579	8'142'537	+2'434'958	+42.7%	8'215'407	8'158'680	8'172'627
30 Charges de personnel	1'055'770	1'084'625	876'305	-208'320	-19.2%	886'579	857'672	871'619
31 Biens, services et autres charges d'expl.	150'679	68'500	114'000	+45'500	+66.4%	64'000	60'000	60'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	963'120	914'654	3'579'732	+2'665'078	+291.4%	3'612'828	3'589'008	3'589'008
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'474'620	3'636'800	3'572'500	-64'300	-1.8%	3'652'000	3'652'000	3'652'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'980	3'000	0	-3'000	-100.0%	0	0	0
Revenus d'exploitation	-231'390	-233'400	0	+233'400	-100.0%	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-231'390	-233'400	0	+233'400	-100.0%	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	5'415'779	5'474'179	8'142'537	+2'668'358	+48.7%	8'215'407	8'158'680	8'172'627
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	5'415'779	5'474'179	8'142'537	+2'668'358	+48.7%	8'215'407	8'158'680	8'172'627
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	5'415'779	5'474'179	8'142'537	+2'668'358	+48.7%	8'215'407	8'158'680	8'172'627

Commentaires et hypothèses

Les différences les plus marquantes entre le budget 2018 et le budget 2017 figurent au niveau des charges de personnel, des amortissements ainsi qu'au niveau des recettes. La baisse des charges de personnel correspond à la suppression de la caisse de remplacement (CRNE) et des postes y relatifs. Une solution favorable a pu être trouvée pour chacune des personnes touchées par cette suppression de poste. L'écart relevé au niveau des amortissements provient de la réévaluation globale des immobilisations du bilan. S'agissant du SDEF, une bonne partie des subventions à l'investissement versées pour les constructions scolaires a été réactivée. Sous MCH1, ces dernières ont généralement été amorties sur 10 ans. MCH2 préconise une durée de vie de 20 ans pour les subventions. Il est important de signaler que ces réévaluations vont alimenter un compte de bilan de « réserve de réévaluation » qui elle sert justement à absorber le surplus d'amortissement généré par le passage à MCH2. La disparition des recettes est également à mettre en lien avec la suppression de la caisse de remplacement. En effet il s'agissait de la refacturation à la CRNE des charges de personnel qui figurait dans l'effectif du secrétariat général. Les perspectives futures montrent une tendance à la stabilité des coûts.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			469'686	512'300	0	512'300	319'250	0	319'250
Agrand. collège Safrières 1 Corcelles-Co	15.08.2016	567'249	189'000	200'000	0	200'000	189'250	0	189'250
Collège Dombresson	05.07.2016	86'300	0	86'300	0	86'300	0	0	0
Collège Geneveys-s-c.	05.07.2016	390'700	0	130'000	0	130'000	130'000	0	130'000
Création 2 salles classe Charrières,CSRC	16.08.2016	186'400	87'680	0	0	0	0	0	0
Fresens, nouveau collège	09.01.2017	193'007	193'007	96'000	0	96'000	0	0	0
Crédits d'engagement à solliciter			0	702'200	0	702'200	532'600	0	532'600
Collège Montmolin		125'000	0	60'000	0	60'000	0	0	0
Cortailod: création de 2 salles de cl.		231'000	0	116'000	0	116'000	116'000	0	116'000
Salle de gymnastique (Corcelles - C.)		900'000	0	300'000	0	300'000	290'000	0	290'000
Transf. collège Gentiane (Fantaisie 2)		500'000	0	165'000	0	165'000	52'200	0	52'200
Transformation collège (Serrières)		50'000	0	0	0	0	13'200	0	13'200
Transform. collège primaire Chézard		121'200	0	61'200	0	61'200	61'200	0	61'200

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

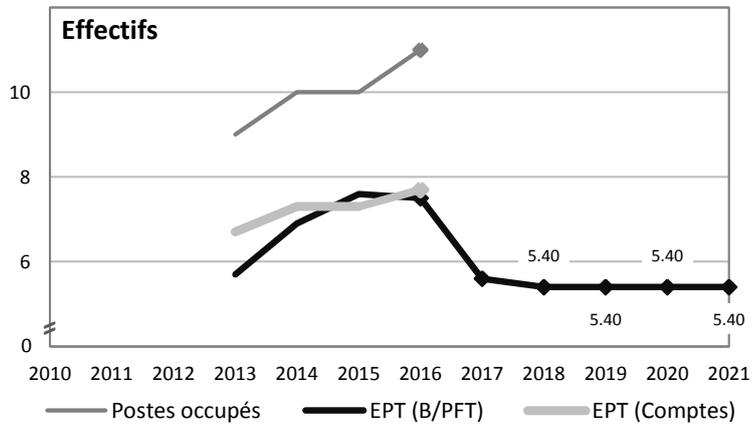
Les projets gérés par crédit d'engagement au secrétariat général correspondent au subventionnement des investissements communaux en matière de constructions scolaires.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
CIIP Confér rom TI	0	0	489'000
Conf sse dir ins pub	0	0	591'500
Contr.biblioth.RERO	0	0	185'000
Enquête PISA	0	0	14'000
Part.loyer coord.rom	0	0	40'000
Subv. en nature étab	0	0	2'253'000
Total	0	0	3'572'500

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations sont composés des diverses contributions aux organismes et conférences intercantionales dans le domaine de l'instruction publique (CIIP, CDIP notamment). On y trouve également la matérialisation du loyer en nature sous forme de subvention à l'EPFL pour la mise à disposition du bâtiment Microcity.

RESSOURCES HUMAINES



La variation des effectifs entre le budget 2018 et le budget 2017 correspond à la suppression de la caisse de remplacement (-1.8 EPT) qui s'inscrit dans la cadre de négociations syndicales et dans la réduction globale des effectifs de l'Etat (-60 EPT) initiée durant l'exercice 2017.

Centre acc. & prév. pr prof. ets scol. (CAPPES)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

L'environnement de travail du CAPPES s'est complexifié avec l'arrivée de thèmes dans les domaines de la prévention et de la promotion de la santé. L'accès aux nouvelles technologies, les phénomènes de harcèlement, la lutte contre la violence, le risque dépressif et suicidaire, l'épuisement professionnel, rendent le travail complexe et exigent des collaborations de plus en plus fréquentes (Police, Santé publique, etc).

Les questions liées à l'épuisement professionnel du corps enseignant occupent une très grande place dans nos pratiques, tant au niveau de l'analyse des causes des facteurs de stress et des mesures à mettre en place que de l'accompagnement des enseignant-e-s en situation d'épuisement.

La formation et l'accompagnement des cellules de crise dans la gestion des situations critiques ont passablement augmenté, notamment avec les mises à jour des documents de gestion de situations critiques ou encore les formations liées au projet "AMOK-tireur actif". Un accompagnement externe proposé par le CAPPES est indispensable en cas de situation critique pour permettre aux équipes de poursuivre leur travail dans les meilleures conditions.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Continuité entre promotion de la santé (Prévention primaire)-détection et intervention précoce, accompagnement (prévention secondaire)-gestion de situations de crises(Prévention tertiaire)
- Renforcement des compétences des équipes sur le terrain (directions, cellule de crise, corps enseignant) dans les domaines du CAPPES par la formation continue et l'accompagnement
- Mise place de mesures concrètes en matière de lutte contre l'épuisement professionnel et accompagnement de ces mesures
- Soutien et regard externe du CAPPES dans les projets d'établissement
- Poursuite des collaborations avec la police, la santé publique, la protection de la jeunesse pour la prévention et un accompagnement efficace des différents acteurs

GROUPES DE PRESTATIONS

Prestations CAPPES (CHF)	Budget 2018
Coûts	85'000
Produits	0
Résultat net	85'000

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la gestion courante des activités du CAPPES hors charges de personnel.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	491'419	506'414	512'478	+6'063	+1.2%	513'747	517'086	522'858
30 Charges de personnel	387'735	385'414	391'478	+6'063	+1.6%	392'747	396'086	401'858
31 Biens, services et autres charges d'expl.	66'846	81'000	81'000	+0	+0.0%	81'000	81'000	81'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	36'741	40'000	40'000	+0	+0.0%	40'000	40'000	40'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	97	0	0	+0	--	0	0	0
Revenus d'exploitation	-855	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	-855	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	490'564	506'414	512'478	+6'063	+1.2%	513'747	517'086	522'858
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	490'564	506'414	512'478	+6'063	+1.2%	513'747	517'086	522'858
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	490'564	506'414	512'478	+6'063	+1.2%	513'747	517'086	522'858

Commentaires et hypothèses

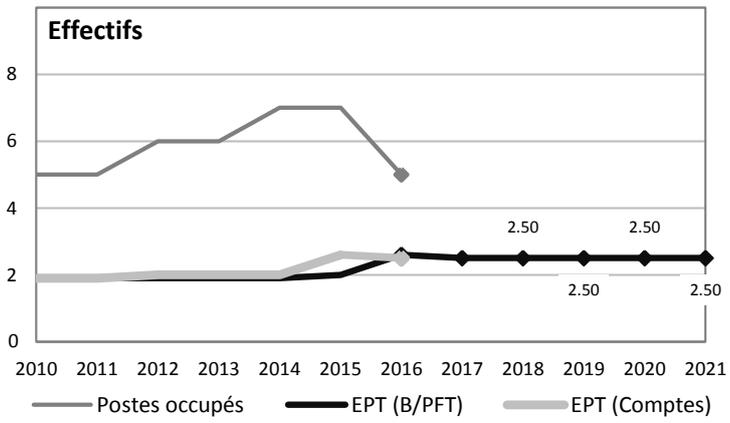
Aucune variation majeure n'est constatée entre le budget 2018 et le budget 2017. Les perspectives futures montrent une tendance à la stabilité des coûts.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Actions prévention	0	0	40'000
Total	0	0	40'000

Il s'agit des diverses subventions versées dans le cadre des diverses actions de préventions (violence, AMOK, etc.).

RESSOURCES HUMAINES



Pas de variation prévue dans l'effectif entre les budgets 2018 et 2017.

Politique familiale et égalité (OPFE)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche de l'office sont:
Évolution de la société en termes de rapport homme/femme (mariages, divorces, partage des tâches)
Évolution professionnelle des femmes sur le marché du travail
Niveau de prise de conscience quant à ces problématiques
Législations fédérales: violence domestique, loi sur l'égalité, etc.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- L'application de la LEg et la lutte contre les discriminations sur le marché du travail
- La mise en œuvre d'une politique visant à concrétiser les principes de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et à l'égalité des chances entre hommes et femmes
- La promotion auprès des entités de l'administration cantonale neuchâteloise
- Favoriser, en tant qu'État-employeur, le temps partiel et le partage du temps de travail par des mesures incitatives
- Assurer l'existence du dispositif de lutte contre la violence conjugale
- Mettre en place dans les écoles et au post-obligatoire un programme d'information aux conséquences des choix professionnels et de la répartition traditionnelle des rôles en cas de séparation (FETG)

GROUPES DE PRESTATIONS

Prestations internes (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, il n'y a ni coût ni produit. Les prestations regroupées ici sont celles réalisées en tant que service central pour le comptes des services métiers de l'Etat.

Prestations externes (CHF)	Budget 2018
Coûts	26'500
Produits	-3'000
Résultat net	23'500

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la promotion et à la sensibilisation du public ainsi qu' à la lutte contre la violence conjugale notamment.

Communications (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, il n'y a ni coût ni produit.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	366'684	361'244	357'907	-3'337	-0.9%	360'801	363'940	363'729
30 Charges de personnel	291'646	296'144	289'807	-6'337	-2.1%	292'701	295'840	295'629
31 Biens, services et autres charges d'expl.	39'296	29'500	32'500	+3'000	+10.2%	32'500	32'500	32'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	35'562	35'600	35'600	0	0.0%	35'600	35'600	35'600
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	180	0	0	+0	--	0	0	0
Revenus d'exploitation	-5'860	-3'000	-3'000	+0	+0.0%	-3'000	-3'000	-3'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	-3'000	-3'000	--	-3'000	-3'000	-3'000
43 Revenus divers	-5'860	-3'000	0	+3'000	-100.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	360'824	358'244	354'907	-3'337	-0.9%	357'801	360'940	360'729
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	360'824	358'244	354'907	-3'337	-0.9%	357'801	360'940	360'729
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	360'824	358'244	354'907	-3'337	-0.9%	357'801	360'940	360'729

Commentaires et hypothèses

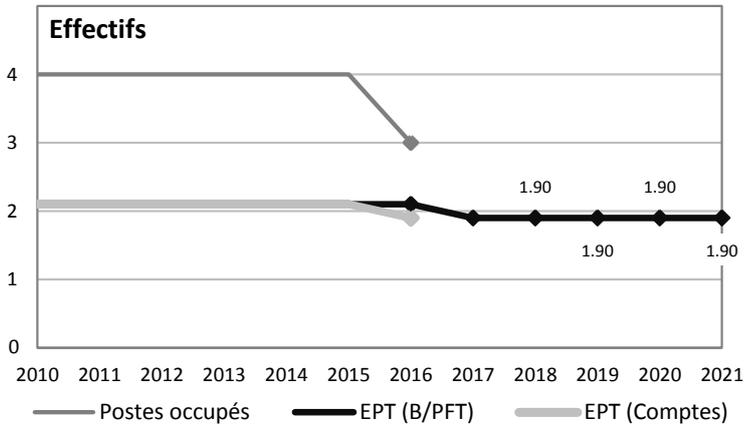
Les quelques faibles variations entre le budget 2018 et le budget 2017 n'appellent pas de commentaire particulier. Les perspectives futures montrent une tendance à la stabilité des coûts.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Inst. psychiatriques	0	0	30'000
Subs.div.stés.éc.mi.	0	0	5'600
Total	0	0	35'600

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations sont composés notamment d'un contrat de prestations avec le CNP dans le domaine de la lutte contre la violence conjugale.

RESSOURCES HUMAINES



Pas de variation des effectifs entre le budget 2018 et le budget 2017.

Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le nombre d'enfants scolarisés est en baisse ces deux dernières années. 2016-2017 a montré une diminution de près de 130 élèves avec paradoxalement une augmentation des classes (notamment au niveau des classes spéciales et terminales avec 5.5 classes supplémentaires). En 2017-2018, la tendance se poursuit avec 291 élèves de moins sur les 3 cycles scolaires (selon les chiffres à la rentrée scolaire).

Suite à la ratification par le Grand Conseil de l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée en janvier 2013, l'OES est chargé de l'élaboration et de la mise en place du concept cantonal de pédagogie spécialisée. Ce concept doit être présenté au plus tard en 2018 et sa mise en application pourra alors démarrer.

Pour terminer, la mise en place du cycle 3 sera complètement déployée au terme de l'année scolaire 2017-2018.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Amener les structures d'accueil et l'école à coordonner et anticiper leur information aux familles
- En application de l'accord intercantonal de la CDIP sur la pédagogie spécialisée, élaborer le concept cantonal et la loi d'application en la matière
- Définir le concept cantonal des mesures d'aides ordinaires (soutien pédagogique)
- Introduire la rénovation du cycle 3 et en assurer le suivi
- Développer des outils de mise en œuvre et de suivi pour veiller à l'application du cadre d'organisation des classes défini par le canton
- Mettre en place un cadre plus contraignant en matière de dérogations aux normes d'effectifs
- Étudier la faisabilité d'un nouveau système de subventionnement des classes
- Pérenniser l'expérience d'enseignement de l'allemand par immersion
- Renforcer la qualité de l'enseignement du français et de l'allemand, finaliser l'introduction de l'enseignement de l'anglais en 7e et 8e années

GROUPES DE PRESTATIONS

Pédagogie et scolarité (CHF)	Budget 2018
Coûts	5'766'386
Produits	-510'000
Résultat net	5'256'386

Le montant budgété pour le matériel scolaire s'élève à CHF 3'725'000. Sont aussi prévus au budget pour CHF 1'800'000 de salaires (classes d'accueil) et des mandats d'enseignants. Les recettes proviennent du subventionnement fédéral pour une classe d'accueil et la refacturation effectuée au niveau des formateurs en établissement (FEE) pour les élèves hors canton.

Enseignement spécialisé (CHF)	Budget 2018
Coûts	9'029'806
Produits	-69'500
Résultat net	8'960'306

Les coûts de la prestation "assurer l'exécution et l'amélioration continue des prestations" sont principalement issus des honoraires pour l'orthophonie (CHF 7'500'000) et la psychomotricité (CHF 870'000). Le salaire du personnel de soutien pédagogique représentent CHF 530'000.

Informatique scolaire et organisation (CHF)	Budget 2018
Coûts	855'500
Produits	-289'000
Résultat net	566'500

Les coûts budgétés pour l'acquisition de matériel (PC) et de logiciels représentent CHF 610'000. A ceci s'ajoutent les frais facturés par le service de la statistique pour CHF 115'000. Les principales recettes proviennent du matériel facturé aux écoles (PC) pour CHF 245'000.

Thérapies en psychomotricité (CHF)	Budget 2018
Coûts	53'000
Produits	-1'224'000
Résultat net	-1'171'000

Seuls les frais de formation et quelques BSM (déplacements, matériel thérapeutique) figurent au niveau des coûts. Les recettes comprennent la refacturation des prestations en psychomotricité à l'OES pour CHF 720'000 et aux écoles spécialisées et institutions pour 500'000 francs.

Droit et ressources humaines (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Cette prestation n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, il n'y a ni coût ni produit.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	134'298'780	140'845'928	141'530'071	+684'143	+0.5%	142'273'283	142'946'148	143'672'433
30 Charges de personnel	7'568'364	8'484'228	8'613'209	+128'981	+1.5%	8'655'155	8'726'074	8'795'524
31 Biens, services et autres charges d'expl.	9'338'118	9'283'400	9'097'700	-185'700	-2.0%	9'097'700	9'047'700	9'047'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	111'531'369	116'390'700	119'223'862	+2'833'162	+2.4%	119'925'128	120'577'074	121'233'909
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	5'860'929	6'687'600	4'595'300	-2'092'300	-31.3%	4'595'300	4'595'300	4'595'300
Revenus d'exploitation	-1'033'352	-2'081'000	-2'322'500	-241'500	+11.6%	-2'322'500	-2'322'500	-2'322'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-536'208	-800'000	-873'000	-73'000	+9.1%	-873'000	-873'000	-873'000
43 Revenus divers	-66'008	-64'000	-56'000	+8'000	-12.5%	-56'000	-56'000	-56'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-341'199	-348'000	-570'000	-222'000	+63.8%	-570'000	-570'000	-570'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-89'936	-869'000	-823'500	+45'500	-5.2%	-823'500	-823'500	-823'500
Résultat d'exploitation	133'265'429	138'764'928	139'207'571	+442'643	+0.3%	139'950'783	140'623'648	141'349'933
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	133'265'429	138'764'928	139'207'571	+442'643	+0.3%	139'950'783	140'623'648	141'349'933
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	133'265'429	138'764'928	139'207'571	+442'643	+0.3%	139'950'783	140'623'648	141'349'933

Commentaires et hypothèses

L'augmentation constatée dans les charges de personnel correspond à une dotation supplémentaire en psychomotricité de 1.2 EPT pour répondre aux besoins dans les institutions et écoles spécialisées notamment. Cette dernière est partiellement compensée par le groupe de recettes 42 dans lequel sont facturées les prestations délivrées au sein des institutions et écoles spécialisées.

Le groupe de charges 36 est en progression avec l'augmentation des subventions des salaires des enseignants. Des mesures à hauteur de CHF 2'770'000 ont été accordées afin de sortir de la crise liée à l'introduction de la nouvelle grille salariale. A cela

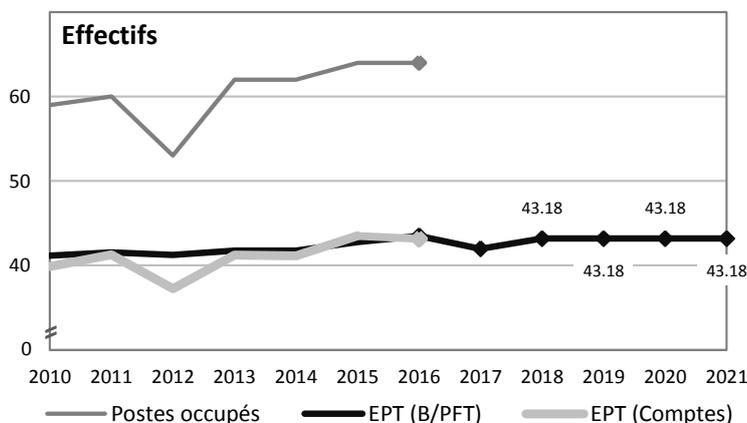
s'ajoute le subventionnement des remplacements par l'Etat à hauteur de CHF1'480'000. Nous relèverons encore la progression des coûts des écoles spécialisées, soit CHF 940'000, pour les besoins d'intensité et la politique intégrative. Les imputations internes sont en diminution étant donné que les frais engagés par le SIEN pour l'OISO ne seront plus refacturés mais feront partie des coûts statistiques calculés en fin d'année et ne seront par conséquent pas inclus dans le budget. Le groupe de charges 31 est principalement impacté par une légère contraction des coûts de l'orthophonie de CHF 200'000.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Ecole obligatoire, non mentionné ailleurs	0	0	1'366'000
Inst.OES dans canton	0	0	28'945'827
Pers.ens.institut	0	0	638'000
Scolaris.hors canton	0	0	1'315'000
Subv.Cycle 1	0	0	22'551'126
Subv. Cycle 2	0	0	29'726'384
Subv. Cycle 3	0	0	34'596'525
Total	0	0	119'138'862

Il s'agit du subventionnement des charges du personnel enseignant de l'école obligatoire ainsi que des institutions spécialisées.

RESSOURCES HUMAINES



L'augmentation entre le budget 2018 et le budget 2017 correspond à 1,2 EPT. Ces postes en psychomotricité sont prévus pour répondre aux besoins relevés dans les institutions et écoles spécialisées ainsi que dans le concept cantonal de pédagogie spécialisée. Une refacturation de prestations en permet le financement.

Conservatoire neuchâtelois - sct amateur (CMNE)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le CMNE cherche constamment à adapter son offre à l'évolution de la société. Ainsi, tout en maintenant sa mission première définie par l'article 2 LCMN, il engage des projets pilote d'enseignement qui cherche à correspondre au mieux aux besoins des parties prenantes. Les élèves à besoins particuliers, les séniors, les élèves particulièrement talentueux, les élèves issus de la migration, etc. forment ainsi des publics cibles auxquels il s'agit de répondre. Le CMNE organise de nombreuses manifestations et d'événements pour faire connaître la musique qui vont également au-delà de nos frontières (concours suisse de musique, portes ouvertes, clôture). De nombreuses collaborations interinstitutionnelles sont menées notamment avec le théâtre populaire romand "TPR", le nouvel ensemble contemporain "NEC" et l'ensemble symphonique neuchâtelois "ESN". Le CMNE participe en tant que projet pilote pour la Romandie à l'implantation du label de qualité pour les écoles de musique "quarte". Ce label a été développé en collaboration avec l'Association suisse pour systèmes de qualité et de management (SQS).

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Adapter l'offre aux besoins de la société
- Stabilisation du logiciel métier de facturation des écolages
- Finalisation des améliorations du contrôle interne (SCI)
- Participation au projet pilote et à l'introduction du système de gestion de la qualité pour les écoles de musique "quarte open label"
- Assurer la mise en œuvre de la réforme de l'Etat dans le cadre du "SIGE"
- Continuer à pérenniser l'enseignement de la musique amateur et préprofessionnel ainsi que le développement de la culture musicale en générale, selon l'adage "musique pour tous"
- Modification du statut des enseignants

GROUPES DE PRESTATIONS

Prestations CMNE (CHF)	Budget 2018
Coûts	211'100
Produits	-2'988'700
Résultat net	-2'777'600

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la gestion des activités du conservatoire. Le catalogue des prestations sera établi en 2019.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2018	Ecart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
	2016	Budget 2017		CHF	%			
Charges d'exploitation	10'205'873	10'025'334	10'199'961	+174'627	+1.7%	10'379'974	10'465'368	10'550'564
30 Charges de personnel	8'888'737	8'825'097	9'069'077	+243'980	+2.8%	9'151'966	9'243'060	9'328'256
31 Biens, services et autres charges d'expl.	431'514	369'500	296'200	-73'300	-19.8%	376'200	370'500	370'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	33'637	47'337	51'684	+4'347	+9.2%	68'808	68'808	68'808
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	851'985	783'400	783'000	-400	-0.1%	783'000	783'000	783'000
Revenus d'exploitation	-2'689'568	-3'355'400	-2'988'700	+366'700	-10.9%	-2'768'700	-2'768'700	-2'768'700
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-2'337'082	-3'005'400	-2'588'700	+416'700	-13.9%	-2'368'700	-2'368'700	-2'368'700
43 Revenus divers	-352'486	-350'000	-400'000	-50'000	+14.3%	-400'000	-400'000	-400'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	7'516'305	6'669'934	7'211'261	+541'327	+8.1%	7'611'274	7'696'668	7'781'864
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	7'516'305	6'669'934	7'211'261	+541'327	+8.1%	7'611'274	7'696'668	7'781'864
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	7'516'305	6'669'934	7'211'261	+541'327	+8.1%	7'611'274	7'696'668	7'781'864

Commentaires et hypothèses

Les différences les plus marquantes entre le budget 2018 et le budget 2017 figurent au niveau des charges de personnel ainsi qu'au niveau des recettes. Pour les charges de personnel il est notamment tenu compte de l'abrogation de la loi sur la caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignements public. Concernant les revenus, les montants ont été adaptés sur la base des constats faits dans les exercices précédents.

Projets gérés par crédit d'engagement

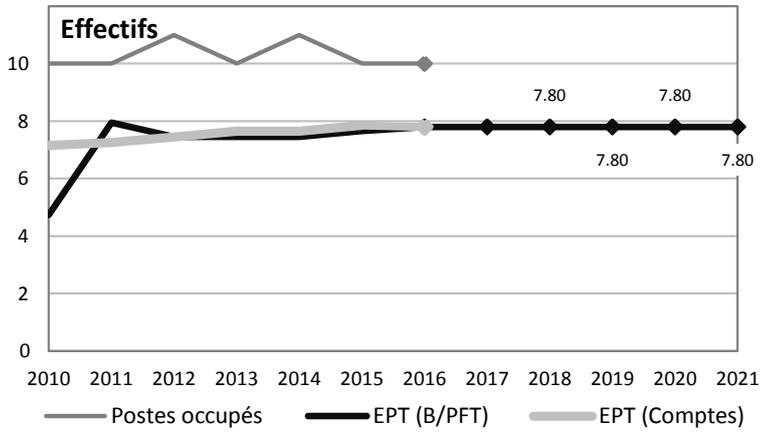
Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engage- ment ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
Crédits d'engagement en cours			137'000	137'000	0	137'000	137'000	0	137'000
Cons.,renouv. du parc pianist. 2016-2019	21.03.2016	548'000	137'000	137'000	0	137'000	137'000	0	137'000
Crédits d'engagement à solliciter			0	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0	0	0

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

Investissement concernant le renouvellement du parc pianistique.

RESSOURCES HUMAINES



Pas de variation prévue dans l'effectif entre les budgets 2018 et 2017.

Serv. form. postobligatoire et orientation (SFPO)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le SFPO est directement impacté par le cadre financier, légal et réglementaire fédéral et intercantonal. Les économies sectorielles décidées par le parlement fédéral ont par exemple un impact direct sur les ressources à disposition. Dans ce cadre, certains mandats et financements doivent être revus et sont définis de manière encore plus précise. En outre, les établissements du secondaire II accueilleront à la rentrée 2018, la première cohorte d'élèves sortant de l'école obligatoire et ayant suivi les branches à niveaux. La définition de conditions d'admission respectant l'esprit de la réforme est un défi aussi bien au niveau conceptuel qu'au niveau de la communication aux différents partenaires. Notre système de formation se doit de rester flexible et ouvert en préservant l'acquisition de savoirs et de compétences basales. Il s'agit aussi de continuer à mettre l'accent sur l'insertion des jeunes qui se trouvent dans un moment difficile de leur vie. Un défi au moins aussi grand pour la formation est celui du contexte migratoire. Dans le domaine de l'orientation, le SFPO doit se positionner comme moteur dans l'accompagnement des transitions pour toutes les étapes de la vie.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Définir une stratégie de la formation professionnelle et générale pour l'horizon 2030 qui tienne compte de changements de paradigmes (économie 4.0, flexibilité de l'offre et des parcours, formation tout au long de la vie)
- Proposer un dispositif permettant d'offrir des débouchés aux élèves sans solution à la sortie de l'école obligatoire
- Optimiser l'utilisation des bâtiments du postobligatoire dans une approche cantonale "un canton, une vision" et examiner la création de pôle de compétences
- Revoir le dispositif permettant l'intégration de migrants dans un parcours de formation
- Moderniser nos systèmes d'information et d'accompagnement pour permettre à chacun une meilleure compréhension
- Instaurer des synergies renforcées entre les offres de formation de nos trois hautes écoles

GROUPES DE PRESTATIONS

Pilotage Hautes écoles et recherche (CHF)	Budget 2018
Coûts	626'500
Produits	-1'543'860
Résultat net	-917'360

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent essentiellement de l'exploitation de la Cité des étudiants.

Surveillance, qualif. Des apprentissages (CHF)	Budget 2018
Coûts	2'302'900
Produits	-912'000
Résultat net	1'390'900

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations concernent les prestations du secteur de procédure de qualification (matériel et indemnités experts) ainsi que les cours de maîtres d'apprentissage.

Orientation scolaire et professionnelle (CHF)	Budget 2018
Coûts	227'900
Produits	-722'000
Résultat net	-494'100

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent d'une part des mandats interinstitutionnels pour des prestations hors scolarité et adultes et d'autre part des mandats avec le CSFO (Centre suisse de services Formation professionnelle) pour diverses prestations de documentation et d'information.

Insertion des jeunes en formation profes (CHF)	Budget 2018
Coûts	835'000
Produits	-286'000
Résultat net	549'000

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations sont liés aux moyens mis à disposition pour le soutien aux jeunes en difficultés multiples afin qu'ils accèdent à la formation.

Pilotage des formations S2 et Tert. B (CHF)	Budget 2018
Coûts	80'000
Produits	-110'000
Résultat net	-30'000

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent globalement des prestations fournies pour le pilotage des formations du Secondaire 2 et Tertiaire B.

RH enseignants (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, il n'y a ni coût ni produit.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	201'454'724	196'396'014	195'460'705	-935'308	-0.5%	196'774'402	195'528'132	196'586'344
30 Charges de personnel	8'660'701	11'716'629	11'475'463	-241'165	-2.1%	11'659'710	11'977'640	12'096'144
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'599'282	2'884'800	3'870'400	+985'600	+34.2%	3'897'750	3'632'250	3'686'450
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'088'714	1'305'574	738'132	-567'442	-43.5%	738'132	738'132	736'140
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	138'241'148	128'969'500	131'133'010	+2'163'510	+1.7%	131'782'510	130'290'510	131'051'510
37 Subventions à redistribuer	47'398'495	48'797'000	47'001'000	-1'796'000	-3.7%	47'451'000	47'641'000	47'766'000
39 Imputations internes	2'466'385	2'722'511	1'242'700	-1'479'811	-54.4%	1'245'300	1'248'600	1'250'100
Revenus d'exploitation	-52'185'525	-53'392'860	-52'172'050	+1'220'810	-2.3%	-52'624'450	-52'536'650	-52'663'250
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-794'597	-806'760	-1'077'350	-270'590	+33.5%	-1'077'350	-1'082'350	-1'082'350
43 Revenus divers	-380'875	-390'400	-433'600	-43'200	+11.1%	-433'600	-433'600	-433'600
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-3'306'939	-3'082'000	-3'371'000	-289'000	+9.4%	-3'371'000	-3'085'000	-3'085'000
47 Subventions à redistribuer	-47'398'495	-48'797'000	-47'001'000	+1'796'000	-3.7%	-47'451'000	-47'641'000	-47'766'000
49 Imputations internes	-304'619	-316'700	-289'100	+27'600	-8.7%	-291'500	-294'700	-296'300
Résultat d'exploitation	149'269'199	143'003'154	143'288'655	+285'501	+0.2%	144'149'952	142'991'482	143'923'094
34 Charges financières	2'000	2'000	0	-2'000	-100.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-974'543	-145'000	-1'121'310	-976'310	+673.3%	-1'121'310	-1'121'310	-1'121'310
Résultat de financement	-972'543	-143'000	-1'121'310	-978'310	+684.1%	-1'121'310	-1'121'310	-1'121'310
Résultat opérationnel	148'296'656	142'860'154	142'167'345	-692'809	-0.5%	143'028'642	141'870'172	142'801'784
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	148'296'656	142'860'154	142'167'345	-692'809	-0.5%	143'028'642	141'870'172	142'801'784

Commentaires et hypothèses

Dès 2018, les coûts des hautes écoles sont intégrés au sein du SFPO.

Depuis le budget 2018, le fonds de formation et intégration des jeunes est englobé dans le centre de profit du SFPO. Il en résulte des écarts par rapport au budget 2017 (groupe 30 : + CHF 1,1 millions, groupe 31 : + CHF 355'000.-, groupe 39 : + CHF 450'000.- et groupe 46 : - CHF 230'000.-). La bonification en prestation interne (effective au budget 2017) en est réduite d'autant dans le groupe 39, soit - CHF 1.675 millions.

En 2017, le SFPO a intégré dans son budget un montant de CHF 1.655 millions relatif à des mesures compensatoires imputées dans le cadre de la transition vers la nouvelle politique salariale du canton. En 2018, celles-ci n'ont plus lieu d'être au sein du SFPO, il en résulte une amélioration du groupe 30 pour le même montant.

L'augmentation au sein du groupe 31 provient également d'une augmentation des coûts d'entretien de la Cité des étudiants pour plus de CHF 468'000.- nécessaire à son exploitation. Ce montant est compensé majoritairement par l'augmentation des recettes de la Cité des étudiants dans les groupes 42 et 44 pour un montant total de CHF 442'000.-.

Le groupe 46 diminue car la subvention fédérale allouée pour la formation professionnelle a été réduite par la Confédération conformément au message FRI 2017-2020.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Contrib. CIE	0	0	610'000
Contrib. Conf. Intercanto.	0	0	1'500
Contrib. cours préparatoires (brevets)	0	0	117'000
Contrib. CREME	0	0	24'000
Contrib. Ecole de Droguerie	0	0	150'000
Contrib. HE-ARC	0	0	5'189'000
Contrib. HE-ARC APS (MS et Prop.)	0	0	1'285'000
Contrib. HE-ARC Santé	0	0	437'000
Contrib. HEM	0	0	857'000
Contrib. HEP BEJUNE	0	0	11'250'000
Contrib. HES-SO	0	0	33'116'000
Contrib. HNE-ELM	0	0	153'000
Contrib. S2 Fom. Acad. + Pass. / CIIP	0	0	530'000
Contrib. S2 Fom. Prof. / AEPR	0	0	4'470'000
Contrib. TA HES / AHES	0	0	2'273'000
Contrib. TA HEU / AIU	0	0	16'980'000
Contrib. TB ES / AES	0	0	1'908'000
Contrib. UNINE	0	0	49'898'000
Dédom. div. Confédération	0	0	77'500
Formation initiale pour adultes	0	0	530'000
Parcours certifiant pour jeunes migrants	0	0	520'000
Subv. aux entrep. Publiques (REFCOM)	0	0	50'000
Subv. en nature Cité ét.	0	0	791'010
Subvention BPUN	0	0	46'000
Subv. fédérale diverses	0	0	-2'000'000
Subv. féd. projets spécif.	0	0	-50'000
Subv. organ. non lucrative (Capacité)	0	0	40'000
Total	0	0	129'253'010

Les contributions relatives aux hautes écoles sont indiquées ci-contre avec les initiales "HE".

L'enveloppe octroyée à l'Université se retrouve sous l'intitulé "Contr. UNINE".

Explications des autres initiales employées:

TA : Tertiaire A;

TB : Tertiaire B;

S2 : Secondaire 2;

BPUN : Bibliothèque Populaire Université Neuchâtel;

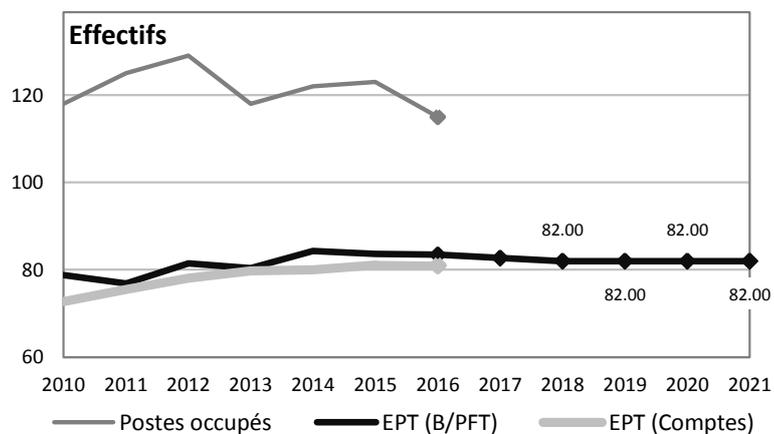
REFCOM : Réseau de formation commerciale.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Contrib. A redistrib TA HEU / AIU	0	0	-22'464'000
Contrib. Redist. TA HEU / AIU	0	0	22'464'000
Subv. fédérale à redistrib. (UNINE)	0	0	-24'537'000
Subv. fédérale redistrib. (UNINE)	0	0	24'537'000
Total	0	0	0

Subvention fédérale universitaire et indemnités des accords intercantonaux perçues et reversées à l'UniNE.

RESSOURCES HUMAINES



L'effectif du SFPO a été réduit entre 2018 et 2017 de 1,74 EPT. Cette variation provient d'une réduction de postes pour 0.64 EPT qui s'inscrit dans le cadre de la réduction globale des effectifs de l'Etat (-60 EPT) initiée durant l'exercice 2017. Le transfert de ressources au SHRE pour la gestion des salaires des enseignants est également incluse.

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Les lycées neuchâtelois ont pour mission de dispenser la formation générale (maturité gymnasiale, maturité spécialisée et certificat de culture générale) et la formation professionnelle commerciale (maturité professionnelle Economie & Services). Au cours des deux dernières législatures, les lycées ont dû adapter leurs offres et mettre en œuvre des mesures de d'assainissement touchant directement l'enseignement et impactant aussi bien les enseignants que les élèves. En 2018 et au cours des années à venir, les défis des lycées seront nombreux. En effet, au niveau national, plusieurs projets d'envergure ont été lancés. Il s'agira d'introduire une nouvelle discipline au plan d'études, de renforcer les compétences de base en français et en mathématiques des étudiants ou encore de réviser les conditions de réussite de la maturité gymnasiale. Au plan cantonal, citons les changements importants que constituent l'entrée dans les formations du postobligatoire des élèves issus du cycle 3 rénové (filière unique). D'importants travaux pour améliorer l'efficacité administrative continueront durant cette législature.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Offrir une transition adaptée aux élèves issus de la filière unique (cycle 3 rénové)
- Poursuivre le travail d'efficacité administrative par une concentration des processus
- Réviser la loi sur l'enseignement secondaire supérieur sous la conduite du SFPO
- Introduire une nouvelle discipline (informatique) au plan d'études, conformément aux décisions de la CDIP
- Consolider les compétences basales des élèves et leur préparation aux études tertiaires
- Renforcer les liens et la collaboration avec les partenaires du tertiaire A
- Participer au niveau national à la révision du dispositif réglementant le contenu de la formation gymnasiale
- Implémenter le nouveau dispositif réglementaire et le nouveau plan d'études de culture générale

GROUPES DE PRESTATIONS

Maturité gymnasiale LBC (CHF)	Budget 2018
Coûts	490'600
Produits	-1'584'200
Résultat net	-1'093'600

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Blaise-Cendrars. Les produits proviennent principalement des contributions intercantionales des cantons de Berne et du Jura versés pour la fréquentation des élèves hors canton ainsi que de la taxe forfaitaire annuelle facturée aux élèves.

Maturité gymnasiale LDDR (CHF)	Budget 2018
Coûts	1'130'500
Produits	-666'700
Résultat net	463'800

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Denis-de-Rougemont. Les produits proviennent principalement de la participation des élèves au financement des activités culturelles et sportives ainsi que de la taxe forfaitaire annuelle facturée aux élèves.

Formation prof. Initiale LJP (CHF)	Budget 2018
Coûts	216'900
Produits	-1'672'900
Résultat net	-1'456'000

Les prestations liées aux formations initiales dispensées par le Lycée Jean-Piaget incluent uniquement les coûts directement imputables. Les produits proviennent principalement des subventions fédérales versées par le SEFRI pour la formation professionnelle, de la participation des élèves au financement des activités culturelles et sportives ainsi que de la taxe forfaitaire annuelle facturée aux élèves.

Maturité gymnasiale LJP (CHF)	Budget 2018
Coûts	228'600
Produits	-357'500
Résultat net	-128'900

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Jean-Piaget. Les produits proviennent principalement de la participation des élèves au financement des activités culturelles et sportives ainsi que de la taxe forfaitaire annuelle facturée aux élèves.

École culture générale LJP (CHF)	Budget 2018
Coûts	147'600
Produits	-301'500
Résultat net	-153'900

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations liées aux formations de culture générale et de maturité spécialisée dispensées par le Lycée Jean-Piaget. Les produits proviennent des dédommagements hors canton, de la participation des élèves au financement des activités culturelles et sportives ainsi que de la taxe forfaitaire annuelle facturée aux élèves.

Autres formation LJP (CHF)	Budget 2018
Coûts	66'000
Produits	-705'400
Résultat net	-639'400

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des cours de français langue étrangère, des cours de vacances et des centres de langues du Lycée Jean-Piaget. Les produits représentent les finances de cours facturées pour les formations dispensées.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	50'427'096	49'569'015	47'419'807	-2'149'208	-4.3%	46'351'840	46'685'201	47'167'743
30 Charges de personnel	43'299'965	42'648'784	41'606'907	-1'041'876	-2.4%	40'607'240	40'952'501	41'431'443
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'412'623	2'812'700	3'583'400	+770'700	+27.4%	3'556'500	3'551'500	3'554'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'001'040	1'000'332	0	-1'000'332	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	697'609	727'700	26'000	-701'700	-96.4%	26'000	26'000	26'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'015'859	2'379'500	2'203'500	-176'000	-7.4%	2'162'100	2'155'200	2'155'800
Revenus d'exploitation	-5'536'940	-5'847'600	-5'334'800	+512'800	-8.8%	-5'197'900	-5'161'200	-5'155'200
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-1'526'737	-1'578'800	-2'097'400	-518'600	+32.8%	-2'056'300	-2'051'300	-2'058'700
43 Revenus divers	-426'498	-485'200	-26'500	+458'700	-94.5%	-26'500	-26'500	-26'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-13'736	-35'000	-50'000	-15'000	+42.9%	-50'000	-50'000	-50'000
46 Revenus de transfert	-2'908'240	-3'172'200	-2'970'900	+201'300	-6.3%	-2'895'100	-2'883'400	-2'870'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-661'728	-576'400	-190'000	+386'400	-67.0%	-170'000	-150'000	-150'000
Résultat d'exploitation	44'890'156	43'721'415	42'085'007	-1'636'408	-3.7%	41'153'940	41'524'001	42'012'543
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	-26'499	-25'000	-23'300	+1'700	-6.8%	-18'100	-18'100	-18'100
Résultat de financement	-26'499	-25'000	-23'300	+1'700	-6.8%	-18'100	-18'100	-18'100
Résultat opérationnel	44'863'658	43'696'415	42'061'707	-1'634'708	-3.7%	41'135'840	41'505'901	41'994'443
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	44'863'658	43'696'415	42'061'707	-1'634'708	-3.7%	41'135'840	41'505'901	41'994'443

Commentaires et hypothèses

Deux différences marquantes entre le budget 2017 et le budget 2018 sont à relever. D'une part, on observe une diminution des charges de personnel: augmentation du nombre moyen d'élèves par classe dans la voie académique, redimensionnement du nombre de classes à plein temps en maturité professionnelle, suppression de l'offre transitoire de raccordement et réduction de l'équipe de direction. D'autre part, on note une diminution des subventions fédérales impactant le groupe 46 et directement liée à la réduction de l'offre en voie professionnelle (CHF +311'000.-). Les autres variations constatées sont uniquement le résultat de changements d'imputation liés aux modifications intervenues dans la structure des éléments

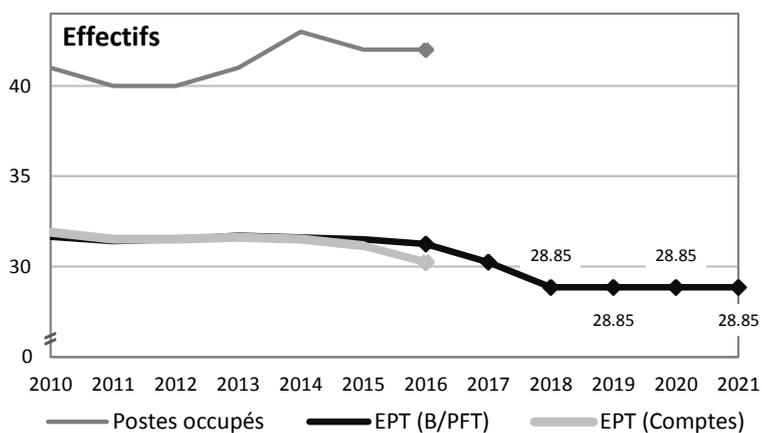
financiers selon ancien et nouveau plan comptable (reclassifications opérées entre les groupes 36 et 31 et entre les groupes 42 et 43, imputation des amortissements du patrimoine administratif dans le centre de profit du service des bâtiments).

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Subsides à tiers LBC	0	0	6'000
Subsides à tiers LDDR	0	0	7'000
Subsides à tiers LJP	0	0	13'000
Total	0	0	26'000

Ces charges représentent les subsides accordés aux élèves pour financer leur participation aux activités culturelles et sportives organisées par les lycées.

RESSOURCES HUMAINES



La diminution des EPT entre le budget 2018 et le budget 2017 est liée au transfert de ressources au SHRE pour la gestion des salaires des enseignants.

Centre professionnel des métiers du bâtiment (CPMB)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CPMB sont:

- Le nombre de personnes qui débutent une formation professionnelle
- La réglementation fédérale en matière de formation professionnelle
- L'évolution du nombre d'élèves confrontés à des difficultés (handicaps, problèmes sociaux, familiaux ou économiques)
- Le nombre de personnes qui débute une formation dans le domaine du bâtiment

Formations initiales et supérieures: le nombre d'élèves a plutôt tendance à augmenter. La réforme du cycle 3 de l'école obligatoire pourrait accentuer cette augmentation.

Les mesures préparatoires: la réforme du cycle 3 devrait améliorer la transition directe vers les formations du secondaire 2 et diminuer ainsi le besoin en mesures préparatoires. Une augmentation des apprenants-es en situation migratoire ou d'intégration est attendue.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Redéfinir le paysage des offres de formation du secondaire 2 dans l'espace BEJUNE
- Offrir des prestations AFP pour étendre les possibilités de formation et d'insertion professionnelle
- Contribuer au développement du soutien aux entreprises formatrices
- Être un établissement de formation de l'Etat de Neuchâtel efficace et efficient dans un cadre d'amélioration permanente
- En plus de l'enseignement professionnel, promouvoir auprès des apprenti(e)s une bonne hygiène de vie et le développement de leur culture générale
- Tenir compte des différences et optimiser les chances de réussite de toutes les personnes en formation
- Respecter et enseigner les principes du développement durable
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région
- Intensifier les collaborations avec les autres établissements de formation et développer les relations intercantionales
- S'adapter constamment aux conditions externes et internes changeantes

GROUPES DE PRESTATIONS

Formation initiale (CHF)	Budget 2018
Coûts	979'070
Produits	-5'473'500
Résultat net	-4'494'430

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations sont dédiés à la formation initiale. Les produits se composent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des coûts facturés aux élèves dans le cadre de leur formation.

Formation des adultes (CHF)	Budget 2018
Coûts	121'000
Produits	-1'380'700
Résultat net	-1'259'700

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations sont dédiés à la formation des adultes. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des coûts facturés aux élèves dans le cadre de leur formation.

Economat (CHF)	Budget 2018
Coûts	283'000
Produits	-299'500
Résultat net	-16'500

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations sont composés des achats destinés à la revente et des produits provenant des ventes.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

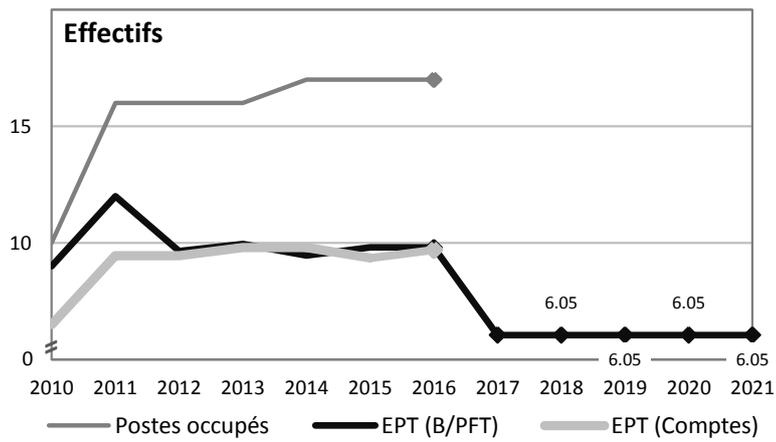
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	14'332'088	14'005'128	11'868'566	-2'136'561	-15.3%	11'857'860	11'876'282	12'303'918
30 Charges de personnel	7'855'153	7'470'725	7'414'806	-55'919	-0.7%	7'420'700	7'433'922	7'432'458
31 Biens, services et autres charges d'expl.	3'692'870	2'810'025	1'740'460	-1'069'565	-38.1%	1'728'460	1'733'460	1'735'460
33 Amortissements du patrimoine administratif	113'178	113'178	0	-113'178	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	146'167	215'000	0	-215'000	-100.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'524'720	3'396'200	2'713'300	-682'900	-20.1%	2'708'700	2'708'900	3'136'000
Revenus d'exploitation	-10'476'351	-9'703'788	-7'572'600	+2'131'188	-22.0%	-7'567'600	-7'572'600	-7'567'600
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-5'782'241	-4'571'300	-3'714'200	+857'100	-18.7%	-3'709'200	-3'714'200	-3'709'200
43 Revenus divers	-512'666	-514'000	-63'000	+451'000	-87.7%	-63'000	-63'000	-63'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-4'025'367	-3'843'488	-3'705'400	+138'088	-3.6%	-3'705'400	-3'705'400	-3'705'400
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-156'077	-775'000	-90'000	+685'000	-88.4%	-90'000	-90'000	-90'000
Résultat d'exploitation	3'855'737	4'301'340	4'295'966	-5'373	-0.1%	4'290'260	4'303'682	4'736'318
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	-204'570	-200'000	-200'000	+0	0.0%	-200'000	-200'000	-200'000
Résultat de financement	-204'570	-200'000	-200'000	+0	0.0%	-200'000	-200'000	-200'000
Résultat opérationnel	3'651'167	4'101'340	4'095'966	-5'373	-0.1%	4'090'260	4'103'682	4'536'318
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	3'651'167	4'101'340	4'095'966	-5'373	-0.1%	4'090'260	4'103'682	4'536'318

Commentaires et hypothèses

Les différences significatives entre le budget 2017 et le budget 2018 proviennent des éléments suivants :

- Groupe 30 : externalisation de la cafétéria partiellement compensée par un reclassement MCH2 de natures comptables.
- Groupe 31 : externalisation de la cafétéria et consolidation des comptes projets.
- Groupe 36 : reclassement MCH2 de natures comptables dans le groupe 31.
- Groupe 39 : consolidation des comptes projets ayant pour conséquence la suppression de la nature comptable pour la reclassification des salaires enseignants de la formation supérieure/continue.
- Groupe 42 : externalisation de la cafétéria.
- Groupe 43 : consolidation des comptes projets ayant pour conséquence la suppression des comptes de résultats y relatifs.
- Groupe 46 : diminution de la subvention fédérale.
- Groupe 49 : consolidation des comptes projets ayant pour conséquence la suppression de la nature comptable pour la reclassification des salaires enseignants de la formation supérieure/continue.

RESSOURCES HUMAINES



La variation des effectifs entre le budget 2018 et le budget 2017 correspond à l'externalisation de la cafétéria (-3.65 EPT) qui s'inscrit dans le cadre de la réduction globale des effectifs de l'Etat (-60 EPT) initiée durant l'exercice 2017.

Centre de formation prof. du littoral (CPLN)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CPLN sont:

- Le nombre de personnes qui débutent une formation professionnelle,
- La réglementation fédérale en matière de formation professionnelle
- L'évolution du nombre d'élèves confrontés à des difficultés (handicaps, problèmes sociaux, familiaux ou économiques)
- L'impact des travaux de rénovation des bâtiments du site Maladière

Formations initiales et supérieures: le nombre d'élèves a plutôt tendance à augmenter. La réforme du cycle 3 de l'école obligatoire pourrait accentuer cette augmentation.

Les mesures préparatoires: la réforme du cycle 3 devrait améliorer la transition directe vers les formations du secondaire 2 et diminuer ainsi le besoin en mesures préparatoires. Une augmentation des apprenants-es en situation migratoire ou d'intégration est attendue.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Etre un établissement de formation efficient dans un cadre d'amélioration permanente
- Réaliser ses prestations en tenant compte de la satisfaction des usagers (personnes en formation, personnel) et des autres partenaires
- Tenir compte des différences et optimiser les chances de réussite de toutes les personnes en formation
- Respecter et enseigner les principes du développement durable
- Développer une communication transparente, tant à l'externe et qu'à l'interne
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région
- Intensifier les collaborations avec les autres établissements de formation et développer les relations intercantionales
- Participer à la mise en œuvre du Pôle technique neuchâtelois

GROUPES DE PRESTATIONS

EAM (CHF)	Budget 2018
Coûts	433'000
Produits	-3'338'333
Résultat net	-2'905'333

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole des Arts et Métiers. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des coûts facturés aux élèves dans le cadre de leur formation.

ECG (CHF)	Budget 2018
Coûts	21'000
Produits	-21'000
Résultat net	0

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole de Culture Générale.

Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles.

EMTN (CHF)	Budget 2018
Coûts	103'000
Produits	-946'840
Résultat net	-843'840

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole des Métiers de la Terre et de la Nature. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des coûts facturés aux élèves dans le cadre de leur formation.

EPC (CHF)	Budget 2018
Coûts	210'100
Produits	-1'962'682
Résultat net	-1'752'582

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole Professionnelle Commerciale. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des coûts facturés aux élèves dans le cadre de leur formation.

ESD (CHF)	Budget 2018
Coûts	362'200
Produits	-2'065'528
Résultat net	-1'703'328

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole Supérieure de Droguerie. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des coûts facturés aux élèves dans le cadre de leur formation.

ET (CHF)	Budget 2018
Coûts	467'500
Produits	-4'441'954
Résultat net	-3'974'454

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole Technique. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des coûts facturés aux élèves dans le cadre de leur formation.

EPS (CHF)	Budget 2018
Coûts	7'800
Produits	-10'000
Résultat net	-2'200

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies dans le cadre l'éducation physique et sportive (EPS).
Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	42'041'520	42'109'890	38'523'884	-3'586'007	-8.5%	39'246'700	39'284'086	39'318'380
30 Charges de personnel	32'736'124	32'913'869	31'212'589	-1'701'281	-5.2%	31'801'905	31'836'491	31'868'385
31 Biens, services et autres charges d'expl.	5'387'630	5'155'186	6'091'215	+936'029	+18.2%	6'222'415	6'222'915	6'223'415
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'361'187	1'406'681	10'080	-1'396'601	-99.3%	10'080	10'080	10'080
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	456'262	442'000	0	-442'000	-100.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'100'317	2'192'154	1'210'000	-982'154	-44.8%	1'212'300	1'214'600	1'216'500
Revenus d'exploitation	-16'243'708	-16'534'912	-14'773'287	+1'761'625	-10.7%	-14'336'431	-14'369'602	-14'375'888
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-3'609'467	-4'143'350	-3'227'750	+915'600	-22.1%	-2'949'000	-2'949'000	-2'949'000
43 Revenus divers	-5'177	-4'000	-170'650	-166'650	+4'166.3%	-150'650	-180'650	-185'650
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-10'755'979	-10'698'862	-10'198'987	+499'875	-4.7%	-10'080'081	-10'082'352	-10'082'938
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-1'873'085	-1'688'700	-1'175'900	+512'800	-30.4%	-1'156'700	-1'157'600	-1'158'300
Résultat d'exploitation	25'797'813	25'574'978	23'750'597	-1'824'382	-7.1%	24'910'269	24'914'484	24'942'492
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	-77'560	-33'400	-10'000	+23'400	-70.1%	-10'000	-10'000	-10'000
Résultat de financement	-77'560	-33'400	-10'000	+23'400	-70.1%	-10'000	-10'000	-10'000
Résultat opérationnel	25'720'253	25'541'578	23'740'597	-1'800'982	-7.1%	24'900'269	24'904'484	24'932'492
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	25'720'253	25'541'578	23'740'597	-1'800'982	-7.1%	24'900'269	24'904'484	24'932'492

Commentaires et hypothèses

Par rapport au budget 2017, le budget 2018 montre une amélioration de CHF 1,824 mio au niveau du résultat d'exploitation. Même si les comparaisons sont rendues difficiles (passage à MCH2 et nouvelle comptabilité analytique) les grandes masses suivantes expliquent cet écart:

- Nouveautés comptables et analytiques: amélioration de CHF 1,866 mio, soit CHF 1,397 mio au niveau des amortissements et CHF 0,469 mio pour les imputations internes nettes;
- Economies prévues: CHF 1,205 mio. Dont (1) CHF 0,735 mio dans les salaires administratifs (analyse lors chaque départ ce qui a conduit à une baisse constante des EPT depuis 2012) et les salaires des enseignants (fermetures de filières ES à plein-temps, regroupements de classes, placements en stages) alors que la hausse des coûts induite par les mesures salariales décidées à fin 2016 est estimée à CHF 0,370 mio et (2) CHF 0,470 mio dans les BSM malgré la forte contribution du CPLN pour la remise à niveau des salles de classe opérée dans la cadre de l'assainissement énergétique du CPLN;
- Baisse des revenus: CHF 1,247 mio, surtout dû à la baisse des subventions fédérales (CHF 968k) ainsi celles du FFPP (CHF 0,240 mio).

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			0	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits d'engagement à solliciter			0	354'000	-15'000	339'000	0	0	0
CPLN ET - Infrastructure didactique		354'000	0	354'000	-15'000	339'000	0	0	0

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

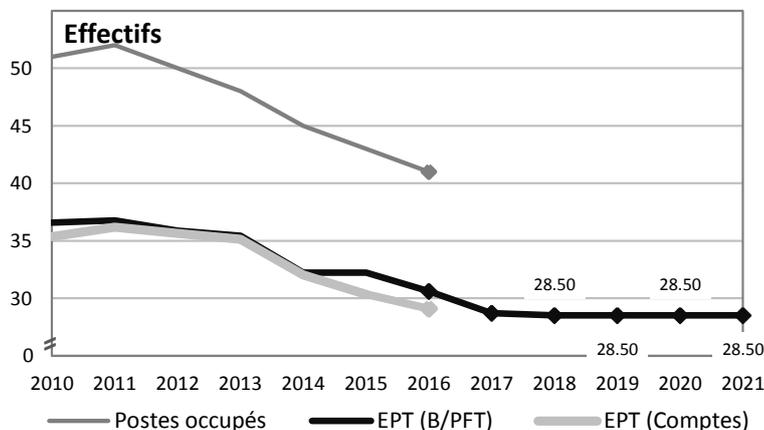
Dans le cadre de la réorganisation complète du secteur Informatique de l'Ecole Technique du CPLN (ET), de nouvelles infrastructures sont nécessaires; elles permettront la mise en œuvre de nouveaux moyens didactiques et pédagogiques en phase avec les technologies utilisées dans le monde professionnel.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Revenu d'immeubles patrimoine administra	0	0	-59'800
Total	0	0	-59'800

Les revenus d'immeuble sont les revenus générés par les diverses locations de salles de classes ou des salles polyvalentes.

RESSOURCES HUMAINES



La diminution des EPT entre le budget 2018 et le budget 2017 est liée au transfert de ressources au SHRE pour la gestion des salaires des enseignants.

Centre de formation prof. des montagnes (CIFOM)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

L'année 2018 sera marquée par plusieurs changements liés aux réformes de l'Etat de Neuchâtel. Il s'agit notamment des outils SIGE (comptabilité, ressources humaines), de la réorganisation de la gestion administrative et salariale des enseignants entre le SFPO, les entités et le SRHE, ainsi que l'intégration du CIFOM au programme GestionNE. Le passage au plan comptable MCH2 et la mise en place d'une nouvelle comptabilité analytique ont été intégrés aux programmes des réformes. Ces projets ont mobilisé des ressources importantes des services généraux du CIFOM en 2017, il en ira de même en 2018. Les nouveaux processus et flux (comptables notamment) exigeront une adaptation de la part de tous les acteurs concernés au sein du CIFOM et de ses unités.

Le CIFOM continue de répondre à sa mission fondamentale qui consiste à satisfaire les besoins de formation professionnelle initiale et supérieure d'une économie en constante évolution, tout en gardant la souplesse nécessaire pour accompagner les fluctuations économiques touchant les entreprises du canton.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Gérer l'augmentation des élèves dans le secteur santé-social et projet de nouveaux locaux
- Participer à la mise en œuvre du Pôle technique neuchâtelois
- Adapter l'institution aux nouveaux outils mis en place (SIGE, GestionNE, ConduiteNE)
- Diminuer le nombre de classes de CFC commerce/MP Economie et services voie 3+1 (objectif cantonal)
- Harmoniser et mettre à jour le système qualité et des procédures, en fonction des projets SIGE notamment
- Maintenir et développer des partenariats avec les milieux professionnels de nos différents unités

GROUPES DE PRESTATIONS

EAA (CHF)	Budget 2018
Coûts	360'300
Produits	-2'115'900
Résultat net	-1'755'600

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole d'arts appliqués. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des coûts facturés aux élèves dans le cadre de leur formation.

ECG (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, il n'y a ni coût ni produit.

EPC (CHF)	Budget 2018
Coûts	425'200
Produits	-2'946'600
Résultat net	-2'521'400

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole Pierre-Coullery (domaine santé-social). Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des coûts facturés aux élèves dans le cadre de leur formation.

ESTER (CHF)	Budget 2018
Coûts	444'800
Produits	-3'889'500
Résultat net	-3'444'700

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole du secteur tertiaire. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des coûts facturés aux élèves dans le cadre de leur formation.

ET (CHF)	Budget 2018
Coûts	651'200
Produits	-5'256'900
Résultat net	-4'605'700

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole technique. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des coûts facturés aux élèves dans le cadre de leur formation.

EPS (CHF)	Budget 2018
Coûts	31'000
Produits	-31'000
Résultat net	0

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies dans le cadre de l'éducation physique et sportive (EPS).
Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	56'513'839	56'517'269	53'774'625	-2'742'644	-4.9%	53'629'925	53'392'794	53'374'966
30 Charges de personnel	47'337'045	46'934'420	46'172'633	-761'787	-1.6%	46'021'789	45'816'358	45'798'530
31 Biens, services et autres charges d'expl.	4'569'964	5'014'400	5'283'900	+269'500	+5.4%	5'348'100	5'336'400	5'336'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'075'144	2'042'049	138'192	-1'903'857	-93.2%	100'536	100'536	100'536
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	309'370	355'000	0	-355'000	-100.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'222'316	2'171'400	2'179'900	+8'500	+0.4%	2'159'500	2'139'500	2'139'500
Revenus d'exploitation	-16'079'054	-15'791'000	-15'612'500	+178'500	-1.1%	-15'142'800	-15'155'200	-15'155'200
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-2'789'981	-2'896'900	-2'720'600	+176'300	-6.1%	-2'768'100	-2'788'100	-2'788'100
43 Revenus divers	-15'971	-7'500	-37'600	-30'100	+401.3%	-37'600	-37'600	-37'600
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-12'345'417	-11'925'200	-11'965'500	-40'300	+0.3%	-11'475'500	-11'475'500	-11'475'500
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-927'685	-961'400	-888'800	+72'600	-7.6%	-861'600	-854'000	-854'000
Résultat d'exploitation	40'434'785	40'726'269	38'162'125	-2'564'144	-6.3%	38'487'125	38'237'594	38'219'766
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	-99'742	-78'000	-88'000	-10'000	+12.8%	-88'000	-88'000	-88'000
Résultat de financement	-99'742	-78'000	-88'000	-10'000	+12.8%	-88'000	-88'000	-88'000
Résultat opérationnel	40'335'043	40'648'269	38'074'125	-2'574'144	-6.3%	38'399'125	38'149'594	38'131'766
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	40'335'043	40'648'269	38'074'125	-2'574'144	-6.3%	38'399'125	38'149'594	38'131'766

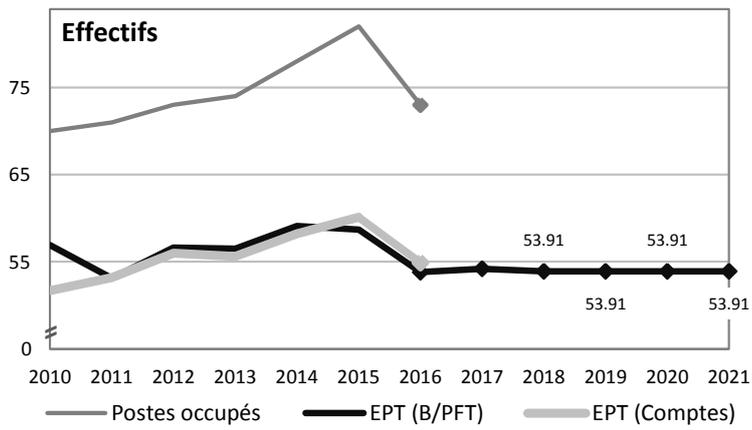
Commentaires et hypothèses

Le passage au MCH2 dès 2018 rend difficile la comparaison budgétaire par groupe de compte avec les années précédentes (par exemple, une charge de CHF 355'000 est présentée au budget 2017 dans les charges de transfert, mais dans les BSM au budget 2018).

De plus, cette situation n'inclut pas certains coûts, qui seront affectés par les services centraux lors de répartitions analytiques. Le budget 2018, par exemple, n'intègre pas les amortissements des bâtiments du cifom, qui sont désormais imputés directement au SBAT (écart de près de CHF 2 millions par rapport au budget 2017).

Le budget 2018 du CIFOM tient compte des prévisions de deux rentrées scolaires (août 2017 et 2018), avec notamment des baisses d'effectifs liées à la diminution du nombre de classes en maturité professionnelle à plein temps. Cette version budgétaire ne tient pas compte des effets induits par la création du pôle professionnel technique neuchâtelois (regroupement des écoles techniques du CIFOM et du CPLN sous une seule direction mais localisé sur deux sites). Le projet est encore dans sa phase initiale.

RESSOURCES HUMAINES



La diminution des EPT entre le budget 2018 et le budget 2017 est liée au transfert de ressources au SHRE pour la gestion des salaires des enseignants.

Centre de formation cantonal des adultes (CEFNA)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le contexte dans lequel le CEFNA évolue est particulier: un centre de profit avec des contraintes de droit public (contrat de travail et statut des formateurs) et un positionnement de la formation d'adultes qui reste à préciser. Le marché sur lequel le CEFNA est actif est extrêmement concurrentiel. C'est pourquoi le CEFNA doit garantir une qualité exemplaire des cours et si ses clients reconnaissent ce niveau de qualité, ils ne sont pas toujours prêts à en accepter le prix.

Le chiffre d'affaires actuel du CEFNA est réalisé pour près de 2/3 auprès de clients institutionnels (SEMP, COSM, SFPO). Les besoins de ces institutions sont difficiles à évaluer à court terme, car ils évoluent très rapidement. Le CEFNA doit donc mobiliser des ressources importantes pour proposer de manière réactive de nouveaux dispositifs satisfaisant aux demandes des clients. Un effort particulier est entrepris au niveau des clients privés.

Dès le 1er janvier 2018, la structure analytique du CEFNA est modifiée dans le cadre des réformes de l'Etat.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Avec dynamisme, continuer à adapter l'offre de prestations afin d'assurer que le déficit à la charge de la collectivité publique corresponde strictement aux règles de financement cantonal. Dans ce cadre, le CEFNA est autoporteur dès 2018
- Se positionner comme un outil de développement économique du canton et des régions dans lesquelles le CEFNA déploie son activité. Le CEFNA développe son offre concurrentielle et autofinancée en tenant compte des tendances du marché à court, moyen et long terme

GROUPES DE PRESTATIONS

Entreprises (CHF)	Budget 2018
Coûts	102'700
Produits	-465'500
Résultat net	-362'800

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations liées aux formations dispensées auprès des entreprises. Les produits proviennent essentiellement des cours facturés.

Institutions (CHF)	Budget 2018
Coûts	46'000
Produits	-3'434'500
Résultat net	-3'388'500

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations liées aux formations dispensées aux institutions du canton (SEMP, COSM, SFPO). Les produits proviennent principalement des cours facturés aux institutions.

Particuliers (CHF)	Budget 2018
Coûts	366'400
Produits	-2'950'000
Résultat net	-2'583'600

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations liées aux formations dispensées aux particuliers (art. 32, formations modulaires, tertiaire B, perfectionnement). Les produits proviennent essentiellement des cours facturés aux élèves, des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	8'189'960	8'163'309	7'548'670	-614'639	-7.5%	7'594'675	7'602'667	7'520'852
30 Charges de personnel	6'472'995	6'389'498	5'529'658	-859'840	-13.5%	5'525'763	5'533'755	5'539'852
31 Biens, services et autres charges d'expl.	585'303	563'300	819'700	+256'400	+45.5%	819'700	819'700	819'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	87'911	87'911	125'412	+37'501	+42.7%	125'412	125'412	37'500
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'043'750	1'122'600	1'073'900	-48'700	-4.3%	1'123'800	1'123'800	1'123'800
Revenus d'exploitation	-6'519'286	-7'197'300	-6'875'500	+321'800	-4.5%	-6'815'500	-6'815'500	-6'815'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-4'606'485	-5'424'800	-5'517'800	-93'000	+1.7%	-5'517'800	-5'517'800	-5'517'800
43 Revenus divers	-1'106	-500	-500	+0	0.0%	-500	-500	-500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-517'135	-485'000	-475'000	+10'000	-2.1%	-415'000	-415'000	-415'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-1'394'561	-1'287'000	-882'200	+404'800	-31.5%	-882'200	-882'200	-882'200
Résultat d'exploitation	1'670'674	966'009	673'170	-292'839	-30.3%	779'175	787'167	705'352
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	-23'745	-10'000	-15'000	-5'000	+50.0%	-15'000	-15'000	-15'000
Résultat de financement	-23'745	-10'000	-15'000	-5'000	+50.0%	-15'000	-15'000	-15'000
Résultat opérationnel	1'646'929	956'009	658'170	-297'839	-31.2%	764'175	772'167	690'352
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	1'646'929	956'009	658'170	-297'839	-31.2%	764'175	772'167	690'352

Commentaires et hypothèses

Le passage au MCH2 dès 2018 rend difficile la comparaison budgétaire par groupe de compte avec les années précédentes (par exemple, une charge de près de CHF 300'000 est présentée au budget 2017 dans les charges de de personnel, mais dans les BSM au budget 2018).

La baisse du chiffre d'affaires en 2018 s'explique principalement par l'abandon de certains mandats institutionnels, combiné à la réforme de dispositifs de formations impliquant plusieurs partenaires cantonaux (SEMP, COSM, SFPO).

La mise en place d'une nouvelle organisation et l'utilisation progressive d'un nouvel outil (ERP) devraient permettre d'augmenter l'efficacité et l'efficience.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			0	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits d'engagement à solliciter			0	0	0	0	150'000	0	150'000
ERP CEFNA		150'000	0	0	0	0	150'000	0	150'000

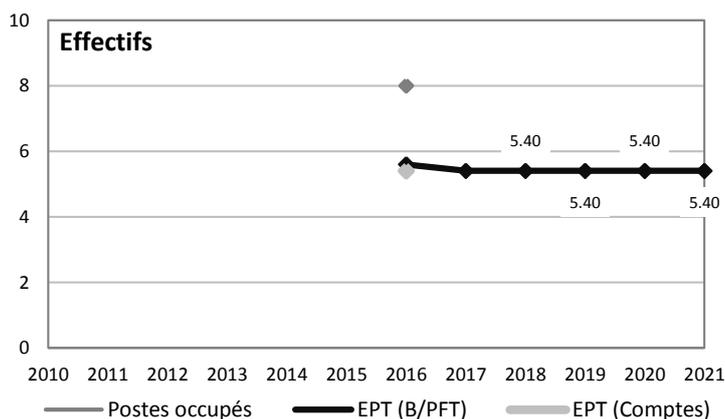
¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

Le crédit d'engagement inscrit au budget 2018 devra permettre au CEFNA de finaliser le développement d'un nouvel ERP intégré de planification et suivi des cours.

Actuellement, le CEFNA gère ses formations sur plusieurs outils distincts, non intégrés. Le nouvel ERP vise à homogénéiser et standardiser les procédures et documents administratifs, automatiser les tâches, diminuer les tâches redondantes, centraliser les informations et disposer d'outils statistiques et de pilotage.

RESSOURCES HUMAINES



Pas de variation prévue dans l'effectif entre les budgets 2018 et 2017. Avant 2016, les données du CEFNA étaient contenues dans celles du CIFOM.

Serv. protection de l'adulte et jeunesse (SPAJ)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le service de protection de l'adulte et de la jeunesse a collaboré à différents projets politiques au cours de la législature 2013-2017. L'année 2018 sera marquée par la mise oeuvre de la réforme de la rémunération des curateurs-trices adoptée par le Grand Conseil en juin 2017. L'année 2018 doit permettre de proposer au Conseil d'Etat un projet de loi sur l'enfance et la jeunesse qui vise à développer, à reconnaître et, cas échéant, à soutenir financièrement un ensemble de partenaires institutionnels actifs dans les domaines de la participation et de l'encouragement des activités de jeunesse ainsi que de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il assurera la mise en place d'une politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse coordonnée et planifiée, ceci étant d'autant plus important que le financement des institutions d'éducation spécialisée a été transféré du SAHA au SPAJ depuis le 1er juin 2017. Par son office de protection de l'enfant, le service reste également très occupé par la prise en charge des requérants d'asile mineurs non accompagnés.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Améliorer les conditions cadres des familles à deux revenus, en étendant et diversifiant l'offre en matière d'accueil extrafamilial et en favorisant la conciliation vie familiale-vie professionnelle et l'égalité hommes-femmes (CE)
- Amener les structures d'accueil et l'école à coordonner et anticiper leur information aux familles
- Offrir une alternative d'accueil aux enfants placés en institutions d'éducation spécialisée (DEF)
- Réduire de CHF 3 millions l'engagement financier de l'Etat dans le domaine des institutions d'éducation spécialisées

GROUPES DE PRESTATIONS

Subventionner struct. accueil extra fam. (CHF)	Budget 2018
Coûts	10'190'900
Produits	0
Résultat net	10'190'900

Ce groupe de prestations enregistre la part cantonale versée en faveur du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial des enfants.

Conduite du service (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, il n'y a ni coût et ni produit.

Protéger les mineurs (CHF)	Budget 2018
Coûts	2'132
Produits	-235'500
Résultat net	-233'368

Ce groupe de prestations enregistre les coûts directs liés à la gestion des mandats concernant des enfants. Les produits proviennent des honoraires du service pour la gestion des dossiers ainsi que la participation des représentants légaux pour l'accueil de leurs enfants dans les familles d'accueil.

Assurer l'accueil extra-familial enfants (CHF)	Budget 2018
Coûts	300'000
Produits	-365'544
Résultat net	-65'544

Ce groupe de prestations enregistre la facture du CEG pour ses prestations concernant la plateforme informatique ETIC-AEF. Le montant est facturé au SPAJ et ensuite refacturé aux structures d'accueil subventionnées.

Prise en charge adultes en diff. sociale (CHF)	Budget 2018
Coûts	2'521'250
Produits	-537'500
Résultat net	1'983'750

Ce groupe de prestations enregistre les coûts directs liés aux honoraires des curateurs-trices privé-e-s. Les produits concernent les honoraires des curateurs-trices du SPAJ (200'000 CHF) et les honoraires des curateurs-trices privé-e-s (337'500 CHF) pour les dossiers des personnes concernées avec fortune.

Prévenir & promouvoir activités jeunesse (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2018, il n'y a ni coût et ni produit.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	27'262'092	26'402'835	62'138'231	+35'735'396	+135.3%	65'046'574	64'885'495	63'241'758
30 Charges de personnel	10'236'595	10'479'860	10'769'331	+289'471	+2.8%	10'910'771	11'058'416	11'149'679
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'796'819	1'911'000	2'442'000	+531'000	+27.8%	2'952'000	2'942'000	2'952'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	48'000	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'442'343	4'746'300	35'186'000	+30'439'700	+641.3%	35'674'000	34'912'000	33'167'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	3'550'000	+3'550'000	--	3'550'000	3'550'000	3'550'000
39 Imputations internes	9'738'334	9'265'675	10'190'900	+925'225	+10.0%	11'959'803	12'423'079	12'423'079
Revenus d'exploitation	-878'644	-1'011'900	-4'718'544	-3'706'644	+366.3%	-4'330'659	-4'331'361	-4'331'925
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-453'746	-855'300	-1'138'544	-283'244	+33.1%	-750'659	-751'361	-751'925
43 Revenus divers	-418'298	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	-150'000	-30'000	+120'000	-80.0%	-30'000	-30'000	-30'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	-3'550'000	-3'550'000	--	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000
49 Imputations internes	-6'600	-6'600	0	+6'600	-100.0%	0	0	0
Résultat d'exploitation	26'383'448	25'390'935	57'419'687	+32'028'752	+126.1%	60'715'915	60'554'134	58'909'833
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	26'383'448	25'390'935	57'419'687	+32'028'752	+126.1%	60'715'915	60'554'134	58'909'833
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	26'383'448	25'390'935	57'419'687	+32'028'752	+126.1%	60'715'915	60'554'134	58'909'833

Commentaires et hypothèses

La différence marquante entre le budget 2017 et le budget 2018 est liée à la décision du Conseil d'Etat de transférer tout le domaine des institutions d'éducation spécialisée du SAHA au SPAJ dès le 1^{er} juin 2017 impliquant une augmentation des charges de transfert de 30 millions de CHF avec une compensation de 3,5 millions de CHF liée aux subventions OFJ. Les effets liés à l'adoption du rapport 16.046 Rémunération des curateurs et des curatrices sont visibles en 2018 dans les rubriques de recettes où les montants des honoraires des curateurs-trices du SPAJ ont été revus à la hausse. Les montants (charges et recettes) de la PFT seront quant à eux adaptés en fonction des premiers résultats de l'année 2018.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Inst. hors canton min.	0	0	30'566'000
Subvention div. inst. privées	0	0	4'590'000
Total	0	0	35'156'000

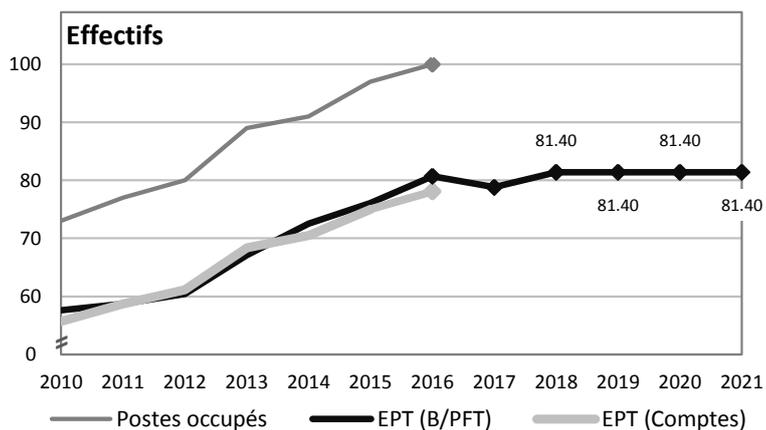
Subventions accordées en faveur des institutions d'éducation spécialisée (décision du Conseil d'Etat de transférer la rubrique du SAHA au SPAJ dès le 1^{er} juin 2017), en faveur des services d'action éducative en milieu ouvert et en faveur des organismes de jeunesse.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Redistr. subv. OFJ	0	0	3'550'000
Subventions OFJ	0	0	-3'550'000
Total	0	0	0

Subventions OFJ reversées aux institutions d'éducation spécialisée.

RESSOURCES HUMAINES



La variation entre le budget 2018 et le budget 2017 correspond au transfert de 2 EPT du SAHA (gestion des IES) et de 0.6 EPT selon le rapport 16.046.

Fonds structures d'accueil extra-familial

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Au cours de la législature 2013-2017, le Conseil d'Etat a souhaité confirmer son engagement dans une politique proactive de la famille. Un rapport portant modification de la loi sur l'accueil des enfants (LAE) a été validé par le Grand Conseil le 20 janvier 2015. Il prévoit notamment le développement de l'offre en places d'accueil extrafamilial d'ici à 2020.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développer l'offre en places d'accueil extrafamilial en offrant d'ici à 2020 5400 places d'accueil extrafamilial, dont 2400 dans le domaine de l'accueil préscolaire et 3000 dans l'accueil parascolaire

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	19'887'566	20'107'000	20'690'900	+583'900	+2.9%	22'459'803	22'923'079	22'923'079
30 Charges de personnel	1407	1400	1400	+0	+0.0%	1400	1400	1400
31 Biens, services et autres charges d'expl.	3'133'348	3'606'600	3'500'500	-10'100	-2.8%	3'500'500	3'500'500	3'500'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	-	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
36 Charges de transfert	19'572'811	19'745'000	20'339'000	+594'000	+3.0%	22'107'903	22'571'179	22'571'179
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	-	0	0	0
Revenus d'exploitation	-19'887'566	-20'107'000	-20'690'900	-583'900	+2.9%	-22'459'803	-22'923'079	-22'923'079
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	-	0	0	0
42 Taxes	-10'149'332	-10'841'325	-10'500'000	+347'325	-3.1%	-10'500'000	-10'500'000	-10'500'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	-	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	-	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
49 Imputations internes	-9'738'234	-9'265'675	-10'190'900	-925'225	+10.0%	-11'959'803	-12'423'079	-12'423'079
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	-	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	-	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	-	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	-	0	0	0

Commentaires et hypothèses

L'évolution des charges est liée au développement voulu dans le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant la LAE. L'objectif du rapport est développer l'offre en places d'accueil extrafamilial en offrant d'ici à 2020 5400 places d'accueil extrafamilial. La part cantonale (imputations internes) équilibre les comptes du fonds.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Subv. Accor. Struct. d'accueil extrafam.	0	0	20'279'000
Subventions liées à la famille 1**	0	0	60'000
Total	0	0	20'339'000

Subventions accordées en faveur des structures d'accueil extrafamilial privées et communales ainsi qu'en faveur de la Croix Rouge Neuchâtel pour son service de gardes d'enfants malades.

5.10 Département du développement territorial et de l'environnement

SDTE	Secrétariat général DDTE
SCAT	Service de l'aménagement du territoire
SCTR	Service des transports
SPCH	Service des ponts et chaussées
SENE	Service de l'énergie et de l'environnement
SFFN	Service de la faune, des forêts et de la nature
SAGR	Service de l'agriculture
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SGRF	Service de la géomatique et du registre foncier

Fonds d'aménagement du territoire
Fonds des routes communales
Fonds cantonal de l'énergie
Fonds des eaux
Fonds forestier de réserve
Fonds de conservation de la forêt
Fonds agricole et viticole
Fonds des mensurations officielles

Secrétariat général DDTE (SDTE)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du secrétariat général sont la prise en considération des projets à venir tels que l'introduction de SIGE qui aura un impact sur l'organisation du travail du SDTE, l'intégration et la maîtrise des nouveaux outils de gestion et de pilotage afin d'améliorer et de faciliter les processus de travail et la mise en œuvre des travaux à mener concernant l'harmonisation des secrétariats généraux.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Assurer la coordination et le suivi des travaux avec les services dans leur fonction de soutien stratégique au chef de département ;
- Poursuivre le travail de lobbying à Berne en faveur du financement du RER neuchâtelois dans le cadre de PRODES 2030-35 ;
- Conduire les travaux, au sein du département, dans le cadre de la politique de réduction des effectifs de l'administration cantonale et de l'assainissement des finances ;
- Mettre en œuvre la modification de la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux (LTVRB), visant à une stabilisation de la taxe sur les véhicules à moteur ;
- Mettre en place une stratégie et une plateforme développement durable.

GROUPES DE PRESTATIONS

Conseil et assistance politique (CHF)	Budget 2018
Coûts	21'000
Produits	-400
Résultat net	20'600

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Ce groupe de prestations inclut principalement les cotisations annuelles aux organismes cantonaux et intercantonaux dans lesquels le département est représenté. Les produits proviennent de jetons de présence.

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Budget 2018
Coûts	34'100
Produits	0
Résultat net	34'100

Ce groupe de prestations inclut notamment les coûts liés au travail de lobbying pour la défense du projet « Neuchâtel Mobilité 2030 » auprès de la Confédération dans le cadre d'un mandat externe.

Coordination, soutien et contrôle (CHF)	Budget 2018
Coûts	1'051'300
Produits	-600
Résultat net	1'050'700

Ce groupe de prestations inclut principalement les charges d'administration liées à l'indemnisation du SCAN pour la perception des taxes de circulation et de navigation. Les produits proviennent d'émoluments occasionnels.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	5'006'215	4'944'650	5'546'083	+601'434	+12.2%	5'507'033	4'804'529	4'683'466
30 Charges de personnel	765'702	801'850	816'479	+14'629	+1.8%	824'329	136'325	45'562
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'539'228	1'426'900	1'128'400	-298'500	-20.9%	1'110'500	1'119'000	1'127'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	783'504	+783'504	--	783'504	783'504	783'504
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	10'000	10'000	10'000	+0	+0.0%	10'000	10'000	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'691'286	2'705'900	2'807'700	+101'800	+3.8%	2'778'700	2'755'700	2'726'700
Revenus d'exploitation	-47'397'571	-46'558'400	-49'011'000	-2'452'600	+5.3%	-48'111'000	-47'211'000	-46'311'000
40 Revenus fiscaux	-47'126'001	-46'339'400	-48'842'000	-2'502'600	+5.4%	-47'942'000	-47'042'000	-46'142'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	-1'724	-1'000	-1'000	0	+0.0%	-1'000	-1'000	-1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-169'845	-168'000	-168'000	+0	+0.0%	-168'000	-168'000	-168'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-100'000	-50'000	0	+50'000	-100.0%	0	0	0
Résultat d'exploitation	-42'391'355	-41'613'750	-43'464'917	-1'851'167	+4.4%	-42'603'967	-42'406'471	-41'627'534
34 Charges financières	0	0	35'000	+35'000	--	0	0	0
44 Revenus financiers	-138'629	-72'000	-25'000	+47'000	-65.3%	-19'000	-65'000	-73'000
Résultat de financement	-138'629	-72'000	10'000	+82'000	-113.9%	-19'000	-65'000	-73'000
Résultat opérationnel	-42'529'984	-41'685'750	-43'454'917	-1'769'167	+4.2%	-42'622'967	-42'471'471	-41'700'534
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-42'529'984	-41'685'750	-43'454'917	-1'769'167	+4.2%	-42'622'967	-42'471'471	-41'700'534

Commentaires et hypothèses

Dans le cadre du programme de réduction des effectifs décidé par le Conseil d'État, le DDTE a d'ores et déjà diminué son personnel de 9.3 EPT en 2017. Pour la suite du programme, s'étalant plus largement dans le temps, la diminution des charges salariales n'étant pas valorisables au budget des services pour les années 2020 (CHF -700'000) et 2021 (CHF -800'000), elles sont dans un premier temps centralisées au budget du SDTE (groupe 30).

Quant aux charges d'exploitation, une différence marquante entre le budget 2017 et le budget 2018 ressort des groupes 31 et 33. Pour le premier, la diminution est due au terme du mandat avec le RUN relatif aux mesures d'accompagnement du projet d'agglomération avec le dépôt du PA 3 auprès de la Confédération à fin 2016, d'une part, et à la baisse des honoraires versés au SCAN pour la perception des taxes de circulation et de navigation dès 2018, d'autre part. Pour le second, l'augmentation des charges d'amortissement est due au passage à MCH2. Cet impact est neutralisé au niveau de l'Etat par un prélèvement à la réserve de retraitement.

Quant aux revenus d'exploitation, les prévisions tiennent compte de la modification de la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux (LTVRB) au 1er janvier 2018, afin de stabiliser la taxe sur les voitures de tourisme (groupe 40).

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			0	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits d'engagement à solliciter			0	0	0	0	12'035'000	0	12'035'000
Participations sociétés électriques		12'035'000	0	0	0	0	12'035'000	0	12'035'000
Passerelle La Chaux-de-Fonds		300'000	0	0	0	0	0	0	0

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

Une prise de participation dans les sociétés électriques a été budgétée pour continuer de jouer un rôle dans le cadre du marché de l'électricité (objectif de l'article 2, al. 1 de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL), du 25 janvier 2017). Cela signifie également des rendements pour l'État, ainsi que le maintien de sa représentation politique et stratégique au sein des conseils d'administration.

Dans le cadre du pôle de développement du quartier de la gare de La Chaux-de-Fonds, le Conseil d'État avait accepté de soutenir financièrement le projet de construction d'une passerelle reliant la place de la gare au sud des voies de chemin de fer, reconnue comme une mesure du projet d'agglomération. Le projet ayant été abandonné depuis lors, le crédit ne sera pas sollicité.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Redevance RPLP	0	0	-168'000
Subventions diverses	0	0	10'000
Total	0	0	-158'000

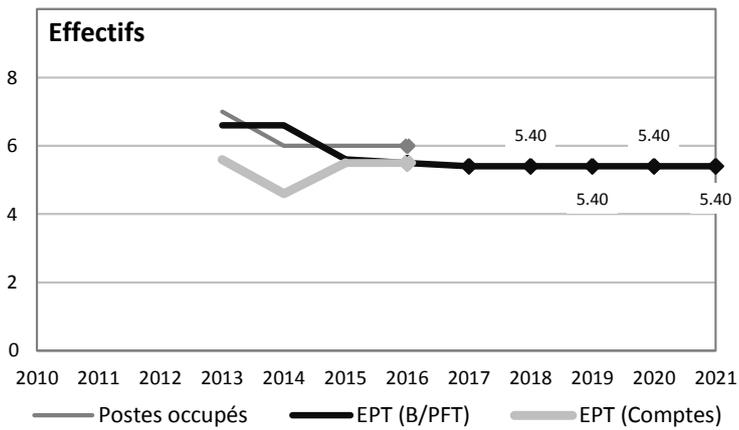
La Confédération indemnise annuellement le canton pour la gestion des véhicules soumis à la RPLP, dont le nombre ne varie que très marginalement d'année en année. Par ailleurs, selon un accord de prestations, une contribution annuelle est versée à l'association Ecoparc pour les tâches effectuées dans le domaine du développement durable.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Expropriation utilité publique	0	0	6'000
Part au bénéfice du SCAN	0	0	-25'000
Taxe de navigation	0	0	-1'694'900
Taxe s/vhc à moteur&cyclomoteurs	0	0	-44'343'400
Total	0	0	-46'057'300

Le budget 2018 est principalement marqué par, d'une part, la modification de la LTVRB visant à stabiliser les recettes inhérentes à la taxe sur les véhicules à moteur et, d'autre part, la diminution des honoraires versés au SCAN pour la perception des taxes de circulation et de navigation, dont le forfait passera de CHF 8,25 à CHF 6,75/vhc dès 2018, influençant le bénéfice du SCAN pour les deux prochaines années.

RESSOURCES HUMAINES



Dans le suivi des baisses d'effectifs déjà consenties en 2014 et 2015, le SDTE réduit encore sa dotation de -0.1 EPT, passant de 5.5 à 5.4 EPT dès le 01.12.2017.

Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

L'entrée en force la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire le 1er mai 2014 se traduit par un changement de paradigme et de nouvelles tâches pour le service.

Il convient désormais de chercher à densifier le territoire et de faire usage au mieux des infrastructures existantes, notamment de celles dédiées au transport. Avant de mettre à disposition de la construction de nouvelles surfaces, il sera fait usage des terrains en friche, les terrains disponibles au sein des localités seront construits, les bâtiments surélevés et les espaces urbains valorisés. Les planifications se réalisent désormais tant à l'échelle des communes, des régions que du canton. L'espace étant plus rare pour chacun, une meilleure prise en compte de la société civile est nécessaire.

En conséquence, les méthodes de travail sont appelées à évoluer et le service à adapter ses pratiques, ceci dans une perspective de eGouvernement.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- L'élaboration, la gestion et la révision des planifications directrices cantonales ;
- Le suivi des plans d'aménagement des communes ;
- Le traitement des permis de construire ;
- La gestion des dangers naturels ;
- L'octroi des autorisations en matière de manifestations sportives.

GROUPES DE PRESTATIONS

Permis de construire (CHF)	Budget 2018
Coûts	62'000
Produits	-1'090'000
Résultat net	-1'028'000

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Les coûts se montant à CHF 62'000 se répartissent comme suit : CHF 20'000 pour Pro Infirmis, CHF 5'000 de frais de dépens, CHF 17'000 pour les publications des enquêtes dans la feuille officielle et CHF 20'000 représentant les montants des décisions spéciales à restituer aux autres services.

Les produits représentent les montants des émoluments perçus en matière de permis de construire et de manifestation sportives.

Plan d'affectation (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-30'000
Résultat net	-30'000

Le produit de CHF 30'000 est composé de CHF 10'000 représentant les émoluments encaissés pour les sanctions des plans. Le montant de CHF 20'000 est une part de poste financé par le fonds afin d'accompagner la mise en œuvre de la LAT.

Planification cantonale (CHF)	Budget 2018
Coûts	145'000
Produits	-20'000
Résultat net	125'000

Les coûts de CHF 145'000 sont composés de CHF 140'000 pour les mandats de projet et de CHF 5'000 pour les jetons de présence de la C3DC (commission consultative de la conception directrice cantonale et du plan directeur cantonal).

Le produit de CHF 20'000 est une part de poste financé par le fonds afin d'accompagner la mise en œuvre de la LAT.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Ecart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	3'337'951	3'360'316	3'209'534	-150'782	-4.5%	3'211'745	3'242'780	3'273'025
30 Charges de personnel	2'603'140	2'703'423	2'581'015	-122'408	-4.5%	2'584'226	2'615'261	2'645'506
31 Biens, services et autres charges d'expl.	371'673	294'400	280'400	-14'000	-4.8%	279'400	279'400	279'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	60'663	35'502	28'644	-6'858	-19.3%	28'644	28'644	28'644
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	215'612	253'791	282'475	+28'684	+11.3%	282'475	282'475	282'475
37 Subventions à redistribuer	10'138	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	76'724	73'200	37'000	-36'200	-49.5%	37'000	37'000	37'000
Revenus d'exploitation	-1'329'874	-1'280'000	-1'140'000	+140'000	-10.9%	-1'140'000	-1'140'000	-1'140'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-1'218'361	-1'100'000	-1'100'000	+0	0.0%	-1'100'000	-1'100'000	-1'100'000
43 Revenus divers	-4'475	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	-10'138	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-96'900	-180'000	-40'000	+140'000	-77.8%	-40'000	-40'000	-40'000
Résultat d'exploitation	2'008'077	2'080'316	2'069'534	-10'782	-0.5%	2'071'745	2'102'780	2'133'025
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	2'008'077	2'080'316	2'069'534	-10'782	-0.5%	2'071'745	2'102'780	2'133'025
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	2'008'077	2'080'316	2'069'534	-10'782	-0.5%	2'071'745	2'102'780	2'133'025

Commentaires et hypothèses

Au niveau des charges de personnel, 1 EPT avait temporairement été créé en 2016 et en 2017 en raison de la mise en œuvre de la LAT, ceci en sus du poste de l'aménagiste junior. Ces postes étaient totalement financés par le fonds d'aménagement du territoire à hauteur de CHF 180'000. Dès 2018, seul le poste de l'aménagiste junior sera financé par le biais du fonds. Ceci explique la réduction symétrique des charges de personnel et des imputations internes (49) en 2018.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			585'127	73'705	0	73'705	64'873	0	64'873
Aménagement "Sentier du Lac"	18.11.1996	650'000	585'127	73'705	0	73'705	64'873	0	64'873
Crédits d'engagement à solliciter			0	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0	0	0

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

Le chantier correspondant au crédit d'engagement "Sentier du Lac" sera ouvert courant 2017. Le dossier sera ensuite repris par le service des ponts et chaussées (section des lacs et cours d'eau).

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Autres subventions	0	0	23'475
Dangers naturels	0	0	200'000
Sentiers pédestres	0	0	59'000
Total	0	0	282'475

Chaque année, un montant de CHF 23'475 est versé à deux institutions privées (Pro Infirmis qui analyse les demandes de permis de construire sous l'angle des règles SIA, LHand et LConstr. ainsi qu'au Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés). Le montant de CHF 59'000 est également versé année après année comme participation financière à l'ANTP (sentiers pédestres).

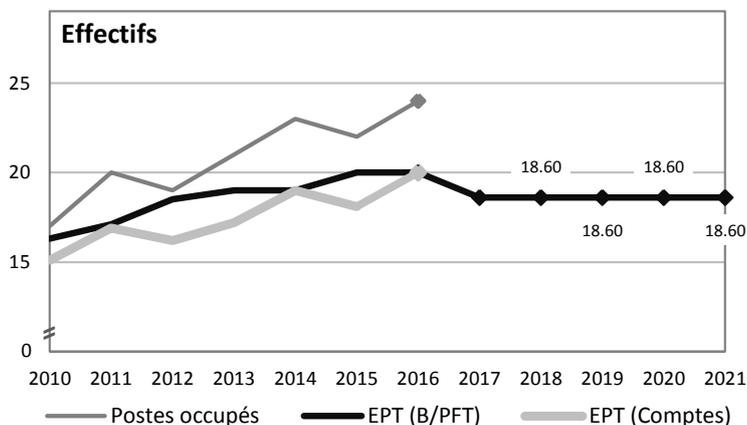
Pour ce qui est du montant de CHF 200'000, il est utilisé pour les travaux liés aux dangers naturels.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
	0	0	0
Total	0	0	0

En 2018, il n'est pas prévu de redistribuer des subventions fédérales en lien avec les dangers naturels.

RESSOURCES HUMAINES



Comme expliqué précédemment, les effectifs avaient temporairement été augmentés en raison de la mise en œuvre de la LAT. Dès 2018, il est prévu que le personnel reste stable à 18.6 EPT.

Service des transports (SCTR)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le canton de Neuchâtel a transmis aux entreprises de transport ses prérogatives financières en tenant compte de la deuxième étape du programme d'assainissement des finances cantonales. L'objectif d'indemnités 2018-2019 soumis aux entreprises de transport par le SCTR est de -1% par année pour les prestations en trafic régional voyageurs (TRV) et -2% par année pour les prestations en trafic local. Des améliorations d'efficacité de la part des entreprises de transport sont attendues. De manière générale, l'offre de prestations devrait demeurer stable car une amélioration significative de l'offre est intervenue à l'horaire 2016. Les entreprises de transport ont livré leur offre financière à la fin du mois d'avril 2017. D'expérience plusieurs itérations sont nécessaires avant leur finalisation. Des discussions sont prévues en tous les cas jusqu'à la fin 2017.

La reconnaissance par la Confédération des prestations TRV va également fortement influencer les besoins en indemnités cantonales. Les quotes-parts définitives ne seront certainement pas connues avant 2018.

La clé de répartition entre les communes a été modifiée et sera de 40% habitants et 60% points qualifiés.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Maintenir les indemnités dans le budget alloué, ceci avec l'aide de la Confédération et des communes ;
- Planifier le développement de l'offre en transport publics (TP) à court, moyen et long terme (horizon 2030 pour le projet de mobilité) afin de répondre aux besoins ;
- Pour accomplir ses missions, le SCTR doit être en contact étroit avec les communes neuchâteloises, les cantons de la CTSO (Conférence des directeurs des transports de Suisse occidentale), la Confédération (OFT) et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

GROUPES DE PRESTATIONS

Prestations SCTR (CHF)	Budget 2018
Coûts	650'000
Produits	-535'200
Résultat net	114'800

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Le service octroie et suit des mandats de deux catégories. Ceux pour les prestations de transport (CHF 150'000) et ceux pour le projet de mobilité (CHF 500'000). Le Conseil fédéral entend proposer des projets concrets de l'étape d'aménagement 2030/2035. Le SCTR continue d'accompagner ces discussions, l'objectif étant de faire reconnaître la ligne directe. Les produits sont principalement des remboursements de prêts octroyés par le passé aux entreprises.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	70'345'128	68'889'952	73'426'817	+4'536'864	+6.6%	75'309'916	70'417'866	70'317'952
30 Charges de personnel	845'954	850'259	863'705	+13'445	+1.6%	876'576	893'526	900'780
31 Biens, services et autres charges d'expl.	367'408	691'800	707'200	+15'400	+2.2%	707'200	707'200	707'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'777'153	2'595'393	1'942'512	-652'881	-25.2%	2'127'840	2'306'340	2'306'340
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	66'352'976	64'750'400	69'913'400	+5'163'000	+8.0%	71'598'300	66'510'800	66'403'632
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'637	2'100	0	-2'100	-100.0%	0	0	0
Revenus d'exploitation	-31'346'288	-32'928'000	-33'420'600	-492'600	+1.5%	-34'045'500	-31'758'500	-31'715'700
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-200	-700	-700	0	+0.0%	-700	-700	-700
43 Revenus divers	-676'028	-660'700	-534'500	+126'200	-19.1%	-534'500	-432'600	-432'600
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-29'370'060	-32'266'600	-32'885'400	-618'800	+1.9%	-33'510'300	-31'325'200	-31'282'400
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-1'300'000	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	38'998'840	35'961'953	40'006'217	+4'044'264	+11.2%	41'264'416	38'659'366	38'602'252
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	38'998'840	35'961'953	40'006'217	+4'044'264	+11.2%	41'264'416	38'659'366	38'602'252
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	38'998'840	35'961'953	40'006'217	+4'044'264	+11.2%	41'264'416	38'659'366	38'602'252

Commentaires et hypothèses

Le niveau prévu pour les charges de transfert en 2018, soit les indemnités versées aux entreprises de transport et la contribution au Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF), augmente par rapport aux comptes 2016. La diminution sur l'année 2017 est exceptionnelle car est intégrée la dissolution de la réserve pour matériel roulant à hauteur de CHF 4,3 millions. Corrigées de cet effet, les charges de transfert seraient de CHF 69'050'400 au budget 2017. L'augmentation en 2018 par rapport à 2016 se laisse notamment expliquer par l'augmentation dans le domaine ferroviaire des coûts de production CFF en particulier l'offre commune CFF/transN, ainsi que par des produits de transport surestimés par les entreprises lors de la commande précédente. La contribution au FIF augmente également suite à la variation des indicateurs considérés pour la ventilation entre les cantons.

Dès 2020, il est tenu compte d'un statut de trains grandes lignes pour les trains BLS de Berne jusqu'à La Chaud-de-Fonds. Des incertitudes demeurent encore sur cette modification de statut, en particulier l'horizon de mise en oeuvre.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			14'559'150	119'000	-425'500	-306'500	0	-349'500	-349'500
Amélior.techn.entr.transp.prêt BLS7, 199	29.06.1993	0	23'685	0	-20'100	-20'100	0	-3'600	-3'600
Amélior.techn.entr.transp.prêt BN15, 199	29.06.1993	0	1'229'943	0	-164'400	-164'400	0	-164'400	-164'400
Amélior.techn.entr.transp.prêt BNVII,198	26.01.1988	0	187'420	0	-56'200	-56'200	0	-56'200	-56'200
Amélior.techn.entr.transp.prêt BNX, 1993	29.06.1993	0	508'712	0	-54'000	-54'000	0	-54'000	-54'000
Amélior.techn.entr.transp.prêt CJ4,1988	26.01.1988	0	153'756	0	-36'100	-36'100	0	-36'100	-36'100
Amélior.techn.entr.transp.prêt CJ7, 1993	29.06.1993	0	443'850	0	-24'200	-24'200	0	-24'200	-24'200
Augment.capital pour fusion TRN et TN	26.06.2012	3'000'000	1'500'000	0	0	0	0	0	0
Crédit cadre cant. infra. ferroviaires	29.01.2013	14'700'000	10'301'201	119'000	-59'500	59'500	0	0	0
Part routière assainissement PN	26.11.2014	331'000	330'912	0	0	0	0	0	0
Rénovation flotte LNM prêts 10.11.99	10.11.1999	0	-120'329	0	-11'000	-11'000	0	-11'000	-11'000
Crédits d'engagement à solliciter			0	4'156'666	-1'538'333	2'618'333	1'566'200	0	1'566'200
Adaptation Lhand matériel roulant		1'666'800	0	1'666'666	-833'333	833'333	833'400	0	833'400
Crédit construction Halte Fiaz		4'980'000	0	2'490'000	-705'000	1'785'000	0	0	0
Part routière renouvellement PN		1'087'200	0	0	0	0	732'800	0	732'800

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

Les remboursements de prêts interviennent suite à des prêts remboursables versés aux entreprises de transport il y a plusieurs années.

Il est prévu que le canton de Neuchâtel verse des contributions LHand (loi sur l'égalité pour les handicapés) pour du nouveau matériel roulant adapté sur la ligne 215 du Littorail. Une contribution fédérale sera également versée si le canton consent à verser sa part. La contribution cantonale s'élève à CHF 1'666'800 répartis sur 2 années. En cas d'octroi de cette contribution, les coûts non couverts des offres de transport seront plus faibles.

Les travaux de la halte Fiaz ont été repoussés et le permis de construire valable jusqu'en 2017 a été prolongé jusqu'en 2020. Les premières dépenses sont prévues dorénavant dès 2019. Le niveau de participation des tiers doit encore être établi.

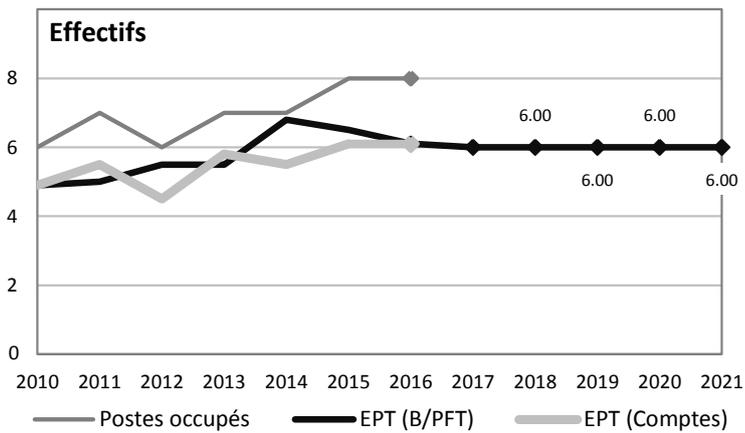
Aux croisements rail-route, le propriétaire du bien-fonds doit participer financièrement au renouvellement de l'infrastructure ferroviaire. La clé de répartition est généralement de 50% à charge de l'entreprise et 50% à charge du propriétaire. Ces montants sont versés sous couvert des articles 25 à 29 de la loi sur les chemins de fer (LCdF;RS 742.101). Le canton de Neuchâtel doit participer notamment au renouvellement de 2 passages à niveau transN, en tant que propriétaire de la route.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Lignes à l'essai et autres	0	0	3'369'700
Part au revenu de la RPLP	0	0	-5'137'500
Particip.canto.au fonds d'infrastr.ferrov	0	0	11'201'000
Particip.commu.entr.transp.&fonds infra.	0	0	-27'747'900
Trafic régional voyageurs	0	0	27'858'300
Trafic urbain et trafic touristique	0	0	27'484'400
Total	0	0	37'028'000

L'élément analytique intitulé "Lignes à l'essai et autres" concerne surtout les augmentations de besoins en indemnités en trafic régional non reconnu à ce jour par la Confédération. La part non reconnue pourrait être plus élevée que par le passé car elle a déjà consenti à un important effort dans le cadre de l'horaire 2016. La participation des communes correspond au 40% des indemnités au trafic régional et local, ainsi qu'à la participation au fonds d'infrastructure ferroviaire.

RESSOURCES HUMAINES



Dans le cadre du programme d'assainissement des finances (2ème étape), le nombre d'EPT du service a dû être réduit en cours d'année 2017 (-0.1 EPT sur le poste d'aménagiste). Le service connaît d'ailleurs une baisse constante de ses effectifs depuis 2014. Pour 2018 et les années suivantes, le service compte 6.0 EPT.

Service des ponts et chaussées (SPCH)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Dès 2020, l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les routes et voies publiques (LRVP) engendrera le transfert de 47,5 km de routes cantonales (RC) aux communes. La remise en état des RC transférées engendrera des besoins supplémentaires. En 2020 toujours, le transfert de la H20 à la Confédération réduira les coûts d'entretien globaux à la charge du canton, mais également les recettes fédérales (contributions forfaitaires RPS).

En termes de projets, de nombreux chantiers très importants dans le domaine des ouvrages d'art sont planifiés pour les prochaines années (Grand-Pont de La Chaux-de-Fonds, tunnel de La Clusette, ...).

De plus, le SPCH poursuit l'optimisation de son organisation, initiée depuis plusieurs années, afin de diminuer le coût des routes au sens large.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Étude et direction de tous les travaux de construction et d'entretien constructif des routes et ouvrages d'art du réseau routier cantonal ;
- Entretien ordinaire des routes et ouvrages d'art et leur exploitation ;
- Assainissement du réseau routier pour respecter la législation fédérale en matière de bruit et mise à jour des valeurs de charges de trafic ;
- Achèvement de la construction de la route nationale 5 sur territoire neuchâtelois ;
- Étude et direction des travaux de correction, d'entretien des berges et de curage des cours d'eau. Gestion des constructions et des concessions hydrauliques ;
- Haute surveillance des routes, des cours d'eau et des rives des lacs ;
- Réduction du réseau routier cantonal (impact LRVP révisée) ;
- Constitution du dossier complet permettant le transfert de la H20 à la Confédération ;
- Gestion administrative, technique et financière du fonds des routes communales.

GROUPES DE PRESTATIONS

Réseau routier (CHF)	Budget 2018
Coûts	617'500
Produits	-275'000
Résultat net	342'500

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les routes et plus spécifiquement la planification des projets, la mobilité douce, la signalisation, les données et comptages routiers et le cadastre du bruit, ainsi que les recettes découlant de la mise à disposition de personnel pour l'achèvement de la A5 et pour le CNERN.

Ouvrages d'art, eaux (CHF)	Budget 2018
Coûts	955'000
Produits	-2'297'000
Résultat net	-1'342'000

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les inspections et surveillances des ouvrages d'art, des rives de lacs, des berges et des cours d'eau, et des recettes des concessions hydrauliques, des redevances de dragages et de la gestion des convois extraordinaires.

Entretien courant DIV I (CHF)	Budget 2018
Coûts	737'000
Produits	-67'000
Résultat net	670'000

La division d'entretien 1 couvre le littoral neuchâtelois et le sud du Val-de-Ruz. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations, les accidents et l'électromécanique, ainsi que les recettes de ventes de fondants chimiques aux communes et d'accidents.

Entretien courant DIV II (CHF)	Budget 2018
Coûts	867'000
Produits	-76'000
Résultat net	791'000

La division d'entretien 2 couvre le Val de Travers. Ce groupe de prestations inclut les coûts de l'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations, les accidents et l'électromécanique, ainsi que les recettes de ventes de fondants chimiques aux communes et des accidents.

Entretien courant DIV III (CHF)	Budget 2018
Coûts	2'132'000
Produits	-226'000
Résultat net	1'906'000

La division d'entretien 3 couvre le nord du Val-de-Ruz et les montagnes neuchâteloises, incluant la H20. Ce groupe de prestations contient les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations, les accidents et l'électromécanique, ainsi que les recettes de ventes de fondants chimiques aux communes et des accidents.

Signalisation et marquage (CHF)	Budget 2018
Coûts	27'500
Produits	-65'000
Résultat net	-37'500

Ce groupe de prestations inclut les réparations, les accidents et les recettes de location de matériel de signalisation à des tiers.

Préavis, autorisations (CHF)	Budget 2018
Coûts	100'000
Produits	-292'000
Résultat net	-192'000

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les permis d'exploitation pour les remontées mécaniques, les préavis concernant les demandes de permis de construire, la gestion des obstacles à la navigation aérienne, les consultations et auditions relatives aux préavis et permis et les recettes provenant de divers émoluments, principalement l'utilisation du domaine public/privé.

Essais de laboratoire (CHF)	Budget 2018
Coûts	43'500
Produits	-27'000
Résultat net	16'500

Ce groupe de prestations englobe les coûts engendrés par les essais, analyses et contrôles du laboratoire du SPCH effectués sur les routes du canton, et les recettes pour le même genre de prestations effectuées pour des tiers.

Atelier mécanique (CHF)	Budget 2018
Coûts	1'417'500
Produits	-5'000
Résultat net	1'412'500

Ce groupe de prestations traite des coûts d'utilisation et d'entretien du parc véhicules du SPCH, ainsi que des recettes de ventes de matériels divers à des tiers.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	37'834'771	42'643'468	47'379'500	+4'736'032	+11.1%	49'079'160	49'926'608	50'612'928
30 Charges de personnel	16'083'883	16'506'852	16'427'176	-79'676	-0.5%	16'583'784	16'775'928	16'901'980
31 Biens, services et autres charges d'expl.	8'119'998	8'880'300	8'251'200	-629'100	-7.1%	8'716'200	6'923'700	6'743'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	11'235'934	14'128'416	17'116'524	+2'988'108	+21.1%	17'970'576	18'664'380	19'404'648
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	515'731	460'000	25'000	-435'000	-94.6%	25'000	25'000	25'000
37 Subventions à redistribuer	1'035'123	1'634'000	4'395'000	+2'761'000	+169.0%	4'619'000	6'373'000	6'373'000
39 Imputations internes	844'101	1'033'900	1'164'600	+130'700	+12.6%	1'164'600	1'164'600	1'164'600
Revenus d'exploitation	-20'893'185	-23'198'700	-26'345'277	-3'146'577	+13.6%	-26'432'759	-25'970'892	-26'035'201
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	-2'287'952	-2'366'500	-2'280'000	+86'500	-3.7%	-2'280'000	-2'280'000	-2'280'000
42 Taxes	-892'905	-820'000	-919'000	-99'000	+12.1%	-869'000	-1'207'500	-1'187'500
43 Revenus divers	-403'470	-350'000	-521'000	-171'000	+48.9%	-521'000	-521'000	-521'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-14'849'624	-16'608'200	-16'810'277	-202'077	+1.2%	-16'723'759	-14'169'392	-14'253'701
47 Subventions à redistribuer	-1'035'123	-1'634'000	-4'395'000	-2'761'000	+169.0%	-4'619'000	-6'373'000	-6'373'000
49 Imputations internes	-1'424'110	-1'420'000	-1'420'000	+0	0.0%	-1'420'000	-1'420'000	-1'420'000
Résultat d'exploitation	16'941'586	19'444'768	21'034'223	+1'589'455	+8.2%	22'646'401	23'955'716	24'577'727
34 Charges financières	149	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	-780	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-631	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	16'940'955	19'444'768	21'034'223	+1'589'455	+8.2%	22'646'401	23'955'716	24'577'727
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	16'940'955	19'444'768	21'034'223	+1'589'455	+8.2%	22'646'401	23'955'716	24'577'727

Commentaires et hypothèses

Au niveau des charges d'exploitation, il est important de relever que l'évolution du personnel ne tient pas compte des diminutions de postes liées à la LRVP ni au transfert de la H20 dès 2020, qui est centralisée au SDTE. Quant aux BSM (31), ils diminuent en raison du transfert de dépenses au compte des investissements (suite à l'abaissement du seuil d'activation). Et cela malgré une reclassification de charges provenant du groupe 36. Les subventions à redistribuer (37/47) concernent les projets d'agglomération RUN et leurs prévisions budgétaires sont basées sur les informations reçues de la Confédération. Quant aux imputations internes (39), elles intègrent les coûts forfaitaires des véhicules refacturés par le garage de l'Etat.

Au niveau des revenus d'exploitation, on peut relever une légère diminution des recettes liées à l'extraction de graviers (41) et une reclassification de produits entre les groupes 42 et 43 qui, cumulés, diminuent (en raison des prestations pour l'A5) malgré l'activation des salaires dans le crédit d'investissement "Entretien constructif 2018-21".

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			500'154'305	24'149'000	-10'318'635	13'830'365	16'211'000	-7'733'035	8'477'965
11ème étape corr./aménagement. routes cant.	04.10.2000	76'945'000	30'433'509	0	0	0	0	0	0
12ème étape corr./aménagement. routes cant.	17.06.2015	39'550'000	2'982'461	3'300'000	-200'000	3'100'000	3'500'000	-550'000	2'950'000
Adaptation locaux de sécurité du TVDA	03.11.2015	2'400'000	884'180	600'000	-360'000	240'000	0	0	0
Aménagement voies bus Le Locle	14.05.2014	300'000	305'609	0	-50'000	-50'000	0	0	0
Assainis. et renf. 5 ouvrages d'art	24.05.2011	6'900'000	5'314'570	200'000	-120'000	80'000	0	0	0
Assainissement bruit routes principales	03.11.2015	6'000'000	379'743	2'000'000	-1'200'000	800'000	2'000'000	-1'200'000	800'000
Assainissement électromécanique H20	03.11.2015	1'200'000	357'586	350'000	-210'000	140'000	0	0	0
Assainissement H20 - Galerie de sécurité	16.02.2015	900'000	126'842	600'000	-360'000	240'000	0	0	0
Assainissement ouvrages d'art H20	03.11.2015	2'000'000	249'430	1'200'000	-720'000	480'000	0	0	0
Assainissement routier H20		3'450'000	1'372'352	3'500'000	-2'100'000	1'400'000	0	0	0
Autoroute A5 (LF 08.03.1960)	0	400'300'000	398'076'467	60'000	-52'800	7'200	90'000	-79'200	10'800
Construction du tunnel de Serrières	0	29'200'000	27'687'727	3'750'000	-3'300'000	450'000	2'575'000	-2'266'000	309'000
Elaboration dossier route H20	04.12.2007	12'870'000	11'685'605	300'000	0	300'000	1'000'000	-600'000	400'000
Entretien constructif 2014 - 2015	30.04.2014	16'800'000	12'597'271	3'800'000	0	3'800'000	400'000	0	400'000
Et. assainiss. tunnel Clusette	30.03.2010	1'150'000	26'462	0	0	0	0	0	0
Etudes détail liaison H18-H20	17.08.2016	6'900'000	69'423	1'000'000	-600'000	400'000	2'350'000	-1'410'000	940'000
Introduction de MISTRA	06.06.2012	300'000	235'908	10'000	0	10'000	0	0	0
Mobilité douce - giratoire de la Brena	11.09.2013	165'000	86'192	0	0	0	0	0	0
Remp.équip.déneig.transp.privés	28.09.2009	300'000	262'393	33'000	0	33'000	0	0	0
Renf. et réaménagement de la RC 1320	29.06.2011	4'270'000	3'964'167	0	0	0	0	0	0
Renouvellement parc vhcs et machines	24.06.2014	2'570'000	1'953'390	600'000	0	600'000	150'000	0	150'000
Revitalisation Prés-Maréchaux travaux	06.03.2013	258'000	246'570	0	0	0	0	0	0
RPT04 revitalisation des eaux 2016 - 201	07.07.2016	1'560'000	42'209	575'000	-299'000	276'000	500'000	-317'500	182'500
RPT06 (bruit) - 3ème conv. programme	03.11.2015	4'500'000	702'171	1'426'000	-362'000	1'064'000	2'026'000	-442'000	1'584'000
RPT 07b ouvrages prot.crués 2016-2019	30.08.2016	3'820'000	112'066	845'000	-384'835	460'165	1'620'000	-868'335	751'665
Crédits d'engagement à solliciter			0	1'710'000	-906'000	804'000	9'302'500	-625'500	8'677'000
Aménagements de cours d'eau 2018 - 2019		600'000	0	0	0	0	300'000	0	300'000
Assains. et renf. du Grand Pont Chx-Fds		16'000'000	0	800'000	-480'000	320'000	280'000	-168'000	112'000
Corrections routières 2018 - 2019		600'000	0	0	0	0	300'000	0	300'000
Dévelop. plateforme données routières		200'000	0	0	0	0	200'000	0	200'000
Entretien constructif 2018-2021		23'240'000	0	0	0	0	5'810'000	0	5'810'000
Equip. déneig. transp. privés 2018-24		350'000	0	0	0	0	50'000	0	50'000
Etudes détail assainis. Clusette		37'700'000	0	560'000	-336'000	224'000	650'000	-390'000	260'000
H10 Evitement de Peseux, études		450'000	0	150'000	-90'000	60'000	112'500	-67'500	45'000
MD - 1ère étape réalis. itinér. cyclable		5'000'000	0	0	0	0	1'000'000	0	1'000'000
Reconstr. RC1310 Ponts-Martel - Sagne		17'300'000	0	200'000	0	200'000	300'000	0	300'000
Travaux sur ouvrages d'art 2018 - 2019		600'000	0	0	0	0	300'000	0	300'000

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

Les crédits à solliciter «Aménagements de cours d'eau», «Corrections routières» et «Travaux sur ouvrages d'art» proviennent de l'activation de dépenses figurant initialement dans le compte de résultat.

Le crédit «Assain. et renf. Grand-Pont Chx-de-Fds» concernera le remplacement du Grand-Pont au lieu d'un assainissement et renforcement qui aurait été aussi coûteux.

Le crédit «Dévelop. plateforme données routières» vise au remplacement de la plateforme MISTRA.

Le crédit «Entretien constructif 2018-21» permettra l'entretien des routes cantonales. Les coûts ont été augmentés en tenant compte des montants figurant initialement dans le compte de résultat.

Le crédit «Equip. déneig. transp. privés 2018-24» permettra d'équiper les transporteurs privés mandatés par l'Etat pour assurer l'entretien hivernal sous-traité.

Le crédit «Etudes et travaux d'assainissement du tunnel de La Clusette» comprend la suite des études et l'assainissement total du tunnel.

Le crédit «H10 Evitement de Peseux, études» vise à étudier les différentes solutions possibles pour soulager la traversée de Peseux.

Le crédit «MD - 1ère étape réalis. itinér. cyclable» permettra la mise en place des premières mesures concernant la mobilité cyclable.

Le crédit «Reconstr. RC1310 Ponts-Martel – Sagne» prévoit des travaux conséquents sur 5 ans jusqu'en est de La Sagne.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Contributions fédérales globales	0	0	-2'400'000
Part au revenu de la RPLP **	0	0	-5'137'500
Part au revenu de l'impôt sur les huiles	0	0	-9'272'777
Part fédérale aux redevances hydraulique	0	0	25'000
Total	0	0	-16'785'277

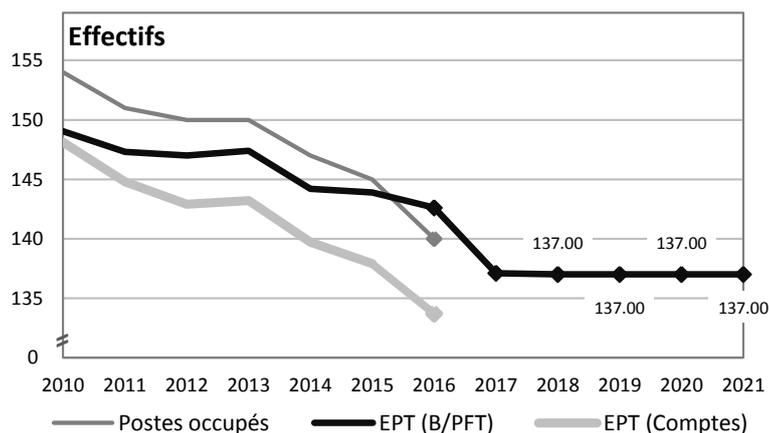
Les contributions fédérales globales ainsi que la part fédérale aux redevances hydraulique restent identiques à 2017. Les parts au revenu RPLP et de l'impôt sur les huiles minérales se basent sur les données transmises par la Confédération.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Revenu du fonds	0	0	-1'400'000
Total	0	0	-1'400'000

Le revenu provenant du fonds des routes communales reste identique à 2017 et découle de l'application de l'art. 35a al. 2 de la LRVP.

RESSOURCES HUMAINES



Suite à plusieurs réorganisations internes et décisions politiques, les effectifs du SPCH sont en diminution depuis plusieurs années.

Les besoins en personnel mentionnés dès le budget 2017 sont de 137 EPT et resteront stables à l'avenir. Les effectifs du SPCH pour la période 2018 à 2021 ne tiennent pas compte de l'impact LRVP, ni du transfert de la H20 dès 2020. Ces variations sont centralisées au SDTE.

Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Une évolution majeure pour le service consistera dans le fait que le financement des frais incombant à l'État dans le domaine de l'assainissement des sites pollués sera pris en charge par le fonds cantonal des eaux, depuis la modification, mi-2017, de la loi y relative par le Grand Conseil. Un autre élément important est que la redistribution des subventions allouées par la Confédération dans le domaine de l'assainissement énergétique des bâtiments (Programme bâtiments) devient une tâche du canton. Toutes les nouvelles opérations financières y relatives seront effectuées via le centre de profit du fonds de l'énergie. En outre, il faut relever une évolution et une augmentation des bases légales dont la mise en œuvre, le suivi et la surveillance incombent au SENE.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement, notamment celles de l'eau, de l'air et assainissement du bruit ferroviaire sur la ligne du Pied-du-Jura ;
- Gérer les déchets de manière adéquate et examiner et faire assainir les sites pollués ;
- Déployer la nouvelle conception directrice de l'énergie pour tendre vers une société à 2000 W ;
- Favoriser la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales.

GROUPES DE PRESTATIONS

Constructions et bâtiments (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-14'000
Résultat net	-14'000

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018. Les produits se composent essentiellement d'émoluments pour actes administratifs.

Energie (CHF)	Budget 2018
Coûts	59'000
Produits	-7'500
Résultat net	51'500

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes et les produits relatifs à des prestations de service et quelques diverses recettes.

Protection de l'air (CHF)	Budget 2018
Coûts	319'500
Produits	-342'500
Résultat net	-23'000

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes ainsi que les frais d'analyse de la qualité de l'air. Les produits proviennent surtout d'émoluments pour actes administratifs ainsi que de la facturation de prestations de service.

Protection contre les ondes et le rayonn (CHF)	Budget 2018
Coûts	16'000
Produits	-15'000
Résultat net	1'000

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes et les produits relatifs à des prestations de service.

Protection des eaux et du sol (CHF)	Budget 2018
Coûts	10'000
Produits	-3'656'800
Résultat net	-3'646'800

Les produits de ce groupe de prestations intègrent d'une part une participation financière du fonds des eaux aux prestations fournies par le SENE dans son domaine d'activité et d'autre part le remboursement sur 3 ans (2017 à 2019) de la provision « Sites pollués », qui avait été constituée à charge du SENE en 2014 et qui incombe dorénavant au fonds des eaux.

Déchets (CHF)	Budget 2018
Coûts	860'000
Produits	-1'062'200
Résultat net	-202'200

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes donnés pour l'élimination des véhicules hors d'usage. Les produits sont constitués de la rétrocession d'une part de la taxe des véhicules.

Autres nuisances, dangers, accidents (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT		
	2016	Budget 2017		CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	14'048'584	11'233'190	11'924'143	+690'953	+6.2%	7'957'922	6'788'440	6'721'137
30 Charges de personnel	4'583'738	4'666'829	4'584'027	-82'802	-1.8%	4'592'186	4'649'320	4'656'585
31 Biens, services et autres charges d'expl.	4'031'388	1'519'500	1'589'500	+70'000	+4.6%	1'522'500	1'495'500	1'495'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'463'165	474'961	4'484'616	+4'009'655	+844.2%	577'236	577'620	503'052
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	63'983	66'000	66'000	+0	+0.0%	66'000	66'000	66'000
37 Subventions à redistribuer	3'897'543	4'500'000	1'200'000	-3'300'000	-73.3%	1'200'000	0	0
39 Imputations internes	8'767	5'900	0	-5'900	-100.0%	0	0	0
Revenus d'exploitation	-7'363'078	-11'021'000	-6'520'000	+4'501'000	-40.8%	-6'500'000	-2'540'000	-2'520'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-628'644	-571'000	-610'000	-39'000	+6.8%	-580'000	-610'000	-580'000
43 Revenus divers	-15'973	-38'000	-38'000	+0	0.0%	-38'000	-38'000	-38'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-1'320'918	-262'000	-222'000	+40'000	-15.3%	-222'000	-222'000	-222'000
47 Subventions à redistribuer	-3'897'543	-4'500'000	-1'200'000	+3'300'000	-73.3%	-1'200'000	0	0
49 Imputations internes	-1'500'000	-5'650'000	-4'450'000	+1'200'000	-21.2%	-4'460'000	-1'670'000	-1'680'000
Résultat d'exploitation	6'685'507	212'190	5'404'143	+5'191'953	+2'446.8%	1'457'922	4'248'440	4'201'137
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	6'685'507	212'190	5'404'143	+5'191'953	+2'446.8%	1'457'922	4'248'440	4'201'137
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	6'685'507	212'190	5'404'143	+5'191'953	+2'446.8%	1'457'922	4'248'440	4'201'137

Commentaires et hypothèses

Concernant les charges d'amortissement, elles sont fortement impactées par le passage à MCH2. À noter que ces effets sont neutralisés au niveau de l'Etat par un prélèvement à la réserve pour retraitement.

Quant aux subventions redistribuées dans le cadre du programme bâtiment, elles seront dorénavant gérées par les cantons et non plus par la Confédération. Leur redistribution sera comptabilisée au fonds de l'énergie. La Confédération termine cependant les dossiers en cours qui restent de son ressort; raison pour laquelle des montants figurent encore pour les années 2018 et 2019.

Au niveau des revenus, le groupe 49 comprend la rétrocession d'une partie de la taxe véhicule pour l'élimination des véhicules hors d'usage, la participation du fonds des eaux à la couverture des prestations du SENE dans ce domaine ainsi que la seconde tranche du remboursement par le fonds des eaux au SENE des montants engagés par ce dernier lors de la création de la provision pour les sites pollués.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			1'220'310	15'000	-10'000	5'000	15'000	-10'000	5'000
3e prog. assainis. inst. chauf.	26.03.1996	1'300'000	1'220'310	15'000	-10'000	5'000	15'000	-10'000	5'000
Crédits d'engagement à solliciter			0	0	0	0	119'000	0	119'000
Appareil de mesure poussières chauffage		16'000	0	0	0	0	12'000	0	12'000
Appareils de mesure particules fines		188'000	0	0	0	0	80'000	0	80'000
Passeur UV-Vis Laboratoire		29'000	0	0	0	0	27'000	0	27'000

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

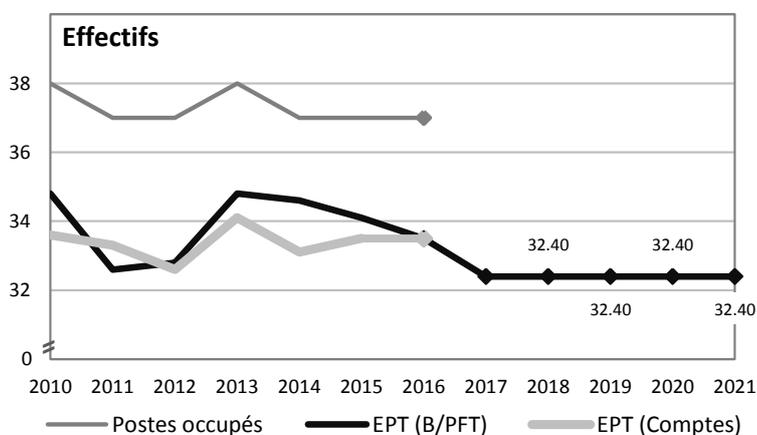
Les différents crédits d'engagement à solliciter concernent premièrement un appareil de mesure des poussières (suies) pour les installations de chauffage au bois qui sont parmi les principaux émetteurs de particules fines en hiver. Deuxièmement, il a été prévu le remplacement de quatre appareils de mesure des particules fines sur deux ans (2018 et 2019), d'où un crédit cadre de CHF 188'000. Enfin, il est nécessaire de remplacer un passeur d'échantillons pour l'analyse spectrophotométrique des ions (cyanures, ammonium et phosphates notamment) dans les eaux propres et usées, ainsi que pour l'analyse des capteurs de dioxyde d'azote dans l'air.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Conférences intercantionales	0	0	66'000
Dédomm. Conf. & autr. cantons	0	0	-127'000
Subventions fédérales	0	0	-95'000
Total	0	0	-156'000

Les charges englobent essentiellement les cotisations pour les conférences des directeurs et des services cantonaux de l'énergie. Les revenus correspondent aux dédommagements du canton pour son traitement des bilans COV (composés organiques volatils) des entreprises et pour son travail de secrétariat dans la Conférence romande des délégués à l'énergie (CRDE). Les subventions fédérales reçues sont en relation avec les mesures de la qualité de l'air effectuées par le canton.

RESSOURCES HUMAINES



Entre 2011 et 2012, le SENE a tenté de ne pas remplacer des départs naturels. Il s'est avéré tant pour le laboratoire que dans le cadre de la politique énergétique que ces remplacements étaient malgré tout indispensables et ont été acceptés pour le budget 2013. Pour répondre aux exigences d'économie, les ressources en personnel ont régulièrement diminué depuis 2013. Entre 2017 et 2018, le SENE aura réduit ses effectifs de 1,1 EPT.

Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le SFFN a collaboré au développement de nombreux projets en lien avec l'aménagement du territoire (plan directeur cantonal, plan directeur des rives, plans directeurs régionaux) ou la mise en oeuvre de la politique énergétique du canton (parcs éoliens). En 2017, les tâches relatives à l'évaluation de dossiers touchant au territoire (analyse de permis de construire, de projets territoriaux, délivrance d'autorisations, etc.) ont significativement augmenté. Les activités du service sont largement déterminées par les conventions-programmes en matière de subventionnement (RPT) conclues par le Conseil d'État avec l'Office fédéral de l'environnement. Les années 2018 et 2019 formeront les dernières de la période RPT actuelle. Il s'agira donc de clôturer la période en cours et de planifier la nouvelle durant les deux années à venir. Dans le même temps, la gestion des forêts, en particulier de l'État, sera analysée et réorganisée pour en augmenter l'efficacité (Gestion forestière 2020). Les travaux visant à élaborer le concept de réseau écologique cantonal se poursuivront.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Assurer une gestion durable de la faune sauvage et de ses biotopes et veiller à conserver les espèces rares et menacées ;
- Réduire à une proportion supportable les dommages causés par la faune sauvage ;
- Aménager et gérer les forêts de manière multifonctionnelle en collaboration avec les propriétaires concernés ;
- Soutenir financièrement cette gestion par l'intermédiaire des programmes RPT ;
- Informer le public, promouvoir l'utilisation du bois local et s'engager dans la formation professionnelle forestière ;
- Protéger la nature et contribuer à sa gestion durable dans le sens de la création d'un réseau pour la biodiversité ;
- Évaluer les dossiers qui sont soumis au service afin de s'assurer qu'ils répondent au cadre légal et/ou peuvent être soutenus techniquement ou financièrement.

GROUPES DE PRESTATIONS

Gest.faune& systèmes aquatiques (CHF)	Budget 2018
Coûts	406'700
Produits	-558'000
Résultat net	-151'300

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Les produits de ce groupe de prestations proviennent pour l'essentiel de la vente des permis de chasse et de pêche. Les coûts concernent l'indemnisation des dommages causés par la faune sauvage, l'organisation de la chasse et de la pêche, les travaux d'entretien des milieux aquatiques, ainsi que les mesures et études de suivi et de gestion de la faune sauvage.

Aménagement et gestion des forêts (CHF)	Budget 2018
Coûts	1'283'600
Produits	-1'450'000
Résultat net	-166'400

L'aménagement et la gestion des forêts inclut d'une part ce qui relève de la gestion des forêts de l'État par le service et d'autre part les nombreux services rendus aux autres massifs forestiers publics et privés. Les produits proviennent des ventes de bois issus des forêts de l'État et des prestations de service délivrées aux partenaires publics et privés.

Gestion nature et réseau écologique (CHF)	Budget 2018
Coûts	467'700
Produits	-3'300
Résultat net	464'400

Sont portés dans ce groupe de prestations les coûts des travaux de gestion des milieux naturels de notre canton, ainsi que diverses études de base et de contrôle de l'efficacité des mesures prises.

Prestations sociétales (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Indispensables et incluses à ce titre dans le catalogue des prestations du service, ces prestations ne génèrent dans cette planification ni dépenses, ni recettes autres que le temps dévolu à ces activités.

Gouvernance (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-499'000
Résultat net	-499'000

Est porté au produit de ce groupe de prestations, le revenu des concessions d'utilisation du domaine de l'État sur les rives des lacs et cours d'eau octroyées par le Département. Les autres prestations consistent pour l'essentiel en prestations fournies par le personnel du service.

Dossiers particuliers (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Pas de prestations prévues dans ce groupe en 2018.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Ecart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	12'015'370	12'043'995	12'413'835	+369'840	+3.1%	12'413'000	12'474'360	12'568'133
30 Charges de personnel	5'509'966	5'571'619	5'368'593	-203'026	-3.6%	5'246'918	5'304'054	5'344'215
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'810'698	1'747'000	2'085'000	+338'000	+19.3%	2'122'600	2'122'600	2'122'600
33 Amortissements du patrimoine administratif	231'514	172'476	222'792	+50'316	+29.2%	226'032	230'256	233'868
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	2'060'025	2'176'100	2'083'200	-92'900	-4.3%	2'163'200	2'163'200	2'213'200
37 Subventions à redistribuer	2'275'703	2'270'000	2'564'250	+294'250	+13.0%	2'564'250	2'564'250	2'564'250
39 Imputations internes	127'463	106'800	90'000	-16'800	-15.7%	90'000	90'000	90'000
Revenus d'exploitation	-5'949'383	-5'750'800	-6'137'550	-386'750	+6.7%	-6'015'550	-6'017'550	-6'019'550
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	-560'723	-560'000	-565'000	-5'000	+0.9%	-565'000	-565'000	-565'000
42 Taxes	-1'431'751	-1'324'000	-1'375'000	-51'000	+3.9%	-1'251'000	-1'251'000	-1'251'000
43 Revenus divers	-28'648	-18'000	-18'000	+0	+0.0%	-18'000	-18'000	-18'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-1'526'029	-1'473'500	-1'553'000	-79'500	+5.4%	-1'555'000	-1'557'000	-1'559'000
47 Subventions à redistribuer	-2'275'703	-2'270'000	-2'564'250	-294'250	+13.0%	-2'564'250	-2'564'250	-2'564'250
49 Imputations internes	-126'528	-105'300	-62'300	+43'000	-40.8%	-62'300	-62'300	-62'300
Résultat d'exploitation	6'065'987	6'293'195	6'276'285	-16'910	-0.3%	6'397'450	6'456'810	6'548'583
34 Charges financières	14'292	15'545	0	-15'545	-100.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-535'302	-498'400	-498'400	0	+0.0%	-518'400	-518'400	-518'400
Résultat de financement	-521'010	-482'855	-498'400	-15'545	+3.2%	-518'400	-518'400	-518'400
Résultat opérationnel	5'544'976	5'810'340	5'777'885	-32'455	-0.6%	5'879'050	5'938'410	6'030'183
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	5'544'976	5'810'340	5'777'885	-32'455	-0.6%	5'879'050	5'938'410	6'030'183

Commentaires et hypothèses

La diminution du groupe 30 s'explique essentiellement par la suppression de l'équipe forestière du Creux du Van en 2017. L'augmentation du groupe 31 est liée à l'insertion dans ce groupe, suite au passage à MCH2, des mandats effectués par les communes et des indemnités pour les dégâts aux cultures. L'autre explication de cette variation réside dans le transfert de certains travaux auparavant effectués par l'équipe cantonale du Creux du Van à l'équipe communale de Val-de-Travers. L'augmentation du groupe 33 est notamment le résultat des effets de l'augmentation du nombre de crédits d'engagement gérés par le service. Les subventions accordées (groupe 36) restent stables. Quant au groupe 37, les négociations relatives aux subventions fédérales des domaines Forêts et Nature en particulier ont permis de redistribuer des montants plus importants à nos partenaires communaux et privés. La diminution enregistrée dans le groupe 42 est à mettre en relation avec les mauvaises conditions du marché des bois et des changements au niveau des prestations fournies par les équipes forestières cantonales et de leur comptabilisation.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			93'653	378'000	-181'500	196'500	370'000	-164'000	206'000
Aménagement des marais - Bois des Lattes	14.08.2015	650'000	51'179	100'000	-65'000	35'000	100'000	-65'000	35'000
Aménagement des marais - Vallée Brévine	07.07.2016	400'000	0	100'000	-65'000	35'000	100'000	-65'000	35'000
Réseaux écologiques cantonaux	03.07.2017	425'000	0	75'000	-37'500	37'500	50'000	-20'000	30'000
Revitalisation des rives et berges	29.06.2016	370'000	42'474	103'000	-14'000	89'000	120'000	-14'000	106'000
Crédits d'engagement à solliciter			0	40'000	-20'000	20'000	600'000	-251'000	349'000
Mesures d'aménagement Creux du Van		250'000	0	40'000	-20'000	20'000	60'000	-30'000	30'000
Mesures urgentes infrastruct. écologique		680'000	0	0	0	0	540'000	-221'000	319'000

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

Deux crédits importants seront à solliciter en 2018. Pour le Creux du Van, les travaux d'élaboration du plan de protection ont pris plus de temps que prévu. Le service a donc renoncé à solliciter ce crédit en 2017, mais ce sera fait en 2018. Le crédit concernant les mesures urgentes liées à l'infrastructure écologique est en lien avec un avenant à la convention-programme nature et paysage pour les années 2018-2019.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Dédommagements et subventions Faune	0	0	-17'000
Dédommagements et subventions Forêts	0	0	490'700
Dédommagements et subventions Nature	0	0	56'500
Total	0	0	530'200

Dans le domaine Faune, les subventions acquises, notamment pour la surveillance du DFF, sont constantes. Dans le domaine Forêts, les subventions sont réparties de manière plus complexe en fonction des conventions-programmes et des accords de prestations. De manière générale, elles restent stables, mais les années 2020-2021 restent à négocier. Dans le domaine Nature, l'augmentation des charges provient de la prévision à la hausse des subventions destinées à l'extensification agricole.

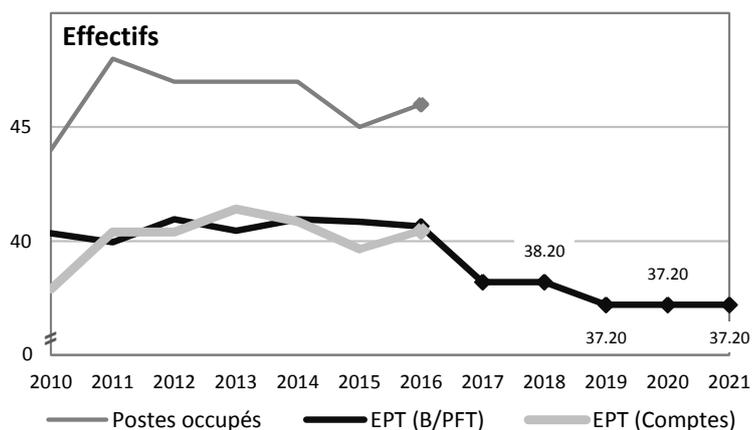
Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Patrimoine Financier	0	0	-8'400
Subv. redistrib. Forêts & versem. au FFR	0	0	30'000
Total	0	0	21'600

La recette du patrimoine financier provient d'un droit de superficie.

La somme apparaissant au niveau des dépenses dans le domaine Forêts correspond au montant de subventions fédérales temporairement placées au fonds forestier de réserve pour des travaux ponctuels, ainsi qu'à des recettes attribuées au fonds (revenus d'exploitation et retenue obligatoire).

RESSOURCES HUMAINES



La diminution des EPT provient essentiellement de la suppression, en 2017, de l'équipe forestière du Creux du Van. La réorganisation du domaine Forêts va se poursuivre au travers de prochains départs à la retraite et selon la planification stratégique actuellement en cours d'élaboration. Le nombre de postes, quant à lui, pourrait augmenter à futur, reflétant l'intérêt des collaborateurs à travailler de plus en plus à temps partiel.

Service de l'agriculture (SAGR)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Sur le plan fédéral, la politique agricole a subi d'importants changements avec PA 14-17 et l'introduction de nouvelles mesures dans le domaine de la production durable et de l'écologie en particulier. PA 18+ et ensuite PA 22+ devraient viser à une stabilisation de la politique agricole et à la simplification des mesures souhaitées tant par la profession que par les administrations cantonales.

La politique agricole cantonale est largement calquée sur celle de la Confédération. Le Service de l'agriculture s'est organisé en conséquence pour faire face à ces nouvelles contraintes.

Depuis 2013, Evologia est rattaché au service de l'agriculture. En matière de réinsertion professionnelle, le canton de Neuchâtel a adapté sa politique, ce qui a conduit Evologia à offrir de nouvelles prestations dans le cadre de la réinsertion sociale et professionnelle. Le service de l'agriculture s'est réorganisé afin de s'adapter à ces nouvelles conditions. Cette démarche se déroule sur une période de deux ans dès 2016, de manière à mettre à profit plusieurs départs en retraite et s'achèvera au début 2018.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Application et exécution, au niveau cantonal, de la politique agricole fédérale (paiements directs, améliorations structurelles, droit foncier rural et bail à ferme agricole, viticulture) ;
- Mise en œuvre de la politique agricole cantonale dans les domaines de la promotion de l'agriculture et des produits agricoles et viticoles, des mesures sociales d'accompagnement, de la vulgarisation et des améliorations structurelles ;
- Appui au secteur agricole, afin d'en assurer sa compétitivité et d'utiliser les ressources naturelles de manière durable ;
- Gestion d'Evologia, pôle de développement du secteur primaire voué principalement à la réinsertion sociale et professionnelle, à la formation et à la sensibilisation à la terre et à la nature.

GROUPES DE PRESTATIONS

APPROVISIONNEMENT ÉCONOMIQUE (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

La Confédération impose un délégué à l'approvisionnement économique du pays, rôle assumé par le chef du SAGR, mais n'engendrant aucune charge directe.

DROIT AGRICOLE (CHF)	Budget 2018
Coûts	500
Produits	-45'000
Résultat net	-44'500

Les produits concernent les recettes d'émoluments du droit foncier.

AMÉLIORATIONS FONCIÈRES (CHF)	Budget 2018
Coûts	500
Produits	-130'000
Résultat net	-129'500

Les produits concernent les prestations de l'office des améliorations foncières dans le cadre des remaniements parcellaires, adductions d'eau et drainages.

EQUIPEMENT AGRICOLE (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-10'000
Résultat net	-10'000

Les produits concernent les émoluments liés à l'octroi des subventions de constructions rurales.

PAIEMENT DIRECTS (CHF)	Budget 2018
Coûts	60'000
Produits	-2'000
Résultat net	58'000

Les coûts concernent les projets informatiques de l'office des paiements directs (nouvelle mesure de la Politique agricole fédérale). Quant aux produits, il s'agit des revenus d'émoluments lors de décisions de reconnaissance d'exploitations agricoles.

PROTECTION DES VEGETAUX (CHF)	Budget 2018
Coûts	4'000
Produits	-1'000
Résultat net	3'000

Les coûts concernent les frais divers de l'office phytosanitaire pour la lutte contre les maladies et ravageurs.

VITICULTURE ET ENCAVAGE DE L'ETAT (CHF)	Budget 2018
Coûts	289'000
Produits	-476'200
Résultat net	-187'200

Les coûts concernent le tâcheronnage, l'achat de matériel et l'entretien du domaine viticole. Quant aux produits, il s'agit des ventes de vin et de la vulgarisation viticole.

REINSERTION (CHF)	Budget 2018
Coûts	855'000
Produits	-1'866'950
Résultat net	-1'011'950

Les coûts concernent les charges de prestations, les fournitures et l'entretien des bâtiments du site et des viabilités. Quant aux produits, il s'agit des recettes du restaurant "la Terrassiette", des locations et des subventions.

INFRASTRUCTURES ETAT (CHF)	Budget 2018
Coûts	96'036
Produits	-317'600
Résultat net	-221'564

Les coûts concernent l'entretien des fermes de l'Etat. Quant aux produits, il s'agit des revenus liés aux fermages agricoles et à la Grange aux concerts.

CONSULTATION FROMAGERE (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-120'000
Résultat net	-120'000

Les produits concernent la refacturation à Casei pour le salaire de notre consultant en économie laitière.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Ecart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	88'926'276	86'918'115	87'070'875	+152'760	+0.2%	87'237'396	87'367'822	87'157'037
30 Charges de personnel	4'088'582	4'211'571	4'054'657	-156'914	-3.7%	4'087'778	4'128'296	4'154'115
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'743'444	1'504'836	1'494'340	-10'496	-0.7%	1'493'340	1'494'340	1'494'340
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'196'129	3'330'459	2'882'028	-448'431	-13.5%	3'016'428	3'105'336	2'868'732
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'643'852	1'667'800	1'612'500	-55'300	-3.3%	1'612'500	1'612'500	1'612'500
37 Subventions à redistribuer	78'209'031	76'170'000	77'000'000	+830'000	+1.1%	77'000'000	77'000'000	77'000'000
39 Imputations internes	45'238	33'450	27'350	-6'100	-18.2%	27'350	27'350	27'350
Revenus d'exploitation	-81'016'219	-78'877'450	-79'670'650	-793'200	+1.0%	-79'666'750	-79'669'750	-79'666'750
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-1'400'791	-1'256'000	-1'186'500	+69'500	-5.5%	-1'186'500	-1'186'500	-1'186'500
43 Revenus divers	-25'322	-22'950	-42'950	-20'000	+87.1%	-42'950	-42'950	-42'950
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-1'270'439	-1'348'600	-1'353'000	-4'400	+0.3%	-1'353'000	-1'353'000	-1'353'000
47 Subventions à redistribuer	-78'209'031	-76'170'000	-77'000'000	-830'000	+1.1%	-77'000'000	-77'000'000	-77'000'000
49 Imputations internes	-110'636	-79'900	-88'200	-8'300	+10.4%	-84'300	-87'300	-84'300
Résultat d'exploitation	7'910'057	8'040'665	7'400'225	-640'440	-8.0%	7'570'646	7'698'072	7'490'287
34 Charges financières	42'301	42'301	0	-42'301	-100.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-959'702	-567'000	-541'100	+25'900	-4.6%	-869'300	-879'900	-504'900
Résultat de financement	-917'401	-524'699	-541'100	-16'401	+3.1%	-869'300	-879'900	-504'900
Résultat opérationnel	6'992'656	7'515'966	6'859'125	-656'841	-8.7%	6'701'346	6'818'172	6'985'387
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	6'992'656	7'515'966	6'859'125	-656'841	-8.7%	6'701'346	6'818'172	6'985'387

Commentaires et hypothèses

L'amélioration du résultat d'exploitation est principalement due à la restructuration du SAGR qui est effective dès 2018 (avec la réduction des effectifs de 32.70 à 31.15 EPT) et à la forte diminution des amortissements du patrimoine administratif.

Concernant les charges de transfert (36), elles englobent toutes les subventions accordées à la promotion de l'agriculture et du terroir, de l'économie laitière et de la production bovine, aux contrôles agricoles, aux contributions qualité paysage ainsi qu'à la formation et à la vulgarisation. Quant aux subventions à redistribuer (37/47), elles concernent les paiements directs reçus de la Confédération dans le but de redistribuer ceux-ci aux agriculteurs de notre canton.

Au niveau des revenus, les taxes (42) englobent les émoluments, les divers encaissements pour des prestations de services mais principalement les ventes de vin et les recettes du restaurant d'Evologia, La Terrassiette. Quant aux revenus de transfert (46), ils concernent les subventions liées aux mesures d'intégration professionnelle, les dédommagements d'autres cantons ainsi que la participation communale pour la qualité du paysage.

Les revenus financiers représentent l'encaissement de nos diverses locations, des fermages et de la plus-value sur la vente de domaines.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			18'529'370	8'317'500	-4'219'500	4'098'000	6'450'000	-3'160'000	3'290'000
Assainissement de fromageries	04.11.2014	2'600'000	1'500'000	1'424'500	-724'500	700'000	600'000	-300'000	300'000
Assainissement Grange aux concerts	14.08.2015	700'000	300'329	0	0	0	0	0	0
Soutien sect. Laitier Cremo	11.12.2002	1'150'000	115'000	0	-115'000	-115'000	0	0	0
Subv. aux constructions rurales 2013	29.01.2013	5'100'000	4'948'200	263'000	-130'000	133'000	0	0	0
Subvention plans de gestion intégrée	05.12.2016	100'000	8'809	30'000	0	30'000	30'000	0	30'000
Subventions constructions rurales 2015	29.09.2015	10'800'000	758'880	3'600'000	-1'800'000	1'800'000	3'600'000	-1'800'000	1'800'000
Travaux améliorations foncières 2001	06.02.2001	5'900'000	4'679'709	400'000	-200'000	200'000	80'000	-40'000	40'000
Travaux améliorations foncières 2004	29.06.2004	1'260'000	1'259'616	0	0	0	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2007	27.03.2007	4'100'000	3'585'561	400'000	-200'000	200'000	40'000	-20'000	20'000
Travaux améliorations foncières 2010	31.03.2010	2'300'000	1'068'977	1'100'000	-550'000	550'000	600'000	-300'000	300'000
Travaux améliorations foncières 2015	29.09.2015	12'300'000	304'289	1'100'000	-500'000	600'000	1'500'000	-700'000	800'000
Crédits d'engagement à solliciter			0	0	0	0	100'000	0	100'000
Viabilisation Mycorama		100'000	0	0	0	0	100'000	0	100'000

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

Concernant les crédits d'engagement en cours, les projets avancent comme prévu. A noter que les subventions pour les travaux d'améliorations foncières et les constructions rurales varient en fonction de l'avancement des travaux. Quant au crédit d'engagement à solliciter, il concerne l'assainissement du Mycorama. Les travaux de sécurisation de l'entrée du bâtiment et de viabilisation permettront de mieux le rentabiliser en augmentant la fréquence des locations.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Contribution qualité paysage	0	0	288'000
Contrôle agricole	0	0	200'000
Promo.éco.laitière & prod.bovine	0	0	195'000
Promotion de l'agriculture et du terroir	0	0	336'000
Subv. Accordées aux entreprises privées	0	0	15'000
Vulgarisation et formation	0	0	386'500
Total	0	0	1'420'500

Contribution qualité paysage: participation nette du canton.

Contrôle agricole: Maintien de la convention avec l'ANAPI.

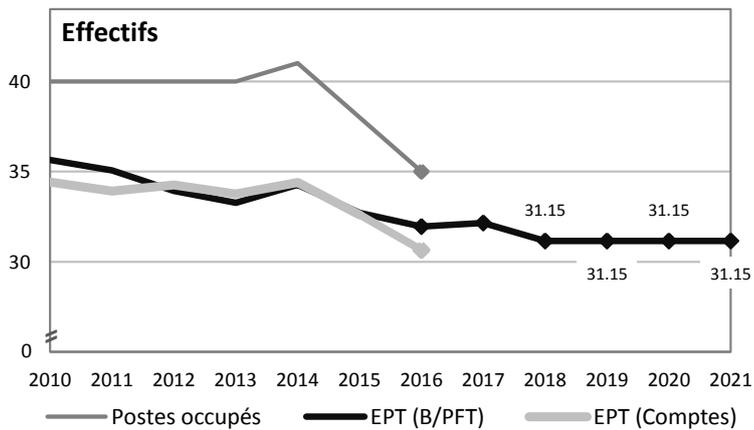
Subventions pour la promotion: concerne principalement le placement de bétail et NVT (Neuchâtel Vins et Terroir).

Vulgarisation et formation: Subvention à la CNAV (vulgarisation agricole, secteur conseil et formation) et contribution annuelle de formation professionnelle agricole selon convention de prestations entre AGORA et les cantons romands.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Domaines viticoles	0	0	-51'000
Total	0	0	-51'000

RESSOURCES HUMAINES



Une réorganisation a été effectuée suite à plusieurs départs en retraite. Elle s'est déroulée sur 2 ans (depuis 2016) et a permis de réduire le nombre d'offices (de 6 à 4) et de baisser les effectifs (de 32.70 à 31.15 EPT). Dès 2018, il est prévu que les effectifs restent stables.

Service consommation et affaires vétérinaires (SCAV)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont:

- Mise en œuvre de la nouvelle législation fédérale sur les denrées alimentaires ;
- Mise en œuvre des législations sur la police du commerce.

Le service prévoit une évolution stable de la majorité de ses prestations, à savoir la sécurité alimentaire, la protection des animaux, la métrologie, les eaux de baignade, les affaires vétérinaires, les prestations vétérinaires mixtes et les mandats pour tiers. L'évolution ne peut être évaluée dans le domaine de la santé animale, dans la mesure où la survenance de cas d'épizooties n'est pas planifiable. La police des chiens devrait perdre un peu en importance. En police du commerce, le service s'attend à une forte augmentation des tâches à fin 2017, qui se poursuivra tout le premier semestre 2018, suite à l'échéance des délais transitoires de mise en conformité des établissements publics. En parallèle à ces prestations de base, le service devra collaborer intensément à la reconstruction du centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin, détruit par un incendie en avril 2017.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Assurer de manière optimale la protection des consommateurs contre les risques pour la santé et la tromperie ;
- Assurer de manière optimale la protection des animaux contre les maltraitances ;
- Assurer de manière optimale la santé animale ;
- Assurer de manière optimale la protection des entreprises contre la concurrence déloyale ;
- Assurer de manière optimale la sécurité publique face aux chiens agressifs ;
- Assurer de manière optimale les autorisations et les prélèvements dans le domaine de la police du commerce ;
- Être un service public efficace et efficient dans un cadre général d'amélioration permanente ;
- Réaliser les prestations en tenant compte de la satisfaction des clients externes et internes ;
- Intensifier les collaborations intercantionales ;
- S'adapter constamment aux conditions externes changeantes.

GROUPES DE PRESTATIONS

SECURITE ALIMENTAIRE (CHF)	Budget 2018
Coûts	347'000
Produits	-271'500
Résultat net	75'500

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

L'essentiel des charges se compose d'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire ainsi que d'honoraires payés pour le contrôle des viandes aux abattoirs. Les émoluments perçus pour la validation des concepts d'autocontrôle et les analyses effectuées, ainsi que les ordonnances pénales constituent l'essentiel des recettes.

SANTE ANIMALE (CHF)	Budget 2018
Coûts	542'500
Produits	-298'000
Résultat net	244'500

L'essentiel des charges provient de coûts pour la surveillance des épizooties, pour l'élimination des cadavres d'animaux et pour l'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire. Les produits sont liés à la refacturation des coûts de surveillance des épizooties et d'élimination des cadavres d'animaux au monde agricole.

PROTECTION DES ANIMAUX (CHF)	Budget 2018
Coûts	30'000
Produits	-55'000
Résultat net	-25'000

Les charges sont composées des frais de pension pour des animaux sequestrés et les recettes des émoluments, ordonnances pénales et refacturation de frais y relatifs.

METROLOGIE (CHF)	Budget 2018
Coûts	52'000
Produits	-337'000
Résultat net	-285'000

Un camion est loué pour effectuer durant une courte période des vérifications métrologiques. Toutes ces vérifications sont soumises à émoluments et ces derniers sont stables d'année en année.

POLICE DES CHIENS (CHF)	Budget 2018
Coûts	11'000
Produits	-310'000
Résultat net	-299'000

Le produit est la recette encaissée auprès des communes pour la taxe sur les chiens. En 2016, une nouvelle base de données fédérale nommée AMICUS a été créée. Elle permet d'enregistrer les détenteurs de chiens avec plus de précision et en conséquence d'encaisser plus de taxes pour CHF 10'000.

EAUX DE BAINADE (CHF)	Budget 2018
Coûts	500
Produits	-4'000
Résultat net	-3'500

Les eaux des piscines et des plages du lac de Neuchâtel sont contrôlées et génèrent des coûts et produits stables.

AFFAIRES VETERINAIRES (CHF)	Budget 2018
Coûts	5'000
Produits	-4'000
Résultat net	1'000

La surveillance des pharmacies vétérinaires génèrent des coûts et produits stables.

PRESTATIONS VETERINAIRES MIXTES (CHF)	Budget 2018
Coûts	45'000
Produits	-57'000
Résultat net	-12'000

Un montant de CHF 45'000 est versé chaque année à l'ANAPI (Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée) pour des contrôles vétérinaires officiels. Depuis 2017, un dédommagement de la Confédération pour CHF 52'000 est prévu pour le contrôle de la conservation des espèces et de la déclaration des fourrures dans le canton de Neuchâtel.

MANDATS POUR TIERS (CHF)	Budget 2018
Coûts	40'000
Produits	-490'000
Résultat net	-450'000

Depuis 2016, des prestations analytiques effectuées pour le compte du canton du Jura dans le cadre d'une convention sont facturées forfaitairement pour CHF 120'000. Des recettes de laboratoires pour la santé animale sont facturées annuellement à des tiers pour CHF 270'000. Des consommables de laboratoires sont achetés pour effectuer ces diverses prestations. Des certificats sanitaires sont également facturés pour CHF 90'000 par an. Ce montant est en augmentation.

POLICE DU COMMERCE (CHF)	Budget 2018
Coûts	12'000
Produits	-460'000
Résultat net	-448'000

Les émoluments prélevés pour la délivrance d'autorisations dans le domaine de la police du commerce constituent l'essentiel des produits. Il est à noter que le nombre de manifestations publiques autorisées est en augmentation.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	9'131'970	8'505'076	8'474'345	-30'731	-0.4%	8'433'021	8'485'997	8'525'943
30 Charges de personnel	4'839'084	4'544'890	4'518'161	-26'728	-0.6%	4'502'953	4'538'597	4'565'543
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'510'343	2'357'900	2'319'900	-38'000	-1.6%	2'327'900	2'331'900	2'329'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	310'476	151'187	166'284	+15'097	+10.0%	132'168	145'500	160'500
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'465'732	1'445'000	1'470'000	+25'000	+1.7%	1'470'000	1'470'000	1'470'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	6'334	6'100	0	-6'100	-100.0%	0	0	0
Revenus d'exploitation	-10'860'257	-10'779'500	-10'475'500	+304'000	-2.8%	-10'450'500	-10'450'500	-10'450'500
40 Revenus fiscaux	-3'934'995	-3'950'000	-3'550'000	+400'000	-10.1%	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000
41 Patentes et concessions	-3'362'032	-3'377'000	-3'510'000	-133'000	+3.9%	-3'510'000	-3'510'000	-3'510'000
42 Taxes	-2'896'037	-2'866'500	-2'899'500	-33'000	+1.2%	-2'874'500	-2'874'500	-2'874'500
43 Revenus divers	-279'430	-219'500	-82'000	+137'500	-62.6%	-82'000	-82'000	-82'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-379'639	-366'500	-434'000	-67'500	+18.4%	-434'000	-434'000	-434'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-8'124	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-1'728'288	-2'274'424	-2'001'155	+273'269	-12.0%	-2'017'479	-1'964'503	-1'924'557
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'728'288	-2'274'424	-2'001'155	+273'269	-12.0%	-2'017'479	-1'964'503	-1'924'557
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'728'288	-2'274'424	-2'001'155	+273'269	-12.0%	-2'017'479	-1'964'503	-1'924'557

Commentaires et hypothèses

La restructuration du service effectuée en 2016 permet de diminuer les charges de personnel de façon permanente.

Suite à la modification des règles d'activation imposée par la législation, des crédits cadres pour l'achat d'équipements de laboratoire dont le prix se situent entre CHF 10'000 et CHF 100'000 sont sollicités pour les années 2018 et suivantes. Les dépenses du compte de résultat sont réduites en conséquence.

Durant le premier trimestre 2017, les recettes liées à l'impôt sur les maisons de jeux étaient en diminution. La budgétisation a donc été adaptée en conséquence.

Les modifications intervenues dans la structure des éléments financiers selon ancien et nouveau plan comptable MCH2 ne permettent pas une comparaison des groupes 43/46 avec le résultat 2016 et la budgétisation 2017.

En 2016, le canton a comptabilisé une recette extraordinaire de CHF 85'000 suite à la dissolution du concordat sur le commerce du bétail.

Dès 2017, des nouveaux contrôles de camions citernes sont effectués par la métrologie suite à l'arrivée dans le canton d'une entreprise importante.

La résiliation de l'accord de mise à disposition d'un responsable d'application Limsophy au 31 décembre 2017 entrainera une diminution du montant refacturé aux autres cantons romands pour ce poste. Les coûts salariaux sont également réduits.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			199'167	50'000	0	50'000	0	0	0
Electrophorèse multi-capillaires	25.11.2015	190'000	178'431	0	0	0	0	0	0
Logiciel Police du commerce	07.07.2016	150'000	20'736	50'000	0	50'000	0	0	0
Crédits d'engagement à solliciter			0	0	0	0	313'000	0	313'000
Acquisition d'un équipement d'analyses b		160'000	0	0	0	0	160'000	0	160'000
Acquisitions d'équipements pour le labor		265'000	0	0	0	0	153'000	0	153'000

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

Le développement en cours d'un logiciel dédié à la police du commerce est le dernier élément de la vaste restructuration du service opérée en 2016. Ce logiciel permettra une gestion professionnelle de l'ensemble des domaines rattachés à cette prestation.

Le service sollicite un crédit d'engagement pour l'acquisition d'un équipement d'analyses biologiques (dPCR). Il permettra une quantification absolue des acides nucléiques mis en évidence par des sondes génétiques. Avec l'évolution des systèmes actuels, il autorise un large éventail d'applications dans les domaines de la tromperie et de la détection des agents pathogènes.

Le service a finalement besoin d'un crédit cadre pour répondre aux exigences imposées par le changement des règles d'activation. Un certain nombre d'équipements de laboratoires, dont le prix se situe entre CHF 10'000 et CHF 100'000, doit être remplacé ces prochaines années dans le cadre du renouvellement naturel de ces appareils amortis. Des efforts d'économies importants ont été faits par le service pour réduire ces charges de quelque CHF 60'000 par an.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Indemnité bétail abattu	0	0	20'000
Redevances pol.com. formation	0	0	350'000
Redevances pol.com. tourisme	0	0	1'050'000
Subvention aux refuges	0	0	50'000
Subvention contrôle de la vendange	0	0	-34'000
Subvention surveillance épizooties	0	0	-20'000
Total	0	0	1'416'000

Le produit de la redevance sur les établissements publics affecté à la formation et au développement de l'offre touristique a été adapté au montant distribué en 2016.

Les autres charges et revenus de transfert non incorporables sont stables.

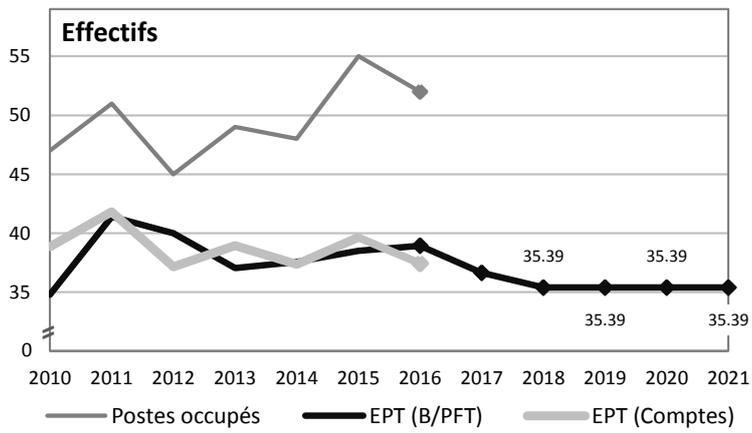
Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Impôt maisons jeux	0	0	-3'550'000
Loterie romande	0	0	-150'000
Mandats Jura	0	0	-55'000
Redevances police du commerce	0	0	-3'360'000
Total	0	0	-7'115'000

Les recettes budgétées de l'impôt sur les maisons de jeux ont été diminuées de CHF 400'000 par rapport aux comptes 2016 suite aux résultats du premier semestre 2017.

Les revenus liés à l'encaissement des redevances sur les établissements publics et sur le commerce de détail des boissons alcooliques ont été adaptés au montant perçu en 2016.

RESSOURCES HUMAINES



Après de nombreux efforts en termes de réorganisation et de réduction des effectifs, le personnel du SCAV devrait rester stable durant les prochaines années.

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Informatisation des données et des processus liés à la mensuration officielle et au registre foncier ;
- Développements d'applications par le SITN qui facilitent l'accès à l'information et qui permettent une gestion plus précise, plus globale et plus intégrée du territoire ;
- Regroupement des domaines de la géomatique et du registre foncier entraînant des synergies et des économies ;
- Exigences des professionnels et des citoyens plus élevées face au service d'où des prestations plus performantes ;
- Complexité plus grande des dossiers.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Viser à une administration officielle et efficace du sol tout en assurant des prestations de qualité au professionnel et au citoyen ;
- Assurer la pérennité du service dans le cadre des prochains départs en retraite notamment par la formation continue de plusieurs collaboratrices et collaborateurs ;
- Résorber le délai d'inscription provisoire et de validation/restitution des actes notariés à environ quatre mois tout en assurant les missions du registre foncier ;
- Participer encore davantage à l'assainissement des finances de l'Etat en accélérant les rentrées financières du registre foncier ;
- Renforcer la synergie entre les domaines du registre foncier et de la mensuration officielle en offrant au public un guichet physique unique d'accès à l'information ;
- Développer un guichet virtuel unique qui permet de produire pour un bien-fonds particulier l'ensemble des restrictions de droit privé et de droit public qui s'y rattache ayant la foi publique.

GROUPES DE PRESTATIONS

Renseign. & conseils à la clientèle (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

L'objectif pour 2018 est de poursuivre le développement des portails internet et intranet pour les domaines du registre foncier et de la géomatique afin de diminuer le temps consacré au téléphone et au guichet.

Diffusion de la mensuration officielle (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-10'000
Résultat net	-10'000

Les produits concernent des prestations de service de l'ordre de CHF 10'000. Pour information, le produit de la vente des données numériques (CHF 100'000) alimente le fonds des mensurations officielles. L'objectif pour 2018 est de poursuivre le développement d'outils de consultation et de téléchargement des données par les clients (p.ex. : Geoshop).

Production des documents de mutation (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-979'000
Résultat net	-979'000

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2018 est de poursuivre la recherche de l'excellence en terme de qualité, de délais et de coûts.

Renouvellement du cadastre (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

L'objectif pour 2018 est de réaliser l'accord de prestation 2018 avec la Confédération dans le cadre de la convention-programme 2016 - 2019.

Maintenance réseaux points fixes & borne (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-85'000
Résultat net	-85'000

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2018 est de maintenir un nombre de points fixes suffisants pour assurer la mise à jour.

Contrôle des dossiers de PPE (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-125'000
Résultat net	-125'000

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2018 est de poursuivre la recherche de l'excellence en terme de qualité, de délais et de coûts.

SITN (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-25'000
Résultat net	-25'000

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2018 est de poursuivre plusieurs axes de développement: évolution vers la 3D, intégration de la composante temporelle (4D), meilleure connaissance du sous-sol, amélioration des fréquences de mises à jour, intégration de données en temps réel, développement de nouveaux domaines (santé, scolaire, paiements directs, etc.), intégration d'autres systèmes d'information, intégration de certaines prestations avec le guichet unique.

Projets d'intérêts généraux (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-500'000
Résultat net	-500'000

Les produits concernent essentiellement des prestations de service pour le compte du fonds des mensurations officielles. L'objectif pour 2018 est de poursuivre les travaux d'acquisition des servitudes, d'historisation des documents cadastraux et du cadastre 3D.

Gestion des droits du registre foncier (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-4'836'000
Résultat net	-4'836'000

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2018 est de poursuivre la mise en œuvre des processus et des solutions en vue de diminuer les délais de traitement des opérations.

Diffusion de documents RF (CHF)	Budget 2018
Coûts	29'000
Produits	-545'000
Résultat net	-516'000

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2018 est de poursuivre le développement d'outils de consultation et de téléchargement des données par les clients (p.ex. : guichet Terris, géoportail, etc).

Expertises & analyses (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-20'000
Résultat net	-20'000

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2018 est de maintenir les objectifs de délais et de contrôle des coûts.

Prestations inspecteurat (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-124'000
Résultat net	-124'000

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2018 est de poursuivre les travaux d'épuration des servitudes dans le cadre des SAF (syndicats d'améliorations foncières).

Secrétariat de commissions (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-55'000
Résultat net	-55'000

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2018 est de maintenir l'objectif de couverture des coûts.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	6'901'749	7'039'811	7'282'071	+242'260	+3.4%	7'317'347	7'296'836	7'236'077
30 Charges de personnel	6'404'823	6'501'011	6'770'071	+269'060	+4.1%	6'805'347	6'784'836	6'724'077
31 Biens, services et autres charges d'expl.	425'548	464'000	464'000	0	0.0%	464'000	464'000	464'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	71'377	74'800	48'000	-26'800	-35.8%	48'000	48'000	48'000
Revenus d'exploitation	-7'240'031	-6'990'000	-7'415'000	-425'000	+6.1%	-7'615'000	-7'355'000	-7'095'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-6'271'285	-6'350'000	-6'715'000	-365'000	+5.7%	-6'915'000	-6'655'000	-6'395'000
43 Revenus divers	-42'763	-19'000	-4'000	+15'000	-78.9%	-4'000	-4'000	-4'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-110'242	-111'000	-111'000	+0	+0.0%	-111'000	-111'000	-111'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-815'741	-510'000	-585'000	-75'000	+14.7%	-585'000	-585'000	-585'000
Résultat d'exploitation	-338'282	49'811	-132'929	-182'740	-366.9%	-297'653	-58'164	141'077
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-338'282	49'811	-132'929	-182'740	-366.9%	-297'653	-58'164	141'077
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-338'282	49'811	-132'929	-182'740	-366.9%	-297'653	-58'164	141'077

Commentaires et hypothèses

Au niveau des charges de personnel, il est prévu l'engagement de deux EPT en 2018 pour accélérer l'encaissement des montants liés au traitement des réquisitions au registre foncier et ainsi réduire les délais de traitement du registre foncier. A terme, ces personnes seront conservées dans l'effectif du service pour remplacer les futurs départs en retraite. Par la comparaison des charges (salaires) et des revenus supplémentaires, la situation financière s'améliore de CHF 80'000 en 2018, CHF 320'000 en 2019 et CHF 160'000 en 2020, soit un montant total de CHF 560'000 sur la période. Parallèlement, la

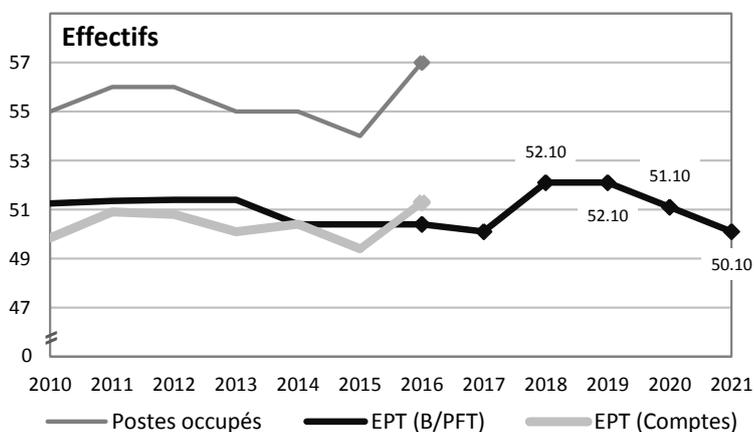
réduction des délais de traitement des réquisitions passent progressivement de 10-11 mois actuellement à 4 mois en 2020. Concernant les charges de biens et services, la mesure de réduction de 10% (appliquée au budget 2017) est reconduite. A propos des taxes, l'augmentation temporaire de l'effectif du registre foncier, les mesures liées à la réorganisation du registre foncier et la modification de l'arrêté concernant les émoluments du SGRF (domaine de la géomatique) entraînent une augmentation des recettes de CHF 365'000.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Cadastre RDPPF	0	0	-111'000
Total	0	0	-111'000

Le revenu concerne la contribution de la Confédération aux charges d'exploitation du cadastre RDDPF.

RESSOURCES HUMAINES



Engagement de deux EPT en 2018 pour accélérer l'encaissement des montants liés au traitement des réquisitions au registre foncier et ainsi réduire les délais de traitement du registre foncier. A terme, ces personnes seraient conservées dans l'effectif du service pour remplacer les futurs départs en retraite.

Fonds d'aménagement du territoire

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

En aval de l'adaptation du plan directeur cantonal à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, les communes réviseront leur plan d'aménagement. Les avantages et les inconvénients résultant des mesures d'aménagement font l'objet de compensation financière par le biais d'un prélèvement d'une partie de la plus-value et par le versement d'expropriation matérielle. Vu que l'ensemble des plans des communes seront révisés ces prochaines années, de telles opérations de compensations sont attendues. Un projet de loi actuellement en consultation propose de passer le taux du prélèvement de 20 % à 30 % et d'en élargir l'assiette.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- En application de l'article 41 LCAT, le fonds participe aux dépenses imposées par l'État et aux communes dans le cadre des procédures d'expropriation matérielle, à la prise en charge d'intérêts des fonds empruntés par les exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs, à d'autres mesures d'aménagement prises par l'État ou les communes, telles que subventionnement des plans d'aménagement et des concours d'urbanisme.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	4'139'955	1'214'500	1'145'000	-69'500	-5.7%	1'029'200	745'000	655'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	-	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	254'359	453'500	585'000	+131'500	+29.0%	185'000	185'000	95'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	-	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	-	284'200	0	0
36 Charges de transfert	3'667'596	520'000	520'000	+0	+0.0%	520'000	520'000	520'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
39 Imputations internes	218'000	241'000	40'000	-201'000	-83.4%	40'000	40'000	40'000
Revenus d'exploitation	-4'139'955	-1'214'500	-1'145'000	+69'500	-5.7%	-1'029'200	-745'000	-655'000
40 Revenus fiscaux	-534'288	-643'620	-84'000	+559'620	-86.9%	-1'029'200	-557'600	-8'900
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	-	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	-	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	-	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-3'605'667	-570'880	-1'061'000	-490'120	+85.9%	0	-187'400	-646'100
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	-	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	-	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	-	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	-	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	-	0	0	0

Commentaires et hypothèses

Le fonds d'aménagement du territoire est principalement approvisionné par l'encaissement des contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les échéances des paiements. Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies selon l'avancement des dossiers, suite à des modifications des plans d'aménagement communaux. Elles sont généralement dues à 10 ans.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Mesures de soutien	0	0	120'000
Plans d'aménagement	0	0	400'000
Total	0	0	520'000

Mesures de soutien : Prise en charge d'intérêts de fonds empruntés par des exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs.

Plans d'aménagement : Subventions accordées aux communes pour la révision de leur plan d'aménagement, l'établissement des plans directeurs régionaux et la valorisation urbaine.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Contrib. s/plus-val.	0	0	-84'000
Total	0	0	-84'000

Le fonds d'aménagement du territoire est approvisionné par les encaissements des contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les échéances des paiements. Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies suite à des modifications des plans d'aménagement communaux et sont généralement dues à 10 ans.

Fonds des routes communales

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

L'objectif est de financer une part déterminée des différentes demandes formulées par les communes pour des projets routiers qu'elles développent sur leurs routes.

Le fonds est financé par le prélèvement de 4% des taxes automobiles provenant du service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN).

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Soutenir les communes dans l'entretien de leur réseau routier, pour les routes présentant un intérêt intercommunal, touristique, ou pour les transports publics ou le cyclotourisme.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	3'285'039	3'253'600	1'953'700	-1'299'900	-40.0%	1'917'700	1'881'700	1'845'700
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	-	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	0	0	+0	-	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	-	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1'762'155	0	303'700	+303'700	-	267'700	231'700	195'700
36 Charges de transfert	122'884	1'853'600	250'000	-1'603'600	-86.5%	250'000	250'000	250'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
39 Imputations internes	1'400'000	1'400'000	1'400'000	-0	-0.0%	1'400'000	1'400'000	1'400'000
Revenus d'exploitation	-3'285'039	-3'253'600	-1'953'700	+1'299'900	-40.0%	-1'917'700	-1'881'700	-1'845'700
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	-	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	-	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	-	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-1'400'000	-1'400'000	0	+1'400'000	-100.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	-	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
49 Imputations internes	-1'885'039	-1'853'600	-1'953'700	-100'100	+5.4%	-1'917'700	-1'881'700	-1'845'700
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	-	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	-	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	-	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	-	0	0	0

Commentaires et hypothèses

Au niveau des charges de transfert (36), les subventions allouées aux travaux routiers effectués par les communes sont évaluées sur la base des comptes 2016. Quant aux revenus, la part provenant des taxes automobiles augmente pour tenir compte de la prochaine révision de la LTVRB. Le solde restant sera utilisé conformément à l'art. 35a al. 2 de la LRVP.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2016	2017	2018
Subventions pour le trafic routier**	0	0	250'000
Total	0	0	250'000

Cette charge représente les prévisions de subventions à allouer aux communes demandeuses pour des travaux routiers.

Fonds cantonal de l'énergie

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le fonds est destiné à soutenir, notamment via le Programme bâtiments, les objectifs de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn), en particulier l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables. Le fonds est financé par la redevance cantonale sur l'électricité et les contributions globales de la Confédération. Avec la nouvelle stratégie énergétique 2050 de la Confédération, ce programme va se poursuivre au moins jusqu'en 2025.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Fournir les subventions définies par la législation tout en veillant à l'équilibre du fonds en fonction des recettes qui lui sont allouées.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT		
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	9 12'547	8'048'552	7'953'992	-94'560	-1.2%	7'953'992	7'953'992	7'953'992
30 Charges de personnel	43'061	43'552	48'992	+5'440	+12.5%	48'992	48'992	48'992
31 Biens, services et autres charges d'expl.	8'1804	605'000	505'000	-100'000	-16.5%	505'000	505'000	505'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	-	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
36 Charges de transfert	787'682	1'800'000	1'860'000	+60'000	+3.3%	1'860'000	1'860'000	1'860'000
37 Subventions à redistribuer	0	5'600'000	5'540'000	-60'000	-1.1%	5'540'000	5'540'000	5'540'000
39 Imputations internes	0	0	0	+0	-	0	0	0
Revenus d'exploitation	-9 12'547	-8'048'552	-7'953'992	+94'560	-1.2%	-7'953'992	-7'953'992	-7'953'992
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	-2'000'000	-1'900'000	+100'000	-5.0%	-1'900'000	-1'900'000	-1'900'000
42 Taxes	0	0	0	+0	-	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	-	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-9 12'547	-198'552	-263'992	-65'440	+33.0%	-263'992	-263'992	-263'992
46 Revenus de transfert	0	-250'000	-250'000	-0	+0.0%	-250'000	-250'000	-250'000
47 Subventions à redistribuer	0	-5'600'000	-5'540'000	+60'000	-1.1%	-5'540'000	-5'540'000	-5'540'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	-0	-0	-	-0	-0	-0
34 Charges financières	0	0	0	+0	-	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	-0	-0	-	-0	-0	-0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat total	0	0	-0	-0	-	-0	-0	-0

Commentaires et hypothèses

Concernant l'augmentation des charges du groupe 31 depuis 2017, cela s'explique par des honoraires plus importants en lien avec le contrôle des subventions du Programme bâtiments. Cette tâche est dorénavant confiée aux cantons et devra être sous-traitée. Un dédommagement équivalent sera perçu de la Confédération pour ce travail. La mise en vigueur de la conception directrice de l'énergie nécessitera également des travaux de mandats supplémentaires.

Quant aux charges de transfert (36), elles représentent les subventions cantonales du Programme bâtiments, alors que les subventions à redistribuer (37/47) intègrent les subventions fédérales correspondantes.

Au niveau des revenus, la redevance électrique est présentée sous "Patentes et concessions" (41).

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2016	2017	2018
Programme Bâtiment - Part cantonale	0	0	1'610'000
Total	0	0	1'610'000

Le montant au budget correspond aux subventions cantonales allouées aux ayants droit (personnes physiques, communes, entreprises).

Fonds des eaux

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le fonds des eaux est destiné à soutenir les communes et les syndicats intercommunaux pour financer les études, les mesures d'organisation du territoire et les travaux nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux ainsi que l'assainissement des sites pollués qui incombe à l'Etat. Il est financé par le produit de la redevance sur la consommation d'eau potable. Suite aux modifications récentes de la loi sur le fonds des eaux, les coûts relatifs à l'assainissement des sites pollués seront pris en charge par le fonds.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Fournir les subventions définies par la législation tout en veillant à l'équilibre du fonds en fonction des recettes qui lui sont allouées.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	8'943'269	12'610'000	12'764'500	+154'500	+1.2%	14'464'500	12'264'500	10'864'500
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	-	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	106'246	393'000	423'000	+30'000	+7.6%	423'000	423'000	423'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	-	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	4'043'034	0	0	+0	-	0	0	0
36 Charges de transfert	4'093'989	7'417'000	8'741'500	+1'324'500	+17.9%	10'441'500	11'041'500	9'641'500
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
39 Imputations internes	700'000	4'800'000	3'600'000	-1'200'000	-25.0%	3'600'000	800'000	800'000
Revenus d'exploitation	-8'943'269	-12'610'000	-12'764'500	-154'500	+1.2%	-14'464'500	-12'264'500	-10'864'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
41 Patentes et concessions	-8'909'879	-8'600'000	-8'600'000	+0	-0.0%	-8'600'000	-8'600'000	-8'600'000
42 Taxes	0	0	0	+0	-	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	-	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	-4'000'000	-4'164'500	-164'500	+4.1%	-5'864'500	-3'664'500	-2'264'500
46 Revenus de transfert	-30'817	-10'000	0	+10'000	-100.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
49 Imputations internes	-2'573	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	-0	-100.0%	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	-	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	-0	-100.0%	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat total	0	0	0	-0	-100.0%	0	0	0

Commentaires et hypothèses

Concernant les charges de transfert (36), elles correspondent aux subventions maximum qui pourront être allouées aux ayants droit en fonction des promesses délivrées et des factures effectives présentées à la fin des travaux auxquelles s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance.

Les variations principales se trouvent au niveau des imputations internes (39) où figurent d'une part la participation financière du fonds des eaux aux prestations fournies par le SENE dans son domaine d'activité et d'autre part le remboursement sur 3 ans (2017 à 2019) de la provision « Sites pollués », qui avait été constituée à charge du SENE en 2014 et qui incombe dorénavant au fonds des eaux.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			117'102'931	0	0	0	8'598'500	-8'598'500	0
Epuration des eaux et adduction	--	--	117'102'931	0	0	0	8'598'500	-8'598'500	0
Crédits d'engagement à solliciter			0	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0	0	0

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

Selon les règles comptables, les subventions d'investissement doivent figurer au budget des investissements. Cependant, comme celles-ci sont couvertes par une recette affectée, elles apparaissent également dans la ligne de crédit impliquant une dépense nette nulle. Cette recette d'investissement provient du fonds au titre des charges de transfert.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Eaux	0	0	8'741'500
Total	0	0	8'741'500

Ces charges de transfert correspondent essentiellement à la recette d'investissement permettant d'équilibrer les dépenses effectuées pour les subventions d'investissements accordées aux communes. A ces charges s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance.

Fonds forestier de réserve

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

La morosité du marché des bois actuel fait que le fonds forestier de réserve n'est plus régulièrement approvisionné par des recettes provenant de la vente du bois issu des forêts de l'État. Il remplit cependant son rôle légal et est utilisé comme tel. Il est par exemple très utile pour permettre le décaissement de projets ponctuels subventionnés (infrastructures, réserves forestières, etc.).

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Financement d'améliorations forestières ;
- Achat d'équipement ;
- Etablissement et réfection d'infrastructures ;
- Acquisition de forêts ;
- Mesures favorisant l'utilisation du bois indigène.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	224'173	324'745	240'000	-84'745	-26.1%	147'300	141'300	141'300
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	-	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	42'479	144'000	210'000	+66'000	+45.8%	110'000	75'000	75'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	154'194	150'745	0	-150'745	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	-	7'300	36'300	36'300
36 Charges de transfert	27'500	30'000	30'000	+0	+0.0%	30'000	30'000	30'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	-	0	0	0
Revenus d'exploitation	-213'395	-312'745	-228'000	+84'745	-27.1%	-135'300	-129'300	-129'300
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
41 Patentes et concessions	-300'18	-50'000	-10'000	+40'000	-80.0%	-10'000	-10'000	-10'000
42 Taxes	0	0	-20'000	-20'000	-	-20'000	-20'000	-20'000
43 Revenus divers	-5'890	-10'000	-5'000	+5'000	-50.0%	-5'000	-5'000	-5'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-104'787	-148'445	-92'700	+55'745	-37.6%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-37'402	-54'000	-64'000	-10'000	+18.5%	-64'000	-58'000	-58'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
49 Imputations internes	-35'298	-50'300	-36'300	+14'000	-27.8%	-36'300	-36'300	-36'300
Résultat d'exploitation	10'778	11'557	12'000	+443	+3.8%	12'000	12'000	12'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	-	0	0	0
44 Revenus financiers	-10'778	-12'000	-12'000	+0	+0.0%	-12'000	-12'000	-12'000
Résultat de financement	-10'778	-12'000	-12'000	+0	+0.0%	-12'000	-12'000	-12'000
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	-100.0%	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	-100.0%	0	0	0

Commentaires et hypothèses

Un inventaire décennal de l'impact du gibier sur la régénération des forêts explique l'écart prévu en 2018 dans le groupe 31. Les amortissements sont désormais comptabilisés dans les charges du service de la faune, des forêts et de la nature. Au niveau des revenus, les recettes issues de l'exploitation des forêts cantonales et de la gravière du Maley sont en baisse depuis plusieurs années.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Appui organismes but non lucratif	0	0	30'000
Subv. féd. acq. infrastruct. & biodiv.	0	0	-64'000
Total	0	0	-34'000

Au niveau des charges, il s'agit de subventions destinées à soutenir des organisations privées à but non lucratif d'utilité publique.

Au niveau des revenus, il s'agit de subventions fédérales acquises pour la gestion des forêts de l'État dans le cadre de projets ponctuels.

Fonds de la conservation de la forêt

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le fonds pour la conservation de la forêt est alimenté par les taxes de compensation et les contributions de plus-value versées par les bénéficiaires d'autorisations de défrichement (art. 13, 14 et 73 LCFo). Lorsque le service est en charge de l'exécution d'une obligation liée à une autorisation de défrichement, il prélève les avances déposées dans le fonds à cet effet. Les nouvelles demandes de défrichement sont relativement rares et les dossiers importants peuvent passer par une caution bancaire de garantie plutôt que par un versement au fonds. Il subsiste cependant quelques travaux réguliers de reboisement et de compensation d'autre nature liés à d'anciens défrichements ou à d'autres atteintes à l'écosystème forestier à compenser.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Assurer le financement des reboisements de compensation en cas de défrichement ;
- Financer d'autres mesures visant à des améliorations qualitatives du milieu boisé.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	54'407	54'100	50'100	-4'000	-7.4%	50'100	30'100	30'100
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	-	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	54'407	54'100	50'100	-4'000	-7.4%	50'100	30'100	30'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	-	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	-	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	-	0	0	0
Revenus d'exploitation	-54'407	-54'000	-50'000	+4'000	-7.4%	-50'000	-30'000	-30'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	-	0	0	0
42 Taxes	-298	-1'200	-1'000	+200	-16.7%	-1'000	-1'000	-1'000
43 Revenus divers	0	-100	-200	-100	+100.1%	-200	-200	-200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-54'108	-52'700	-48'800	+3'900	-7.4%	-48'800	-28'800	-28'800
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	-	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	100	100	+0	+0.0%	100	100	100
34 Charges financières	0	0	0	+0	-	0	0	0
44 Revenus financiers	0	-100	-100	-0	+0.0%	-100	-100	-100
Résultat de financement	0	-100	-100	-0	+0.0%	-100	-100	-100
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	-	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	-	0	0	0

Commentaires et hypothèses

La planification des dépenses reste dépendante de l'évolution des plantations existantes. Les travaux habituels sont réalisés selon un tournus qui peut parfois être perturbé par des événements exceptionnels tels que de la neige lourde, le fort développement de la végétation adventice ou des dépérissements qui peuvent nécessiter des travaux non planifiés.

Fonds agricole et viticole

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le Fonds agricole et viticole est régi par la loi sur la promotion de l'agriculture et son règlement. Il est alimenté par une contribution annuelle obligatoire perçue des propriétaires de vigne par l'intermédiaire des communes qui s'élève à CHF 295 par hectare de vigne. Une autre contribution obligatoire concerne la perception de CHF 2 par quintal de raisin à chaque encaveur du canton. Puis celle perçue par la CNAV (Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture) auprès des exploitants (propriétaires ou fermiers) de biens-fonds agricoles, qui est de CHF 2 par hectare de surface agricole utile (SAU).

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Soutien à la filière viti-vinicole ;
- Soutien aux filières agricoles ;
- Promotion des produits du terroir et des vins.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	375'233	380'600	380'600	+0	+0.0%	380'600	380'600	380'600
30 Charges de personnel	5'171	5'500	5'500	+0	+0.0%	5'500	5'500	5'500
31 Biens, services et autres charges d'expl.	51	100	100	+0	+0.0%	100	100	100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	-	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
36 Charges de transfert	370'011	375'000	375'000	+0	+0.0%	375'000	375'000	375'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	-	0	0	0
Revenus d'exploitation	-375'233	-380'600	-380'600	-0	+0.0%	-380'600	-380'600	-380'600
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	-	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	-	0	0	0
43 Revenus divers	-311'085	-324'000	-321'000	+3'000	-0.9%	-321'000	-321'000	-321'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-63'509	-56'600	-59'600	-3'000	+5.3%	-59'600	-59'600	-59'600
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	-	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
49 Imputations internes	-639	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	-0	0	+0	-100.0%	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	-	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat opérationnel	0	-0	0	+0	-100.0%	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat total	0	-0	0	+0	-100.0%	0	0	0

Commentaires et hypothèses

Le résultat financier est constitué essentiellement de charges de transfert (mentionnées dans le point suivant) et de revenus issus des contributions des propriétaires de vigne, des encaveurs et des agriculteurs.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Subventions liées à la viticulture	0	0	375'000
Total	0	0	375'000

Les charges de transfert non incorporables aux prestations englobent principalement la subvention à NVT (Neuchâtel, Vins et Terroir) pour la mise en valeur des produits du terroir et la subvention en faveur de la défense professionnelle viti-vinicole.

Fonds des mensurations officielles

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le fonds a été créé par la loi cantonale sur la mensuration officielle en 1995 avec comme but de couvrir les frais consécutifs à l'abornement, à la nouvelle mensuration, au renouvellement, à des travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Considérant que presque tous les travaux de nouvelle mensuration ont été adjudgés, le fonds servira ces prochaines années aux paiements des travaux adjudgés ainsi qu'aux travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique, conformément aux engagements pris dans la convention-programme entre la Confédération et le canton.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	2'169'290	1'979'000	2'200'000	+221'000	+11.2%	2'200'000	2'200'000	2'200'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	-	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	474'324	729'000	900'000	+171'000	+23.5%	900'000	900'000	900'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	-	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	-	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
39 Imputations internes	1'694'967	1'250'000	1'300'000	+50'000	+4.0%	1'300'000	1'300'000	1'300'000
Revenus d'exploitation	-2'169'290	-1'979'000	-2'200'000	-221'000	+11.2%	-2'200'000	-2'200'000	-2'200'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	-	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	-	0	0	0
42 Taxes	-338'644	-250'000	-100'000	+150'000	-60.0%	-100'000	-100'000	-100'000
43 Revenus divers	-70'323	0	0	+0	-	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-451'602	-369'000	-990'000	-621'000	+168.3%	-850'000	-1'060'000	-1'220'000
46 Revenus de transfert	-337'584	-530'000	-280'000	+250'000	-47.2%	-420'000	-210'000	-50'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	-	0	0	0
49 Imputations internes	-971'138	-830'000	-830'000	+0	-0.0%	-830'000	-830'000	-830'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	-	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	-	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	-	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	-	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	-	0	0	0

Commentaires et hypothèses

Concernant les charges, le montant prévu dans les BSM (31) représente les montants à verser aux adjudicataires de travaux déjà engagés et les imputations internes (39) représentent la participation cantonale sur les travaux terminés (pour CHF 800'000) et le paiement du fonds des mensurations officielles dans le cadre fixé par l'art.10 de la LCMO (pour CHF 500'000).

Au niveau des taxes (42), des émoluments sont perçus pour la diffusion des données numériques de la mensuration officielle. Ces dernières années, un certain nombre de nouveaux clients ont souscrit à des contrats d'utilisateur permanent. Vu le nombre de nouveaux clients potentiels limités, nous prévoyons une tendance à la baisse.

Quant aux revenus internes (49), ils représentent la part cantonale sur les travaux terminés (pour CHF 800'000) et la part cantonale en tant que propriétaire foncier (pour CHF 30'000).

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Fds des mensurations officielles	0	0	-280'000
Total	0	0	-280'000

Ce montant représente la participation de la Confédération, des communes et des propriétaires fonciers aux frais de nouvelles mensurations. Elle n'est demandée que lorsque les travaux sont terminés.

5.11 Département de l'économie et de l'action sociale

SEAS	Secrétariat général DEAS
NECO	Service de l'économie
SEMP	Service de l'emploi
SMIG	Service des migrations
COSM	Service de la cohésion multiculturelle
SASO	Service de l'action sociale
STAT	Service de statistique

Secrétariat général DEAS (SEAS)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le secrétariat général du département de l'économie et de l'action sociale (SEAS) est chargé, au niveau du département, des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information. Le SEAS également chargé d'assurer la surveillance de l'application de la législation en matière d'allocations familiales et d'assurer le secrétariat de l'office cantonal de conciliation en matière de conflits collectifs du travail (OCCCCT).

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Appuyer et coordonner la poursuite de la mise en œuvre du programme des réformes de l'État ;
- Appuyer et coordonner la mise en œuvre de la stratégie du Conseil d'État en matière de relations extérieures et de communication ;
- Appuyer et coordonner la mise en œuvre du programme de législature et du plan financier ;
- Poursuivre l'intégration de la surveillance des caisses ALFA ;
- Assurer la responsabilité ou le suivi de projets transversaux (e.g. lutte contre les abus, développement des régions, intégration professionnelle).

GROUPES DE PRESTATIONS

Conseil et assistance politique (CHF)	Budget 2018
Coûts	25'300
Produits	0
Résultat net	25'300

Ce groupe inclut les prestations d'assistantat (secrétariat) et de conseil politique (Conseil d'État, Grand Conseil, représentations, etc.) du chef de département. Les charges directement incorporables à ce groupe concernent la nature comptable "organisations d'événements" de la prestation Secrétariat du chef de département. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe inclut, au niveau stratégique, les prestations de conseil, d'assistance et de supervision des services, de coordination départementale et interdépartementale, d'analyse et d'expertise, de gestion de projet, etc. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Coordination, soutien et contrôle (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	0
Résultat net	0

Ce groupe inclut les prestations de coordination, de soutien et de contrôle en matière de gestion budgétaire et financière, de gestion des ressources humaines, de relations extérieures et communication, d'appui à la conduite et d'administration. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Prestations de département DEAS (CHF)	Budget 2018
Coûts	1'000
Produits	-52'800
Résultat net	-51'800

Ce groupe inclut la surveillance des caisses ALFA et le secrétariat de l'OCCCCT. Les produits directement incorporables à ce groupe concernent les émoluments liés à la surveillance des caisses ALFA. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	124'746'855	131'171'592	133'712'412	+2'540'820	+1.9%	136'761'420	140'153'540	143'085'770
30 Charges de personnel	1'247'942	992'092	856'808	-135'284	-13.6%	865'420	876'196	884'116
31 Biens, services et autres charges d'expl.	459'467	445'700	36'400	-409'300	-91.8%	26'400	26'400	26'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	156'600	+156'600	--	156'600	147'504	147'504
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	123'034'405	129'728'800	132'660'104	+2'931'304	+2.3%	135'711'400	139'101'840	142'026'150
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	5'040	5'000	2'500	-2'500	-50.0%	1'600	1'600	1'600
Revenus d'exploitation	-45'933'630	-49'314'300	-51'202'885	-1'888'585	+3.8%	-52'429'950	-53'776'515	-54'933'015
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	-50'000	-52'800	-2'800	+5.6%	-57'800	-57'800	-57'800
43 Revenus divers	-895	-1'400	0	+1'400	-100.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-41'925'421	-43'961'400	-44'968'685	-1'007'285	+2.3%	-45'985'150	-47'126'015	-48'076'615
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-4'007'314	-5'301'500	-6'181'400	-879'900	+16.6%	-6'387'000	-6'592'700	-6'798'600
Résultat d'exploitation	78'813'225	81'857'292	82'509'527	+652'235	+0.8%	84'331'470	86'377'025	88'152'755
34 Charges financières	20'395	20'395	0	-20'395	-100.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	20'395	20'395	0	-20'395	-100.0%	0	0	0
Résultat opérationnel	78'833'620	81'877'687	82'509'527	+631'840	+0.8%	84'331'470	86'377'025	88'152'755
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	78'833'620	81'877'687	82'509'527	+631'840	+0.8%	84'331'470	86'377'025	88'152'755

Commentaires et hypothèses

Depuis le 1er janvier 2018, le budget du centre de profit SEAS intègre les charges et revenus des anciens centres financiers SEAS et AVS-AI. Abstraction faite des conséquences financières de la baisse des effectifs sous-mentionnée, les charges de fonctionnement du SEAS sont stables. La baisse des Biens, services et marchandises est liée à l'imputation, dès le budget 2018, des frais administratifs de la CCNC (contrôle LAA et allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative) aux charges de transfert; les frais administratifs liés aux prestations complémentaires AVS/AI, également imputés aux charges de transfert, ont été retraités sur les comptes 2016 et le budget 2017.

Les charges de transfert regroupent les PC AVS/AI, les allocations familiales (pour personnes sans activité lucrative et agricoles), les remises de cotisation, les charges liées à l'insertion socio-professionnelle (subvention au CNIP) et, comme mentionné ci-dessous, aux frais administratifs liés aux PC AVC/AI, au contrôle LAA et aux ALFA SAL.

Les revenus de transfert regroupent les subventions fédérales pour les PC AVS/AI ainsi que pour les frais administratifs qui y sont liés.

Au niveau de la facture sociale, les montants transférés en 2018 par composante sont :

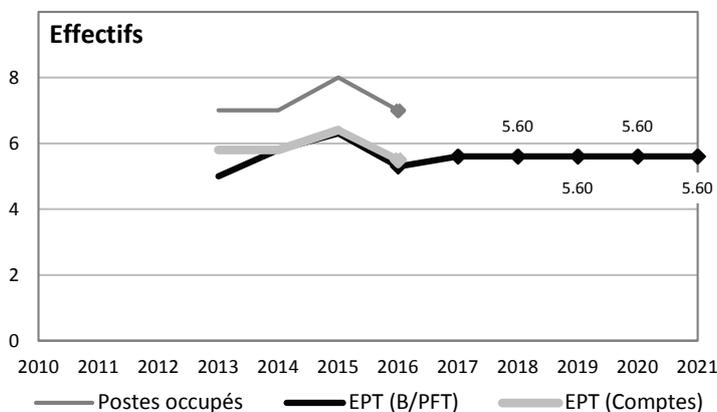
- ALFA SAL : CHF 5'681'400 ;
- Intégration socio-professionnelle : CHF 500'000.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Allocations familiales	0	0	5'866'204
Conférences intercantionales	0	0	47'800
Frais administratifs	0	0	1'720'815
Insertion socio-professionnelle	0	0	500'000
Prestations complémentaires	0	0	77'842'700
Remises de cotisations	0	0	1'713'900
Total	0	0	87'691'419

En charges nettes, l'écart entre les budgets 2017 et 2018 est principalement imputable à l'évolution des ALFA SAL (CHF + 1,1 million), des PC AVS/AI (CHF + 0,4 million), des remises de cotisations (CHF + 0,2 million). Les frais administratifs sont stables et les transferts liés à l'intégration professionnelle en baisse (CHF - 0,2 million).

RESSOURCES HUMAINES



Par rapport au budget des effectifs 2017, en raison des mesures d'économies prises, le budget 2018 du SEAS est stable.

Service de l'économie (NECO)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le service de l'économie est chargé de favoriser le développement économique durable du canton en participant à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques économique, touristique et régionale.

Le principal enjeu est le maintien de la compétitivité au sein d'une économie ouverte et exportatrice : le tissu économique neuchâtelois est notamment lié aux opportunités et défis posés par la digitalisation, le franc fort ou les mutations sociétales. Ces éléments influencent aussi bien la production que les compétences requises ou encore les modèles d'affaires. Il s'agit donc de promouvoir l'innovation et l'adaptabilité.

Un enjeu sous-jacent est de lier production de valeur ajoutée locale et développement régional (création de valeur et circulation des richesses).

Le registre du commerce relève administrativement du service de l'économie. Il est chargé de tenir le registre du commerce selon les exigences du droit fédéral et conserver le registre des régimes matrimoniaux.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Favoriser le développement d'un tissu économique vivant caractérisé par un savoir-faire dans les technologies de haute précision, en renforçant les filières présentant un potentiel avéré, en soutenant les acteurs locaux et en accueillant de nouvelles sociétés complémentaires ;
- Contribuer au développement économique du canton en participant à la structuration de l'offre territoriale (conditions-cadres et coordination des acteurs économiques) et en mettant en œuvre la nouvelle politique régionale ;
- Contribuer au rayonnement du canton et à la défense de ses intérêts en collaborant à la définition d'une politique extérieure et en participant à sa mise en œuvre ;
- Collaborer à la définition de la stratégie touristique, à sa mise en œuvre et aux actions de promotion dans le but d'accroître l'attractivité du canton.

GROUPES DE PRESTATIONS

Registre du commerce (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-1'102'500
Résultat net	-1'102'500

Ce groupe inclut les émoluments encaissés en lien avec les inscriptions, modifications ou radiations au Registre du commerce, ainsi que les prestations de réquisitions, légalisations de signatures ou de pièces, délivrances d'extraits et d'attestations, de copies de pièces, etc. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Stratégie et conditions-cadres (CHF)	Budget 2018
Coûts	110'200
Produits	0
Résultat net	110'200

Ce groupe inclut principalement les frais liés aux terrains industriels, ainsi que des honoraires de consultants externes. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Partenariats, gouvernance et représent. (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-80'122
Résultat net	-80'122

Ce groupe inclut les recettes liées au Service Coopération de platinn, le dédommagement pour les prestations fournies au RIS-SO (réseau d'innovation de Suisse occidentale), ainsi que les jetons de présence au conseil d'administration du cautionnement romand. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Gestion des projets (CHF)	Budget 2018
Coûts	919'000
Produits	0
Résultat net	919'000

Outre les mandats liés aux actions d'appui au développement économique, ce groupe regroupe des projets en matière de promotion de l'image du canton, de la mise sur pieds et la valorisation de Microcity-Pôle d'innovation, les déplacements à l'étranger dans le cadre de la promotion institutionnelle et territoriale (y compris voyages d'affaires et missions économiques). Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	17'527'570	19'645'487	18'602'265	-1'043'222	-5.3%	18'482'852	17'961'624	17'827'163
30 Charges de personnel	2'933'556	2'947'964	2'913'225	-34'739	-1.2%	2'951'562	2'982'630	2'998'169
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'012'403	1'380'500	1'160'500	-220'000	-15.9%	1'160'500	1'160'500	1'160'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	14'256	+14'256	--	14'256	14'256	14'256
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	11'569'472	12'625'123	12'598'284	-26'839	-0.2%	12'450'534	11'565'738	11'565'738
37 Subventions à redistribuer	2'008'935	2'688'500	1'914'500	-774'000	-28.8%	1'904'500	2'237'000	2'087'000
39 Imputations internes	3'205	3'400	1'500	-1'900	-55.9%	1'500	1'500	1'500
Revenus d'exploitation	-7'067'021	-8'660'569	-3'101'772	+5'558'797	-64.2%	-3'091'772	-3'424'272	-3'274'272
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-1'032'249	-1'023'000	-1'100'000	-77'000	+7.5%	-1'100'000	-1'100'000	-1'100'000
43 Revenus divers	-19'666	-82'622	-11'000	+71'622	-86.7%	-11'000	-11'000	-11'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-86'540	0	-71'622	-71'622	--	-71'622	-71'622	-71'622
47 Subventions à redistribuer	-2'008'935	-2'688'500	-1'914'500	+774'000	-28.8%	-1'904'500	-2'237'000	-2'087'000
49 Imputations internes	-3'919'631	-4'866'447	-4'650	+4'861'797	-99.9%	-4'650	-4'650	-4'650
Résultat d'exploitation	10'460'549	10'984'919	15'500'493	+4'515'574	+41.1%	15'391'080	14'537'352	14'552'891
34 Charges financières	67'894	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	-36'445	-1'000'000	0	+1'000'000	-100.0%	0	0	0
Résultat de financement	31'449	-1'000'000	0	+1'000'000	-100.0%	0	0	0
Résultat opérationnel	10'491'999	9'984'919	15'500'493	+5'515'574	+55.2%	15'391'080	14'537'352	14'552'891
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	10'491'999	9'984'919	15'500'493	+5'515'574	+55.2%	15'391'080	14'537'352	14'552'891

Commentaires et hypothèses

Par rapport au budget 2017, abstraction faite de la diminution des subventions à redistribuer, les charges d'exploitation diminuent de CHF 270'000 (- 1,5%). La baisse des revenus d'exploitation est quant à elle principalement imputable à la suppression du prélèvement à la fortune des fonds, ces derniers étant soldés au 31 décembre 2017.

Le résultat de financement enregistre une diminution de CHF 1 million en raison de la revalorisation du bilan au 31 décembre 2017 et, de facto, de la non-réalisation probable de plus-values sur les ventes de terrains.

Les charges et revenus d'exploitation du registre du commerce sont stables.

La baisse du résultat d'exploitation prévue dès 2020 est imputable à la baisse des charges de transferts envisagée.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engage- ment ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
Crédits d'engagement en cours			4'622'150	11'663'500	-7'824'600	3'838'900	6'019'500	-233'765	5'785'735
Prêt politique régionale 08-11	23.06.2009	14'000'000	411'000	0	-26'000	-26'000	0	-26'000	-26'000
Prêt politique régionale 12-15	02.10.2012	14'000'000	4'211'150	11'663'500	-7'798'600	3'864'900	3'669'500	-207'765	3'461'735
Prêt politique régionale 16-19	19.10.2016	29'000'000	0	0	0	0	2'350'000	0	2'350'000
Crédits d'engagement à solliciter			0	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0	0	0

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

Le service de l'économie gère deux crédits d'engagement liés à l'octroi de prêts pour la réalisation de projets de politique régionale. Le crédit de 2009 est en phase de remboursements des prêts accordés. Deux projets sont concernés; le remboursement des prêts y relatifs s'étalera jusqu'en 2037.

Quant à la période 2012-2015, des dépenses sont planifiées jusqu'en 2018. 11 projets bénéficient d'une lettre d'engagement, dont 7 projets ont déjà été contractés et sont en phase de remboursements.

Une nouvelle période quadriennale s'ouvre sur la période 2016-2019. Le Grand Conseil a avalisé le 30 août 2016 le crédit d'engagement y relatif de CHF 29 millions.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Développement économique	0	0	10'713'284
Politique régionale	0	0	1'750'000
Rétrocession à la Confédération	0	0	135'000
Total	0	0	12'598'284

Les transferts "Développement économique" et "Politique régionale" consistent en des aides pour des soutiens d'appui au développement économique, au tourisme et de politique régionale (volets cantonal, intercantonal, CDEP-SO, arcjurassien.ch, transfrontalier Interreg), bénéficiant autant à des projets qu'à des institutions.

La nature comptable « Rétrocession à la Confédération » correspond au 15% des inscriptions au registre du commerce soumises à l'émolument fédéral.

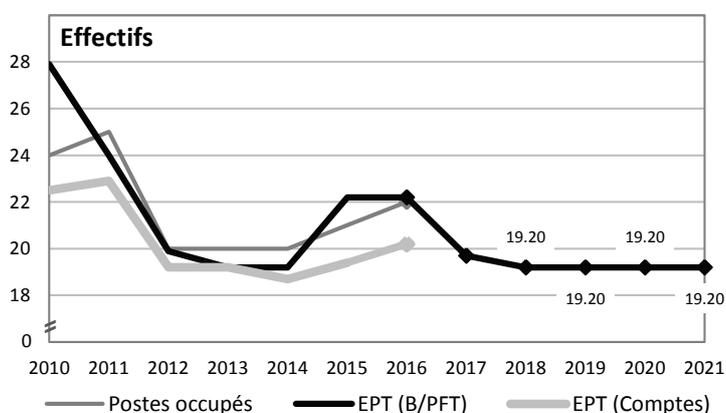
Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Contr.com. à Tourisme neuchâtelois	0	0	-902'000
Fermages	0	0	-4'650
Sub. féd. à redistribuer	0	0	-1'012'500
Sub.féd. redistrib. à des communes	0	0	374'600
Sub. féd. redistrib. à des entreprises privées	0	0	232'900
Sub. féd. redistrib. à des organi.s./but lucr.	0	0	405'000
Tourisme neuchâtelois	0	0	902'000
Total	0	0	-4'650

Les revenus et charges s'équilibrent, notamment pour les subventions fédérales liées à la LPR (parts fédérales de projets cantonaux et inter-cantonaux).

Il en va de même pour les contributions des communes à Tourisme neuchâtelois.

RESSOURCES HUMAINES



L'écart entre le budget 2016 et le budget 2018 est lié à la suppression de deux postes de chef-fe-s de projet prévus dans le cadre du renforcement de la stratégie d'appui au développement économique.

L'écart enregistré entre 2011 et 2012 est lié à la création du service de statistique et au transfert y relatif de 5 EPT.

Service de l'emploi (SEMP)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Au centre des stratégies d'intégration professionnelle et de lutte contre les abus plébiscitées par le Grand Conseil, le service de l'emploi a entamé une réforme en profondeur de ses structures tant organisationnelle que managériale. L'ambition est de placer le service à échéance 2020 comme :

- un partenaire reconnu des employeurs dans la réponse à leurs besoins en compétence à court, moyen et long terme ;
- un service reconnu par les demandeurs d'emploi pour l'efficacité de leur accompagnement en vue de la réalisation d'un projet professionnel adapté à leur potentiel et à leurs compétences ;
- un service reconnu pour son impact positif sur l'amélioration des conditions de travail en collaboration avec les employeurs et les partenaires sociaux.

Dans un contexte économique qui devrait être favorable, l'année 2018 sera principalement axée sur la consolidation de la nouvelle organisation, la déclinaison opérationnelle des nouveaux processus de travail, l'analyse stratégique des mesures du marché de travail, le développement des partenariats et l'augmentation du niveau d'expertise sur le marché de l'emploi.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Mettre en œuvre la réforme SEMP 2020 afin d'atteindre les objectifs stratégiques des projets « Intégration Professionnelle » et « Lutte contre les abus » ;
- Renforcer et développer les partenariats publics et privés, cantonaux, intercantonaux et fédéraux ;
- Mettre en œuvre un pôle d'expertise « Veille sur le marché de l'emploi » pluridisciplinaire et transversal.

GROUPES DE PRESTATIONS

Prestations employeurs (CHF)	Budget 2018
Coûts	14'800
Produits	-2'457'640
Résultat net	-2'442'840

Ce groupe inclut la gestion des mesures pour les employeurs dans le cadre de l'intégration professionnelle (soutien à l'embauche, recrutement de personnel, etc.) ainsi que le suivi des partenariats. Les coûts directement imputables concernent principalement l'organisation de manifestations pour les employeurs. Les produits proviennent du subventionnement de la Confédération dans le cadre de l'exécution de la loi sur l'assurance-chômage (LACI). Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Prestations employés (CHF)	Budget 2018
Coûts	12'000
Produits	-11'249'143
Résultat net	-11'237'143

Ce groupe inclut les prestations pour les personnes en démarche d'intégration professionnelle (conseil et suivi des demandeurs d'emploi, gestion des mesures du marché du travail, ...) Les coûts directement imputables concernent des mesures et manifestations pour les demandeurs d'emploi. Les produits proviennent du subventionnement de la Confédération dans le cadre de l'exécution de la loi sur l'assurance-chômage (LACI). Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Santé et sécurité au travail (CHF)	Budget 2018
Coûts	76'000
Produits	-466'900
Résultat net	-390'900

Ce groupe inclut l'ensemble des prestations liées à l'inspection du travail (durée du travail, environnement de travail, analyse de laboratoire, ...). Les coûts directement imputables concernent principalement l'achat de BSM pour le laboratoire intercantonal (LIST). Les produits concernent principalement le remboursement de la commission fédérale de sécurité et de santé du travail (CFST), la participation des cantons du JU et FR aux coûts du LIST ainsi que divers émoluments. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Contrôle du marché de l'emploi (CHF)	Budget 2018
Coûts	17'000
Produits	-454'986
Résultat net	-437'986

Ce groupe inclut les prestations en lien avec la lutte contre le travail au noir et les abus aux prestations sociales, le contrôle des travailleurs détachés, la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et le contrôle de la prostitution. Les coûts directement imputables concernent principalement l'activité de la commission tripartite chargée de l'observation du marché du travail. Les produits proviennent du subventionnement à hauteur de 50% par la Confédération des salaires de certains inspecteurs ainsi que des émoluments dans le cadre de la surveillance des salons de massages. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Surveillance et juridique (CHF)	Budget 2018
Coûts	57'856
Produits	-930'626
Résultat net	-872'770

Ce groupe inclut les prestations en liens avec le contrôle des demandeurs d'emploi dans le cadre de l'exécution de la loi sur l'assurance-chômage (LACI), le contrôle des agences de placement et de location de services, l'octroi des mesures de réduction du travail (RHT) et d'intempéries ainsi que le suivi juridique des licenciements importants et collectifs. Les coûts directement imputables concernent principalement des prestations internes refacturables à la Confédération dans le cadre de la LACI. Les produits concernent le subventionnement de la Confédération de certaines prestations entrant dans le cadre de la LACI. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2017 - B2018		PFT	PFT	PFT
	2016	2017	2018	CHF	%	2019	2020	2021
Charges d'exploitation	49'640'648	47'549'065	47'223'126	-325'939	-0.7%	47'553'035	47'898'213	48'131'485
30 Charges de personnel	15'019'588	15'392'705	15'453'493	+60'788	+0.4%	15'598'402	15'753'580	15'896'852
31 Biens, services et autres charges d'expl.	364'982	446'800	482'300	+35'500	+7.9%	482'300	482'300	482'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	39'995	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	19'998'618	17'982'000	16'953'553	-1'028'447	-5.7%	17'138'553	17'328'553	17'418'553
37 Subventions à redistribuer	12'834'735	12'418'800	13'037'481	+618'681	+5.0%	13'037'481	13'037'481	13'037'481
39 Imputations internes	1'382'730	1'308'760	1'296'299	-12'461	-1.0%	1'296'299	1'296'299	1'296'299
Revenus d'exploitation	-48'750'546	-46'716'063	-46'516'524	+199'539	-0.4%	-46'697'604	-46'893'316	-46'989'567
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-448'141	-446'400	-444'400	+2'000	-0.4%	-444'400	-444'400	-444'400
43 Revenus divers	-16'889	-5'600	0	+5'600	-100.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-16'715'858	-18'327'300	-18'739'448	-412'148	+2.2%	-18'743'223	-18'747'035	-18'750'886
47 Subventions à redistribuer	-12'834'735	-12'418'800	-13'037'481	-618'681	+5.0%	-13'037'481	-13'037'481	-13'037'481
49 Imputations internes	-18'734'923	-15'517'963	-14'295'195	+1'222'768	-7.9%	-14'472'500	-14'664'400	-14'756'800
Résultat d'exploitation	890'102	833'002	706'602	-126'400	-15.2%	855'431	1'004'897	1'141'918
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	890'102	833'002	706'602	-126'400	-15.2%	855'431	1'004'897	1'141'918
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	890'102	833'002	706'602	-126'400	-15.2%	855'431	1'004'897	1'141'918

Commentaires et hypothèses

Hors charges de transfert et subventions à redistribuer, les charges de fonctionnement du service (groupes 30, 31 et 39) se montent à environ CHF 17,2 millions. Ces charges sont en grande partie couvertes par des revenus (CHF 15,5 millions), principalement des subventions fédérales. Le solde (CHF 700'000) représente le résultat total supporté par l'État; celui-ci est en légère diminution (CHF - 126'000) par rapport au budget 2017.

Les principales variations entre les budgets 2017 et 2018 concernent les groupes 36 et 37. Le groupe 36 enregistre une diminution de charges de plus de CHF 1 million. Cette variation est due aux derniers effets de l'abandon des placements rémunérés dans le cadre des mesures d'intégration professionnelle (CHF - 400'000) et au transfert de charges entre les groupes 36 et 37 (CHF - 600'000). Parallèlement, cette diminution de charges engendre une diminution de revenu dans le groupe 46.

Au niveau de la facture sociale, les montants transférés en 2018 par composante sont :

- Intégration socio-professionnelle : CHF 8'000'900 ;
- Financement LACI : CHF 5'240'000 ;
- Lutte contre les abus : CHF 966'200.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Mesures employés	0	0	5'979'000
Mesures employeurs	0	0	2'030'000
Participations aux coûts (LACI)	0	0	5'240'000
Total	0	0	13'249'000

Ces coûts font partie intégrante de la facture sociale cantonale. Ils portent sur les mesures d'intégration professionnelle (MIP) tant pour les employés (mesures, cours, coaching pour les demandeurs d'emploi, etc.) que pour les employeurs (soutien financier à l'embauche de demandeurs d'emploi ou à l'engagement d'apprentis âgés, etc.).

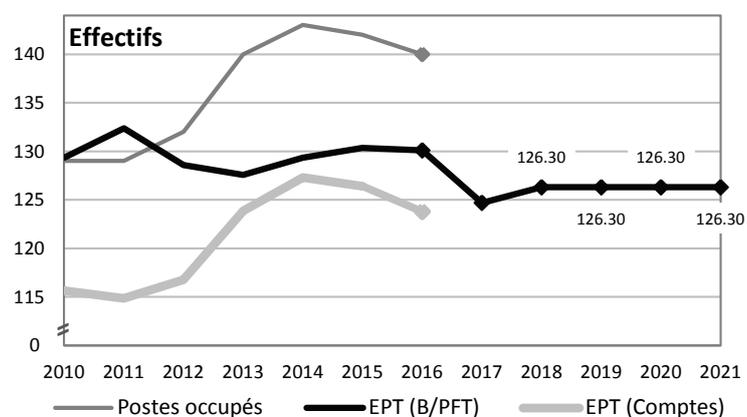
La participation aux coûts des services publics de l'emploi d'un montant de plus de CHF 5 millions découle de la loi fédérale sur l'assurance-chômage (LACI).

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Coûts MMT LACI	0	0	13'037'481
Subvention MMT LACI	0	0	-13'037'481
Total	0	0	0

Ces charges concernent l'ensemble des mesures du marché du travail prévues par la loi fédérale sur l'assurance-chômage (LACI) et sont entièrement subventionnées par la Confédération. Le mécanisme de financement est basé sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les ORP et varie donc en fonction de l'évolution de la conjoncture.

RESSOURCES HUMAINES



Il convient de relever qu'environ 85% des charges salariales du service sont compensées par des revenus dans le cadre de l'exécution de la LACI. Début 2017, certains engagements durant la 1ère phase de la réforme du service ont été reportés. Fin 2017, l'effectif total devrait atteindre 124,7 EPT tel que prévu au budget. En 2018, deux postes de conseillers en personnel supplémentaires sont prévus à l'office du marché du travail (OMAT), postes intégralement pris en charge par la Confédération.

Service des migrations (SMIG)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le service des migrations (SMIG) est chargé de l'application des législations fédérales sur les étrangers (LEtr), l'asile (LAsi) et la main-d'œuvre étrangère.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Les modifications de la législation et de la réglementation applicables dans les domaines de l'asile et des étrangers ;
- Les flux migratoires et le nombre de demandes d'asile en Suisse ;
- La restructuration du domaine de l'asile au niveau fédéral ;
- Les nouvelles prestations attribuées au service des migrations (expulsions pénales) ;
- Le déploiement de la nouvelle stratégie cantonale d'intégration professionnelle, de la mise en oeuvre du programme d'intégration cantonal (PIC) ainsi que du projet transversal de lutte contre les abus ;
- La mise en place de la réforme de l'État et l'évolution des prestations des service. Le service des migrations ne prévoit pas d'évolution particulière dans l'octroi de ses prestations.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Mettre en place une organisation capable d'assurer l'hébergement et l'accueil des requérants d'asile attribués au cantons sans recourir aux abris de protection civile ou hôtels et sans dégrader la part de financement supportée par les collectivités neuchâteloises ;
- Réorganiser les processus d'appui à l'intégration afin d'augmenter le taux d'accès à l'autonomie des personnes accueillies dans le cadre de l'asile ;
- Assurer une coordination renforcée de la prise en charge des mineurs non-accompagnés (MNA) ;
- Maintenir des prestations de qualité en termes d'efficacité et de délai de traitement, tout en optimisant les coûts de production ;
- Améliorer l'efficience en matière d'incitation au départ volontaire, en lien avec l'aide d'urgence, ainsi qu'en matière d'exécution des renvois ;
- Sensibiliser les bénéficiaires de l'aide sociale titulaires d'un permis hors asile à l'importance d'assurer leur autonomie.

GROUPES DE PRESTATIONS

Main d'œuvre (CHF)	Budget 2018
Coûts	3'750
Produits	-160'000
Résultat net	-156'250

Ce groupe inclut les prestations suivantes : autorisations de travail, annonces des travailleurs par les employeurs et sanctions administratives en matière de main-d'œuvre étrangère. Les coûts directs sont relatifs aux frais annexes de personnel (frais de déplacement) et bureautique. Les produits correspondent aux émoluments facturés dans le cadre des prestations délivrées. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Séjour (CHF)	Budget 2018
Coûts	181'250
Produits	-1'230'000
Résultat net	-1'048'750

Ce groupe inclut les prestations suivantes : décisions en matière de séjour et d'établissement, production de titres de séjour, visas, documents de voyage, départs volontaires et départs sous contraintes. Les coûts directs sont relatifs aux frais annexes de personnel (frais de déplacement), bureautique, achat des cartes biométriques. Les produits correspondent aux émoluments facturés dans le cadre des prestations délivrées. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Aide sociale (CHF)	Budget 2018
Coûts	335'000
Produits	-143'500
Résultat net	191'500

Ce groupe inclut les prestations suivantes : gestion de l'aide matérielle et de l'hébergement, accès aux soins et frais de santé, informations statut et procédure, programmes d'occupation et de formations, logistique et sécurité. Les coûts directs sont relatifs aux frais annexes de personnel (frais de déplacement), bureautique, frais de placement, d'insertion et loyers des salles de formation. Les produits correspondent aux transferts de subventions de la Confédération par le service de la cohésion multiculturelle dans le cadre de la formation et de l'intégration. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	45'497'667	43'466'898	44'359'412	+892'513	+2.1%	46'947'722	48'786'612	52'644'032
30 Charges de personnel	13'236'489	13'924'466	12'480'212	-1'444'255	-10.4%	12'496'902	11'406'748	11'473'585
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'363'878	632'000	630'000	-2'000	-0.3%	625'000	607'000	607'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	31'932	101'932	0	-101'932	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	29'566'706	27'117'000	29'432'700	+2'315'700	+8.5%	31'983'320	35'208'364	39'013'947
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'298'662	1'691'500	1'816'500	+125'000	+7.4%	1'842'500	1'564'500	1'549'500
Revenus d'exploitation	-42'846'016	-40'518'379	-41'449'083	-930'704	+2.3%	-44'093'690	-45'874'662	-49'674'622
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-1'232'036	-1'392'000	-1'390'000	+2'000	-0.1%	-1'390'000	-1'390'000	-1'390'000
43 Revenus divers	-18'241	-3'000	0	+3'000	-100.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-28'630'410	-29'005'379	-30'852'090	-1'846'711	+6.4%	-33'252'090	-36'142'090	-39'602'090
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-12'965'329	-10'118'000	-9'206'993	+911'007	-9.0%	-9'451'600	-8'342'572	-8'682'532
Résultat d'exploitation	2'651'651	2'948'519	2'910'329	-38'191	-1.3%	2'854'032	2'911'950	2'969'410
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	2'651'651	2'948'519	2'910'329	-38'191	-1.3%	2'854'032	2'911'950	2'969'410
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	2'651'651	2'948'519	2'910'329	-38'191	-1.3%	2'854'032	2'911'950	2'969'410

Commentaires et hypothèses

Le budget 2018 repose principalement sur deux hypothèses : 24'000 nouvelles demandes d'asile au niveau national et augmentation linéaire de 10% des octrois d'asile. Ces hypothèses impactent le budget tant sur les charges que les revenus d'exploitation; la réduction des charges de personnel est liée la fermeture du centre de Fontainemelon au 31 décembre 2017.

Le groupe 49 correspond à la participation du domaine asile à la facture sociale; sa diminution est liée aux hypothèses susmentionnées. Les montants transférés en 2018 par composante sont :

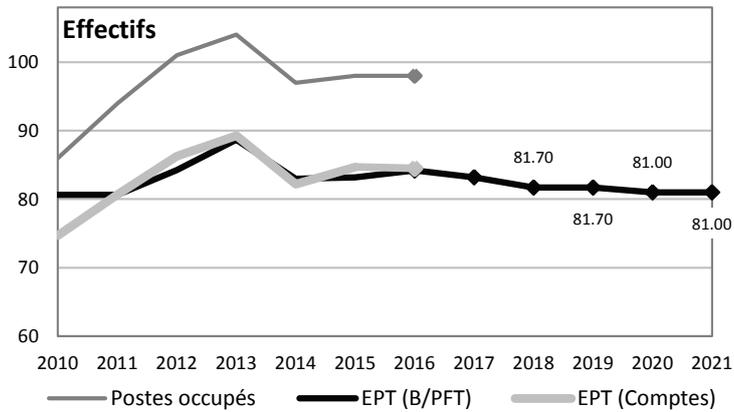
- Subsidés LAMal : CHF 1'076'000 ;
- Aide sociale : CHF 7'987'500.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Aide sociale migration sauf réfugiés	0	0	-2'169'890
Aide sociale réfugiés	0	0	590'500
Renvoi	0	0	160'000
Total	0	0	-1'419'390

Les charges et revenus de transfert correspondent aux prestations d'aide sociale versées aux bénéficiaires, déduction faite des subventions fédérales. La prestation "aide sociale migrations sauf réfugiés" n'enregistre pas les charges de personnel dans le domaine de l'aide sociale pour requérant d'asile contrairement à la subvention touchée, ce qui explique un solde négatif.

RESSOURCES HUMAINES



Les effectifs du SMIG (EPT) correspondent aux collaborateurs engagés en contrats de droit public. Ils sont inférieurs de 0,7 EPT à la dotation au 31 décembre 2016. Le budget 2018 prévoit une réduction des EPT, conséquence des mesures d'économie décidées.

Les collaborateurs engagés en contrat de droit privé par l'office social de l'asile en premier accueil ne figurent pas dans les effectifs.

Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le service de la cohésion multiculturelle (COSM) est le service cantonal chargé de l'application des législations fédérale et cantonale sur l'intégration des personnes étrangères ainsi que la lutte contre le racisme et les discriminations.

La marche du service est largement influencée par les flux migratoires, les modifications législatives et les subventionnements fédéraux. Ceci concerne en particulier la gestion des mesures visant à faciliter l'intégration socio-professionnelle des personnes arrivées par le biais de l'asile, dont les montants seront, dès 2018, attribués chaque 6 mois par la Confédération, nécessitant une flexibilité importante de la part du service. De plus, suite à la réorganisation du domaine de l'asile, les montants relevant des forfaits d'intégration vont fortement baisser dès 2019.

Après avoir mis en oeuvre le premier programme d'intégration cantonal (PIC), le Conseil d'État présentera au Grand Conseil le deuxième PIC en 2018. Le PIC 2018-2021 s'inscrit dans la continuité du PIC 1.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Augmenter l'impact sur l'employabilité des migrant-e-s et de la prévention des discriminations ;
- Participer activement à la réorganisation des processus d'appui à l'intégration, afin d'augmenter le taux d'accès à l'autonomie.

GROUPES DE PRESTATIONS

Expertise (CHF)	Budget 2018
Coûts	18'000
Produits	0
Résultat net	18'000

Ce groupe inclut les coûts relatifs à l'indemnisation des membres de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Accueil, conseil et information (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-500
Résultat net	-500

Ce groupe inclut les produits relatifs à des formations et interventions externes réalisées par le service. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Encouragement de l'intégration (CHF)	Budget 2018
Coûts	73'500
Produits	-90'400
Résultat net	-16'900

Ce groupe inclut une partie des charges et revenus du programme de réinstallation de réfugiés en 2017-2019, sélectionnés par la Confédération, qui a pour objectifs de favoriser leur intégration et de les familiariser avec les conditions de vie et les règles dans la commune. Ce programme est totalement financé par la Confédération. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Enquêtes d'intégration (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-140'000
Résultat net	-140'000

Ce groupe inclut les émoluments perçus dans le cadre du traitement de dossiers de naturalisation facilitée et ordinaire. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	4'634'177	4'836'545	4'256'932	-579'613	-12.0%	4'232'989	4'042'441	4'015'009
30 Charges de personnel	1'578'939	1'657'745	1'624'632	-33'114	-2.0%	1'591'089	1'603'341	1'620'209
31 Biens, services et autres charges d'expl.	82'265	101'300	82'900	-18'400	-18.2%	82'900	84'900	84'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'928'657	2'164'400	1'935'700	-228'700	-10.6%	1'953'700	1'782'500	1'770'500
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'044'317	913'100	613'700	-299'400	-32.8%	605'300	571'700	540'200
Revenus d'exploitation	-3'586'869	-3'770'600	-2'949'805	+820'796	-21.8%	-2'957'305	-2'740'705	-2'694'405
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	-15'037	-22'500	-8'000	+14'500	-64.4%	-8'000	-8'000	-8'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-3'250'774	-3'373'100	-2'711'805	+661'295	-19.6%	-2'719'305	-2'502'705	-2'456'405
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-321'059	-375'000	-230'000	+145'000	-38.7%	-230'000	-230'000	-230'000
Résultat d'exploitation	1'047'308	1'065'945	1'307'127	+241'182	+22.6%	1'275'684	1'301'736	1'320'604
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	1'047'308	1'065'945	1'307'127	+241'182	+22.6%	1'275'684	1'301'736	1'320'604
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	1'047'308	1'065'945	1'307'127	+241'182	+22.6%	1'275'684	1'301'736	1'320'604

Commentaires et hypothèses

Par rapport au budget 2017, le budget 2018 du COSM enregistre une augmentation de CHF 240'000 de son résultat total. Cet écart est lié à plusieurs éléments précisés ci-dessous.

Au niveau des charges, la diminution du groupe 30 est liée à la réduction, au 1er janvier 2018, de 0,5 EPT dans le secteur des naturalisations; une seconde réduction de 0,5 EPT est envisagée dans l'administration dès la centralisation du service sur un seul site. Le groupe 36 enregistre une diminution liée à la baisse des forfaits d'intégration (voir remarque sous le groupe 46) ; il enregistre par contre des augmentations liées à un transfert de charges du SFPO et aux conséquences financières du programme de réinstallation de la Confédération. Le groupe 39 diminue en raison de la suppression des places occupées par le public des forfaits dans les mesures du service de l'emploi et les cours de langue organisés par le CEFNA et le LJP.

Au niveau des revenus, la diminution du groupe 46 (CHF -0,7 million) est principalement liée à la baisse des forfaits d'intégration supplémentaires octroyés et aux conséquences financières du programme de stabilisation de la Confédération. Les revenus augmentent par contre en lien avec le programme de réinstallation.

Dans le groupe 49, la baisse prévue est liée à diminution des émoluments de naturalisation.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédits d'engagement en cours			0	0	0	0	0	0	0
			0	0	0	0	0	0	0
Crédits d'engagement à solliciter			0	0	0	0	2'081'900	-2'553'405	-471'505
PIC 2018 - 2021		12'903'600	0	0	0	0	2'081'900	-2'553'405	-471'505

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

Commentaires

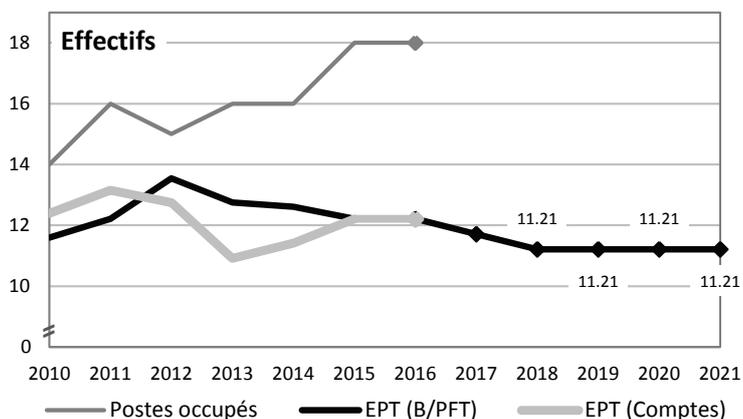
Le crédit d'engagement à solliciter concerne le programme d'intégration cantonal (PIC) 2018-2021. Ce crédit est composé d'une part des charges et revenus liés aux 8 domaines d'encouragement retenus (primo-information, conseil, protection contre la discrimination, langue, encouragement préscolaire, employabilité, interprétariat communautaire et vivre ensemble), d'autre part des forfaits fédéraux d'intégration pour lesquels le service reçoit des enveloppes globales. Le PIC sera soumis au Grand Conseil en 2018. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Projets d'intégration	0	0	290'000
Total	0	0	290'000

Ces charges de transfert non incorporables incluent le soutien financier de projets d'intégration ou des cours de langue organisés par des organisations à but non lucratif, des institutions et entreprises privées.

RESSOURCES HUMAINES



La dotation 2017 du COSM se montait à 12,21 EPT, soit 18 postes. En 2018, une diminution de 1 EPT est prévue: -0,5 EPT dans le secteur des naturalisations et -0,5 EPT dans l'administration.

Service de l'action sociale (SASO)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le SASO est l'organe d'exécution des lois relatives à l'action sociale, à l'assurance-maladie, à d'harmonisation et la coordination des prestations sociales, à l'aide au désendettement et à la prévention de l'endettement, au recouvrement et à l'avance des contributions d'entretien et aux aides à la formation.

Ces prochaines années, les domaines de l'assurance-maladie et de l'aide sociale nécessiteront une attention particulière. D'une part, dans le domaine de l'assurance-maladie, il conviendra d'adapter la stratégie d'octroi des subsides à l'évolution prévisible des primes et aux contraintes budgétaires. D'autre part, dans le domaine de l'aide sociale, il conviendra de poursuivre les démarches en cours visant à renforcer le retour sur le marché de l'emploi des publics les plus fragiles (personnes peu qualifiées, jeunes sans projet, seniors proches de l'âge de la retraite). Les efforts mis dans l'accompagnement aux projets d'insertion devront ainsi se poursuivre, dans le cadre de la stratégie coordonnée d'intégration professionnelle mais aussi en vue d'éviter au maximum l'exclusion d'une part non-négligeable de la population neuchâteloise.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Promouvoir la reconnaissance du travail ;
- Promouvoir la prévention de la pauvreté et de l'exclusion ;
- Soutenir la refonte de la stratégie d'appui à l'intégration professionnelle (IP) ;
- Renforcer la lutte contre les abus ;
- Assurer la maîtrise de la facture sociale.

GROUPES DE PRESTATIONS

Contributions d'entretien (CHF)	Budget 2018
Coûts	200
Produits	0
Résultat net	200

Ce groupe inclut les prestations relatives au recouvrement et aux avances de pensions alimentaires. Il enregistre comme coûts directement imputables uniquement la cotisation à la conférence intercantonale. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Aide sociale (CHF)	Budget 2018
Coûts	78'500
Produits	-286'400
Résultat net	-207'900

Ce groupe inclut les prestations de soutien aux services sociaux (régionaux ou privés) et de contrôle de ces autorités d'aide sociale. Il inclut également les places dans le dispositif d'insertion socio-professionnelle et marginalement des prestations directes à des bénéficiaires de l'aide matérielle.

Le produit directement imputable est une contrepartie au programme d'insertion "Ressources", financé par le SASO. Cette écriture permet comptablement d'en inclure la charge dans la facture sociale. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Aide à la formation (CHF)	Budget 2018
Coûts	400
Produits	0
Résultat net	400

Ce groupe inclut les prestations relatives aux bourses et aux prêts d'études. Il enregistre comme coûts directement imputables uniquement la cotisation à la conférence intercantonale. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Assurance-maladie (LAMal) (CHF)	Budget 2018
Coûts	0
Produits	-23'000
Résultat net	-23'000

Ce groupe inclut les prestations relatives à l'octroi des subsides LAMal, à la gestion du contentieux LAMal et à la gestion de l'affiliation. Le produit directement imputable correspond aux émoluments facturés pour l'affiliation. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Politique d'action sociale (CHF)	Budget 2018
Coûts	163'300
Produits	0
Résultat net	163'300

Ce groupe inclut les prestations de coordination de l'action sociale au niveau cantonal et intercantonal, la coordination du dispositif ACCORD, la lutte contre le surendettement et la gestion de la facture sociale. Les coûts directement imputables relèvent presque entièrement des indemnités LAVI et accessoirement de cotisations et de commissions. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	284'831'915	285'936'942	293'626'576	+7'689'634	+2.7%	301'617'762	309'680'321	317'220'923
30 Charges de personnel	5'347'261	5'423'542	5'389'288	-34'254	-0.6%	5'351'375	5'383'260	5'448'746
31 Biens, services et autres charges d'expl.	252'851	384'300	250'100	-134'200	-34.9%	250'100	250'100	250'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	219'133'679	224'948'100	230'962'300	+6'014'200	+2.7%	237'299'416	244'911'017	250'577'064
37 Subventions à redistribuer	24'760'331	24'527'400	27'256'300	+2'728'900	+11.1%	28'311'171	29'406'871	30'544'981
39 Imputations internes	35'337'793	30'653'600	29'768'588	-885'012	-2.9%	30'405'700	29'729'072	30'400'032
Revenus d'exploitation	-134'384'292	-134'046'000	-137'416'400	-3'370'400	+2.5%	-141'763'871	-146'054'971	-150'628'381
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	-2'890'215	-2'200'000	-3'000'000	-800'000	+36.4%	-3'000'000	-3'000'000	-3'000'000
43 Revenus divers	-102'346	-105'000	-23'000	+82'000	-78.1%	-23'000	-23'000	-23'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-106'292'886	-106'891'600	-106'850'700	+40'900	0.0%	-110'141'900	-113'336'000	-116'770'200
47 Subventions à redistribuer	-24'760'331	-24'527'400	-27'256'300	-2'728'900	+11.1%	-28'311'171	-29'406'871	-30'544'981
49 Imputations internes	-338'514	-322'000	-286'400	+35'600	-11.1%	-287'800	-289'100	-290'200
Résultat d'exploitation	150'447'623	151'890'942	156'210'176	+4'319'234	+2.8%	159'853'891	163'625'349	166'592'542
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	150'447'623	151'890'942	156'210'176	+4'319'234	+2.8%	159'853'891	163'625'349	166'592'542
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	150'447'623	151'890'942	156'210'176	+4'319'234	+2.8%	159'853'891	163'625'349	166'592'542

Commentaires et hypothèses

Pour mémoire, le budget du SASO englobe l'ensemble des charges et revenus de la facture sociale. Le tableau récapitulatif de cette dernière figure en deuxième partie du rapport.

La progression des charges du groupe 36 est principalement imputable à la hausse des primes LAMal dont l'effet se répercute sur les subsides et le contentieux LAMal. La hausse est également liée au transfert de plusieurs subventions d'autres entités de l'État ; ce transfert est neutre pour l'État. La progression est en partie compensée par une diminution des bourses et des avances de contributions d'entretien et par des économies dans le social privé. À relever que, en raison des mesures d'économies prévues, l'aide sociale reste pratiquement égale à 2017.

L'augmentation du groupe 42 provient d'une hausse des remboursements d'aide sociale, liée à une meilleure circulation de l'information, et d'une hausse du recouvrement du contentieux LAMal qui découle de la progression des primes et participations aux coûts impayées. Par rapport à 2017, le groupe 46 enregistre une hausse de la subvention fédérale pour les subsides LAMal.

Au PFT, les charges de transferts continuent d'augmenter, notamment en raison de l'évolution des primes LAMal et des besoins d'aide sociale. La limitation de leur progression imposera la poursuite d'efforts importants.

Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Centres consultation LAVI	0	0	210'000
Contentieux LAMal	0	0	13'696'600
Participation aux SSR et GSR	0	0	4'930'000
Subventions institutions privées	0	0	1'441'200
Total	0	0	20'277'800

Les charges et revenus du contentieux LAMal ont été ajustés à la hausse envisagée des montants et des volumes.

Les charges de personnel des SSR sont en augmentation en lien avec la croissance du nombre de dossiers.

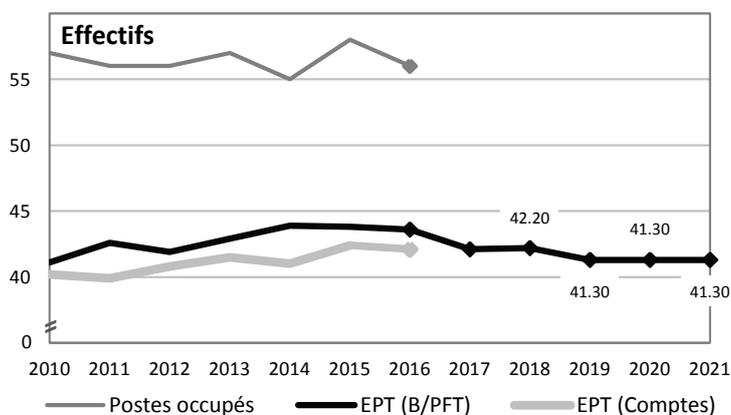
Les subventions à divers organismes privés progressent suite au transfert d'une subvention du service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte et à la sortie de la facture sociale de la subvention aux centres LAVI.

Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Charges subventions redistribuées	0	0	27'256'300
Revenus subventions redistribuées	0	0	-27'256'300
Total	0	0	0

Ces montants correspondent à la régularisation entre les communes des charges relatives à l'aide sociale et aux charges de personnel des GSR et SSR, qui est réalisée par l'État. Les montants sont calculés en fonction de l'évolution des charges correspondantes.

RESSOURCES HUMAINES



L'objectif de réduction des effectifs assigné au SASO a déjà en grande partie été réalisé durant l'année 2017. Le solde des réductions de postes est prévu à l'horizon 2019-2020.

Il convient de noter que ces diminutions de ressources interviennent dans des secteurs soumis à forte pression (subsides LAMal, aide sociale) qui connaissent des activités croissantes. En corollaire, ces secteurs et l'entier du SASO sont contraints de repenser leur intervention et leur organisation.

Service de statistique (STAT)

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TÂCHES

Le service de statistique (STAT) a pour mission principale, d'une part, de fournir aux autorités cantonales et communales ainsi qu'à la collectivité des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables et cohérentes, d'autre part de collecter, produire, traiter, analyser et stocker des données à but statistique.

En tant que service central, STAT est non seulement à la disposition du Conseil d'État et des services de l'administration, mais aussi des entreprises publiques et privées ainsi que du public en général. Grâce à sa vision transversale, le service recherche des solutions, autant informatiques que scientifiques ou méthodologiques, qui puissent répondre à l'ensemble des demandes. Le domaine de la statistique étant en perpétuel mouvement, le service veille à adapter ses méthodes de travail aux réalités et aux nouveaux modes d'accès et de stockage des données administratives. Enfin, STAT propose de plus en plus de prestations externes, sous la forme de mandats. Les principaux se sont concrétisés par des contrats de prestations, notamment avec arcjurassien.ch et avec le canton du Jura.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Contribuer à l'évolution du système de pilotage de l'État ;
- Établir un projet de programme statistique pluriannuel.

GROUPES DE PRESTATIONS

Analyse et conseil (CHF)	Budget 2018
Coûts	222'700
Produits	-210'500
Résultat net	12'200

Ce groupe inclut essentiellement les charges et les revenus liés à des projets réalisés sur le territoire cantonal. Les charges directement incorporables concernent notamment l'acquisition de données à l'OFS. Les revenus y relatifs sont liés d'une part à des prestations internes à l'État, d'autre part à des prestations destinées aux communes neuchâteloises, voire au public. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

Coordination et relais (CHF)	Budget 2018
Coûts	25'700
Produits	-167'500
Résultat net	-141'800

Ce groupe inclut les charges et les revenus liés à des prestations de coordination à l'extérieur du canton. Ce sont notamment les prestations de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ) et celles pour le canton du Jura. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2018.

BUDGET ET PLAN FINANCIER

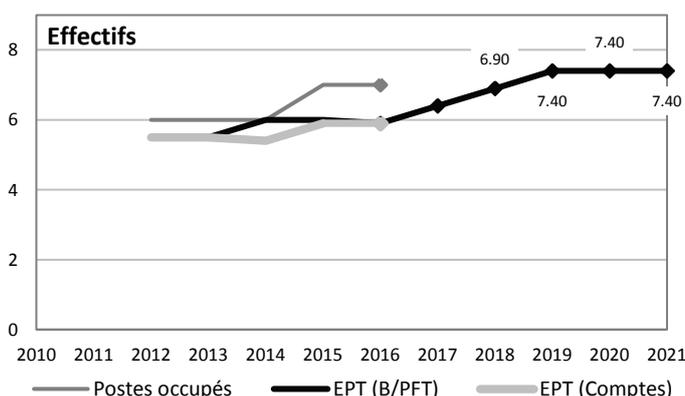
Résultat financier

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Écart B2017 - B2018		PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				CHF	%			
Charges d'exploitation	1'028'165	1'145'211	1'242'886	+97'675	+8.5%	1'298'151	1'307'090	1'320'880
30 Charges de personnel	817'416	898'511	990'186	+91'675	+10.2%	1'043'451	1'050'390	1'062'180
31 Biens, services et autres charges d'expl.	210'607	246'700	252'700	+6'000	+2.4%	254'700	256'700	258'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	141	0	0	+0	--	0	0	0
Revenus d'exploitation	-269'836	-380'800	-378'000	+2'800	-0.7%	-396'000	-404'500	-404'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	-133'843	-245'000	-239'700	+5'300	-2.2%	-257'700	-266'200	-266'200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	-135'993	-135'800	-138'300	-2'500	+1.8%	-138'300	-138'300	-138'300
Résultat d'exploitation	758'329	764'411	864'886	+100'475	+13.1%	902'151	902'590	916'380
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	758'329	764'411	864'886	+100'475	+13.1%	902'151	902'590	916'380
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	758'329	764'411	864'886	+100'475	+13.1%	902'151	902'590	916'380

Commentaires et hypothèses

La situation financière du service de statistique est stable. L'augmentation des charges de personnel prévue dès 2018 est liée à la réalisation du système de pilotage de l'État destiné au Conseil d'État et aux départements de l'administration cantonale. Il ne s'agit toutefois que d'un transfert de charges entre entités administratives, ces charges étant auparavant budgétées sous le projet Programme des réformes de l'État.

RESSOURCES HUMAINES



Les effectifs du service de statistique ont connu de légères variations, en raison de la réalisation de divers mandats externes. Ces derniers ont permis de financer la totalité des nouveaux postes dédiés à divers projets, comme l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien, les tableaux de bord pour les communes neuchâteloises ou encore les prestations pour le canton du Jura. L'augmentation attendue pour 2018 et 2019 est liée à la réalisation et à la mise à jour du système de pilotage de l'État pour le Conseil d'État et les départements de l'administration cantonale.

- I Situation générale
- II Budget et PFT du compte de résultats
- III Budget et PFT du compte des investissements
et projets gérés par crédit d'engagement
- IV Budget et PFT du compte de financement
- V Vues synthétiques par centre de profit

VI Budget et PFT par domaine de tâches

6.1 Vue d'ensemble

Généralités La présentation des données du budget et du plan financier par domaine de tâches se base sur la classification fonctionnelle. Celle-ci repose sur la structure déjà utilisée par le MCH1, en tenant compte de quelques modifications liées au passage au MCH2. Elle intègre les résultats d'une procédure de consultation organisée auprès du Groupe d'études pour les finances cantonales, des services de surveillance des finances communales, de la Conférence suisse des offices régionaux de statistique, de l'Office fédéral de la statistique, de l'Office fédéral des assurances sociales et de l'Administration fédérale des finances, en particulier auprès de la Direction du projet RPT. Elle intègre également les besoins des principaux utilisateurs des données statistiques.

La classification fonctionnelle permet d'attribuer les opérations comptabilisées dans le compte de résultats (ou le compte des investissements) aux différents domaines d'intervention de l'État. Elle ne correspond donc pas à la structure organisationnelle de l'Etat. Le recours à cette manière de présenter les données financières a gagné en importance ces dernières années, comme en atteste l'article 15 LFinEC qui rend obligatoire cette approche pour la présentation des données du PFT ou l'étude BAK Basel réalisée l'année dernière à la demande de l'État (comparaisons intercantionales sur la base de plusieurs domaines particuliers).

Nomenclature Les fonctions définies par le MCH2 sont au nombre de dix et correspondent en grande partie à celles qui existaient déjà au titre du premier modèle comptable :

- Administration générale
- Ordre et sécurité publique, défense (MCH1 Sécurité publique)
- Formation (MCH1 Enseignement et formation)
- Culture, sport et loisirs, église (MCH1 Culture et loisirs)
- Santé
- Prévoyance sociale
- Trafic et télécommunications (MCH1 Trafic)
- Protection de l'environnement et aménagement du territoire (MCH1 Protection et aménagement de l'environnement)
- Économie publique
- Finances et impôts

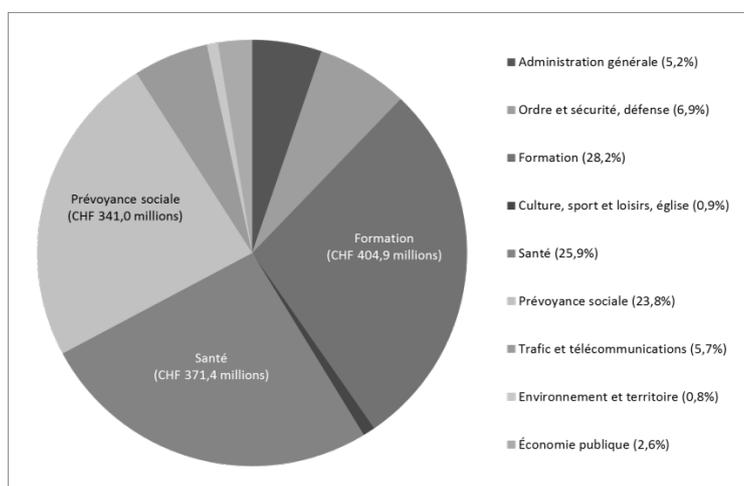
La classification fonctionnelle se décline en plusieurs niveaux. Le tableau ci-après présente le niveau le plus élevé et les tableaux suivants reprennent le détail pour chaque domaine fonctionnel (deuxième niveau).

Classification fonctionnelle (Charges nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Administration générale	81'947'992	61'039'261	75'222'031	76'489'920	76'656'888	83'960'994	+23.2%	+0.5%
Ordre et sécurité publique, défense	97'656'544	108'418'852	99'043'978	100'518'443	102'682'605	103'919'316	-8.6%	+1.3%
Formation	414'768'726	412'858'619	404'861'360	407'603'312	407'362'031	409'983'377	-1.9%	-0.2%
Culture, sport et loisirs, église	13'292'016	13'632'430	13'442'958	13'428'108	13'415'465	13'375'851	-1.4%	+0.1%
Santé	368'616'014	361'922'885	371'419'727	379'819'690	379'973'914	377'360'685	+2.6%	+0.5%
Prévoyance sociale	339'847'842	339'141'997	340'956'283	350'474'806	356'274'629	359'509'301	+0.5%	+1.1%
Trafic et télécommunications	79'552'873	78'292'020	81'296'598	83'950'462	81'539'226	82'179'620	+3.8%	+0.7%
Protection de l'env. et aménag. du territoire	10'277'669	4'541'626	11'809'081	8'790'830	11'223'278	10'700'105	+160.0%	+0.8%
Economie publique	22'488'696	23'352'813	36'701'782	36'659'688	36'001'932	36'304'350	+57.2%	+10.1%
Finances et impôts	-1'354'324'129	-1'353'162'475	-1'368'713'889	-1'407'223'809	-1'417'377'742	-1'429'253'851	+1.1%	+1.1%
Résultat total	74'124'243	50'038'028	66'039'908	50'511'451	47'752'225	48'039'747	+32.0%	-8.3%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-24'086'215	+16'001'880	-15'528'457	-2'759'226	+287'522		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-32.5%	+32.0%	-23.5%	-5.5%	+0.6%		

Comparaison des données Les données financières présentées correspondent, pour chaque domaine de tâches, aux charges nettes du compte de résultats (charges moins revenus). Le domaine « Finances et impôts » comprend davantage de revenus que de charges, raison pour laquelle les montants sont négatifs.

Des explications sur l'évolution pour chaque domaine fonctionnel figurent en regard des tableaux aux pages suivantes. Le détail des données pour les comptes 2016 et le budget 2017 n'est pas disponible en raison des changements structurels opérés avec la gestion des données de base (utilisation des centres de coûts et des OTP en lieu et place des natures comptables pour affecter l'information) et en raison des modifications qui sont intervenues à l'intérieur même des sous-groupes suite au passage entre MCH1 et MCH2. Nous avons toutefois indiqué les données totales par domaine telles qu'elles figuraient dans le rapport des comptes 2016 et pour le budget 2017 adopté par le Grand Conseil. Les comparaisons avec 2016 et 2017 doivent néanmoins se faire avec prudence et réserve, ce d'autant plus que sont également intervenues des reclassifications entre domaines.

Répartition des charges nettes selon la classification fonctionnelle du budget 2018



Les charges nettes relatives à la formation, la santé et la prévoyance sociale représentent au budget 2018 CHF 1,1 milliard ou 78% du total des autres domaines (abstraction faite des charges et des revenus relatifs au domaine Finance et impôts). Il s'agit aussi des trois domaines comprenant les charges de transfert les plus importantes.

Rappelons aussi que le domaine « Administration générale » ne comprend pas l'ensemble des charges de personnel de l'État puisque les coûts (salaires) liés aux différents collaborateurs sont affectés dans le domaine qui leur correspond (police dans Ordre et sécurité, défense, service de la santé publique dans Santé, service des transports dans Trafic et télécommunications, etc.).

6.2 Charges nettes par domaine de tâches

6.2.1 Administration générale

Administration générale (Charges nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Législatif et exécutif	--	--	3'909'148	3'911'699	3'914'252	3'914'252	--	--
Services généraux	--	--	71'312'884	72'578'221	72'742'636	80'046'742	--	--
Relations avec l'étranger	--	--	0	0	0	0	--	--
R&D administration publique	--	--	0	0	0	0	--	--
Total	81'947'992	61'039'261	75'222'031	76'489'920	76'656'888	83'960'994	+23.2%	+0.5%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-20'908'731	+14'182'770	+1'267'889	+166'967	+7'304'106		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-25.5%	+23.2%	+1.7%	+0.2%	+9.5%		

Le domaine Administration générale augmente de CHF 14,2 millions entre le budget 2017 et le budget 2018. Cette variation ne s'explique pas facilement vu les nombreux éléments techniques (écarts statistiques) et ponctuels (dissolution de provisions et réserves) qui y sont affectés. Compte tenu du fait que ce domaine n'englobe de loin pas toutes les charges de personnel de l'État (imputées dans le domaine fonctionnel correspondant), il n'est guère possible d'assimiler son évolution aux efforts qui sont régulièrement consentis en matière de maîtrise des charges de l'administration au sens strict.

Les différents écarts statistiques (charges négatives) qui sont portés au budget sont, par souci de simplicité, intégralement affectés à ce domaine, alors que les incidences réelles attendues sont réparties dans l'ensemble des domaines fonctionnels lors de la clôture des comptes. Les écarts statistiques en matière de charges de personnel diminuent de CHF 5,6 millions entre le budget 2017 et le budget 2018 (compte tenu également du montant de CHF 3,6 millions inscrit au budget 2017 au titre des réductions d'effectifs). Les écarts statistiques qui avaient été décidés dans le cadre de l'acceptation du budget 2017 par le Grand Conseil (biens et services pour CHF 1,1 million et charges de transfert pour CHF 2,7 millions) n'ont pas été reportés dans le budget 2018 et péjorent ainsi les charges nettes du domaine.

La dissolution de la provision de CHF 4,7 millions inscrite au budget 2017 pour la primauté des cotisations (prévoyance.ne) explique également la variation globale (revenu ponctuel ne se reproduisant pas au budget 2018), tout comme la diminution du prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle qui passe de CHF 5,4 millions en 2018 à CHF 2,7 millions en 2018.

Les écarts statistiques ainsi que les mouvements avec les financements spéciaux expliquent également pour une bonne partie la variation en regard des comptes 2016.

Par ailleurs subsiste également une distorsion au titre du prélèvement à la réserve de retraitement du patrimoine administratif. Les amortissements supplémentaires qui découlent de la réévaluation des immobilisations sont affectés au domaine fonctionnel correspondant. Par contre, le prélèvement à proprement parler (revenu) figure intégralement dans le domaine Administration générale. Les prélèvements à cette réserve sont prévus à hauteur de CHF 27 millions en 2020 et CHF 19 millions en 2021, d'où l'écart constaté entre ces deux années pour ce domaine.

6.2.2 Ordre et sécurité, défense

Ordre et sécurité publique, défense (Charges nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Sécurité publique	--	--	55'541'324	55'979'770	57'208'608	57'810'438	--	--
Justice	--	--	20'456'098	20'543'779	20'683'921	20'843'729	--	--
Exécution des peines	--	--	23'701'399	24'873'152	25'276'407	25'451'306	--	--
Questions juridiques	--	--	-3'705'186	-3'885'788	-3'557'407	-3'293'014	--	--
Service du feu	--	--	0	0	0	0	--	--
Défense	--	--	3'050'342	3'007'529	3'071'076	3'106'857	--	--
R&D ordre et sécurité publique, défense	--	--	0	0	0	0	--	--
Total	97'656'544	108'418'852	99'043'978	100'518'443	102'682'605	103'919'316	-8.6%	+1.3%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+10'762'308	-9'374'874	+1'474'465	+2'164'162	+1'236'711		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+11.0%	-8.6%	+1.5%	+2.2%	+1.2%		

Ce domaine, mis à part les transferts liés à l'introduction du MCH2 au budget 2018, est relativement stable en termes de charges nettes.

L'augmentation constatée au niveau de la sécurité publique, entre les années 2019 et 2020, provient essentiellement de la croissance des charges nettes de la Police neuchâteloise (CHF +1,1 million).

La progression constatée au niveau de l'exécution des peines provient en grande partie de l'augmentation des charges nettes du service pénitentiaire, consécutive à la mise en oeuvre du plan d'action validé par le Grand Conseil.

6.2.3 Enseignement et formation

Formation (Charges nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Scolarité obligatoire	--	--	104'653'616	105'762'117	106'489'269	107'280'384	--	--
Écoles spéciales	--	--	41'446'194	41'496'686	41'525'132	41'551'270	--	--
Formation professionnelle initiale	--	--	84'175'626	85'581'103	85'535'519	86'217'617	--	--
Écoles de formation générale	--	--	39'310'207	38'949'340	39'300'601	39'777'343	--	--
Formation professionnelle supérieure	--	--	-3'010'088	-3'036'798	-3'003'773	-2'942'696	--	--
Hautes écoles	--	--	124'413'334	124'725'078	123'039'649	123'575'119	--	--
Recherche	--	--	0	12'504	12'504	12'504	--	--
Autres systèmes éducatifs	--	--	13'872'472	14'113'281	14'463'130	14'511'835	--	--
Total	414'768'726	412'858'619	404'861'360	407'603'312	407'362'031	409'983'377	-1.9%	-0.2%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-1'910'107	-7'997'259	+2'741'952	-241'281	+2'621'346		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-0.5%	-1.9%	+0.7%	-0.1%	+0.6%		

Les charges nettes dans le domaine de la formation sont relativement stables entre les années 2018 et 2021 avec un taux de progression annuel moyen de +0,4% principalement due à l'augmentation des charges relatives au subventionnement des enseignants dans la scolarité obligatoire.

6.2.4 Culture, sport et loisirs, église

Culture, sport et loisirs, église (Charges nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Héritage culturel	--	--	5'120'418	5'215'000	5'254'763	5'288'211	--	--
Culture, autres	--	--	4'705'925	4'760'973	4'751'730	4'675'825	--	--
Médias	--	--	474'000	474'000	474'000	474'000	--	--
Sport et loisirs	--	--	1'582'614	1'418'136	1'374'972	1'377'815	--	--
Églises et affaires religieuses	--	--	1'560'000	1'560'000	1'560'000	1'560'000	--	--
R&D culture, sport et loisirs, église	--	--	0	0	0	0	--	--
Total	13'292'016	13'632'430	13'442'958	13'428'108	13'415'465	13'375'851	-1.4%	+0.1%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+340'414	-189'472	-14'850	-12'643	-39'614		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+2.6%	-1.4%	-0.1%	-0.1%	-0.3%		

Ce domaine fonctionnel présente des charges nettes stables.

La légère augmentation constatée dans le sous-domaine « Héritage culturel » provient de la progression des charges nettes du service de la culture.

La baisse au niveau du sport et des loisirs est principalement due à la baisse des charges des biens, services et autres charges d'exploitation du service des sports.

6.2.5 Santé

Santé (Charges nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Hôpitaux, homes médicalisés	--	--	306'955'000	310'228'000	307'873'000	302'423'000	--	--
Soins ambulatoires	--	--	41'586'300	46'868'300	49'265'300	51'890'300	--	--
Prévention	--	--	15'247'546	14'475'764	13'763'439	13'801'440	--	--
R&D santé	--	--	0	0	0	0	--	--
Santé publique non mentionné ailleurs	--	--	7'630'881	8'247'627	9'072'175	9'245'944	--	--
Total	368'616'014	361'922'885	371'419'727	379'819'690	379'973'914	377'360'685	+2.6%	+0.5%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-6'693'129	+9'496'842	+8'399'964	+154'223	-2'613'229		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-1.8%	+2.6%	+2.3%	+0.0%	-0.7%		

Les charges nettes dans le domaine de la santé présentent un taux de progression annuel moyen entre 2016 et 2021 de 0,5%. La diminution importante des prestations d'intérêt général pour HNE (CHF -12 millions entre 2018 et 2021) est absorbée par la hausse des charges dans le domaine des foyers de jour, des urgences (centrale 144) et des prestations hospitalières (part cantonale aux soins).

6.2.6 Prévoyance sociale

Prévoyance sociale (Charges nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Maladie et accident	--	--	40'958'400	41'182'700	41'948'300	42'483'900	--	--
Invalidité	--	--	86'069'895	87'849'913	88'962'916	90'131'071	--	--
Vieillesse et survivants	--	--	48'784'983	49'512'526	50'404'218	50'961'055	--	--
Famille et jeunesse	--	--	56'492'729	59'073'495	58'973'488	57'417'221	--	--
Chômage	--	--	-4'137'626	-4'004'260	-3'839'748	-3'736'487	--	--
Construction de logements sociaux	--	--	1'094'000	1'140'000	1'190'000	1'245'000	--	--
Aide sociale et domaine de l'asile	--	--	111'693'902	115'720'432	118'635'455	121'007'541	--	--
R&D prévoyance sociale	--	--	0	0	0	0	--	--
Prévoyance sociale non mentionné ailleurs	--	--	0	0	0	0	--	--
Total	339'847'842	339'141'997	340'956'283	350'474'806	356'274'629	359'509'301	+0.5%	+1.1%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-705'845	+1'814'286	+9'518'523	+5'799'823	+3'234'672		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-0.2%	+0.5%	+2.8%	+1.7%	+0.9%		

Ce domaine fonctionnel présente une augmentation plus importante entre le budget 2018 et le PFT 2019, principalement dans les deux sous-domaines suivants :

« Famille et jeunesse » qui présente une progression des charges nettes de transfert au fonds des structures d'accueil extra-familiale (CHF +1,8 million).

« Aide sociale et domaine de l'asile » qui augmente au niveau des charges nettes de transfert au service de l'action sociale (CHF + 3,6 millions).

6.2.7 Trafic et télécommunications

Trafic et télécommunications (Charges nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Circulation routière	--	--	36'152'881	37'597'546	37'941'360	38'638'869	--	--
Transports publics	--	--	45'143'717	46'352'916	43'597'866	43'540'752	--	--
Trafic, autres	--	--	0	0	0	0	--	--
Télécommunications	--	--	0	0	0	0	--	--
R&D trafic et télécommunications	--	--	0	0	0	0	--	--
Total	79'552'873	78'292'020	81'296'598	83'950'462	81'539'226	82'179'620	+3.8%	+0.7%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-1'260'853	+3'004'578	+2'653'864	-2'411'236	+640'394		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-1.6%	+3.8%	+3.3%	-2.9%	+0.8%		

Le domaine « Trafic et télécommunications » regroupe principalement les charges et les revenus en matière de transports publics (SCTR) et d'entretien des routes (SPCH). Les coûts en matière de télécommunications ne concernent pas vraiment les cantons mais davantage la Confédération.

Les charges nettes du domaine augmentent de CHF 3 millions (+3,8%) entre le budget 2017 et le budget 2018. Cette augmentation provient de la dissolution de la réserve pour matériel roulant inscrite au budget 2017. Sans ce revenu ponctuel de CHF 4,3 millions, les charges nettes globales présenteraient une amélioration de CHF 1,3 million entre les deux budgets.

L'évolution à moyen terme pour ce domaine est relativement stable avec une progression annuelle moyenne de 0,7% entre 2016 et 2021. Les subsides versés aux entreprises de transport sont sous maîtrise malgré une hausse nette (déduction faite des parts communales) de CHF 1 million entre le budget 2018 et le PFT 2019. Au niveau des coûts de fonctionnement du service des ponts et chaussées, tant les charges de personnel que les charges en biens et services présentent une diminution entre le budget 2017 et le budget 2018.

6.2.8 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Prot. environn. et aménag. territoire (Charges nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Approvisionnement en eau	--	--	63'000	63'000	63'000	63'000	--	--
Traitement des eaux usées	--	--	-493'000	-493'000	-493'000	-493'000	--	--
Gestion des déchets	--	--	-207'200	-217'200	-227'200	-237'200	--	--
Aménagements	--	--	-701'381	-620'386	-609'252	-600'441	--	--
Protection des espèces et du paysage	--	--	5'438'285	5'307'850	5'369'210	5'412'983	--	--
Lutte contre la pollution de l'environnement	--	--	6'059'843	2'153'622	4'964'140	4'926'837	--	--
Protection de l'environnement, autres	--	--	-131'000	-131'000	-131'000	-141'000	--	--
R&D protection de l'environnement	--	--	0	0	0	0	--	--
Aménagement du territoire	--	--	1'780'534	2'727'945	2'287'380	1'768'925	--	--
Total	10'277'669	4'541'626	11'809'081	8'790'830	11'223'278	10'700'105	+160.0%	+0.8%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-5'736'043	+7'267'455	-3'018'251	+2'432'448	-523'173		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-55.8%	+160.0%	-25.6%	+27.7%	-4.7%		

Ce domaine concerne principalement des charges et des revenus comptabilisés au département du développement territorial et de l'environnement (SCAT, SENE, SFFN). Les charges nettes évoluent de manière modérée sur la période 2016-2021 (taux de progression annuelle de 0,8%) même si des écarts significatifs sont constatés au gré des années figurant dans le tableau.

Les coûts particulièrement peu élevés pour le budget 2017 en regard des comptes 2016 et du budget 2018 proviennent de mouvements ponctuels avec les financements spéciaux. Ainsi un virement de CHF 4 millions à la fortune du fonds des eaux a été réalisé en 2016 (charge) alors qu'un prélèvement pour un montant identique est prévu au budget 2017 (revenu). Par ailleurs, les amortissements portés au service de l'énergie et de l'environnement sont particulièrement élevés au budget 2018 suite à la réévaluation des immobilisations, ce qui explique aussi les différences constatées avec le PFT 2019.

6.2.9 Économie publique

Économie publique (Charges nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Agriculture	--	--	7'562'633	7'393'965	7'515'857	7'714'182	--	--
Sylviculture	--	--	230'100	395'700	393'700	391'700	--	--
Chasse et pêche	--	--	-168'300	-152'300	-152'300	-152'300	--	--
Tourisme	--	--	1'905'361	1'902'361	1'917'688	1'917'688	--	--
Industrie, artisanat et commerce	--	--	27'019'488	27'032'463	26'249'487	26'355'580	--	--
Banques et assurances	--	--	0	0	0	0	--	--
Combustibles et énergie	--	--	152'500	87'500	77'500	77'500	--	--
R&D activités économiques	--	--	0	0	0	0	--	--
Autres exploitations artisanales	--	--	0	0	0	0	--	--
Total	22'488'696	23'352'813	36'701'782	36'659'688	36'001'932	36'304'350	+57.2%	+10.1%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+864'117	+13'348'969	-42'094	-657'756	+302'418		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+3.8%	+57.2%	-0.1%	-1.8%	+0.8%		

Les charges nettes de ce domaine présente une grande stabilité entre le budget 2018 et le PFT 2021.

L'importante variation entre les budgets 2017 et 2018 provient principalement des charges de personnel du service de l'emploi classées dans le domaine « Prévoyance sociale » sous le MCH1 et dans le domaine « Économie publique » sous le MCH2.

6.2.10 Finances et impôts

Finances et impôts (Charges nettes - CHF)	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021	Δ en % 2017-18	Δ Ø en % 2016-21
Impôts	--	--	-1'165'829'300	-1'213'111'900	-1'223'265'200	-1'233'422'500	--	--
Conventions fiscales	--	--	0	0	0	0	--	--
Péréquation financière et compens. charges	--	--	-150'936'000	-150'936'000	-150'936'000	-150'936'000	--	--
Parts aux recettes de la Confédération	--	--	-28'208'000	-28'628'000	-29'043'000	-29'462'000	--	--
Parts aux recettes, autres	--	--	-22'197'777	-19'562'259	-18'457'892	-18'542'201	--	--
Administration de la fortune et de la dette	--	--	-3'014'812	3'574'850	2'884'850	1'609'850	--	--
Redistributions	--	--	-240'000	-240'000	-240'000	-240'000	--	--
Postes non ventilables	--	--	1'712'000	1'679'500	1'679'500	1'739'000	--	--
Total	-1'354'324'129	-1'353'162'475	-1'368'713'889	-1'407'223'809	-1'417'377'742	-1'429'253'851	+1.1%	+1.1%
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+1'161'654	-15'551'414	-38'509'920	-10'153'933	-11'876'109		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-0.1%	+1.1%	+2.8%	+0.7%	+0.8%		

Les revenus nets du domaine « Finance et impôts » progressent de manière stable entre 2016 et 2021 (+1,1% en moyenne annuelle). Si les revenus nets relatifs à l'administration de la fortune et de la dette diminuent de près de moitié entre 2018 et 2021, les parts aux recettes de la Confédération augmentent légèrement, notamment grâce à la prise en compte d'une augmentation de CHF 20 millions de la part à l'IFD dès 2019 (projet fiscal 17). Les revenus relatifs à la RPT devraient se maintenir au même niveau que 2018 tandis que les impôts affichent une progression annuelle moyenne de 1,9% entre 2018 et 2021. Cette progression intègre l'augmentation de la participation des communes via la bascule de deux fois 2 points fiscaux (CHF + 13,5 millions en 2018 et CHF + 27 millions en 2019 par rapport au budget 2017).

Conclusion

Après avoir concrétisé pour une somme totale supérieure à CHF 200 millions annuels d'ici 2020 les mesures d'assainissement (étapes 1 et 2) annoncées au cours de la législature précédente et ainsi tenu les engagements pris, force est de constater que de nouveaux efforts d'assainissement s'imposent vu l'intensification de la dynamique des charges sur lesquelles le Conseil d'État n'a pas ou que très partiellement la maîtrise, ainsi que par l'instabilité de sa base de revenus – impôts des personnes morales et part à des recettes fédérales en particulier.

De profondes restructurations de l'organisation et des processus de gestion internes ont été menées ou sont en voie d'aboutir, notamment dans le cadre du programme des réformes de l'État et avec l'introduction du nouveau système d'information et de gestion de l'État (SIGE) au 1^{er} janvier 2018. Le coût de notre appareil administratif est nettement inférieur à la moyenne intercantonale. Même si les adaptations vont bien évidemment se poursuivre à l'avenir pour exploiter les potentiels de synergies et de rationalisation qui subsistent, une limite a été atteinte dans de nombreux domaines, de sorte que les efforts devront être ciblés sans quoi le risque est grand de démotiver l'ensemble du personnel et de compromettre l'exécution des tâches essentielles de l'État.

Ainsi qu'il l'a indiqué à diverses reprises, des choix politiques clairs impliquant des abandons ou des redimensionnements du niveau et de l'intensité des prestations sont inéluctables pour parvenir à résorber le déficit structurel de l'État et pour atteindre l'équilibre des comptes de fonctionnement à l'horizon 2020, objectif que confirme le Conseil d'État. Les réflexions se sont déjà engagées et seront concrétisées dans plusieurs des axes stratégiques qui seront définis dans le programme de législature 2018-2021. Il ne sera toutefois pas possible d'assainir durablement les finances sans consolider notre base de revenus. Dans ce contexte, les indispensables réformes fiscales devront générer des effets positifs sur les revenus ou être compensées, en prenant conjointement garde d'assurer une compétitivité suffisante de notre canton sur le plan intercantonal et international. Les réformes menées actuellement au plan fédéral dans le cadre du projet fiscal 2017 (PF17) nous contraindront au demeurant à très brève échéance à redéfinir les conditions d'imposition des entreprises déployant une activité économique sur notre territoire.

Pour atteindre les objectifs visés, l'action du Conseil d'État ne suffira évidemment pas. Chacun-e, citoyen-ne-s, institutions, communes, députés, est appelé à apporter sa pierre à l'édifice et à accepter une remise en question des prestations auxquelles nous nous sommes, collectivement ou individuellement, habitués. Une approche globale axée sur un rééquilibrage des tâches et du financement entre l'État et les communes menée de concert avec ces dernières s'avère par ailleurs indispensable.

Le budget 2018 concrétise de la part du Conseil d'État les engagements pris lors de la présentation du 2^{ème} volet du programme d'assainissement et du budget 2017, et ce malgré les évolutions et les décisions défavorables intervenues depuis lors. Il intègre également les mesures annoncées alors mais relevant de votre autorité (en particulier la contribution sollicitée des communes, qui fait l'objet d'un rapport ad hoc) et prévoit des mesures additionnelles dans différents domaines de façon à respecter les objectifs annoncés. Après la chute brutale des revenus enregistrée au cours des deux dernières années, il reste un budget de transition sur le chemin exigeant du retour à l'équilibre, que le Conseil d'État envisage toujours à l'horizon 2020.

Pour y parvenir, l'exercice 2018 sera également celui au cours duquel le Conseil d'État entamera le déploiement des axes stratégiques qu'il aura retenus dans le cadre de son programme de législature, lequel sera présenté avant la fin de cette année.

Sollicitant une dérogation aux dispositions ordinaires du frein à l'endettement, le budget qui vous est soumis nécessite de reconnaître des circonstances extraordinaires telles que présentées en introduction du présent rapport, sur la base de l'art. 31, al. 1 LFinEC, et donc à la majorité de

3/5^{èmes}. Le déficit constaté aux comptes 2018 dépassant le seuil de 1% devrait, le cas échéant et conformément aux dispositions actuelles, être amorti sur 5 ans (art. 31, al. 2 LFinEC), et les montants concernés être inscrits aux budgets des années 2020 à 2024.

Le plan financier n'intègre toutefois pas ces montants dès lors qu'il est prévu de nuancer ce mécanisme pour la période 2019-2022 en lien avec la révision – prévue en 2018 – des règles du frein à l'endettement.

À défaut de reconnaissance de circonstances exceptionnelles et d'acceptation du budget en l'état à la majorité des 3/5^{èmes}, la loi prévoit une deuxième option, qui paraît au demeurant peu réaliste et peu propice à remettre le canton sur la voie de l'assainissement : relever le coefficient d'impôts des personnes physiques pour une année, dans la mesure nécessaire pour respecter les critères usuels du frein (art. 30, al. 5 LFinEC), soit d'une dizaine de points. Dans ce cas, en plus d'un amendement au décret sur le budget 2018 (augmentation des impôts), le Grand Conseil devrait ratifier un décret spécifique portant augmentation du coefficient d'impôts, à la majorité de 3/5^{èmes}, la hausse dépassant la limite de CHF 7 millions figurant à l'art. 36, al. 1, let. c) LFinEC.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 25 septembre 2017

Au nom du Conseil d'État :
Le président,

L. FAVRE

La Chancelière,

S. DESPLAND

Annexes

- 1 Principes de présentation des données selon le MCH2 et la législation financière
- 2 Projets gérés par crédit d'engagement par département et service
 - a) Crédits d'engagement en cours
 - b) Crédits d'engagement à solliciter (B2017-B2018)
 - c) Futurs projets d'investissement (PFT 2019-2021)

Annexe 1

Principes de présentation des données selon le MCH2 et la législation financière

Généralités Le modèle comptable harmonisé MCH2 fournit les bases de présentation des états financiers des cantons et des communes. Il a été développé à partir de MCH1 par le Groupe d'étude pour les finances cantonales (FkF) à la demande de la Conférence des directrices et des directeurs cantonaux des finances. En s'appuyant sur les normes IPSAS (International Public Sector Accounting Standards) et en coordination avec le nouveau modèle comptable de la Confédération, le FkF a développé plusieurs recommandations constitutives de ce nouveau modèle comptable. Ces dernières ont été adoptées en janvier 2008 par la Conférence des directrices et des directeurs cantonaux des finances (CDF). Les cantons ont bénéficié d'une période de 10 ans pour mettre en œuvre ces recommandations.

Les éléments principaux du MCH2 sont le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe aux comptes.

Les changements qui sont détaillés ci-dessous se limitent au compte de résultats et au compte des investissements. Ces deux états financiers font partie intégrante des prévisions financières, objet du présent rapport sur le budget 2018 et le FPT 2019-21. Les autres états financiers susmentionnés se rapportent essentiellement à des informations qui seront abordées dans le rapport de gestion financière (anciennement rapport des comptes).

Compte de résultats Le compte de résultats correspond à ce que nous appelons jusqu'ici le compte de fonctionnement. Il présente la situation en matière de charges et de revenus annuels. Plusieurs modifications interviennent au niveau du compte de résultats :

La présentation globale des informations relatives au compte de résultats se décline dorénavant sur trois niveaux : le résultat d'exploitation, le résultat opérationnel et le résultat total. Le résultat d'exploitation présente la différence entre les charges d'exploitation et les revenus d'exploitation. Le résultat opérationnel prend encore en compte les charges financières et les revenus financiers. Enfin le résultat total incorpore encore au précédent niveau les charges extraordinaires et les revenus extraordinaires.

Conformément aux principes du MCH2, les tableaux récapitulatifs présentés pour l'ensemble de l'État ne prennent plus en compte les imputations internes (qui s'annulent et n'ont pas d'incidences sur le résultat). Celles-ci sont toutefois considérées pour la présentation des informations par département et par centre de profit.

Les amortissements du patrimoine administratif (groupe 33 MCH2) correspondent au sous-groupe 331 MCH1. Les biens sont dorénavant amortis dès leur mise en exploitation (auparavant une année après la première dépense).

Les charges financières (groupe 34 MCH2) regroupent les intérêts passifs (groupe 32 MCH1) de même que les amortissements du patrimoine financier (sous-groupe 330 MCH1) et les réévaluations liées à ce dernier (nouveau).

Les pertes sur débiteurs (sous-groupe 318 MCH2) incluent les non-valeurs fiscales et autres pertes sur débiteurs comptabilisées précédemment en tant qu'amortissement du patrimoine financier (sous-groupe 330 MCH1).

Les attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (groupes 35 et 45 MCH2) correspondent aux groupes 38 et 48 MCH1.

Les charges et revenus de transfert (groupes 36 et 46 MCH2) regroupent les parts et contributions sans affectation (groupes 34 et 44 MCH1), les dédommagements aux/de collectivités publiques (groupes 35 et 45 MCH1) ainsi que les subventions accordées/acquises (groupes 36 et 46 MCH1).

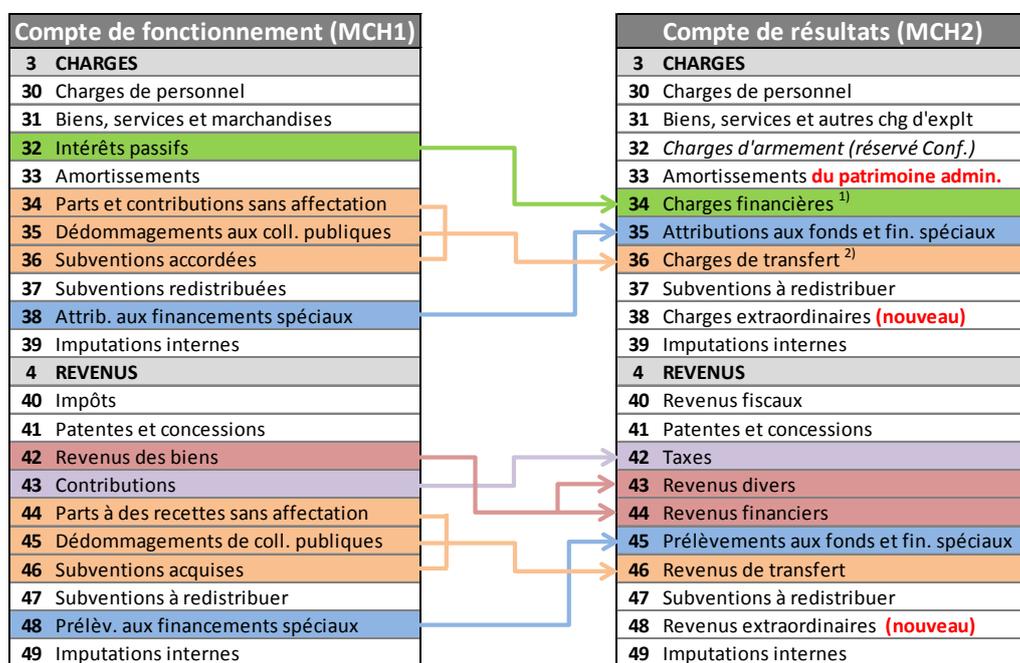
Les taxes (groupe 42 MCH2) correspondent pour l'essentiel aux contributions (groupe 43 MCH1).

Les revenus divers (groupe 43 MCH2) et revenus financiers (groupe 44 MCH2) correspondent à la répartition des revenus des biens (groupe 42 MCH1).

Les attributions et prélèvements aux provisions étaient avec le MCH1 incluses dans les groupes 38 et 48. Désormais elles figurent directement dans les groupes de charges et de revenus qui en découlent. Le prélèvement à une provision va ainsi diminuer directement la charge concernée.

Les charges et revenus extraordinaires (groupes 38 et 48 MCH2) n'existaient pas avec le MCH1. Ces natures sont désormais principalement utilisés pour les mouvements au bilan avec les préfinancements, réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire (GEM, pas encore opérationnel), réévaluations liées au retraitement de patrimoine financier et administratif, ainsi qu'attribution/prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle.

Le schéma ci-dessous récapitule les principaux changements en regard des natures comptables MCH1 et MCH2.



¹⁾ Y compris amortissements du patrimoine financier

²⁾ Y compris amortissements des subventions à l'investissement

Compte des investissements Les investissements sont des dépenses qui créent des actifs avec une durée d'utilité de plusieurs années. Le compte des investissements récapitule les dépenses d'investissement et les recettes d'investissement.

Les investissements du patrimoine administratif requièrent toujours un crédit d'engagement. A noter aussi que les crédits d'engagement peuvent dorénavant englober, outre des dépenses et recettes d'investissement, des charges et des revenus comptabilisés au compte de résultats. Un crédit d'engagement peut également concerner uniquement des flux ayant un impact sur le compte de résultats.

Les prestations internes qu'une collectivité apporte lors d'études principales ou de travaux en lien avec des biens d'investissement doivent être activées (art. 43 al. 8 RLFInEC). C'est notamment le cas des charges de personnel à partir d'un certain seuil de matérialité (valeur indicative de 1 EPT par an et par projet).

L'article 43 RLFInEC détermine dorénavant un seuil d'activation unitaire de CHF 10'000. La réduction du seuil par rapport à l'ancienne législation (CHF 100'000) aboutit au transfert de certaines charges du compte de résultats dans le compte des investissements.

Annexe 2a
Crédits d'engagement
en cours

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits en cours (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'enga- gement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018			PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses nettes		
Total		1'002'820'826	812'253'285	75'706'805	-22'979'735	52'727'070	67'335'091	-22'392'100	44'942'991	28'149'270	20'486'835	10'895'235
Autorités exécutives (AUEx)		1'634'500	1'632'652	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Service achats, logistique et imprimés (SALI)		1'634'500	1'632'652	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Renouvellement des imprimantes du CEEN	30.09.2015	1'504'500	1'504'440	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achat de mobilier pour la logistique	31.08.2015	130'000	128'212	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Département des finances et de la santé (DFS)		241'728'670	151'618'960	29'301'800	0	29'301'800	27'969'968	-2'143'300	25'826'668	13'692'132	12'635'000	4'300'000
Office de l'organisation (OORG)		16'000'000	10'126'736	3'096'500	0	3'096'500	4'054'000	-2'077'000	1'977'000	0	0	0
Modernisation et réforme Etat	23.02.2010	16'000'000	10'126'736	3'096'500	0	3'096'500	2'077'000	0	2'077'000	0	0	0
Programme des réformes de l'Etat ²⁾	--	--	0	0	0	0	1'977'000	-2'077'000	-100'000	0	0	0
Service de la santé publique (SCSP)		1'780'000	1'429'874	340'000	0	340'000	0	0	0	0	0	0
Organisation spatiale HNE : phase 2	13.04.2016	680'000	332'434	340'000	0	340'000	0	0	0	0	0	0
Orientation PMS	06.07.2015	600'000	591'800	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Organisation spatiale HNE	27.03.2013	500'000	505'640	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Service des bâtiments (SBAT)		161'458'670	127'863'284	12'683'300	0	12'683'300	11'444'400	-66'300	11'378'100	4'529'432	2'420'000	100'000
Cité des Etudiants - sécurité (DEF / SFPO)	23.08.2017	700'000	0	0	0	0	700'000	-66'300	633'700	0	0	0
Microcity - étanchéité dalles parking	23.08.2017	450'000	0	0	0	0	250'000	0	250'000	0	0	0
Extension du CIFOM-EPCY	06.07.2016	2'490'000	0	100'000	0	100'000	500'000	0	500'000	1'802'000	0	100'000
Assainissement Lycée Jean-Piaget	05.07.2016	460'000	167'571	100'000	0	100'000	150'000	0	150'000	0	0	0
Unimail-assainissement façades-3e étape	25.05.2016	4'500'000	2'277	800'000	0	800'000	1'200'000	0	1'200'000	1'300'000	2'000'000	0
Accès du parking Microcity	18.05.2016	120'000	121'993	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CIFOM-ESTER-Toiture-étapes 3-5	21.03.2016	560'000	336'725	200'000	0	200'000	0	0	0	0	0	0
SBAT - Chaudières	01.09.2015	1'510'000	0	220'000	0	220'000	110'000	0	110'000	280'000	420'000	0
CNIP, rénovation locaux Dubied	01.04.2009	2'200'000	1'973'913	200'000	0	200'000	0	0	0	0	0	0
CPLN NE / assaini. énergétique	29.04.2014	34'100'000	17'814'380	9'000'000	0	9'000'000	7'000'000	0	7'000'000	1'147'432	0	0
Sécurité feu / détection incendie	11.06.2014	1'700'000	1'391'933	300'000	0	300'000	0	0	0	0	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits en cours (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'enga- gement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018			PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses nettes		
Réfection des auditorios de sciences (DEF / LBC)	14.05.2014	200'000	177'326	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mise en conformité bâtiments CIFOM	25.01.2011	3'500'000	2461'687	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lycée DDR assain. façades étude	25.08.2010	400'000	25'617	374'400	0	374'400	374'400	0	374'400	0	0	0
Microcity	26.05.2010	71'400'000	67'878'182	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rénovation des prisons (EPPB et EDPR)	18.03.2008	37'168'670	35'511'680	1'388'900	0	1'388'900	1'160'000	0	1'160'000	0	0	0
Service informatique entité neuch. (SIEN)		62'490'000	12'199'066	13'182'000	0	13'182'000	12'471'568	0	12'471'568	9'162'700	10'215'000	4'200'000
Dévol. 2016-2020 des syst. d'information	23.02.2016	9'600'000	123'558	680'000	0	680'000	3'856'500	0	3'856'500	2'782'700	2'135'000	0
Sécurisation de l'outil de prod. info.	23.02.2016	15'500'000	2'682'015	7'692'000	0	7'692'000	4'075'068	0	4'075'068	2'000'000	2'000'000	350'000
Renouvellement des infrastructures info	23.02.2016	24'940'000	0	3'550'000	0	3'550'000	3'740'000	0	3'740'000	3'580'000	6'080'000	3'850'000
Contrôle d'accès au réseau	14.05.2014	250'000	149'566	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0
Sécurité des infrastructures réseau	14.05.2014	350'000	128'085	100'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0
Sécurité informatique matériel logiciels	22.05.2013	350'000	346'076	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Réorganisation SCCO	06.11.2012	1'500'000	1'390'786	100'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0
Refonte site Internet de l'Etat	20.04.2011	300'000	290'530	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SIEN - Dévelop. info.cantonale 2004-2009	02.06.2004	9'700'000	7'088'451	1'010'000	0	1'010'000	800'000	0	800'000	800'000	0	0
Département de la justice, sécurité et culture (DJSC)		7'402'000	1'328'823	990'000	0	990'000	1'180'000	0	1'180'000	1'460'000	1'120'000	530'000
Police neuchâteloise (PONE)		3'857'000	1'071'115	490'000	0	490'000	680'000	0	680'000	1'040'000	520'000	0
Évolution du système Polycam	15.12.2016	2'080'000	34'222	30'000	0	30'000	500'000	0	500'000	1'000'000	500'000	0
Renouvellement appareils radars	05.10.2016	680'000	254'537	280'000	0	280'000	120'000	0	120'000	0	0	0
Matériel domotique	21.09.2016	230'000	67'914	40'000	0	40'000	60'000	0	60'000	40'000	20'000	0
Modernisation de l'infrastructure CET	11.05.2016	340'000	199'579	140'000	0	140'000	0	0	0	0	0	0
Appareils divers PONE	21.09.2011	527'000	514'864	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Service de la culture (SCNE)		3'545'000	257'707	500'000	0	500'000	500'000	0	500'000	420'000	600'000	530'000
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	26.05.2015	2'095'000	0	0	0	0	300'000	0	300'000	300'000	300'000	300'000
Création moyens nécessaires LArch	22.02.2011	1'450'000	257'707	500'000	0	500'000	200'000	0	200'000	120'000	300'000	230'000
Département de l'éducation et de la famille (DEF)		1'971'656	606'686	649'300	0	649'300	456'250	0	456'250	267'700	0	0
Secrétariat général (SDEF)		1'423'656	469'686	512'300	0	512'300	319'250	0	319'250	130'700	0	0
Fresens, nouveau collège	09.01.2017	193'007	193'007	96'000	0	96'000	0	0	0	0	0	0
Création 2 salles classe Charrières,CSRC	16.08.2016	186'400	87'680	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agrand. collège Safrières 1 Corcelles	15.08.2016	567'249	189'000	200'000	0	200'000	189'250	0	189'250	0	0	0
Collège Dombresson	05.07.2016	86'300	0	86'300	0	86'300	0	0	0	0	0	0
Collège Geneveys-sur-Coffrane	05.07.2016	390'700	0	130'000	0	130'000	130'000	0	130'000	130'700	0	0
Conservatoire de musique (CMNE)		548'000	137'000	137'000	0	137'000	137'000	0	137'000	137'000	0	0
Cons.,renouv. du parc pianist. 2016-2019	21.03.2016	548'000	137'000	137'000	0	137'000	137'000	0	137'000	137'000	0	0
Département du dév. territorial et de l'environnement (DDTE)		693'084'000	652'444'014	33'102'205	-15'155'135	17'947'070	31'709'373	-20'015'035	11'694'338	6'232'203	4'090'600	5'337'000
Service de l'aménagement du territoire (SCAT)		650'000	585'127	73'705	0	73'705	64'873	0	64'873	0	0	0
Aménagement "Sentier du Lac"	18.11.1996	650'000	585'127	73'705	0	73'705	64'873	0	64'873	0	0	0
Service des transports (SCTR)		18'031'000	14'559'150	119'000	-425'500	-306'500	0	-349'500	-349'500	1'154'100	-308'400	-263'000
Part routière assainissement PN	26.11.2014	331'000	330'912	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédit cadre cant. infra. ferroviaires	29.01.2013	14'700'000	10'301'201	119'000	-59'500	59'500	0	0	0	0	0	0
Augment.capital pour fusion TRN et TN	26.06.2012	3'000'000	1'500'000	0	0	0	0	0	0	1'500'000	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits en cours (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'enga- gement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018			PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses nettes		
Rénovation flotte LNM prêts, 1999	10.11.1999	--	-120'329	0	-11'000	-11'000	0	-11'000	-11'000	-11'000	-11'000	-11'000
Amélior.techn.entr.transp.prêt BLS7, 1993	29.06.1993	--	23'685	0	-20'100	-20'100	0	-3'600	-3'600	0	0	0
Amélior.techn.entr.transp.prêt BN15, 1993	29.06.1993	--	1'229'943	0	-164'400	-164'400	0	-164'400	-164'400	-164'400	-164'400	-164'400
Amélior.techn.entr.transp.prêt BNX, 1993	29.06.1993	--	508'712	0	-54'000	-54'000	0	-54'000	-54'000	-54'000	-54'000	-54'000
Amélior.techn.entr.transp.prêt CJ7, 1993	29.06.1993	--	443'850	0	-24'200	-24'200	0	-24'200	-24'200	-24'200	-24'200	-24'200
Amélior.techn.entr.transp.prêt BNVII,1988	26.01.1988	--	187'420	0	-56'200	-56'200	0	-56'200	-56'200	-56'200	-18'700	0
Amélior.techn.entr.transp.prêt CJ4,1988	26.01.1988	--	153'756	0	-36'100	-36'100	0	-36'100	-36'100	-36'100	-36'100	-9'400
Service des ponts et chaussées (SPCH)		624'608'000	500'154'305	24'149'000	-10'318'635	13'830'365	16'211'000	-7'733'035	8'477'965	3'827'103	3'324'000	4'750'000
RPT06 (bruit) - 3ème conv. programme	30.08.2016	4'500'000	702'171	1'426'000	-362'000	1'064'000	2'026'000	-442'000	1'584'000	0	0	0
Etudes détail liaison H18-H20	17.08.2016	6'900'000	69'423	1'000'000	-600'000	400'000	2'350'000	-1'410'000	940'000	480'000	360'000	460'000
RPT07b ouvrages prot. crues 2016-2019	07.07.2016	3'820'000	112'066	845'000	-384'835	460'165	1'620'000	-868'335	751'665	471'103	0	0
Adaptation locaux de sécurité du TVDA	03.11.2015	2'400'000	884'180	600'000	-360'000	240'000	0	0	0	0	0	0
Assainissement bruit routes principales	03.11.2015	6'000'000	379'743	2'000'000	-1'200'000	800'000	2'000'000	-1'200'000	800'000	0	0	0
Assainissement électromécanique H20	03.11.2015	1'200'000	357'586	350'000	-210'000	140'000	0	0	0	0	0	0
Assainissement ouvrages d'art H20	03.11.2015	2'000'000	249'430	1'200'000	-720'000	480'000	0	0	0	0	0	0
RPT04 revitalisation des eaux 2016 - 2019	03.11.2015	1'560'000	42'209	575'000	-299'000	276'000	500'000	-317'500	182'500	65'000	0	0
Assainissement routier H20	03.11.2015	3'450'000	1'372'352	3'500'000	-2'100'000	1'400'000	0	0	0	0	0	0
12ème étape corr./aménagement. routes cant.	17.06.2015	39'550'000	2'982'461	3'300'000	-200'000	3'100'000	3'500'000	-550'000	2'950'000	2'260'000	2'900'000	4'240'000
Assainissement H20 - Galerie de sécurité	16.02.2015	900'000	126'842	600'000	-360'000	240'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellement parc vhcs et machines	24.06.2014	2'570'000	1'953'390	600'000	0	600'000	150'000	0	150'000	0	0	0
Aménagement voies bus Le Locle	14.05.2014	300'000	305'609	0	-50'000	-50'000	0	0	0	0	0	0
Entretien constructif 2014 - 2015	30.04.2014	16'800'000	12'597'271	3'800'000	0	3'800'000	400'000	0	400'000	0	0	0
Mobilité douce - giratoire de la Brena	11.09.2013	165'000	86'192	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Revitalisation Prés-Maréchaux travaux	06.03.2013	258'000	246'570	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Introduction de MISTRA	06.06.2012	300'000	235'908	10'000	0	10'000	0	0	0	0	0	0
Renf. et réaménagement de la RC 1320	29.06.2011	4'270'000	3'964'167	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assainis. et renf. 5 ouvrages d'art	24.05.2011	6'900'000	5'314'570	200'000	-120'000	80'000	0	0	0	0	0	0
11ème étape corr./aménagement. routes cant.	04.10.2000	76'945'000	30'433'509	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Et. assainiss. tunnel Clusette	30.03.2010	1'150'000	26'462	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Remp.équip.déneig.transp.privés	28.09.2009	300'000	262'393	33'000	0	33'000	0	0	0	0	0	0
Elaboration dossier route H20	04.12.2007	12'870'000	11'685'605	300'000	0	300'000	1'000'000	-600'000	400'000	400'000	0	0
Autoroute A5 (LF 08.03.1960)	--	400'300'000	398'076'467	60'000	-52'800	7'200	90'000	-79'200	10'800	0	0	0
Construction du tunnel de Serrières	--	29'200'000	27'687'727	3'750'000	-3'300'000	450'000	2'575'000	-2'266'000	309'000	151'000	64'000	50'000
Service énergie et environnement (SENE)		1'300'000	1'220'310	15'000	-10'000	5'000	15'000	-10'000	5'000	5'000	5'000	5'000
3e prog. assainis. inst. chauff.	26.03.1996	1'300'000	1'220'310	15'000	-10'000	5'000	15'000	-10'000	5'000	5'000	5'000	5'000
Fonds des eaux		--	117'102'931	0	0	0	8'598'500	-8'598'500	0	0	0	0
Epuraton des eaux et adduction	--	--	117'102'931	0	0	0	8'598'500	-8'598'500	0	0	0	0
Service faune, forêts et nature (SFFN)		1'845'000	93'653	378'000	-181'500	196'500	370'000	-164'000	206'000	156'000	130'000	95'000
Réseaux écologiques cantonaux	03.07.2017	425'000	0	75'000	-37'500	37'500	50'000	-20'000	30'000	30'000	60'000	60'000
Aménagement des marais - Vallée Brévine	07.07.2016	400'000	0	100'000	-65'000	35'000	100'000	-65'000	35'000	35'000	35'000	0
Revitalisation des rives et berges	29.06.2016	370'000	42'474	103'000	-14'000	89'000	120'000	-14'000	106'000	56'000	0	0
Aménagement des marais - Bois des Lattes	14.08.2015	650'000	51'179	100'000	-65'000	35'000	100'000	-65'000	35'000	35'000	35'000	35'000
Service de l'agriculture (SAGR)		46'310'000	18'529'370	8'317'500	-4'219'500	4'098'000	6'450'000	-3'160'000	3'290'000	1'090'000	940'000	750'000
Subvention plans de gestion intégrée	05.12.2016	100'000	8'809	30'000	0	30'000	30'000	0	30'000	30'000	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits en cours (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'enga- gement ¹⁾	Situation au 31.12.2016	Budget 2017			Budget 2018			PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes			
Travaux améliorations foncières 2015	29.09.2015	12'300'000	304'289	1'100'000	-500'000	600'000	1'500'000	-700'000	800'000	700'000	700'000	600'000
Subventions constructions rurales 2015	29.09.2015	10'800'000	758'880	3'600'000	-1'800'000	1'800'000	3'600'000	-1'800'000	1'800'000	0	0	0
Assainissement Grange aux concerts	14.08.2015	700'000	300'329	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assainissement de fromageries	04.11.2014	2'600'000	1'500'000	1'424'500	-724'500	700'000	600'000	-300'000	300'000	0	0	0
Subv. aux constructions rurales 2013	29.01.2013	5'100'000	4'948'200	263'000	-130'000	133'000	0	0	0	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2010	31.03.2010	2'300'000	1'068'977	1'100'000	-550'000	550'000	600'000	-300'000	300'000	200'000	100'000	50'000
Travaux améliorations foncières 2007	27.03.2007	4'100'000	3'585'561	400'000	-200'000	200'000	40'000	-20'000	20'000	20'000	100'000	20'000
Travaux améliorations foncières 2004	29.06.2004	1'260'000	1'259'616	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soutien sect. Laitier Cremo	11.12.2002	1'150'000	115'000	0	-115'000	-115'000	0	0	0	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2001	06.02.2001	5'900'000	4'679'709	400'000	-200'000	200'000	80'000	-40'000	40'000	140'000	40'000	80'000
Serv. consomm. et affaires vétérinaires (SCAV)		340'000	199'167	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0
Logiciel Police du commerce	07.07.2016	150'000	20'736	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0
Electrophorèse multi-capillaires	25.11.2015	190'000	178'431	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS)		57'000'000	4'622'150	11'663'500	-7'824'600	3'838'900	6'019'500	-233'765	5'785'735	6'497'235	2'641'235	728'235
Service de l'économie (NECO)		57'000'000	4'622'150	11'663'500	-7'824'600	3'838'900	6'019'500	-233'765	5'785'735	6'497'235	2'641'235	728'235
Prêt politique régionale 16-19	19.10.2016	29'000'000	0	0	0	0	2'350'000	0	2'350'000	6'931'000	3'075'000	1'162'000
Prêt politique régionale 12-15	02.10.2012	14'000'000	4'211'150	11'663'500	-7'798'600	3'864'900	3'669'500	-207'765	3'461'735	-407'765	-407'765	-407'765
Prêt politique régionale 08-11	23.06.2009	14'000'000	411'000	0	-26'000	-26'000	0	-26'000	-26'000	-26'000	-26'000	-26'000

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC).
Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

²⁾ Les montants portés au budget correspondent aux charges et aux revenus du compte de résultats qui sont affectés au projet Modernisation et réforme de l'État via son crédit d'engagement.

Annexe 2b
**Crédits d'engagement
à solliciter**
Premières dépenses
B2017-B2018

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits à solliciter (CHF)	Crédit d'engagement brut	Budget 2017			Budget 2018			PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses nettes		
Total	242'980'000	12'703'866	-2'479'333	10'224'533	40'242'400	-4'005'905	36'236'495	40'523'795	38'808'295	37'700'495
Autorités exécutives (AUEx)	477'200	0	0	0	77'200	0	77'200	0	0	0
Service achats, logistique et imprimés (SALI)	477'200	0	0	0	77'200	0	77'200	0	0	0
Prélèvement et sortie (TLA)	77'200	0	0	0	77'200	0	77'200	0	0	0
Remplacement machine à mettre sous pli	400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Département des finances et de la santé (DFS)	88'630'000	4'800'000	0	4'800'000	9'500'000	-576'000	8'924'000	21'548'000	17'100'000	17'710'000
Office de l'organisation (OORG)	5'000'000	0	0	0	500'000	0	500'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Réformes de l'Etat II	5'000'000	0	0	0	500'000	0	500'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Service de la santé publique (SCSP)	1'500'000	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	-850'000	0
Etudes exploratoires e-health	1'500'000	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	-850'000	0
Service des bâtiments (SBAT)	81'130'000	3'800'000	0	3'800'000	7'850'000	-576'000	7'274'000	19'348'000	16'800'000	16'560'000
Achat du 4ème étage Tivoli 22	1'600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assain. toiture Pavillon Borel - Perreux	370'000	0	0	0	370'000	0	370'000	0	0	0
Breguet 2-Assain. Toiture et instal. solaire (DEF / SFPO)	700'000	0	0	0	700'000	0	700'000	0	0	0
Centre cantonal archives, crédit d'étude (DJSC / SCNE)	2'000'000	100'000	0	100'000	500'000	0	500'000	600'000	600'000	0
Centre collecteur des cadavres d'animaux (DDTE / SCAV)	1'550'000	0	0	0	240'000	0	240'000	1'310'000	0	0
Centre Montmollin & gestion forest. 2020 (DDTE / SFFN)	2'550'000	0	0	0	600'000	-520'000	80'000	1'238'000	0	60'000
CIFOM-rempl. Groupe chaleur par CAD	350'000	0	0	0	350'000	0	350'000	0	0	0
CIIP - assainissement de la toiture	250'000	0	0	0	250'000	0	250'000	0	0	0
EDPR-Assain. Toiture et instal. Solaires (DJSC / SPNE)	300'000	0	0	0	300'000	0	300'000	0	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits à solliciter (CHF)	Crédit d'engagement brut	Budget 2017			Budget 2018			PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses nettes		
Infirmierie EDPR (DJSC / SPNE)	1'500'000	200'000	0	200'000	300'000	0	300'000	1'000'000	500'000	0
Lycée Jean Piaget - assain. Toiture	700'000	0	0	0	400'000	0	400'000	300'000	0	0
NHOJ - Nouvel hôtel judiciaire (DJSC / SJSC)	47'220'000	3'500'000	0	3'500'000	3'500'000	0	3'500'000	14'500'000	14'500'000	14'500'000
Regroupement ACN Tivoli Est (16-22)	21'900'000	0	0	0	200'000	0	200'000	400'000	1'200'000	2'000'000
Rénovation bâtiment Creux-Dessous (DDTE / SFFN)	140'000	0	0	0	140'000	-56'000	84'000	0	0	0
Service informatique entité neuch. (SIEN)	1'000'000	0	0	0	150'000	0	150'000	200'000	150'000	150'000
Projets NEMO	1'000'000	0	0	0	150'000	0	150'000	200'000	150'000	150'000
Département de la justice, sécurité et culture (DJSC)	14'741'000	941'000	0	941'000	3'865'000	0	3'865'000	3'290'000	3'025'000	3'015'000
Police neuchâtoise (PONE)	2'841'000	941'000	0	941'000	935'000	0	935'000	290'000	35'000	35'000
Appel Urgence, eCall	200'000	0	0	0	100'000	0	100'000	100'000	0	0
Drone police	60'000	0	0	0	60'000	0	60'000	0	0	0
Evolution système information (Infopol)	1'414'000	809'000	0	809'000	0	0	0	0	0	0
Mise aux normes et rénov. laboratoire SF	350'000	0	0	0	350'000	0	350'000	0	0	0
Modernisation système d'information - MA	150'000	0	0	0	150'000	0	150'000	0	0	0
Modernisation système d'information Info	200'000	0	0	0	100'000	0	100'000	100'000	0	0
Pièges et moyens techniques PJ	145'000	0	0	0	35'000	0	35'000	40'000	35'000	35'000
Pistolet radar laser	40'000	0	0	0	40'000	0	40'000	0	0	0
Sécurisation + Blackout info et Polycom	282'000	132'000	0	132'000	100'000	0	100'000	50'000	0	0
Service sécurité civile et militaire (SSCM)	11'900'000	0	0	0	2'930'000	0	2'930'000	3'000'000	2'990'000	2'980'000
Achat de véhicules	11'900'000	0	0	0	2'930'000	0	2'930'000	3'000'000	2'990'000	2'980'000
Département de l'éducation et de la famille (DEF)	2'431'200	1'056'200	-15'000	1'041'200	682'600	0	682'600	465'000	288'000	0
Secrétariat général (SDEF)	1'927'200	702'200	0	702'200	532'600	0	532'600	465'000	288'000	0
Collège Montmollin	125'000	60'000	0	60'000	0	0	0	0	0	0
Cortailod: création de 2 salles de cl.	231'000	116'000	0	116'000	116'000	0	116'000	115'000	0	0
Salle de gymnastique (Corcelles - C.)	900'000	300'000	0	300'000	290'000	0	290'000	290'000	288'000	0
Transf. collège Gentiane (Fantaisie 2)	500'000	165'000	0	165'000	52'200	0	52'200	0	0	0
Transform. collège primaire Chézard	121'200	61'200	0	61'200	61'200	0	61'200	60'000	0	0
Transformation collège (Serrières)	50'000	0	0	0	13'200	0	13'200	0	0	0
Centre formation prof. du Littoral (CPLN)	354'000	354'000	-15'000	339'000	0	0	0	0	0	0
CPLN ET - Infrastructure didactique	354'000	354'000	-15'000	339'000	0	0	0	0	0	0
Centre formation cantonal adultes (CEFNA)	150'000	0	0	0	150'000	0	150'000	0	0	0
ERP CEFNA	150'000	0	0	0	150'000	0	150'000	0	0	0
Département du dév. territorial et de l'environnement (DDTE)	123'797'000	5'906'666	-2'464'333	3'442'333	24'035'700	-876'500	23'159'200	15'691'800	18'868'000	17'446'000
Secrétariat général (SDTE)	12'335'000	0	0	0	12'035'000	0	12'035'000	0	0	0
Participations sociétés électriques ¹⁾	12'035'000	0	0	0	12'035'000	0	12'035'000	0	0	0
Passerelle La Chaux-de-Fonds	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement Crédits à solliciter (CHF)	Crédit d'engagement brut	Budget 2017			Budget 2018			PFT 2019	PFT 2020	PFT 2021
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses nettes		
Service des transports (SCTR)	7'734'000	4'156'666	-1'538'333	2'618'333	1'566'200	0	1'566'200	2'972'800	1'785'000	0
Adaptation Lhand matériel roulant	1'666'800	1'666'666	-833'333	833'333	833'400	0	833'400	833'400	0	0
Crédit construction Halte Fiaz	4'980'000	2'490'000	-705'000	1'785'000	0	0	0	1'785'000	1'785'000	0
Part routière renouvellement PN	1'087'200	0	0	0	732'800	0	732'800	354'400	0	0
Service des ponts et chaussées (SPCH)	102'040'000	1'710'000	-906'000	804'000	9'302'500	-625'500	8'677'000	12'647'000	17'017'000	17'390'000
Aménagements de cours d'eau 2018 - 2019	600'000	0	0	0	300'000	0	300'000	300'000	0	0
Assains. et renf. du Grand Pont Chx-Fds	16'000'000	800'000	-480'000	320'000	280'000	-168'000	112'000	152'000	352'000	1'760'000
Corrections routières 2018 - 2019	600'000	0	0	0	300'000	0	300'000	300'000	0	0
Dévelop. plateforme données routières	200'000	0	0	0	200'000	0	200'000	0	0	0
Entretien constructif 2018-2021	23'240'000	0	0	0	5'810'000	0	5'810'000	5'810'000	5'810'000	5'810'000
Equip. déneig. transp. privés 2018-24	350'000	0	0	0	50'000	0	50'000	50'000	50'000	50'000
Etudes détail assainis. Clusette	37'700'000	560'000	-336'000	224'000	650'000	-390'000	260'000	2'440'000	6'800'000	4'960'000
H10 Evitement de Peseux, études	450'000	150'000	-90'000	60'000	112'500	-67'500	45'000	45'000	45'000	0
MD - 1ère étape réalis. itinér. cyclable	5'000'000	0	0	0	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Reconstr. RC1310 Ponts-Martel - Sagne	17'300'000	200'000	0	200'000	300'000	0	300'000	2'250'000	2'960'000	3'810'000
Travaux sur ouvrages d'art 2018 - 2019	600'000	0	0	0	300'000	0	300'000	300'000	0	0
Service énergie et environnement (SENE)	233'000	0	0	0	119'000	0	119'000	81'000	1'000	1'000
Appareil de mesure poussières chauffage ²⁾	16'000	0	0	0	12'000	0	12'000	1'000	1'000	1'000
Appareils de mesure particules fines	188'000	0	0	0	80'000	0	80'000	80'000	0	0
Passeur UV-Vis Laboratoire	29'000	0	0	0	27'000	0	27'000	0	0	0
Service faune, forêts et nature (SFFN)	930'000	40'000	-20'000	20'000	600'000	-251'000	349'000	-51'000	25'000	25'000
Mesures d'aménagement Creux du Van	250'000	40'000	-20'000	20'000	60'000	-30'000	30'000	30'000	25'000	25'000
Mesures urgentes infrastruct. écologique	680'000	0	0	0	540'000	-221'000	319'000	-81'000	0	0
Service de l'agriculture (SAGR)	100'000	0	0	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Viabilisation Mycorama	100'000	0	0	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Serv. consomm. et affaires vétérinaires (SCAV)	425'000	0	0	0	313'000	0	313'000	42'000	40'000	30'000
Acquisition d'un équip. d'analyses biologiques	160'000	0	0	0	160'000	0	160'000	0	0	0
Acquisitions d'équip. pour le laboratoire vétérinaire	75'000	0	0	0	63'000	0	63'000	12'000	0	0
Acquisitions d'équip. pour le laboratoire consommation	190'000	0	0	0	90'000	0	90'000	30'000	40'000	30'000
Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS)	12'903'600	0	0	0	2'081'900	-2'553'405	-471'505	-471'005	-472'705	-470'505
Service de la cohésion multiculturelle (COSM)	12'903'600	0	0	0	2'081'900	-2'553'405	-471'505	-471'005	-472'705	-470'505
PIC 2018 - 2021 ³⁾	12'903'600	0	0	0	2'081'900	-2'553'405	-471'505	-471'005	-472'705	-470'505

¹⁾ Une dépense de CHF 35'000 concerne le compte de résultats du budget 2018 au titre du droit de timbre.

²⁾ Des dépenses CHF 1'000 concernent le compte de résultats des PFT 2019-21 au titre de l'entretien de cet équipement.

³⁾ Les dépenses et recettes relatives à ce crédit d'engagement concernent uniquement le compte de résultats.

Annexe 2c
Futurs projets
d'investissement selon
planification stratégique
 Premières dépenses
 PFT 2019-2021

Projets gérés par crédits d'engagement Futurs projets d'investissement (CHF)	Crédit d'engagement brut	PFT 2019			PFT 2020			PFT 2021		
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Total	240'274'300	15'511'000	-4'602'000	10'909'000	34'960'000	-13'217'000	21'743'000	62'469'300	-12'068'000	50'401'300
Département des finances et de la santé (DFS)	76'617'000	2'717'000	0	2'717'000	3'400'000	0	3'400'000	14'200'000	0	14'200'000
Service des bâtiments (SBAT)	76'617'000	2'717'000	0	2'717'000	3'400'000	0	3'400'000	14'200'000	0	14'200'000
Achat Usine Apimec / parcelle 10241	2'060'000	1'560'000	0	1'560'000	0	0	0	0	0	0
Lycée DDR assain. Enveloppe	10'000'000	200'000	0	200'000	400'000	0	400'000	600'000	0	600'000
Cité des Métiers	3'000'000	100'000	0	100'000	100'000	0	100'000	300'000	0	300'000
Archives - crédit de réalisation	32'000'000	0	0	0	500'000	0	500'000	9'000'000	0	9'000'000
ACN Tivoli Nord	2'150'000	0	0	0	1'350'000	0	1'350'000	800'000	0	800'000
Perreux - Pavillon Acacias - assainissement toiture	400'000	400'000	0	400'000	0	0	0	0	0	0
Unimail - assainissement verrière	300'000	300'000	0	300'000	0	0	0	0	0	0
Pierre-à-Mazel 7 - assainissement enveloppe	957'000	57'000	0	57'000	450'000	0	450'000	450'000	0	450'000
Le Devens - Réfection toiture	300'000	0	0	0	300'000	0	300'000	0	0	0
Crédit cadre II (Epiqr+) - assainissement patrimoine	25'450'000	100'000	0	100'000	300'000	0	300'000	3'050'000	0	3'050'000
Département justice, sécurité et culture (DJSC)	992'000	992'000	0	992'000	0	0	0	0	0	0
Service de la justice (JUST)	292'000	292'000	0	292'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement du matériel de saisie biométrique	292'000	292'000	0	192'000	0	0	0	0	0	0
Service des poursuites et faillites (SEPF)	700'000	700'000	0	700'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellement logiciel informatique OFPO	700'000	700'000	0	700'000	0	0	0	0	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement Futurs projets d'investissement (CHF)	Crédit d'engagement brut	PFT 2019			PFT 2020			PFT 2021		
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Département de l'éducation et de la famille (DEF)	69'707'300	1'564'000	0	1'564'000	4'300'000	0	4'300'000	23'569'300	0	23'569'300
Secrétariat général (SDEF)	4'559'300	1'564'000	0	1'564'000	1'563'000	0	1'563'000	1'432'300	0	1'432'300
St-Blaise, collège du Vigner	4'292'300	1'430'000	0	1'430'000	1'430'000	0	1'430'000	1'432'300	0	1'432'300
EOREN, Sablons/Terreaux ouest	267'000	134'000	0	134'000	133'000	0	133'000	0	0	0
Conservatoire de musique (CMNE)	548'000	0	0	0	137'000	0	137'000	137'000	0	137'000
Renouvellement parc pianos 2020-2023	548'000	0	0	0	137'000	0	137'000	137'000	0	137'000
Service form. postobligatoire et orientation (SFPO)	64'600'000	0	0	0	2'600'000	0	2'600'000	22'000'000	0	22'000'000
Unilac - étude	4'600'000	0	0	0	2'600'000	0	2'600'000	2'000'000	0	2'000'000
Unilac - construction	60'000'000	0	0	0	0	0	0	20'000'000	0	20'000'000
Département développ. territorial et environnement (DDTE)	63'958'000	10'238'000	-4'602'000	5'636'000	14'210'000	-6'692'000	7'518'000	16'000'000	-7'457'000	8'543'000
Service des ponts et chaussées (SPCH)	34'740'000	3'500'000	-1'562'000	1'938'000	7'445'000	-3'613'000	3'832'000	7'945'000	-3'613'000	4'332'000
Assain.bruit routier routes princip. 2019-2022	8'000'000	2'000'000	-1'200'000	800'000	2'000'000	-1'200'000	800'000	2'000'000	-1'200'000	800'000
Assain.bruit routier RC (fin des RPT06) 2019-2022	6'000'000	1'500'000	-362'000	1'138'000	1'500'000	-362'000	1'138'000	1'500'000	-362'000	1'138'000
CP04 revti.cours eau, 2020 - 2023	2'700'000	0	0	0	675'000	-426'000	249'000	675'000	-426'000	249'000
CP07b prot.crues, 2020 - 2023	10'000'000	0	0	0	2'500'000	-1'625'000	875'000	2'500'000	-1'625'000	875'000
Contournement de Fontaines	6'500'000	0	0	0	0	0	0	500'000	0	500'000
Aménagements de cours d'eau 2020 - 2021	600'000	0	0	0	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000
Corrections routières 2020 - 2021	470'000	0	0	0	235'000	0	235'000	235'000	0	235'000
Travaux sur ouvrages d'art 2020 - 2021	470'000	0	0	0	235'000	0	235'000	235'000	0	235'000
Service énergie et environnement (SENE)	258'000	18'000	0	18'000	125'000	0	125'000	115'000	0	115'000
Remplacement ICP-OES laboratoire	80'000	0	0	0	80'000	0	80'000	0	0	0
Remplacement équipement de nettoyage laboratoire	18'000	18'000	0	18'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement analyseur de carbone organique et azote laboratoire	70'000	0	0	0	0	0	0	70'000	0	70'000
Appareils de mesure qualité de l'air	90'000	0	0	0	45'000	0	45'000	45'000	0	45'000
Service faune, forêts et nature (SFFN)	2'420'000	100'000	-40'000	60'000	160'000	-79'000	81'000	1'260'000	-844'000	416'000
Aménag. sites d'importance CH batraciens	120'000	0	0	0	60'000	-39'000	21'000	60'000	-39'000	21'000
Construction pour promotion bois NE	1'000'000	0	0	0	0	0	0	1'000'000	-700'000	300'000
Aménag. sites nat. sous protection NE	650'000	100'000	-40'000	60'000	100'000	-40'000	60'000	100'000	-40'000	60'000
Mesures revitalisation hauts marais	650'000	0	0	0	0	0	0	100'000	-65'000	35'000
Service de l'agriculture (SAGR)	25'500'000	6'400'000	-3'000'000	3'400'000	6'480'000	-3'000'000	3'480'000	6'380'000	-3'000'000	3'380'000
Subventions aux constructions rurales et améliorations foncières	24'000'000	6'000'000	-3'000'000	3'000'000	6'000'000	-3'000'000	3'000'000	6'000'000	-3'000'000	3'000'000
Assainissement de fermes de l'Etat	500'000	100'000	0	100'000	80'000	0	80'000	80'000	0	80'000
Assainissement EMTN	1'000'000	300'000	0	300'000	400'000	0	400'000	300'000	0	300'000
Serv. consomm. et affaires vétérinaires (SCAV)	1'040'000	220'000	0	220'000	0	0	0	300'000	0	300'000
Remplacement d'équipements d'analyses chimiques	440'000	220'000	0	220'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement d'équipement d'analyses chimiques	600'000	0	0	0	0	0	0	300'000	0	300'000
Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS)	29'000'000	0	0	0	13'050'000	-6'525'000	6'525'000	8'700'000	-4'611'000	4'089'000
Service de l'économie (NECO)	29'000'000	0	0	0	13'050'000	-6'525'000	6'525'000	8'700'000	-4'611'000	4'089'000
Prêts de politique régionale 2020-2023	29'000'000	0	0	0	13'050'000	-6'525'000	6'525'000	8'700'000	-4'611'000	4'089'000